FONDO PIZZOFALCONE

T. D. 26

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio XXX

Palchetto 2

Num.° d' ordine 56053

NAZIONALE
B. Prov.
I
1682
R. BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI

B.P
I
1882

C0726

GUIDE

DE

L'OFFICIER PARTICULIER EN CAMPAGNE,

PAR M. CESSAC-LACUÉE.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue et augmentée, avec l'agrément de l'Auteur,

PAR M. MELLINET,

ADJUDANT-COMMANDANT, ET SOUS-INSPECTEUR AUX REVUES.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez BARROIS l'aîné, et FILS, Libraires pour l'Art Militaire, rue de Savoie, N° 23.

AN XIII. (1805).

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans ce ſecond Volume.

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE XII. *Des connoiſſances qu'il importe d'acquérir pour être à même de diſpoſer l'attaque d'un poſte*, Page 1
CHAP. XIII. *Des différentes manières d'attaquer un Poſte, & des circonſtances qui doivent engager à employer l'une plutôt que l'autre*, 20
CHAP. XIV. *De l'Attaque par ſurpriſe*, 26
CHAP. XV. *Des Attaques par ſtratagème*, 103
CHAP. XVI. *Des Attaques d'emblée, des Attaques pied à pied, des Blocus & des Attaques mixtes, & des Paſſages de Rivières*, 111
(Voyez, *pour la Défenſe des Rivières*, le Chapitre VII, nº. 352, & le Chapitre XI, Tom. I.)

QUATRIÈME PARTIE.

CHAP. XVII. *De ce qu'un Officier particulier doit faire avant d'aller en détachement*, 169
CHAP. XVIII. *Des Marches & des Retraites*, 174

CHAP. XIX. *Des Reconnoiſſances militaires, des Cartes & des Mémoires qui doivent les accompagner,* Page 219

CHAP. XX. *De la Conduite, de la Défenſe & de l'Attaque d'un Convoi,* 302

CHAP. XXI. *Des Embuſcades, de la manière de les dreſſer & de les éviter,* 340

CHAP. XXII. *De la conduite que l'on doit tenir quand on eſt chargé de lever des Contributions,* 365

Fin de la Table du ſecond Volume.

GUIDE

GUIDE
DE
L'OFFICIER PARTICULIER
EN CAMPAGNE.

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE XII.

Des connoiſſances qu'il importe d'acquérir, pour être à même de diſpoſer l'attaque d'un poſte.

513. Un officier particulier eſt plus ſouvent chargé de la défenſe que de l'attaque d'un poſte : cette première partie de ſon art eſt donc pour lui la plus importante ; mais comme il peut être employé à la ſeconde, il doit s'inſtruire avec autant de ſoin de l'une que de l'autre.

514. *Peu importe*, doit dire le ſoldat, *que l'on obtienne la victoire par la ruſe ou par la force!* Mais le capitaine, toujours avare du ſang de ſes camarades, doit, quand il le peut, recourir à la ruſe : les notions préliminaires ſuivantes lui fourniront le moyen de l'employer avec ſuccès.

515. Avant de ſe diſpoſer à l'attaque d'un poſte, on

doit connoître : 1°. le ſol ſur lequel il eſt ſitué ; 2°. le terrain qui l'environne ; 3°. les chemins qui y mènent ; 4°. les ſecours qu'il peut eſpérer ; 5°. la configuration & la force des ouvrages qui le défendent ; 6°. le nombre & la nature des troupes qui le gardent ; 7°. les armes & les munitions de guerre & de bouche dont il eſt pourvu ; 8°. les qualités morales & militaires du chef qui y commande ; 9°. la manière dont ſe fait le ſervice dans ce poſte ; 10°. les diſpoſitions des ſoldats pour leur chef ; 11°. enfin, la quantité d'habitans que renferme ce lieu, leur caractère militaire & leur degré d'eſtime pour la troupe qui les défend.

516. On doit conſidérer ſi un poſte eſt commandé, ou s'il ne l'eſt pas ; s'il eſt ſitué ſur une haureur, ou dans une plaine raſe.

Quand le poſte ſera commandé, on ſaura à quelle eſpèce de commandement il eſt ſoumis, & ce que l'ennemi a fait pour l'en défendre (4).

Quand le poſte ſera conſtruit ſur une hauteur, on ſaura ſi l'élévation en eſt conſidérable ; ſi la rampe en eſt eſcarpée, ou médiocrement rapide, ou douce ; ſi elle eſt partout la même, ou ſi quelques parties ſont d'un accès plus facile les unes que les autres ; on ſaura enfin ſi le poſte voit le pied de la montagne, & la totalité de la rampe.

Si le poſte eſt dans une plaine raſe, on doit ſeulement ſavoir quel eſt l'endroit qu'il occupe.

517. Lorſque le ſol ſur lequel le poſte eſt conſtruit aura été bien reconnu, on obſervera les qualités du

terrain qui l'environne ; on ſaura s'il eſt uni ou coupé ; couvert ou découvert, ſec ou marécageux ; ſi le fond en eſt de ſable, de terre ou de roc ; s'il eſt mêlé de cailloux & de pierres ; s'il y a dans les environs des bois, des collines, des rivières, des marais, des étangs, qui puiſſent ſervir à maſquer quelqu'embuſcade ; quelque village où l'on puiſſe s'établir ; & enfin, ſi l'ennemi peut inonder les environs de ſon poſte, ou s'il ne le peut pas.

On fera ſur ces objets divers les obſervations qui ſont détaillées dans le Chapitre XIX.

518. Relativement aux chemins qui conduiſent au poſte que vous voudrez attaquer, vous ſaurez : quels ſont les plus courts, quels ſont les plus beaux, & quel eſt celui par lequel l'ennemi doit naturellement croire que vous arriverez : à ces obſervations générales, vous joindrez celles qui ſont détaillées dans le n°. (747).

519. Si le poſte que vous voulez attaquer eſt peu éloigné de l'armée dont il dépend : ſi cette armée peut le ſecourir par le moyen de quelques communications ſûres, & protégées par des poſtes intermédiaires, vous ne pourrez eſpérer de vous en rendre maître qu'après de très-grands efforts ; & de le conſerver qu'en employant de très-grands moyens : ſi le poſte eſt, au contraire, éloigné de l'armée qui doit le protéger ; s'il vous eſt poſſible de couper la ligne de communication qui le joint à cette armée, ou de maſquer les ſecours qu'elle peut envoyer ; en un mot ſi le poſte eſt aban-

donné à ſes propres forces, tout vous préſage une attaque heureuſe.

520. Quand le poſte que vous voudrez attaquer ſera un ouvrage que l'ennemi aura conſtruit en entier, vous examinerez ſi c'eſt une flèche ou un redan, une redoute ouverte, une redoute ſimple fermée, ou une redoute compoſée, &c.; ſi cette redoute eſt ronde ou carrée, régulière ou irrégulière.

Quelle eſt l'étendue de l'ouvrage; quels angles forment les lignes qui le terminent, & quels feux elles fourniſſent.

Quelle eſt la hauteur & l'épaiſſeur du parapet, comment il eſt revêtu, & quels en ſont les talus.

Quelle eſt la largeur de la berme; quelle eſt la profondeur & la largeur des foſſés, & quels en ſont les talus.

Si les foſſés ſont pleins ou vides, ſi l'ennemi peut les remplir à ſa volonté, & s'ils ſont pourvus d'une cunette; enfin, quelle eſt la hauteur du glacis, & quelle en eſt la rampe.

Lorſque vous ſerez inſtruit de ces objets principaux, vous chercherez à ſavoir ſi l'ennemi a conſtruit un réduit dans l'intérieur du poſte; & s'il a prodigué dans ſes dehors les différens moyens de défenſe que nous avons décrits dans le Chapitre IV.

Quand l'ennemi aura conſtruit pluſieurs ouvrages deſtinés à couvrir le même objet, vous apprendrez quelle eſt la défenſe qu'ils ſe prêtent mutuellement, & à quelle diſtance ils ſont placés les uns des autres: vous

répéterez enſuite ſur chaque ouvrage ſéparément, les obſervations que nous avons détaillées dans le commencement de ce numéro. Ces obſervations vous apprendront quel eſt le plus fort de tous ces ouvrages, & quelle eſt, dans chacun d'eux, la partie la plus forte; vous ſaurez par conſéquent quel eſt le côté que vous devez attaquer de préférence.

Si le poſte que vous devez attaquer eſt compris parmi ceux qu'il ne faut que perfectionner, & dont nous avons parlé dans le Chapitre V, comme une maiſon, une égliſe, un château, un moulin, &c. vous ferez ſur les différentes parties de cet édifice, les obſervations que nous avons conſignées dans les numéros (731 & 736); vous chercherez à vous aſſurer enſuite des opérations que l'ennemi a faites pour le fortifier; comment il en a défendu les portes, les fenêtres & les divers étages; s'il a percé des créneaux dans les murs, & dans les planchers; s'il a creuſé des foſſés au pied des murs; s'il a conſtruit des machicoulis & des tambours; s'il a élevé un parapet tournant; s'il a enfin prodigué en dehors de ſon poſte les moyens de défenſe qui ſont indiqués dans le Chapitre IV.

Si vous devez attaquer un village, un bourg, une ville ouverte, ou une ville entourée de murs antiques, vous chercherez à ſavoir: quelles ſont les avenues que l'ennemi a fermées, & quels moyens il a employés pour cela; comment il a diſpoſé les maiſons qui bordent la ville ou le village; quelles défenſes il a pratiquées dans les rues; quels édifices il a choiſis pour établir ſa troupe,

loger ſes officiers, pour ſe loger lui-même, & pour en faire ſon fort ou ſon château ; vous ferez enfin toutes les autres obſervations qui ſont indiquées dans le numéro (739).

Quand on vous aura ordonné de dépoſter une troupe qui aura été placée ſur un grand chemin, ou de vous rendre le maître d'un détachement qui gardera un défilé, un gué, &c. vous chercherez à ſavoir quels ouvrages l'ennemi a conſtruits, & comment il les a diſpoſés, &c. Toutes les fois, en un mot, que vous voudrez attaquer un poſte, vous parcourrez les articles de notre défenſe qui lui ſeront relatifs ; vous vous informerez ſi l'ennemi a employé les moyens que nous avons indiqués, & s'il n'y a pas ajouté quelques-uns que nous avons pu omettre.

Les objets que l'on doit obſerver avant de former le projet d'attaquer un poſte, ſont très-nombreux, ſans doute ; il faut cependant les connoître, & lorſque cela eſt poſſible avec détail ; ſans cette connoiſſance, on eſt expoſé à faire de faux calculs, & des démarches haſardées.

521. Ne point compter les ennemis lorſque le devoir commande, eſt une maxime vraiment françoiſe ; connoître les forces de l'ennemi avant de former un projet d'attaque, eſt une maxime vraiment militaire. Sachez donc quelle eſt, non ſeulement la force réelle de la garniſon renfermée dans le poſte à attaquer, mais encore quelle eſt ſa compoſition : ſi elle eſt formée par de vieux corps bien aguerris, ou ſi elle eſt compoſée de ſoldats de

nouvelle levée, & ſans expérience : dans le premier cas, vous devez vous attendre à rencontrer une vigilance plus exacte, & une défenſe plus vigoureuſe, que dans le ſecond.

Si elle eſt compoſée de troupes d'élite, attendez-vous à trouver une garde très-attentive, & une défenſe très-opiniâtre.

Les obſtacles que vous offriront les troupes à cheval renfermées dans un poſte, ſeront moins difficiles à ſurmonter que ceux que l'infanterie vous oppoſera. La cavalerie eſt compoſée d'hommes auſſi valeureux que l'infanterie; mais elle eſt armée & exercée plutôt pour combattre à cheval & dans de vaſtes plaines, qu'à pied, derrière un parapet & dans des lieux reſſerrés.

Les coups de l'artillerie, ſervie par des ſoldats uniquement deſtinés à cet objet, étant plus ſûrs que ceux de l'artillerie, manœuvrée par des hommes peu exercés, vous ſaurez à qui cette partie de la force de l'ennemi eſt confiée.

Vous connoîtrez le caractère général de la nation que vous devez attaquer, & cette connoiſſance influera ſur votre conduite; tel peuple eſt plus vigilant que tel autre; celui-ci eſt foible & timide derrière un parapet; celui-là eſt plus brave derrière un retranchement que partout ailleurs; l'un ſupporte aiſément la faim, la ſoif; l'autre eſt impatient & indocile, &c.

522. Une troupe pourvue de canon, de bons fuſils, de beaucoup d'armes de longueur, & de main, attend l'aſſaillant avec confiance, le combat avec courage, &

le repouſſe, preſque toujours, avec facilité : la troupe la plus brave qui manque de quelques-uns de ces objets, craint avant l'arrivée de l'ennemi, ſe décourage dès qu'il paroît, & ſe rend preſque toujours, dès qu'il approche ; il vous importe donc de ſavoir quelles ſont les armes renfermées dans le poſte que vous voulez attaquer, & les munitions de guerre dont il eſt pourvu : un détachement qui prévoit le moment où ſa poudre & ſes balles ſeront épuiſées, ſe rend long-temps avant que cet inſtant ſoit arrivé.

Vous devez connoître encore la poſition de vos ennemis relativement aux vivres ; un poſte qui eſt ſur le point de manquer de proviſions de bouche, doit être attaqué autrement que celui qui eſt au ſein de l'abondance.

523. Il importe au commandant en chef d'une armée de bien connoître le général qui lui eſt oppoſé : nous l'avons prouvé dans l'*Encyclopédie méthodique*, (au mot GÉNÉRAL) : mais il n'importe guères moins au commandant d'un petit détachement, de connoître le commandant du poſte qu'il veut attaquer : vous chercherez donc, avant de former le plan de votre attaque, à connoître l'âge du chef des ennemis, ſes talens, ſes mœurs, ſes goûts, ſes paſſions ; vous vous informerez des grades par leſquels il a paſſé, des actions auxquelles il a eu part, & de la manière dont il s'eſt conduit dans les diverſes circonſtances où il s'eſt trouvé : chacune de ces connoiſſances peut & doit même produire des changemens dans votre manière d'attaquer.

524. Un poſte dont le commandant a mérité l'eſtime de ſes ſoldats, eſt fort; celui dont le chef a captivé l'eſtime & la confiance de ſes troupes, eſt encore plus fort; celui dont le commandant a ſu réunir l'amitié à ces différens ſentimens, eſt preſqu'imprenable. Quand on attaquera un poſte ainſi fortifié, on aura à vaincre un courage des plus mâles, une parience des plus grandes, & une conſtance à l'abri des plus fortes épreuves. Le poſte dont le chef aura négligé, au contraire, de faire naître, dans l'âme de ſes ſoldats, ces ſentimens heureux, ſera foible, quoiqu'il ait une artillerie nombreuſe, des parapets élevés, ou des murs très-épais.

525. On doit connoître, avant de ſe réſoudre à attaquer un poſte, les coutumes & les mœurs de la nation qui le garde, ſes lois & ſes ordonnances militaires.

Outre ces notions générales, on doit avoir acquis des connoiſſances particulières ſur la manière dont ſert la garniſon du poſte qu'on veut attaquer; on doit être informé, par exemple, de l'heure à laquelle on relève les gardes & les ſentinelles; de la force de celles-là, du nombre de celles-ci; des inſtans où les rondes & les ſentinelles volantes marchent, & du chemin qu'elles tiennent; de la force des patrouilles, du moment où elles ſortent, du chemin qu'elles parcourent; du nombre & de la force des partis qui vont à la découverte, de l'inſtant où ils ſortent, du chemin qu'ils tiennent, & du moment où ils rentrent.

On doit connoître les endroits où les gardes & les

ſentinelles ſont poſées; ceux où on a mis deux factionnaires, la durée de leur faction, la diſtance qui les ſépare les uns des autres, la manière dont ils communiquent entr'eux & avec le poſte, le ſigne, le contreſigne & le mot que l'ennemi a donné le jour où l'on ſe propoſe de l'attaquer, & enfin, la diſpoſition générale qu'il a faite pour ſa défenſe.

526. Lorſque l'on devra attaquer un poſte qui, outre ſa garniſon, renfermera des habitans, on cherchera à ſavoir : s'ils aiment naturellement la guerre ou le repos; s'ils chériſſent la domination de la puiſſance à laquelle ils ſont ſoumis, ou s'ils ne la ſupportent qu'avec peine; s'ils voient d'un œil favorable les troupes chargées de les défendre, ou s'ils les haïſſent : on s'informera du nombre d'hommes en état de porter les armes, & du parti que le chef ennemi en aura tiré pour la défenſe de la place; s'il les a mêlés avec ſes ſoldats, ou s'il leur a confié des poſtes particuliers; enfin, quelle police & quel ordre il fait obſerver dans ſon poſte.

Il ſeroit ſurabondant d'expliquer ici avec plus de détail les avantages que chacune de ces diverſes connoiſſances doit produire; nous trouverons, dans le cours de cette troiſième partie, l'occaſion de les montrer dans tout leur jour.

527. Pluſieurs moyens différens peuvent procurer à un officier, qui a projeté d'attaquer un poſte, les connoiſſances qui lui ſont néceſſaires pour cet objet.

Ces moyens ſont ; 1°. les bonnes cartes topographiques; 2°. les vérifications faites avec ſoin ; 3°. les nouvelles que donnent les eſpions ; 4°. les rapports que font les transfuges ; 5°. les déclarations que fourniſſent les priſonniers de guerre ; 6°. les avis que donnent les intelligences ; 7°. les inſtructions que l'on peut tirer des payſans, des marchands, des contrebandiers, des chaſſeurs, &c. ; 8°. les lumières que peuvent procurer les ſoldats à qui le haſard a fourni l'occaſion de connoître le pays ; 9°. enfin, les reconnoiſſances exactes que l'on fait ſoi-même.

Quoique chacun de ces moyens puiſſe donner ſéparément des connoiſſances très-étendues, on ne peut, cependant, former un bon plan d'attaque ; on ne peut même, tirer des conjectures vraiſemblables, que lorſqu'ils donnent des réſultats égaux ou du moins très-approchans les uns & des autres.

528. Les cartes générales d'un empire, & les cartes particulières d'une province, aident un général d'armée à établir le plan de ſa campagne; mais ces cartes ſont preſque inutiles pour l'exécution des petites opérations qui nous occupent. Un officier particulier qui médite une attaque quelconque, doit ſe procurer des détails plus circonſtanciés que ceux-là ; une carte topographique, dreſſée ſur une très-grande échelle, peut ſeule les lui fournir ; encore commettra-t-il ſouvent malgré cette carte des erreurs conſidérables, s'il n'eſt pas pourvu en même temps de mémoires ſemblables

à ceux dont nous donnons le modèle dans le chapitre XIX.

529. Le commandant d'un détachement ne s'en rapportera aux détails qui lui ſeront fournis par les cartes topographiques, qu'après les avoir fait vérifier par des officiers inſtruits. Les perſonnes chargées de faire cette vérification, iront dans les environs de leur camp, & ſur les flancs du poſte qu'on ſe propoſera d'attaquer; ils noteront les erreurs dans leſquelles les géographes auront pu tomber: ſi ces erreurs ſont conſidérables & multipliées, le chef, raiſonnant par analogie, conclura que la partie qui entoure le poſte ennemi eſt au moins auſſi inexacte; & d'après cela, ne pouvant plus s'en rapporter à la carte, il ſera privé d'un grand ſecours: ſi au contraire les erreurs ſont rares & peu conſidérables, la carte topographique ſera pour lui un guide d'autant plus aſſuré, qu'il ne pourra le trahir.

530. Après que le commandant aura fait vérifier la carte topographique, & qu'il l'aura étudiée avec ſoin, il aura recours aux eſpions.

Les eſpions, les déſerteurs, les priſonniers, en un mot, toutes les perſonnes que vous interrogez, veulent capter votre confiance, ranimer votre généroſité, ou au moins enchaîner votre bras dont ils redoutent les coups; ils penſent que la meilleure manière d'y réuſſir, c'eſt de vous annoncer des événemens agréables; auſſi vous diſent-ils preſque toujours, ce qu'ils imaginent pouvoir vous plaire: un militaire ſage ne

ſe fiera donc à leurs rapports, qu'après les avoir vérifiés, comparés & combinés (*a*).

Un officier particulier n'eſt pas indiſpenſablement obligé de ſavoir comme on ſe procure des eſpions, comment on les récompenſe, comment on empêche qu'ils ne ſoient découverts; il n'eſt pas obligé d'être inſtruit des connoiſſances qui leur ſont néceſſaires, des moyens qu'ils doivent employer, &c. : ces ſoins regardent les officiers ſupérieurs de l'état-major de l'armée, & n'entrent pas dans notre plan; mais comme un officier particulier doit connoître l'art de ne point compromettre ſon ſecret, en employant les eſpions qu'on lui a fournis, & celui d'arriver, par eux, à la découverte de la vérité, nous allons tâcher de lui indiquer les moyens dont il doit faire uſage pour y parvenir.

Il emploira pluſieurs eſpions qui ne ſe connoîtront

(*a*) Pour mettre les officiers particuliers en garde contre le rapport des eſpions, nous allons leur indiquer quelques ouvrages dans leſquels ils trouveront des exemples très-inſtructifs en ce genre.

Le dictionnaire des batailles en renferme pluſieurs, entr'autres le récit de la bataille d'Anglon, entre les Romains & les Perſes.

Voyez dans l'hiſtoire de Bayard, le récit du ſiège de Padoue; la conduite de Bayard envers le capitaine Manfron & ce qui eſt relatif à la ſurpriſe de Lignago.

Dans l'hiſtoire de France, le récit de la journée des éperons & de la bataille de Steinkerque.

Voyez les mémoires de Feuquières, tome I, page 86. Le mot *eſpion* dans l'Encyclopédie méthodique, & le numéro 418 de cet ouvrage.

pas ; *il les fera beaucoup parler, & leur dira peu de choſe ;* il les entretiendra ſouvent des matières ſur leſquelles il lui importera peu d'être éclairci, & il reviendra à ſon objet en ſuivant de longs détours ; il ne leur parlera jamais qu'en ſecret, pour ne point les expoſer à être reconnus & vendus à l'ennemi ; il les fera queſtionner par des officiers de confiance, qui auront l'air, non de les interroger, mais de s'entretenir familièrement avec eux. Ces officiers doivent être très-diſcrets ; ils doivent, comme le commandant du détachement, mettre par écrit, auſſitôt après leurs converſations, tout ce que les eſpions leur ont raconté d'intéreſſant.

Quand vous pourrez introduire un eſpion dans un poſte, ſur lequel vous avez des projets, il vous ſera infiniment utile, par les renſeignemens sûrs qu'il pourra vous donner ; mais comme les courſes qu'il ſeroit obligé de faire pourroient le trahir ou le rendre ſuſpect, vous conviendrez avec lui de quelques ſignaux (*a*), dont vous aurez ſeul l'intelligence : au

(*a*) Les ſignaux dont on fait uſage ſur mer, pourroient, ce me ſemble, être employés ſur terre avec avantage : ſi juſqu'à ce jour on en a négligé l'uſage, il faut attribuer cet oubli au peu de perfection que ces ſignaux avoient acquis avant les dernières guerres. On ne pourra cependant, tirer jamais un grand parti des ſignaux de jour, mais, en pluſieurs occaſions, on pourroit ſe ſervir des ſignaux de nuit. Une ville aſſiégée pourroit, par leur moyen, faire connoître à une armée de ſecours, quels ſont ſes beſoins, l'armée de ſecours faire ſavoir aux troupes aſſiégées, les manœuvres qu'elles doivent faire. Un premier cordon, un poſte avancé, pour-

moyen de ces ſignaux que vous pourrez faire recueillir par quelqu'un de sûr, ou qui n'entendra pas ce langage, vous ſerez inſtruit de tout ce qu'il vous importera de ſavoir : vous pourrez employer encore le moyen de l'écriture chiffrée ; vous ferez remettre le

---

roient s'entretenir avec des quartiers ou avec des poſtes placés en ſeconde ligne.

Quelques ſignaux qu'on emploie, dans quelque circonſtance qu'on s'en ſerve, il faut toujours qu'ils ſoient doubles ; ſans cela, le haſard ou une mépriſe, pourroient donner quelquefois un ſignal qui induiroit en erreur. Voyez relativement aux ſignaux, le numéro 508.

Quant aux écritures en chiffres, la meilleure nous ſemble celle qui ſuit :

Les deux perſonnes qui veulent s'écrire, ont chacune un exemplaire de la même édition, de ſept ou huit ouvrages différens ; ils conviennent avant de ſe quitter que le n°. 1 déſignera, par exemple, les commentaires de Folard ; le n°. 2, les rêveries du maréchal de Saxe ; le n°. 31, l'art de la guerre de Puyſegur, &c. Quand on veut écrire, on place au haut de la feuille, à l'endroit où l'on met la date, un chiffre ſeul ; celui-là indique l'ouvrage dont on s'eſt ſervi ; au-deſſous on met un ſecond chiffre qui indique le volume ; on commence enſuite à écrire. Le premier chiffre qu'on place, indique la page dans laquelle on doit chercher ; le ſecond la ligne dans laquelle le mot a été pris ; & le troiſième, le rang que le mot occupe dans la ligne. Ainſi, il faut toujours trois nombres pour chaque mot, on ſépare chaque nombre par une virgule, & chaque mot par un point & une virgule ; il reſte pour la diviſion du ſens, les deux points & le point. Quand on eſt obligé d'exprimer des nombres, on ſouligne les chiffres qui les repréſentent. On ſent bien qu'on doit bannir les complimens & les formules d'uſage dans cette correſpondance.

paquet à quelque perſonne de confiance, ou, ce qui ſera mieux encore, l'eſpion pourra le dépoſer dans quelqu'endroit ſecret, & vous les ferez prendre là, par un homme dont la fidélité vous ſera connue.

Si les rapports des eſpions intérieurs & des eſpions extérieurs ſont ſemblables; s'ils s'accordent avec la carte & avec les vérifications que vous aurez fait faire, vous pourrez commencer à former des conjectures probables.

531. Les inſtructions que l'on peut tirer des tranſfuges, ſont auſſi importantes que celles qui ſont fournies par les eſpions.

Il faut mettre infiniment d'art dans les queſtions que l'on fait aux transfuges; ils ſont quelquefois des eſpions déguiſés, que l'ennemi vous envoie pour vous induire en erreur.

Vous interrogerez les transfuges ſéparément, & à pluſieurs repriſes différentes; vous leur ferez beaucoup de queſtions inutiles, & quelques-unes importantes que vous entremêlerez avec ſoin; vous les ferez queſtionner par des officiers, des ſous-officiers, ou des ſoldats de confiance, & qui affecteront de n'être mus que par la curioſité naturelle à tous les hommes: vous en agirez ainſi avec les déſerteurs; vous aurez auſſi l'attention de mettre leurs diverſes dépoſitions par écrit; & par la comparaiſon que vous en ferez avec les rapports des autres déſerteurs, avec ceux des eſpions, avec les vérifications des cartes, &

avec

avec les cartes elles-mêmes, vous aurez acquis un degré de probabilité de plus.

532. Les intelligences que vous aurez pratiquées dans le poſte que vous voudrez attaquer, pourront vous être d'un grand ſecours pendant l'action; mais elles ne vous ſeront pas moins utiles pour acquérir les connoiſſances préliminaires, dont nous nous occupons dans ce moment.

Plus la perſonne avec laquelle vous aurez pratiqué une intelligence ſera élevée en dignité, & plus elle pourra vous rendre des ſervices eſſentiels. Avant de lui donner toute votre confiance, tâchez de pénétrer les motifs qui l'ont déterminé à ſe ranger de votre parti; (643); n'agiſſez néanmoins, d'après ſes avis, que dans le cas où les rapports qu'elle vous fera, s'accorderont avec ceux que vous avez reçus des déſerteurs & des eſpions; il peut ſe faire que l'homme qui a embraſſé votre parti avec chaleur, l'ait quitté avec précipitation; que le repentir l'ait ramené à ſon devoir, ou qu'il n'ait pris le maſque d'un traître, que pour mieux vous tromper, vous-même, ſous ce déguiſement odieux.

Dans tous les cas, vous emploierez les précautions que nous avons indiquées en parlant des eſpions & des déſerteurs, &c. & celles dont nous donnons le détail dans le chapitre XV.

Vous pourrez auſſi tirer de grandes lumières de ces hommes que quelques mécontentements auront obligé de ſe donner à l'ennemi, & que le remords ou la voix de la patrie ramèneront vers vous; mais ſouvenez-vous

bien qu'on ne doit point accorder une grande confiance à un citoyen qui a abandonné sa patrie, à un soldat qui a eu la bassesse de quitter ses drapeaux.

533. Les prisonniers de guerre doivent être interrogés de la même manière que les espions & les déserteurs; il est bon de les distribuer dans plusieurs prisons séparées, pour qu'ils ne puissent pas concerter leurs réponses.

Afin d'obtenir des renseignemens utiles des prisonniers, on peut leur envoyer des hommes affidés, déguisés en soldats de l'armée ennemie, ceux-ci doivent parler la langue des prisonniers, & dire qu'ils ont été pris dans quelque rencontre précédente : ainsi, ils peuvent, sans compromettre votre secret, pénétrer celui des ennemis (*a*).

Ce stratagème peut encore être utilement employé avec les déserteurs.

534. Les lumières les plus sûres, sont celles que donnent les paysans, les gardes-chasse, les vivandiers, les petits marchands, les contrebandiers, & enfin, les hommes, les femmes & les enfans du voisinage de l'ennemi. Toutes ces différentes personnes connoissent les chemins & les sentiers qui conduisent au poste; elles peuvent même connoître l'intérieur de l'ouvrage, où leur intérêt peut les conduire quelquefois.

En interrogeant toutes les personnes dont nous ve-

(*a*) Voyez dans les *Mémoires de Dugai-Trouin*, la conduite de Dubocage, à Rio-Janéiro.

nons de parler, on prendra les précautions que nous avons détaillées précédemment. Si leurs réponſes ſont d'accord avec celles qu'auront faites les eſpions, les déſerteurs, les priſonniers de guerre, &c. on pourra conclure que l'on a atteint la vérité.

Les miniſtres des cultes peuvent encore vous être d'autant plus utiles, qu'on les ſoupçonne rarement de former & de conduire des intrigues militaires.

535. Si vous avez dans votre détachement quelque ſoldat qui ait habité dans les environs de l'endroit où l'ennemi eſt poſté, & qui parle l'idiôme du pays, il il vous ſera d'un grand ſecours; même en interrogeant ce ſoldat, ne négligez pas de prendre les précautions que nous avons preſcrites ci-deſſus; l'eſpoir d'obtenir quelque grande récompenſe de l'ennemi, en lui dévoilant votre ſecret, pourroit entraîner cet homme au crime.

536. Avant de déterminer d'une manière poſitive, la conduite qu'il devra tenir, le commandant du détachement vérifiera par lui-même les différens rapports qu'on lui aura faits; il partira de nuit; il mènera avec lui ceux auxquels il aura projeté de confier l'exécution d'une partie de ſon projet; il chargera l'un d'examiner les chemins, l'autre d'obſerver les moyens de défenſe du chapitre IV, &c. Il recommandera aux uns & aux autres de laiſſer des marques qu'ils puiſſent reconnoître aiſément, proche des endroits que l'on devra éviter, & ſur les chemins que l'on devra ſuivre, &c. & d'obſerver quelques-uns des objets que le terrain offrira; comme

une monticule, un arbre, un petit foſſé, un tas de terre; ils vérifieront avec des ſondes, ou avec de longs bâtons, la profondeur des foſſés, la hauteur des parapets, &c.

Les officiers qui ſeront chargés de la reconnoiſſance, marcheront en ſilence; il ſeront vêtus d'une couleur peu voyante; ils s'arrêteront ſouvent pour écouter ſi quelque ronde ou quelque patrouille ne vient point à eux. Dans ce cas, ils ſe mettront ventre à terre, ils ſe blotiront derrière une haie, ou bien ils s'adoſſeront contre un arbre, dont ils ſe maſqueront, &c. (613 & 704).

Lorſque la reconnoiſſance ſera finie, & lorſque le commandant ſera de retour au camp, ce qui doit être avant le point du jour, il prendra ſéparément le rapport de chacun de ceux qui auront fait la reconnoiſſance avec lui, & il formera enfin le plan de ſon attaque.

CHAPITRE XIII.

DES différentes manières d'attaquer un poſte, & des circonſtances qui doivent engager à employer l'une plutôt que l'autre.

537. IL eſt deux manières générales d'attaquer un poſte, par la *ruſe* & par la *force* (514).

Lorſqu'on emploie la ruſe, on peut attaquer par *ſurpriſe* & par *ſtratagème*.

Veut-on attaquer de vive force, on peut le faire d'*emblée*, ou *pied à pied*.

Chacune de ces quatre manières d'attaquer un poſte peut être employée ſeule; mais on eſt ſouvent obligé d'en employer deux, & même quelquefois trois. Nous donnerons le nom de *mixtes* à ces attaques combinées.

538. On dit qu'un poſte a été ſurpris, quand l'ennemi y eſt entré, ou s'en eſt approché de très-près, en faiſant une marche fauſſe, forcée ou ſecrète, que l'ombre de la nuit ou l'épaiſſeur des brouillards ont favoriſée, ou bien en enlevant quelques ſentinelles ou quelques patrouilles. On dit encore qu'un poſte a été ſurpris, lorſqu'il a été attaqué dans un inſtant où la diſperſion de ſes forces ne lui permettoit pas de faire une défenſe vigoureuſe, l'ennemi ne lui ayant pas laiſſé le temps de mettre ſes ouvrages en état de défenſe.

539. On donne le nom d'attaque par *ſtratagème*, à celle qu'on fait réuſſir en employant les déguiſemens ou les embuſcades; en embarraſſant les portes; en s'introduiſant par les aquéducs; en ſe ménageant des intelligences avec quelques habitans, ou avec quelques-uns des défenſeurs du poſte.

540. L'attaque d'*emblée* eſt celle que l'on fait à l'arme blanche, ſans avoir ruiné à coups de canon le parapet, ou les murs qui enceignent le poſte; & ſans employer ni les tranchées, ni les autres moyens qui retardent, mais aſſurent le ſuccès.

541. On nomme attaque *pied à pied*, celle que l'on

faire en ouvrant la tranchée ; en conſtruiſant des parallèles ; en élevant des batteries, & en ne donnant l'aſſaut qu'après avoir éteint le feu de la place, & fait une brêche.

542. Marcher comme ſi l'on vouloit ſurprendre un poſte, avoir employé d'avance quelque ſtratagème, & conduire avec ſoi de quoi former une attaque d'emblée, c'eſt une attaque *mixte*.

Marcher comme pour faire une attaque pied à pied, & avoir cependant tout diſpoſé pour profiter des circonſtances favorables à une attaque d'emblée, c'eſt encore une attaque *mixte*.

Les autres combinaiſons que ces quatre différentes attaques peuvent donner, ſont aiſées à concevoir.

On voit, par ce que nous venons de dire, qu'on ne forme guère que des attaques mixtes, & qu'il importe par conſéquent à un officier particulier de connoître les règles générales, d'après leſquelles il doit ſe guider dans les différens genres d'attaques.

543. Vous pouvez eſſayer de ſurprendre un poſte, quand un bois ou un ravin vous permettent d'en approcher ſans être découvert, ou de former une embuſcade.

Quand les chemins qui y conduiſent, paſſent par des lieux couverts ou inhabités.

Quand vos troupes ſont diſperſées dans pluſieurs endroits, & qu'il vous eſt aiſé de les raſſembler, ſans que l'ennemi puiſſe en être inſtruit, ou même vous ſoupçonner d'avoir formé quelque grand projet.

Lorſque vous êtes aſſez éloigné d'un poſte, pour que la troupe qui le garde n'imagine pas que vous puiſſiez

tenter une ſurpriſe & venir l'attaquer à l'improviſte, ſoit parce qu'elle eſt couverte par une rivière qu'elle penſe que vous ne pouvez paſſer, ſoit parce qu'elle vous croit occupé de quelqu'autre objet, ou qu'elle ne ſuppoſe pas que vous puiſſiez tourner un corps placé entr'elle & vous; dans toutes ces circonſtances l'ennemi croit n'avoir pas beſoin de la vigilance, il la néglige, & rend ainſi les ſurpriſes plus faciles.

L'ennemi pourra encore être ſurpris, lorſqu'il n'aura pas entièrement fortifié ſon poſte, & exécuté les défenſes que nous avons indiqués dans le Chapitre IV.

Vous emploierez auſſi la ſurpriſe, quand vous aurez à faire à une nation très-confiante; quand vous ſaurez qu'elle néglige de ſe garder pendant tels ou tels inſtans de la journée ou de la nuit; quand le poſte ſera confié à des troupes de nouvelle levée, ou arrivées dans la place depuis très-peu de temps; quand l'officier qui commande le poſte aura peu de tête, & qu'il ſera incapable de prendre un parti dans un moment de confuſion, &c. &c.

Si le commandant du poſte a les qualités que ſa place exige, on ne recourra à la ſurpriſe que lorſqu'il ſera abſent ou malade : les officiers qui le remplaceront, étant peu accoutumés à donner des ordres généraux, ne connoiſſant pas les détails du poſte, & n'ayant pu gagner l'amitié & la confiance des troupes, ne feront qu'une foible défenſe.

Si la garniſon ne fait point des rondes & des patrouilles; ne place pas des ſentinelles doubles; ne fait

pas courir des ſentinelles volantes; ou ſi elle fait mal ces différens ſervices : ſi elle néglige la garde de quelque partie de l'enceinte qu'elle croit à l'abri de toute inſulte ; ſi elle ne fait pas ſortir tous les ſoirs des détachemens deſtinés à rôder pendant toute la nuit autour du poſte, vous pouvez tenter hardiment une ſurpriſe.

On peut encore chercher à ſurprendre un poſte, quand on eſt aſſuré que les habitans n'aiment pas leurs défenſeurs, ou qu'ils portent avec peine le joug de la puiſſance qui les gouverne.

Nous ne ferons qu'indiquer la circonſtance où l'on a formé quelqu'intelligence dans la place, & celle où la diſcorde s'eſt miſe parmi les défenſeurs du poſte ; ces occaſions ſont trop ſenſiblement favorables aux ſurpriſes, pour que l'on ait beſoin de recommander de les ſaiſir.

544. On récourra aux ſtratagèmes, lorſque les troupes qui garderont le poſte y laiſſeront entrer, ſans les fouiller & ſans les interroger, toutes les perſonnes qui ſe préſenteront ; lorſqu'elles ne viſiteront pas, avec ſoin & à fond, les chariots, les bateaux, &c.

On emploiera encore les ſtratagèmes, quand on aura pratiqué quelqu'intelligence dans le poſte, quand les défenſeurs admettront indifféremment tous les déſerteurs ; quand ils ne redoubleront pas de ſoins & d'attention les jours de grande fête, de foire ou de marché & pendant les proceſſions, &c.; quand ils ne prendront

pas les plus grandes précautions, lorſqu'il leur arrivera des troupes, &c.

545. Il faut attaquer un poſte d'emblée, lorſque la garniſon eſt peu nombreuſe, ou mal compoſée; que la méſintelligence s'eſt gliſſée parmi les chefs; que le gouverneur eſt lâche, timide, ou facile à étonner; lorſque le poſte manque de munitions pour les armes de jet, qu'il eſt aiſé d'eſcalader une des parties de l'enceinte, quand enfin, on ſe voit réduit, par l'approche d'un corps ennemi, à la néceſſité de tout tenter, ou de faire retraite.

546. Une attaque pied à pied eſt ordinairement confiée à un général, & dirigée par un ingénieur. Un officier détaché de l'armée, peut néanmoins être obligé de faire une ſemblable attaque; mais il ne doit s'y réſoudre qu'autant qu'il eſt lui-même à l'abri des tentatives de l'ennemi, & que la garniſon dont il veut ſe rendre maître, eſt forte, brave, bien commandée, renfermée dans un poſte bien fortifié, & couvert par les moyens de défenſe dont nous avons parlé dans le chapitre IV.

547. Si un officier particulier a rarement l'occaſion d'employer l'attaque *pied à pied*, plus rarement encore il eſt obligé de former un *blocus*; il peut arriver cependant, que, protégé par ſon armée, & sûr que l'ennemi manque de tout, il faſſe un *blocus* avec ſuccès.

Les moyens d'exécution feront la matière des chapitres ſuivans.

CHAPITRE XIV.

De l'attaque par ſurpriſe. (*a*)

548. LES officiers particuliers étant chargés plus ſouvent des attaques par ſurpriſes, que des autres attaques, nous avons cru devoir nous en occuper d'abord, & pour développer d'une manière plus générale les principes que nous avons à poſer, nous allons en faire l'application à une ville fermée, & fortifiée à l'antique : ces mêmes principes s'appliqueront aiſément aux villages & aux maiſons. Lorſqu'un commandant aura projeté de ſe rendre maître d'une ville fermée & fortifiée à l'antique, la poſſibilité du ſuccès lui étant démontrée, ſes diſpoſitions générales tracées; il fixera le moment d'agir, la quantité & l'eſpèce d'hommes à employer, les armes, les outils, les machines, ainſi que les proviſions de guerre & de bouche néceſſaires; il déterminera la manière dont il doit diviſer & ſubdiviſer ſes troupes; il nommera les perſonnes qui doivent en commander les différentes ſubdiviſions; il mettra par écrit les ordres à donner; il cherchera la façon la plus sûre de les tranſ-

(*a*) Nous ne pouvons rapporter ici, tous les exemples qui viennent à l'appui des principes que nous développons. Ces exemples feroient ſeuls la matière d'un ouvrage très-étendu, & ſi on les morceloit, ils perdroient une grande partie du fruit qu'on doit en attendre. Il faut recourir à l'hiſtoire elle-même; l'hiſtoire peut ſeule ſuppléer à l'expérience.

mettre, & d'empêcher les ennemis d'être inſtruits de ſes diſpoſitions : lorſqu'il ſe ſera déterminé ſur l'endroit qu'il doit attaquer de préférence; ſur la conduite qu'il doit tenir pendant la ſurpriſe; & ſur ce qu'il devra faire après qu'il ſe ſera rendu maître de la ville : il préparera pour chaque événement un moyen de vaincre ou de n'être point vaincu.

549. Pour réuſſir dans une attaque par ſurpriſe, il eſt eſſentiel de donner le change à l'ennemi. Pour y parvenir, on pourra feindre de s'éloigner de l'endroit que l'on voudra ſurprendre; mais après avoir fait une ou deux petites marches vers ſes derrières ou ſes flancs, on reviendra ſur ſes pas par une ſeule marche ſecrette & forcée.

Pour mieux endormir la vigilance des ennemis, le chef des aſſaillans pourra quelque temps d'avance ſe plaindre de ce que ſes magaſins ſont dégarnis; dire que ce dénûment le met dans l'impoſſibilité de rien entreprendre; il pourra feindre d'être malade, nullement occupé de diſpoſitions hoſtiles, & cependant il fera en ſecret tous les préparatifs néceſſaires à l'entrepriſe qu'il médite.

Il eſt prudent de faire préparer dans pluſieurs endroits les objets qui ſont néceſſaires pour une ſurpriſe; on peut enfermer les ouvriers qui s'occupent de ces préparatifs, & les empêcher de communiquer au-dehors.

Quand les préparatifs ſont finis, on les fait ſortir des divers endroits où ils ont été conſtruits, ſans que perſonne s'en aperçoive, & on les raſſemble ſans bruit.

On peut encore, pour inſpirer plus de confiance à l'ennemi, ſe renfermer dans ſon camp ou dans ſon poſte, & ſe garder comme ſi l'on craignoit pour ſoi-même.

Le ſecret eſt l'âme des ſurpriſes : vous ne communiquerez donc votre projet à perſonne, que lorſque le moment de l'exécution ſera arrivé. Si vous êtes cependant obligé de donner des ordres qui pourroient faire ſoupçonner vos deſſeins, vous inventerez des prétextes plauſibles, afin de donner le change, non ſeulement à vos ennemis, mais même à vos propres troupes.

550. L'hiver eſt la ſaiſon la plus favorable aux ſurpriſes : comme les nuits ſont alors très-longues, on a le temps d'arriver devant le poſte avant le point du jour ; & comme elles ſont froides, elles rendent les gardes pareſſeuſes.

L'obſcurité & le vent qui accompagnent ordinairement les nuits d'hiver, favoriſent encore les attaques par ſurpriſe ; pourvu qu'il ne faſſe point trop de pluie, car ce temps eſt funeſte aux ſoldats.

Une nuit que la lune éclaire juſqu'au moment où l'on eſt très-proche de l'endroit que l'on veut ſurprendre, eſt celle que l'on doit choiſir de préférence : la clarté que la lune répand, rend la marche facile ; & la grande obſcurité, réelle ou relative, qui ſuit immédiatement le coucher de cet aſtre, eſt avantageuſe pendant l'attaque.

Des brouillards épais, qui empêchent de diſtinguer

les objets un peu éloignés, ſont encore très-favorables aux ſurpriſes.

Quand les foſſés d'un poſte que vous voulez attaquer ſont pleins, vous pouvez, pour le ſurprendre, choiſir une nuit où le froid en a gelé les eaux.

Au défaut de ces circonſtances avantageuſes, vous choiſirez la nuit qui ſuccédera à une fête tumultueuſe, où la garniſon aura reçu quelque gratification; où elle aura été relevée; où l'ennemi aura remporté quelqu'avantage mémorable; où il aura fait des réjouiſſances publiques; où, ſous l'eſpoir d'une trève, d'une paix prochaine, il croira pouvoir impunément manquer de vigilance; enfin, le moment où quelqu'autre corps de votre armée attaquera l'ennemi, par un côté oppoſé à celui par lequel vous voulez ſurprendre le poſte.

551. C'eſt ordinairement deux heures avant le point du jour, que l'on commence une attaque par ſurpriſe; on calcule donc ſa marche de manière à arriver dans les environs de la place trois heures avant ce moment : on a ainſi le temps de faire ſes diſpoſitions pour l'attaque, & de réunir le détachement; car, malgré toutes les précautions poſſibles, on laiſſe toujours quelques traîneurs.

Si cependant le poſte que l'on veut ſurprendre eſt aſſez voiſin d'un corps ennemi, pour en recevoir des ſecours très-prompts, on part aſſez à temps pour avoir terminé ſon entrepriſe, & commencé ſa retraite, avant l'arrivée du jour.

Quand les ennemis relèveront leurs gardes au point

du jour, vous attaquerez trois heures avant cet inſtant ; vous ne commencerez cependant jamais votre attaque avant l'heure où la garniſon & les habitans ſeront couchés & endormis, à peu près avant minuit.

552. L'infanterie paſſe par les chemins les plus difficiles, marche ſans beaucoup de bruit, s'embuſque avec facilité, combat ſur tous les terrains, exige peu d'approviſionnemens : l'infanterie doit donc dans les attaques par ſurpriſe obtenir la préférence ſur la cavalerie : il eſt néanmoins prudent de mener quelques détachemens de cavalerie, tant pour achever de mettre en déroute l'ennemi qui a été ébranlé & rompu par l'infanterie ; que pour faire des priſonniers, porter des ordres, & éclairer les mouvemens des ennemis extérieurs ; on emploie encore la cavalerie avec avantage, quand il s'agit de faire une marche très-précipitée : dans ce cas, chaque cavalier porte un fantaſſin en croupe.

553. Les hommes que l'on doit mener à une ſurpriſe, peuvent être diviſés en cinq claſſes : 1°. des combattans ; 2°. des hommes deſtinés à protéger la retraite ; 3°. des guides ; 4°. des ouvriers ; 5°. enfin, des interprètes.

554. Le nombre des combattans que l'on mènera à une ſurpriſe, ſera calculé ſur la force de la garniſon que l'on voudra ſurprendre, ſur les ſecours qu'elle pourra recevoir du dehors, ſur le nombre & les diſpoſitions des habitans qui ſeront renfermés dans le poſte, ſur les défilés que l'on devra garder, ſur les attaques vraies ou

fauſſes que l'on voudra former, & ſur les diverſions que l'on voudra faire.

555. Le choix des hommes deſtinés à former l'attaque d'un poſte, eſt d'autant plus eſſentiel que le ſuccès de l'entrepriſe en dépend. On n'y menera jamais des hommes foibles, malades, &c.; c'eſt pour cela qu'on marchera par détachement. Les ſoldats enrhumés doivent encore être bannis avec ſoin; leur toux, qu'ils ne pourtoient contenir, avertiroit les ſentinelles auprès deſquelles ils paſſeroient.

Les hommes inſubordonnés ſeront auſſi exclus de ce genre d'entrepriſe, dont le ſuccès dépend d'un grand ordre & d'une obéiſſance ponctuelle : tout déſerteur ennemi ſera éloigné. Il en ſera de même de tous les ſoldats étrangers, & même nationaux, dont la fidélité ou la bravoure ſeront ſuſpectes.

556. On n'aura pas beſoin d'apporter autant de ſoin dans le choix des troupes deſtinées à former la réſerve & à garder les défilés, que dans celui des ſoldats deſtinés à combattre : on ne fera cependant entrer dans ces deux corps aucun ſoldat dont la fidélité & la bravoure ſoient douteuſes.

557. Les guides que l'on doit mener à une ſurpriſe, & qui ſont des habitans du pays, peuvent être diviſés en trois claſſes : 1°. guides pour les chemins, 2°. guides pour les environs du poſte, 3°. guides pour l'intérieur de la place.

558. Vous raſſemblerez un aſſez grand nombre de guides, qui connoiſſent parfaitement les chemins de

l'endroit que vous voulez ſurprendre, pour pouvoir en donner deux à chacun des gros pelotons, qui, ayant une deſtination différente de celle du corps du détachement, devra tenir une route particulière.

Chaque guide marchera ſéparément, & ſera confié à un ou deux ſous-officiers qui en répondront perſonnellement : un des guides marchera à la tête, l'autre au centre de la troupe. Vous leur promettrez de grandes récompenſes s'ils vous conduiſent bien, vous leur ferez entrevoir une mort aſſurée, s'ils vous égarent ou s'ils vous trompent.

Avant de confier aux guides la conduite des divers détachemens, vous vous aſſurerez qu'ils ont en effet les connoiſſances propres à cet objet. On voit ſouvent des hommes qui, éblouis par l'eſpérance de faire quelque profit, même modique, ſe perſuadent qu'ils poſsèdent telle ou telle connoiſſance, & qu'ils ſont capables de s'acquitter de tel ou tel emploi.

Les meilleurs de tous les guides, ſont les officiers (536) qui ont aidé le commandant du détachement à faire la reconnoiſſance du poſte ; ils doivent marcher à la tête des colonnes. Les connoiſſances qu'il auront acquiſes étant rectifiées par celles des guides, vous n'aurez à craindre ni de vous égarer, ni d'être trompé.

559. Les guides pour les environs du poſte, doivent être doubles, comme ceux des chemins ; ſi l'un eſt tué, il eſt remplacé par l'autre : d'ailleurs ils ſe ſurveillent mutuellement.

Les guides pour les environs de la place, doivent vous conduire

conduire à une brèche, ou à quelqu'autre partie du poſte que vous devez attaquer : on en agit avec ceux-ci, comme avec ceux qui doivent guider les colonnes pendant la marche.

560. Quand on a pénétré dans la place, on a beſoin de guides pour conduire les différens dérachemens à la porte des caſernes, à celle de la citadelle, chez les officiers généraux ou particuliers, ſur les places, &c. Ces guides doivent être doubles partout, & traités comme ceux dont nous avons parlé précédemment.

Il eſt difficile de choiſir autant de guides, de les raſſembler, de les interroger, ſans compromettre ſon ſecret; vous emploierez donc, dans cette circonſtance, les mêmes précautions que pour interroger les eſpions, les déſerteurs & les priſonniers. Voyez le numéro (550).

Vous vous garderez bien de raſſembler les guides avant l'inſtant où vous aurez beſoin de leurs ſervices; vous vous contenterez de ſavoir où vous pourrez les prendre à l'inſtant où ils vous ſeront néceſſaires : une fois que vous les aurez raſſemblés, vous ne leur permettrez plus de parler à perſonne. Les eſpions qui vous auront aidé à reconnoître le poſte, les priſonniers & les déſerteurs, pourront encore vous ſervir de guides; vous prendrez avec ces différentes perſonnes des précautions, plus grandes encore, qu'avec les guides ordinaires; vous aurez l'attention de ne donner qu'un guide de cette eſpèce à chaque dérachement, & de prendre des renſeignemens des officiers qui auront fait la reconnoiſſance, & des payſans dont vous ſerez ſûr.

On n'a pas beſoin de faire remarquer que les guides pour les chemins peuvent ſervir pour les environs, ainſi que pour l'intérieur du poſte, & que ceux qui réuniſſent toutes les connoiſſances néceſſaires, pour ces divers objets, ſont les meilleurs.

561. On conduira à une ſurpriſe des ſerruriers, pour enlever les portes, & baiſſer les ponts-levis; des charpentiers, pour couper les paliſſades & les fraiſes; & des maçons, pour démolir les portes que l'ennemi a murées: ces différens ouvriers peuvent être remplacés avec avantage par des ſoldats adroits ou exercés dans ces différens métiers. Les ouvriers ordinaires ſont difficiles à raſſembler en ſecret; ils travaillent mal adroitement, parce que l'image du danger eſt ſans ceſſe préſente à leurs yeux; ils s'évadent toutes les fois qu'ils en trouvent l'occaſion; & ils embarraſſent quand on en vient aux mains: les ſoldats au contraire ſont toujours utiles, & avec eux on n'a aucune des craintes dont nous venons de parler.

562. On raſſemblera auſſi un aſſez grand nombre d'hommes qui parlent bien la langue de l'ennemi, pour en donner deux à chaque détachement particulier.

Ces interprètes ſont deſtinés à répondre au *qui vive*, & aux autres queſtions que l'ennemi peut faire: on doit avoir prévu toutes ces queſtions, & dicté la réponſe des interprètes: les ſoldats ſont encore ici préférables aux citoyens, & les officiers aux ſoldats (561).

563. Comme on ne doit preſque jamais faire feu dans une attaque par ſurpriſe, mais fondre ſur l'ennemi, & le joindre corps à corps, les armes blanches ſont celles

dont on ſe pourvoira avec le plus de ſoin; on ne fera pas quitter, néanmoins, les armes de jet; elles peuvent être uriles pendant la marche, l'attaque ou la retraite : on obligera le ſoldat à les porter en bandouillère, & on lui défendra avec grand ſoin d'en faire uſage avant d'en avoir reçu l'ordre, ſurtout contre les gardes avancées.

Les armes de jet de grande portée ſont ordinairement peu utiles dans une attaque par ſurpriſe : ſi l'on pouvoit cependant faire traîner, par des hommes, une ou deux pièces d'artillerie très-légères; ou ſe procurer le même nombre de celles que quatre ſoldats portent ſur un brancard, ou qu'on peut placer ſur un mulet, on s'en ſerviroit quelquefois pour enfoncer les portes, pour rompre des barrières ou des paliſſades, pour abattre une maiſon, &c. Si l'on ne peut ſe diſpenſer de faire traîner du canon par des chevaux, on le fait conduire par la réſerve.

Il ſera très-avantageux de pourvoir d'armes défenſives les ſoldats que vous aurez déſignés pour monter les premiers à l'eſcalade, pour gravir contre le mur ou le parapet, &c. : ces armes rendent les ſoldats plus intrépides (294).

Outre les armes dont nous venons de parler, on doit encore ſe munir de petards.

564. Les petards ſont infiniment utiles à un officier particulier qui veut ſe rendre maître d'une ville, d'un château ou d'une maiſon; ils ſervent à rompre les portes, à faire ſauter les ponts, & à enlever les barrières, &c.

Quand on veut faire ſauter une porte avec un petard, on aſſujettit cette eſpèce de canon contre la porte, par le moyen d'un tire-fonds, ou de quelqu'autre inſtrument du même genre; on met le feu à la fuſée, & l'on ſe retire. Auſſitôt que le petard a fait ſon effet, on court à la porte pour s'en emparer.

Pour attacher le petard à une porte, il faut exécuter ſon opération dans le plus grand ſilence, afin que les ſentinelles placées dans les environs ne s'en aperçoivent pas. Nous ne donnerons point ici la manière de charger les petards; les officiers particuliers les reçoivent tout chargés des mains des officiers d'artillerie, qui ſont ordinairement accompagnés par des ſoldats habitués à faire uſage de cet artifice.

565. Les outils néceſſaires à un détachement qui marche pour ſurprendre un poſte, ſont des tenailles, des gros marteaux & des coins de fer; ces outils ſervent à faire ſauter les ferrures, les bandes & les verroux des portes; on a beſoin encore des ſcies emmanchées & des haches pour couper les paliſſades, les fraiſes & les barrières; on portera auſſi des pelles, des pioches, des pics, pour combler les foſſés, aplanir ou adoucir les rampes, & ſaper les angles des retranchemens.

Ces différens outils ſeront diſtribués de manière à ce qu'on puiſſe avoir aiſément ceux dont on a beſoin; chaque ſoldat ne doit en porter qu'un.

Vous porterez encore des clous d'acier pour enclouer le canon ennemi, ou même pour enclouer le

vôtre ; ſi vous y êtes forcé par des événemens que vous devez prévoir, mais faciles à prévenir par beaucoup de précautions & une grande bravoure.

Quand le foſſé de la place ſera plein d'eau, vous porterez des faſcines pour former un pont, ou une eſpèce de gué ; & quand le fond en ſera vaſeux, au lieu de faſcines, vous ferez proviſion de beaucoup de claies.

On doit porter auſſi des planches pour établir des ponts ſur les petits foſſés qu'on rencontre dans la campagne, & pour traverſer les cunettes que l'ennemi a creuſées dans le fond des foſſés de la place.

566. On doit auſſi porter des échelles ; les montans en ſeront d'un bois léger ; ils auront 16 centimètres (6 pouces) d'équarriſſage, & 5 à 6 mètres (15 à 18 pieds) de longueur.

Les échelons ſeront d'un bois dur ; ils auront 3 centimètres (18 lignes) de diamètre ; la partie ſupérieure en ſera plane ; le ſoldat eſt plus ferme ſur un échelon applati que ſur un échelon rond. Une échelle ainſi conſtruite, ſera aſſez forte pour ſoutenir pluſieurs ſoldats, & cependant aſſez légère pour qu'un homme puiſſe la manœuvrer, & la porter pendant quelque temps ſans trop ſe fatiguer.

Quand le mur que l'on voudra eſcalader exigera des échelles plus longues que 5 à 6 mètres (15 ou 18 pieds), on en mettra deux l'une au bout de l'autre.

On peut joindre deux échelles de deux manières différentes :

La première conſiſte à les lier enſemble avec de la corde d'une moyenne groſſeur, ayant attention de faire croiſer les deux échelles de 64 centimètres (2 pieds) au moins. Quelque ſimple & facile que ſoit ce moyen, on ne l'emploiera cependant que dans le cas où l'on ne pourra ſe procurer des échelles ſemblables à celle dont nous parlerons plus bas; la jonction avec des cordes ne pouvant en effet être exécutée, que lorſque l'on eſt au pied de la muraille, il arrive ſouvent que les ouvriers, trop vifs ou trop préoccupés, ne donnent pas à cette opération toute l'attention qu'elle mérite, & de là il s'enſuit des accidens funeſtes.

Pour joindre deux échelles ſuivant la ſeconde manière, il faut les avoir fait conſtruire exprès : la partie ſupérieure de chaque échelle aura moins de largeur que ſa partie inférieure; la différence ſera de toute l'épaiſſeur des montans. A 32 centimètres (1 pied) de la partie ſupérieure de l'échelle, on établira extérieurement, ſur chaque montant, un collet de fer de 5 centimètres (2 pouces) de largeur, & d'un centimètre (6 lignes) d'épaiſſeur; il ſera façonné de manière à recevoir aiſément le montant d'une autre échelle; à 32 centimètres (1 pied) de chacun de ces premiers collets ou anneaux, on en placera un autre qui ſera ſemblable au premier : on percera dans les quatre montans des trous qui auront 2 centimètres (1 pouce) de diamètre; on fera paſſer dans ces trous des baguettes de fer, qui auront auſſi 2 centimètres (1 pouce) de diamètre : ces baguettes ſerviront d'échelon, & fixeront enſemble les deux échelles.

Les trous qui seront destinés aux échelons de fer, seront disposés de manière qu'il n'y ait jamais plus de 32 centimètres (1 pied) d'un échelon à l'autre ; on aura l'attention d'attacher une corde à un des bouts de ces échelons de fer, afin de ne point les perdre pendant la marche ; on percera un trou pour une clavette à l'autre bout de l'échellon, afin qu'il ne puisse pas sortir des trous dans lesquels on l'aura fait entrer. Quand on voudra doubler la longueur des échelles, il faudra faire entrer les montans de l'échelle supérieure dans les collets ou anneaux de l'échelle inférieure, & placer les échelons de fer dans les trous qui leur seront destinés. Ces opérations sont faciles, & même immanquables.

La partie inférieure du montant de chaque échelle sera garnie d'une pointe de fer, afin de l'empêcher de glisser ; & la partie supérieure sera, pour la même raison, recouverte d'un morceau d'étoffe de laine rembourré de crin.

Que les échelles soient d'un seul jet, ou que l'on en ait joint deux ensemble, leur longueur n'est pas indifférente ; les échelles trop courtes sont inutiles aux assaillans, & les échelles trop longues peuvent leur être funestes : on ne leur donnera donc que la longueur qui leur sera précisément nécessaire, & on coupera tout ce qui l'excédera ; mais comme les surprises manquent plus souvent, parce que les échelles sont trop courtes que parce qu'elles sont trop longues, & comme on peut remédier facilement à ce dernier défaut, il vaudra toujours mieux donner dans le dernier excès que dans le premier.

La hauteur du mur n'eſt pas la ſeule choſe à conſidérer, pour déterminer la longueur des échelles, il faut encore calculer l'inclinaiſon que l'on doit leur donner. Si le pied des échelles eſt placé trop loin du mur, elles rompent aiſément; s'il eſt trop près, l'ennemi les renverſe avec facilité, & le ſoldat monte avec peine. L'expérience a appris que l'on doit placer le pied des échelles à une diſtance à-peu-près égale au tiers de la hauteur du mur. D'après ces principes, ſi un mur a 8 mètres (24 pieds) de hauteur, les échelles auront 10 mètres 40 centimètres (32 pieds) de longueur.

Si le grand foſſé qui enceint la place eſt pourvu d'une cunette, on doit connoître la largeur de ce petit foſſé, ſa profondeur, & ſon éloignement du pied du mur. Si la cunette eſt creuſée préciſément à l'endroit où l'on doit placer les échelles, il faut les allonger de toute la profondeur de la cunette, & les placer au milieu de ce petit foſſé: elles ſeroient trop courtes, & ſe romproient ſi on les plaçoit en-deçà de la cunette; elles ſeroient trop droites, ſi on les plaçoit en-delà.

Les échelles doubles, c'eſt-à-dire, où deux hommes peuvent monter à-la-fois, ſont préférables aux échelles ſimples; un ſoldat qui monte ſeul à une échelle, n'a pas autant de hardieſſe qu'un ſoldat qui voit à côté de lui un de ſes compagnons prêt à partager ſes dangers; ou, ſi nous ſuppoſons, avec raiſon, que la crainte n'entre point dans l'eſprit des guerriers, des cauſes différentes n'en produiront pas moins le même effet. Le déſir d'arriver au haut de l'échelle avant ſon camarade, animera

d'une noble émulation les deux hommes qui monteront en même temps.

Les échelles doubles ont encore l'avantage de ménager le bois ; trois montans ſuffiſent pour deux échelles : il faut cependant en convenir, les échelles doubles ont auſſi leurs inconvéniens ; on ne peut les porter & les dreſſer avec autant de facilité que les échelles ſimples, & il faut toujours pluſieurs hommes pour les manœuvrer.

On a quelquefois remplacé les échelles de bois par des échelles de corde ; mais alors l'eſcalade devient infiniment difficile ; pour oſer l'entreprendre, il faut être bien aſſuré d'arriver au haut du mur ſans être découvert, & ſans éprouver le plus petit obſtacle de la part des ennemis.

Nous avons ſuppoſé juſqu'ici que l'on connoît la hauteur du mur ; ſi l'on n'a pu acquérir cette connoiſſance par la voie des eſpions, des déſerteurs, &c. (Chapitre XII), & que les moyens géométriques ſoient inſuffiſans, on emploiera celui qui ſuit : après avoir compté le nombre des aſſiſes de pierre, & évalué la hauteur de chaque aſſiſe, on multipliera cette hauteur par le nombre total des aſſiſes, & on trouvera la hauteur approximative du mur. Il en ſera de même pour un mur bâti en brique.

567. La quantité de proviſions de bouche que l'on doit porter, quand on va faire une attaque par ſurpriſe, doit être proportionnée au nombre d'hommes que l'on conduit, au nombre de marches que l'on a à faire, au temps que l'on ſuppoſe néceſſaire pour l'attaque & la retraite.

Quand une ſeule marche ſuffira pour arriver à l'endroit que l'on voudra ſurprendre, on fera manger les troupes avant leur départ, & on leur fera prendre en outre quelques morceaux de pain : il ne faut pas permettre aux ſoldats de porter de trop groſſes proviſions ; ils en ſeroient ſurchargés, & par conſéquent moins leſtes.

Comme lorſqu'on marche pour ſurprendre un poſte, il ne faut ni allumer du feu, ni paſſer dans des lieux habités ; on ſe pourvoira, toutes les fois qu'on aura plus d'une marche à faire, de viandes cuites, de fromages, & de toutes les autres proviſions de bouche néceſſaires, tant pour la durée de la marche, & pour les premiers inſtans après la ſurpriſe, que pour la retraite ; mais on laiſſera au détachement deſtiné à ſoutenir les aſſaillans, le ſoin de conduire ces vivres & ces fourrages : ainſi, la partie de la troupe qui devra combattre ſera ſans embarras & ſans inquiétude.

568. Les ſoldats qui marchent à une ſurpriſe, ne doivent porter chacun que vingt cartouches à balle, &, ſelon les apparences, ils ne les emploieront pas (562) : il ſera néanmoins prudent de faire mener un ſupplément de munitions de guerre, par le détachement deſtiné à ſoutenir le corps qui doit former l'attaque : on portera auſſi trente ou quarante gargouſſes pour chaque pièce d'artillerie.

569. On ſe ſervira de mulets ou de chevaux pour tranſporter les proviſions de bouche, & les munitions de guerre que les ſoldats ne porteront pas, & pour voi-

turer les échelles, les planches & les outils; on aura l'attention de faire ôter à toutes les bêtes de ſomme, les ſonnettes qu'elles ont ordinairement pendues au cou; on impoſera le ſilence le plus profond aux conducteurs de ces animaux, & on empêchera qu'ils ne portent leurs fouets, qu'ils pourroient faire claquer par diſtraction: au lieu de fouets ils ſe ſerviront de longues gaules. Si l'on préfère dans ces occaſions les bêtes de ſomme aux chariots, c'eſt qu'elles marchent vite, cauſent peu d'embarras, & paſſent par tous les chemins.

Malgré les précautions que nous venons d'indiquer relativement au ſilence, on fera toujours arrêter les bêtes de ſomme aſſez loin de l'endroit que l'on voudra ſurprendre, pour que le henniſſement des chevaux & le bruit qu'ils font en marchant, n'éveille pas l'attention & la vigilance des défenſeurs du poſte: on fera arrêter cette eſpèce de convoi en arrière de la réſerve.

S'il eſt impoſſible de ſe procurer les bêtes de ſomme néceſſaires pour le tranſport des munitions de guerre, &c. on recoutra à des chariots; on prendra avec les charretiers les précautions que nous avons preſcrites ci-deſſus, & l'on fera arrêter le convoi encore plus loin du poſte que dans le cas où l'on ne menera que des bêtes de ſomme.

570. De quelque heureux ſuccès qu'une ſurpriſe ſoit ſuivie, on ne peut eſpérer de n'avoir pas des hommes grièvement bleſſés; on menera donc quelques chirurgiens pour appliquer les premiers appareils.

Les chirurgiens chargeront ſur les bêtes de ſomme,

ou ſur les chariots, les objets qui leur ſeront indiſpenſablement néceſſaires; il ſera bon de ſe procurer quelques chevaux de relais, ou quelques chariots vides, pour rapporter les ſoldats qui ne pourront pas marcher. Cette eſpèce d'ambulance reſtera avec la réſerve.

571. Avant de partir pour attaquer un poſte, on eſt décidé, ou à le garder, ou à l'abandonner : dans le premier cas, on mène avec ſoi aſſez de munitions de guerre pour un approviſionnement momentané, & aſſez de proviſions de bouche pour nourrir les ſoldats pendant les premiers inſtans qui ſuivent la priſe du poſte : dans le ſecond, on ne ſonge qu'à ce qui eſt néceſſaire pour l'attaque & pour la retraite.

572. Après avoir pourvu aux objets ci-deſſus, le commandant du détachement s'occupera à diviſer ſa troupe.

Tout corps qui devra tenter une ſurpriſe, ſera ordinairement diviſé en cinq parties; la première ſera deſtinée à former l'attaque véritable; la ſeconde à exécuter les attaques fauſſes; la troiſième à maſquer les ſecours, ou à faire une diverſion; la quatrième à ſervir de réſerve; la cinquième à aſſurer la retraite, en gardant les derrières ou les défilés : chacune de ces diviſions doit avoir ſon commandant particulier.

Si l'on n'a point à craindre que le poſte reçoive de ſecours, & ſi l'on ne veut point faire de diverſion, la troiſième diviſion ſera placée entre la réſerve & la troupe qui attaquera; elle ſervira à remplacer les hommes du corps aſſaillant qui ſeront excédés de fa-

tigue, ou qui auront été mis hors du combat par les coups des ennemis; elle pourra encore, par ſon apparition ſubite, ranimer le courage des aſſaillans, & atténuer celui des aſſiégés.

573. La première diviſion, qui eſt deſtinée à l'attaque véritable, doit être fournie par l'infanterie, & compoſée des hommes les plus braves, les plus leſtes, & les plus vigoureux.

La ſeconde diviſion, qui eſt deſtinée aux attaques fauſſes, doit auſſi être fournie par l'infanterie, & compoſée de ſoldats choiſis: ces hommes peuvent, par leur bravoure, faire changer la nature des attaques dont ils ſont chargés.

La troiſième diviſion, deſtinée à maſquer les ſecours, à faire une diverſion, ou à protéger l'attaque, peut être compoſée d'infanterie & de cavalerie: les ſoldats qui la compoſent doivent encore être choiſis avec ſoin; ils peuvent rétablir le combat, & le ſervice qu'ils ont à faire exige de la valeur & de l'intelligence.

La compoſition de la quatrième & de la cinquième diviſions n'eſt certainement pas à négliger, mais elle eſt moins importante que celle des autres diviſions: ces deux détachemens doivent être fournis par l'infanterie & par la cavalerie.

574. Il n'eſt guère poſſible d'indiquer préciſément la proportion qui doit régner entre les cinq diviſions du détachement que l'on mène à une attaque par ſurpriſe:

La diviſion de l'attaque véritable doit être à-peu-près égale au tiers de la garniſon.

Le corps deſtiné aux attaques fauſſes doit être conſidérable, ſi l'on veut qu'il attire l'attention des ennemis, & que la diverſion ait le ſuccès que l'on doit en attendre.

Le détachement deſtiné à empêcher les ſecours d'approcher, ou à faire une diverſion, &c. doit être proportionné aux ſecours que le poſte peut attendre, au nombre d'avenues qu'il faut garder, & aux diverſions qu'on veut faire.

La réſerve eſt ordinairement la plus nombreuſe des diviſions.

Le corps deſtiné à garder les défilés & les derrières, doit être proportionné aux craintes que l'on peut avoir, à l'importance des défilés que l'on doit garder, & à la diſtance qui ſépare le poſte que l'on veut ſurprendre, du camp ou de la ville d'où l'on part.

575. La force de chaque détachement particulier étant fixée, on les ſubdiviſera en autant de petites parties que l'exigeront les opérations confiées à chacun d'eux.

Pénétrer dans le poſte eſt l'objet principal, & celui qui doit d'abord attirer l'attention; on diviſera donc chaque détachement comme il doit l'être pour l'attaque; on le formera enſuite ainſi qu'il doit être, après que l'on aura pénétré dans la place.

La diviſion deſtinée à l'attaque véritable, ſera partagée, pour l'attaque, en deux parties à-peu-près égales.

La première de ces deux parties ſera deſtinée à ſaper

les murs, ou à les eſcalader : les hommes qui la compoſeront porteront des échelles, des pics, des pioches, &c.

La ſeconde partie de cette diviſion ſera deſtinée à ſoutenir la première; elle ſera pourvue des mêmes outils & des mêmes armes, mais elle ne portera point d'échelles.

Entre ces deux diviſions, ſeront placés les ouvriers qui doivent couper les paliſſades, les fraiſes, &c. conſtruire les ponts, attacher les pétards, &c.

Chacune de ces diviſions doit être aux ordres d'un commandant particulier.

576. Le détachement deſtiné aux fauſſes attaques, ſera réparti en autant de diviſions qu'on voudra former d'attaques.

Chacune des diviſions deſtinée à une attaque ſéparée aura ſon commandant particulier, & ſera ſubdiviſée en deux parties, qui auront auſſi chacune ſon commandant particulier. La première ſubdiviſion de chaque fauſſe attaque, aura la même deſtination que la première ſubdiviſion de l'attaque véritable : il en ſera de même de la ſeconde.

577. Le détachement deſtiné à s'oppoſer aux ſecours, ou à faire une diverſion, ſera diviſé en autant de portions qu'il y aura d'avenues par leſquelles l'ennemi pourra arriver, ou en autant de petits corps qu'il y aura d'attaques particulières à faire.

578. La réſerve ſera diviſée en quatre parties; elles marcheront ſéparées, afin que, ſi les attaques fauſſes

ou vraies ont beſoin de ſecours, la réſerve puiſſe leur en faire paſſer promptement, & ſans déſordre.

Quoique chaque ſubdiviſion ait ſon commandant particulier, elles obéiront cependant, lorſque quelques-unes d'entr'elles ſeront réunies, à l'officier le plus ancien, ou du grade le plus élevé : le commandant du corps réuni par accident, ne pourra néanmoins empêcher les chefs des différentes ſubdiviſions d'exécuter ce qui leur aura été ordonné par le commandant général de la ſurpriſe, ou par celui de leur diviſion.

579. Le détachement deſtiné à garder les défilés & les derrières, ſera diviſé en autant de parties qu'il y aura de défilés principaux à garder, ou d'endroits qu'il ſera important de défendre de l'ennemi, tels que les bacs, les paſſages au milieu des montagnes & des bois, les chemins creux, &c.

580. Quand on a pénétré dans le poſte, le nombre des ſubdiviſions doit être bien plus conſidérable que pendant l'attaque : divers détachemens doivent : 1°. garder l'endroit par lequel on a pénétré; 2°. ſoutenir les attaques; 3°. ouvrir la porte par laquelle la réſerve doit entrer; 4°. parcourir les remparts; 5°. ſe rendre chez le commandant de la place; 6°. occuper le principal corps-de-garde; 7°. maſquer la porte de la citadelle ou du château; 8°. celles des caſernes; 9°. s'emparer des arſenaux, des magaſins, 10°. des rues; 11°. ſe porter ſur les principales places; 12°. s'aſſurer des officiers généraux & des officiers ſupérieurs; 13°. enfin prendre les principaux habitans & fonctionnaires du lieu.

Les

Les huit détachemens que nous avons nommés les premiers, ſeront fournis par les troupes qui pénètreront les premières dans la place : ainſi, les attaques fauſſes recevront à cet égard le même ordre que l'attaque véritable. Les troupes qui entreront dans la place par la porte qu'on leur ouvrira, ſeront chargées d'exécuter le reſte des opérations. Nous allons expliquer ce que les commandans particuliers des différentes diviſions devront faire dans les diverſes circonſtances qui pourront ſe préſenter.

On pourra donner pluſieurs commiſſions au commandant d'un même détachement, on lui expliquera en conſéquence avec préciſion l'ordre dans lequel il devra s'en occuper ; & l'on règlera d'avance l'ordre que les détachemens devront ſuivre, pour ne point ſe gêner & ne point perdre des momens précieux.

Il eſt impoſſible de décider quelle doit être la force de chacun de ces détachemens ; tout ce que l'on peut dire à cet égard, c'eſt qu'ils doivent être proportionnés à l'objet pour lequel ils ſont envoyés ; ainſi le corps deſtiné à aller s'emparer des caſernes, ſera le plus conſidérable ; celui qui devra ſurprendre les gardes, ſera proportionné à la force de ces gardes, &c.

La cavalerie ne pourra guère être chargée que des opérations déſignées par les nombres 10, 11, 12 & 13 ; tout le reſte doit rouler ſur l'infanterie.

581. C'eſt de l'intelligence & de la bravoure des chefs de chacune de ces petites diviſions, que dépend le ſuccès d'une ſurpriſe ; on choiſira donc, autant qu'on

le pourra, des officiers auſſi inſtruits que prudens & valeureux.

Les officiers qui auront aſſiſté à la reconnoiſſance du poſte que l'on veut ſurprendre, ſeront chargés des principaux commandemens.

Quelqu'attention qu'exige le choix des officiers qui doivent commander les petites diviſions, on choiſira, avec plus de ſoin encore, ceux qui devront diriger la véritable attaque, & les attaques fauſſes, faire la diverſion, mener la réſerve, & garder les défilés.

Comme un capitaine prudent doit tout prévoir, même ſa mort, le commandant en chef déſignera un officier pour le remplacer.

582. Quand le commandant en chef aura combiné toutes les opérations dont nous venons de parler; quand il aura examiné ſéparément les différens moyens qu'il ſe propoſe de mettre en uſage, calculé tous les inconvéniens qui peuvent arriver, pourvu au moyen d'y remédier, mis par écrit tout ce que devront faire les commandans des différens détachemens; quand le jour qu'il aura choiſi pour exécuter ſon projet ſera enfin arrivé, il ordonnera à l'officier deſtiné à le remplacer, & à ceux qui doivent commander les cinq grandes diviſions, de ſe rendre près de lui à telle heure. Cet ordre ſera cacheté, & portera une défenſe expreſſe d'en faire part à perſonne : nous le répétons, le ſecret eſt le moyen le plus ſûr de faire réuſſir les ſurpriſes (606).

Le commandant tiendra avec ces officiers un conſeil de guerre, dans lequel il ſe conduira comme nous l'avons

dit (500 & 502); il ne mettra pas en discussion si l'on doit former l'entreprise; l'objet principal est ici de savoir comment on peut l'exécuter.

Après que chacun de ces officiers aura donné son opinion, le chef leur détaillera tout son plan, & il leur communiquera toutes ses vues; il rectifiera ensuite, d'après les avis de son conseil, tout ce qu'il reconnoîtra avoir omis ou mal vu; puis il fera connoître à l'officier auquel il aura destiné le commandement de l'attaque véritable, le nombre & l'espèce d'hommes qu'il lui confie, le nombre & la qualité des outils & des instrumens qu'il lui fera remettre, la manière dont il désire que la marche & l'attaque soient faites; il lui donnera, en un mot, des règles de conduite pour chaque circonstance: & afin que cet officier saisisse l'ensemble de l'opération, il lui montrera le plan topographique du poste & de ses environs; il lui remettra, en outre, un écrit qui contiendra tout ce qu'il lui aura expliqué; il lui nommera enfin les officiers qui doivent le seconder; & parmi ceux-ci, il lui désignera celui qui, devant le remplacer, doit par conséquent être instruit de la partie de l'opération qui lui est confiée: par ces précautions, si un événement malheureux survient, cette partie du détachement ne se trouve jamais sans commandant (581).

Outre les ordres que le chef de l'entreprise donnera à cet officier, comme commandant de la véritable attaque, il lui donnera encore ceux qui lui sont nécessaires, comme commandant d'une des subdivisions destinées à entrer dans la place; il lui remettra aussi

par écrit ceux dont il doit faire part aux officiers qui ſeront ſous ſes ordres.

Ce premier officier étant bien inſtruit, le commandant en chef inſtruira les cinq autres de la même manière.

583. L'ordre que le chef de l'entrepriſe remettra au commandant de l'attaque véritable, pourra contenir les objets ſuivans.

M. *N.* ſe trouvera à *N.* heure, ſur la place de *N.*, pour prendre le commandement d'un détachement compoſé de *N.* hommes, tirés de tel corps, commandés ſous ſes ordres par N. officiers, & par *N.* ſous-officiers. Pendant que ces derniers aſſembleront ſa troupe, il communiquera le détail de la partie de l'opération qui le concerne, à l'officier qui doit le remplacer à tout événement; il aſſemblera enſuite les officiers qui doivent commander des parties de ſa diviſion, & il leur donnera les ordres relatifs à l'inſpection qu'ils doivent faire; ils examineront, dans cette inſpection, ſi les ſoldats ont leurs armes en bon état, & s'ils ont les munitions de guerre & les proviſions de bouche ordonnées : le chef de cette troupe la partagera en quatre diviſions; il donnera le commandement de chacune à l'officier qui aura été choiſi pour cet objet; il examinera & fera examiner par ſes ſubordonnés s'il y a dans le détachement quelqu'homme foible ou ſuſpect; il fera prendre enſuite à toute ſa troupe une première marque de reconnoiſſance; il promettra des récompenſes à ceux qui ſe conduiront en bons ſoldats. Dans ce premier mo-

ment, il prendra garde de découvrir d'aucune manière le but de l'entrepriſe; il fera dépoſer en tas, & par compagnie, les effets qu'on ne voudra pas laiſſer emporter aux ſoldats; il attendra l'ordre de partir qui lui ſera porté par tels & tels. A cet ordre, il ſe mettra en marche au petit pas, ayant à côté de lui un guide & un interprète, & deux ordonnances (*a*); il marchera à la tête des deux premières ſubdiviſions de ſa troupe; les ouvriers commandés par un ſous-officier viendront enſuite; les deux ſecondes ſubdiviſions de ſon détachement ſuivront immédiatement aux ordres de tel, qui commandera en ſecond le total de ce premier détachement: quand cette diviſion ſera arrivée à telle deſtination, hors de la place, ſon chef l'arrêtera, & il excitera le courage de ſes ſoldats par tous les moyens qui ſont en ſon pouvoir; il leur recommandera d'obéir ponctuellement aux ordres que leurs officiers leur donneront de vive voix, & à ceux qui leur ſeront tranſmis par les ſignaux, il leur annoncera que le butin ſera rapporté en commun, & partagé par égales portions: (cette loi eſt juſte, elle eſt pratiquée par les peuples vraiment militaires, & conſeillée par les meilleurs écrivains). Le commandant ajoutera à ces inſtructions celles qu'il croira les plus propres à l'objet de ſa miſſion; il donnera le premier ſigne & le premier mot qui doivent ſervir pour toute la marche. Nous inſiſtons pour deux

(*a*) On ne peut guère employer que des cavaliers pour ordonnances.

ſignes, l'un pour la *marche*, & l'autre pour l'*attaque*, afin de prévenir une partie des événemens qui pourroient arriver, ſi l'ennemi parvenoit à découvrir l'un de ces ſignes. *Voyez le numéro* (415) (*a*).

L'ordre de ſe remettre en route étant arrivé, le commandant mettra ſa troupe en mouvement; il marchera au petit pas, ſur le plus grand front, & par échelons autant qu'il le pourra; il veillera, pendant la marche, à ce que les ſoldats obſervent les ordres ci-deſſus; il fera ſans bruit de fréquens appels de ſa troupe; & s'il lui manque quelqu'homme, il en donnera ſur-le-champ avis au commandant en chef. Lorſqu'on lui ordonnera de faire la grande halte, ce qui ſera à un quart de lieue de l'endroit que l'on voudra ſurprendre, il fera diſtribuer à ſes ſoldats les inſtrumens & les outils dont ils doivent faire uſage pendant la ſurpriſe,

(*a*) Il eſt abſolument eſſentiel d'avoir deux marques de reconnoiſſance, quand on marche à une ſurpriſe; une que l'on met avant de ſortir du camp ou de la place, & l'autre, au moment où l'on va attaquer. La première ſert à empêcher les déſerteurs, les eſpions, &c. de ſortir avec les troupes de la ſurpriſe, & la ſeconde à aider les ſoldats à ſe reconnoître dans le fort de la mêlée: la première de ces marques peut être légère, & non voyante: la ſeconde doit être très-viſible. Pour la première, on peut ſe contenter de faire placer le chapeau de telle ou telle manière, ou de faire mettre, au lieu de cocardes, un col, &c. Pour la ſeconde marque, on pourra faire placer un mouchoir ſur les épaules, ſur la tête, &c.: pluſieurs grands généraux ſe ſont ſervis ſouvent de chemiſes dans cette occaſion: c'eſt ce qui a fait donner aux ſurpriſes le nom de *camiſades*.

tels que des échelles, des pics, des haches, &c. ; il choisira, pour porter les échelles, les soldats les plus vigoureux ; il leur indiquera l'endroit où ils doivent les placer, & ce qu'ils doivent faire, pour que leur entreprise soit couronnée par le succès; il leur donnera un nouveau mot, un nouveau signe, & une nouvelle marque de reconnoissance; il se remettra en mouvement à l'ordre qui lui en sera donné; il aura son guide & son interprète à côté de lui; il avancera jusqu'au bord du fossé vis-à-vis de...(ce point sera clairement désigné); il fera la descente du fossé en silence, & il cherchera à faire escalader le parapet. Lorsqu'il sera arrivé au haut du parapet, il se conduira, d'après les instructions qui sont contenues dans l'ordre qu'il a reçu.

L'ordre que le chef de l'entreprise remettra au commandant en chef de l'attaque véritable, aura encore prévu toutes les questions que les sentinelles ennemies pourront faire. Au *qui vive*, on répondra *régiment de N., qui vient pour tel objet.* Il ne nous paroît pas nécessaire de prévoir ici toutes les réponses que l'on peut employer avec les sentinelles pour les surprendre : les occasions suggéreront aux chefs celles qui seront les plus convenables. Si le chef de la véritable attaque entend une patrouille, il s'arrêtera, la laissera passer; s'il s'aperçoit que la patrouille l'a découvert, il tâchera de l'envelopper & de la prendre, mais toujours sans faire feu (417 & 704); il fera rendre un compte exact au chef de l'entreprise de tout ce qui arrivera, afin que

celui-ci puiſſe ſe conduire d'après les circonſtances. Si l'attaque vraie ne réuſſit pas, & qu'une fauſſe attaque réuſſiſſe, le commandant de la véritable ne s'obſtinera point à pénétrer par l'endroit qu'il aura attaqué; mais il ſe hâtera de mener les trois quarts de ſa troupe à l'attaque qui aura eu du ſuccès, laiſſant le reſte de ſon détachement pour continuer à occuper l'ennemi. Si l'attaque vraie réuſſit, l'officier qui la commandera enverra avertir toutes les attaques fauſſes, & le reſte des troupes qui ſeront dans les environs de la place; il ſe ſervira pour cela des ordonnances qu'il aura près de lui.

Telles pourront être, à peu de choſe près, les inſtructions que le chef de l'entrepriſe remettra au commandant de la véritable attaque.

Pour éviter les répétitions, nous n'avons point parlé de quelques autres précautions que nous indiquons dans les numéros ſuivans.

584. Les fauſſes attaques ſuivront la véritable, & ſe conduiront comme elle juſqu'à ce qu'elles ſoient arrivées à la grande halte; là, précédées par leur chef, elles prendront les devans; & conduites par leurs guides, elles ſe rendront par des chemins détournés, & éloignés du poſte, aux différens points qu'elles devront inſulter. Ces endroits ſeront clairement déſignés dans l'ordre: ſi les attaques doivent commencer en même temps, on conviendra du ſignal qui doit en déterminer le commencement.

Chaque fauſſe attaque ſera diviſée en deux parties, marchera ſéparément, & dans le plus grand ordre.

Lorſque le chef de chaque fauſſe attaque ſera arrivé vis-à-vis l'endroit qu'il doit aſſaillir, il poſtera ſa ſeconde diviſion ſur un lieu élevé, d'où elle puiſſe découvrir le haut des murs ou du parapet; elle reſtera là en ſilence, juſqu'à ce que la première ait été découverte par l'ennemi, ou juſqu'à ce qu'on ait beſoin d'elle. La première partie du détachement deſcendra dans le foſſé, & eſſaiera d'eſcalader les murs ou le parapet: ſi elle réuſſit, elle fera avertir toutes les autres attaques, & alors chaque chef particulier exécutera ſa miſſion particulière: ſi la fauſſe attaque eſt découverte, & ſi l'ennemi tire ſur elle, ou ſe préſente en force pour la repouſſer, la ſeconde diviſion fera un grand feu, & pouſſera de grands cris. Les autres fauſſes attaques ne répondront cependant à ſon feu & à ſes cris, par des feux bien nourris & des cris aigus, que dans le cas où elles auront été découvertes par l'ennemi; juſqu'à ce moment, elles continueront leur attaque en ſilence.

Si le poſte que vous voulez ſurprendre eſt aſſez voiſin d'un poſte des ennemis, pour qu'ils puiſſent entendre l'exploſion des armes à feu, il ſera prudent de n'en point faire uſage: au moyen de cette précaution, vous parviendrez peut-être à empêcher qu'ils ne ſoient avertis de l'opération que vous exécutez.

Si une attaque vraie ou fauſſe réuſſit, les trois quarts de chacune des autres attaques ſe rendront, comme nous l'avons dit plus haut, à l'endroit où l'on aura pénétré. Le quart reſtant continuera à faire feu, s'approchera même davantage de la muraille, fera de plus

grands mouvemens, afin que l'ennemi ne dégarniſſe point cette partie du parapet, pour aller porter du ſecours aux endroits où l'on aura pénétré.

585. Le détachement deſtiné à empêcher les ſecours, ſuivra les diviſions précédentes, & ſe conduira comme elles, juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé à *N*, endroit où il arrêtera les troupes qui pourroient venir ſecourir l'ennemi; alors il ſe portera ſur le chemin que l'ennemi doit tenir pour venir ſecourir le poſte; il placera la moitié de ſa troupe ſur l'avenue la plus libre & la plus ouverte; l'autre moitié, diviſée en pluſieurs parties, ſera poſtée ſur les autres avenues, & toujours plus proche de l'ennemi que le corps principal, afin que celui-ci étant averti à temps, puiſſe venir couper chemin au ſecours. Le commandant établira ſon corps principal, & même le reſte de ſa troupe, dans des poſtes forts par leur nature, & où peu d'hommes puiſſent combattre avec avantage contre un plus grand nombre; tels ſont les défilés, les hauteurs; il obligera ſes ſoldats de s'y retrancher, de fermer toutes les avenues avec des abatis & des foſſés, &c.; en un mot, de faire uſage de toutes les reſſources que leur offriront le temps & les moyens dont ils pourront diſpoſer; il aſſurera, autant que poſſible, une libre communication entre ſes différens détachemens, & il placera chaque arme ſur le terrain qui lui conviendra le mieux; il pouſſera des vedettes auſſi loin que la prudence le lui permettra; il placera des petits poſtes d'infanterie entre ſes vedettes; il embraſſera le plus de terrain qu'il le pourra; ainſi il ne ſera jamais

ſurpris par l'ennemi ; ainſi un homme ſeul ne pourra paſſer ſans être vu ou entendu, & l'ennemi qui voudra le tourner ou l'éviter, ſera obligé de faire un très-grand détour : il obligera les habitans des maiſons renfermées dans la ligne qu'il formera, à reſter dans leurs habitations ; pour cela, il mettra une ſentinelle devant chaque maiſon ; s'il y a des chiens dont les aboiemens puiſſent le trahir, il les fera tuer à coups d'arme blanche : dès qu'il aura établi ſon détachement, il cherchera un endroit vers lequel il puiſſe ſe retirer, dans le cas où un ennemi très-ſupérieur l'obligeroit à abandonner ſa première ſtation ; cet endroit doit le rapprocher du poſte attaqué : il pourvoira à ce que ſa retraite ſoit ſûre & facile, & à ce que toutes les parties de ſa troupe puiſſent l'exécuter promptement, dès le premier ordre qu'il leur tranſmettra par ſes cavaliers-ordonnances : c'eſt par le moyen de ces cavaliers qu'il établira une chaîne non interrompue entre ſes divers détachemens ; qu'il ſera inſtruit à chaque inſtant de tout ce qui ſe paſſera, & qu'il pourra faire parvenir ſes ordres juſqu'à l'extrémité du terrain qu'il aura embraſſé : ces cavaliers d'ordonnance ſeront encore deſtinés à aller avertir la ſurpriſe de tout ce qui arrivera d'intéreſſant pour elle. Le commandant en chef de cette diviſion donnera un commandant particulier à chaque petit détachement, & il leur expliquera la conduite qu'ils devront tenir : il s'établira enſuite vers le centre de tous ſes poſtes avec un petit corps de réſerve, afin de pouvoir donner du ſecours à celui qui ſera le plus vivement attaqué. Tout

étant disposé dans l'ordre ci-dessus, il attendra, ou l'arrivée de l'ennemi, ou des ordres pour se retirer.

Si les vedettes annoncent l'approche d'une troupe, le commandant du poste le plus voisin, avant d'en faire avertir le chef des détachemens destinés à empêcher l'arrivée des secours, tâchera de bien reconnoître le nombre & l'espèce des combattans; alors il enverra à son chef un ordonnance, & celui-ci donnera des ordres pour que toute la ligne se prépare au combat: chacun tiendra dans son poste le plus long-temps qu'il pourra: c'est de la résistance que fera chaque corps particulier, que dépendra le salut général. Quand l'attaque aura commencé, & quand on sera bien assuré que c'est une attaque vraie, le commandant général y enverra du renfort; ce renfort rétablira le combat, ou au moins il retardera la marche de l'ennemi, facilitera la retraite, & donnera au gros de la troupe le moyen de s'établir dans le poste qui sera placé en arrière, & qu'on aura reconnu d'avance. Aussitôt que l'ennemi aura attaqué ce dernier poste, le commandant des détachemens, qui aura été à portée de juger des forces & des projets de l'assaillant, fera avertir la surprise, & battre le ralliement. A ce signal, tout se repliera sur le point attaqué, qu'on reconnoîtra aisément au bruit des armes à feu. Si, malgré ce rassemblement de forces, l'ennemi est toujours supérieur, le chef des détachemens songera à sa retraite, & il la fera, non vers la place surprise, mais vers le poste des défilés. Si l'ennemi suit le détachement destiné à empêcher les secours, la sur-

priſe pourra encore réuſſir ; s'il marche vers la place, ce détachement tombera à tout moment ſur ſes flancs ou ſur ſes derrières ; il l'obligera ainſi à marcher lentement, & par-là, il donnera le temps à la ſurpriſe, ou de ſe rendre maîtreſſe de la place, ou de faire ſa retraite vers le corps de réſerve & les défilés. Si les aſſaillans ſont aſſez nombreux pour faire tête au détachement ; & marcher en même temps au ſecours du poſte attaqué, le commandant en fera avertir le chef de l'entrepriſe, & il ſe retirera, toujours en combattant, vers la réſerve, ou vers le poſte des défilés, ſuivant la circonſtance. Si le détachement deſtiné à empêcher les ſecours, réuſſit au contraire à arrêter l'ennemi, ſon chef en fera avertir la ſurpriſe, qui continuera ſon attaque. Cette opération étant terminée, le commandant du détachement fera ſa retraite ; & dès qu'il aura rejoint le corps de la ſurpriſe, ſes devoirs, comme commandant particulier, ſeront remplis.

586. Pour empêcher les ennemis de venir au ſecours d'un poſte, dont vous voulez vous rendre maître par ſurpriſe, vous pouvez encore les occuper aſſez dans leurs quartiers, pour qu'ils ne ſongent pas à en ſortir : vous y parvieudrez en faiſant une diverſion. Le commandant d'un détachement deſtiné à faire une diverſion, menera avec lui beaucoup d'inſtrumens militaires, & ſera pourvu de beaucoup de munitions de guerre ; il ſe placera entre le poſte qu'on attaquera, & le quartier des ennemis qu'il voudra empêcher de ſortir ; il ſe mettra très-près de ce dernier ; il s'embuſquera avec

ſoin ; il placera des vedettes & des ſentinelles ſur tous les chemins, afin d'arrêter les émiſſaires que le commandant du poſte attaqué enverra, ſans doute, pour demander du ſecours, & il gardera le plus grand ſilence juſqu'au moment où il entendra du bruit dans le poſte qu'il eſt obligé de maſquer : alors il ſe montrera ; il fera battre à la fois toutes les caiſſes, ſonner toutes les trompettes, & ordonnera un feu vif & roulant ; il cachera le plus adroitement qu'il pourra la foibleſſe de ſa troupe ; il en laiſſera une partie dans un bois, dans un vallon, ou derrière quelque abri, avec ordre de ſe découvrir un peu de temps en temps. L'officier qui commandera dans ce quartier, trompé par le bruit qu'il entendra, & par les mouvemens qu'il verra, n'oſera envoyer du ſecours au poſte attaqué, qu'après avoir reconnu la force de votre troupe ; & quoiqu'il parvienne à reconnoître votre foibleſſe, il ne détachera une partie de ſon monde qu'après vous avoir éloigné de ſes quartiers ; ce qui lui fera perdre beaucoup de temps.

Si l'ennemi vous attaque avec vigueur, & avec aſſez de monde pour vous obliger à faire retraite, vous vous conduirez comme nous l'avons indiqué à la fin du numéro. (583).

587. **La réſerve marchera de la même manière que les attaques vraies & fauſſes, juſqu'au moment où l'on partira de la grande & dernière halte.**

Quand les détachemens deſtinés aux attaques auront fait à-peu-près trois cents pas, le commandant de la réſerve fera partir le premier quart de ſa troupe : quand

cette première diviſion ſe ſera éloignée de trois ou quatre cents pas, le chef de la réſerve fera partir ſa ſeconde diviſion, qui conſervera toujours cette même diſtance entr'elle & la première diviſion ; la troiſième diviſion marchera enfin de la même manière que les deux autres, & à la même diſtance. Ces trois parties entretiendront toujours une correſpondance ſûre entre elles & avec la quatrième, qui ne bougera pas de place.

La première diviſion ira ſe poſter à deux cents pas, & vis-à-vis la porte qu'on doit lui ouvrir ; elle communiquera avec les attaques vraies & fauſſes, par le moyen de quelques hommes intelligens. Dès le moment où elle apprendra que la ſurpriſe a pénétré dans la place, ou que les ennemis ont découvert l'attaque, elle s'approchera de la porte par laquelle elle devra entrer ; elle cherchera à l'enfoncer, & à baiſſer les ponts ; elle ſe tiendra toujours dans le plus grand ordre, pour repouſſer les ſorties que l'ennemi pourroit faire. Si l'ennemi ne découvre pas ſon projet, elle agira en ſilence ; dans le cas contraire, elle fera beaucoup de bruit. Si elle parvient à enfoncer la porte, ou ſi une des attaques vient la lui ouvrir, elle poſera deux gardes à ce poſte, une dans l'intérieur, & l'autre dans l'extérieur de la place. Quand les gardes ſeront placées, on fera entrer dans le poſte le reſte de la première diviſion. Les gardes dont nous venons de parler ſe couvriront avec des chevaux de friſe, ou de quelqu'autre manière ; elles ne laiſſeront ſortir de la place que les ſoldats bleſſés, & les perſonnes qui iront porter quelque ordre au-dehors ;

elles n'y laiſſeront entrer que des ſoldats conduits par des officiers. Quand on amenera des priſonniers à la garde intérieure, elle les fera conduire à la garde extérieure, & celles-ci à la troiſième diviſion de la réſerve. Ces deux gardes ne quitteront leur ſtation que dans le cas où l'on ſera décidément maître de la place, & où une autre troupe viendra les relever. Si la ſurpriſe eſt repouſſée, la garde intérieure tiendra ferme aſſez de temps, pour que toutes les troupes puiſſent ſortir de la place, & la garde extérieure, pour que la ſurpriſe puiſſe avoir commencé à faire ſa retraite.

La ſeconde partie de la réſerve s'approchera de l'attaque véritable; elle gardera le ſilence juſqu'à l'inſtant où elle entendra un grand bruit dans la place; alors elle pouſſera auſſi de grands cris; elle communiquera avec toutes les attaques & les autres parties de la réſerve, par le moyen de quelques hommes intelligens; elle ſe portera à l'endroit par lequel les troupes auront d'abord pénétré dans la place, ou elle s'approchera de l'attaque, qui, après avoir eu quelque ſuccès, aura beſoin de ſecours pour ſe maintenir: dans le premier cas, elle relevera les deux petites gardes qu'on aura laiſſées à l'endroit par lequel on aura pénétré; & dans le ſecond, elle renforcera l'attaque le plus qu'elle le pourra. La partie de cette diviſion qui ne ſera pas employée à la garde de l'entrée, ira exécuter les commiſſions particulières qu'elle aura reçues.

La troiſième diviſion reſtera toujours en dehors du poſte; elle placera des petites gardes ſur les avenues par leſquelles

lesquelles l'ennemi devra naturellement arriver pour secourir les assiégés; elle fera continuellement des patrouilles autour de la place; elle sera chargée de prendre les prisonniers que l'on aura amenés à la garde extérieure de la porte de la réserve, & de les conduire à la quatrième division de cette même réserve; elle arrêtera tout soldat de la surprise qui s'en éloignera, ainsi que ceux des ennemis qui chercheront à s'évader; elle communiquera, par le moyen de quelques hommes intelligens, avec les trois autres parties de la réserve. Si la surprise est repoussée, la troisième division se rassemblera, tombera sur le flanc des troupes ennemies, & viendra ensuite se placer à la queue de la retraite.

La quatrième division de la réserve contiendra les charretiers & les conducteurs des bêtes de somme dans le plus grand ordre; elle fera passer aux combattans les munitions dont ils auront besoin; elle recevra les prisonniers qu'on lui enverra; & quand il y en aura un certain nombre, elle les fera conduire par une bonne escorte au poste chargé de la garde des défilés (861); elle restera dans sa position, jusqu'à ce que l'on soit absolument le maître de la place. Si la surprise est repoussée, elle enverra de bonne heure les charrettes & les bêtes de somme au détachement qui gardera les défilés, & elle viendra faire une charge dont le succès est à-peu-près sûr, parce que les troupes fraîches ont toujours un grand avantage sur des troupes qui combattent depuis long-temps : cette attaque rendra au moins les ennemis timides, & donnera à votre arrière-garde

le temps de ſe former en bon ordre pour la retraite.

588. Le commandant du détachement deſtiné à garder les hauteurs, s'emparera de l'entrée & de la ſortie des défilés; il partagera ſa troupe en autant de petites diviſions qu'il y aura de points intéreſſans à conſerver; il entretiendra, au moyen de pluſieurs petits partis, une correſpondance ſuivie avec la réſerve & avec le corps chargé de retarder l'arrivée des ſecours. Quoique la ſurpriſe réuſſiſſe, il ne quittera ſa poſition que ſur un ordre exprès du commandant en chef de la ſurpriſe. Si la ſurpriſe eſt repouſſée, il lui enverra un ſecours de troupes fraîches : ce ſecours arrêtera l'ennemi, ou au moins facilitera la retraite du corps entier. Si l'ennemi a toujours le deſſus, la ſurpriſe continuera à faire ſa retraite, & le détachement deſtiné à garder les hauteurs fermera la marche.

Tels ſont à-peu-près les ordres généraux que l'on doit donner aux cinq chefs des principaux détachemens qui doivent marcher à une ſurpriſe.

589. Auſſitôt que le commandant de la première partie de la diviſion, qui doit former la véritable attaque, ſera arrivé ſur le bord de la contreſcarpe, il fera deſcendre dans le foſſé un ſous-officier & huit hommes déterminés. Ces hommes emploieront, pour deſcendre, des cordes ou des échelles; ils ſe laiſſeront même gliſſer dans le foſſé, ſi la contreſcarpe n'eſt ni très-haute, ni taillée à pic : on leur donnera de ſuite des échelles; ils les dreſſeront, & ils eſcaladeront le parapet.

Si les hommes qui montent les premiers ſont aperçus

par quelque ſentinelle, au lieu de répondre au *qui vive*, ils doivent marcher à elle, tâcher de s'en rendre maîtres ſans bruit, ou de la tuer d'un coup d'arme blanche.

Pendant que cette petite avant-garde eſcalade le mur, le reſte du détachement deſcend dans le foſſé, en gardant le plus grand ſilence. Le chef de ce détachement, qui connoît la profondeur du foſſé, oblige les ſoldats à ſe ſervir des échelles, ou à ſauter dans le foſſé. Dans le premier cas, on fait couler les échelles à petit bruit; & auſſitôt que l'on en a deſcendu une ou deux, quelques hommes s'en ſervent pour aller placer les autres.

Si les ſoldats peuvent ſauter dans le foſſé, on leur recommande de le faire en ſilence & avec précaution. Quand les ſoldats ſautent dans le foſſé, ils doivent avoir l'échelle paſſée dans le bras gauche, la tenir perpendiculairement, & de manière que la partie qui eſt au-deſſous du bras, ne ſoit pas aſſez longue pour porter à terre.

Lorſque quelques hommes de ce premier détachement ſont arrivés dans le fond du foſſé, on ſonge à dreſſer des échelles contre le parapet; on les plante à l'endroit qui eſt déſigné (615). Les officiers de ce détachement veillent à ce qu'on ne place les échelles ni trop loin ni trop près du pied du mur (566): dans le premier cas, elles deviendroient trop courtes, & pourroient ſe rompre; dans le ſecond, elles ſe renverſeroient, ou les ſoldats ne pourroient y monter commodément: on place les échelles à deux pieds de diſtance les unes des autres; c'eſt par cet intervalle que l'on fait deſcendre les ſoldats qu'une atteinte

mortelle a mis dans le cas de ne pouvoir continuer l'attaque. Les officiers ou les ſous-officiers, qui doivent ſe tenir au bas des échelles, ont l'attention de ne laiſſer monter ſur chacune, que le nombre d'hommes qu'elle peut porter : il faut ordinairement laiſſer au moins trois échelons d'intervalle entre chaque ſoldat; ceux qui montent à l'eſcalade doivent prendre garde à n'être pas entraînés par ceux de leurs camarades qui ſont tués ou renverſés par les coups des ennemis.

(On pourroit exercer nos ſoldats pendant la paix à cette eſpece de manœuvre).

Les ouvriers qui ſont chargés de couper les paliſſades, d'enfoncer les portes, &c. doivent deſcendre dans le foſſé, après cette première partie du détachement, & la ſuivre lors de l'eſcalade.

Si, au lieu d'eſcalader le poſte, on doit s'y introduire en ſappant les angles ſaillans du parapet, ou en élargiſſant une brêche, les hommes qui deſcendront les premiers dans le fond du foſſé, ſeront armés de pics, de pioches, &c.; ils attaqueront de ſuite les angles du parapet, ou les côtés de la brêche; ils porteront leurs armes en bandoulière; & auſſitôt qu'ils jugeront que la brêche eſt praticable, ils entreront dans la place, & le reſte de la troupe les ſuivra. On couvre les hommes qui ſappent le parapet, ou qui élargiſſent la brêche, par le moyen d'une petite troupe que l'on place dans le fond du foſſé à droite & à gauche de l'endroit où l'on travaille; on pourvoit ainſi aux attaques des détachemens que l'ennemi a embuſqués dans le fond du foſſé.

On voit, par ce que nous venons de dire, qu'il eſt toujours avantageux de réunir l'eſcalade à la ſappe.

Nous avons ſuppoſé juſqu'ici que le foſſé du poſte que l'on veut ſurprendre eſt ſec; mais ſi la place eſt environnée d'un foſſé plein, qu'on eſt aſſuré qu'il n'y a que 64 centimètres (2 pieds) d'eau dans le foſſé, & que le fond en eſt bon, on peut en agir comme nous l'avons dit plus haut; mais quand il y a plus de 64 centimètres d'eau, on fait porter par chaque ſoldat de la première diviſion, une faſcine faite avec de menues branches bien ſerrées: chaque faſcine ne doit jamais excéder le poids qu'un ſoldat peut porter pendant deux cents pas; on fait tranſporter ces faſcines ſur des chariots juſqu'à la dernière halte. Quand le premier détachement eſt arrivé ſur le bord du foſſé, quelques hommes y deſcendent par le moyen des échelles, & ils conſtruiſent avec des faſcines une eſpèce de pont de 4 à 6 mètres (12 à 18 pieds) de largeur; il ſuffit qu'ils placent dans le fond du foſſé un aſſez grand nombre de faſcines, pour qu'il ne reſte que 64 centimètres (2 pieds) d'eau. Si le foſſé eſt vaſeux, au lieu de faſcines, on emploie des claies qu'on a auſſi préparées d'avance, & qu'on a fait porter par des chariots juſqu'à la dernière halte. Quoique le foſſé ne ſoit pas plein d'eau, il ſe rencontre des circonſtances où il eſt utile de le combler; on emploie pour cet objet des ſacs remplis de paille, de feuilles ou de fumier; ils ont 1 mètre 60 centimètres (5 pieds) de circonférence, & 2 mètres 50 centimètres (8 pieds) de longueur; deux ou trois hommes les tranſ-

porteront aiſément depuis la grande halte juſqu'au pied du glacis, & de là juſques dans le foſſé. Le ſoldat, qui eſt chargé de roulet ces ſacs à terre, n'a rien à craindre des balles de l'ennemi. Ces gros ſacs ſeront plus utiles dans les attaques d'emblée, que dans les attaques par ſurpriſe (649).

590. Les deux dernières diviſions de chaque attaque reſteront en ſilence ſur la contreſcarpe, juſqu'à ce que les deux premières aient gagné le haut du parapet. Si elles y parviennent ſans être découvertes, la troiſième diviſion deſcendra dans le foſſé, & montera comme les deux premières. Si cette troiſième gagne auſſi le haut du parapet, la quatrième y montera à ſon tour, toutefois, après avoir pris la précaution d'envoyer avertir les autres attaques, le corps de réſerve, &c. & de laiſſer quelques ſoldats avec un ſous-officier, pour faciliter aux troupes qui arriveront ſucceſſivement, le moyen de reconnoître l'endroit de l'eſcalade.

Si au contraire les ennemis ſe préſentent pour faire tête aux deux premiers détachemens, ceux qui ſeront reſtés ſur la contreſcarpe feront un grand feu pour éloigner les aſſiégés, & faciliter aux aſſiégeans le moyen de gagner le haut du parapet.

591. Le commandant en ſecond de la ſurpriſe marche à la tête de la véritable attaque, juſqu'à ce qu'elle ſoit arrivée ſur le bord de la contreſcarpe; là il fait exécuter les manœuvres que nous avons indiquées, & il reſte en cet endroit juſqu'à ce que la troiſième partie de ce détachement ait gagné le haut du parapet.

D'instant en instant, le commandant en second fera rendre compte de ses succès au chef de l'entreprise; celui-ci se tiendra à la tête de la première partie de la réserve : toutes les attaques en seront prévenues, afin qu'elles puissent le faire avertir aussi des différens événemens qu'elles éprouveront.

Instruit de tout ce qui se passera, il ne s'exposera pas à perdre beaucoup de monde d'un côté, tandis qu'il pourroit pénétrer de l'autre sans difficulté : il n'entrera dans la ville que lorsque le succès sera presque certain.

Le commandent en chef & son lieutenant se résoudront, sans doute avec peine, à l'espèce d'inaction à laquelle le devoir les condamne; mais comme le salut de leur troupe & le succès de leur entreprise dépendent de la conservation de leur vie, ainsi que nous l'avons prouvé par des exemples frappans à l'*article* GÉNÉRAL, *dans l'Encyclopédie méthodique*, ces considérations les engageront à maîtriser leur bravoure, jusqu'au moment où il leur sera indispensablement nécessaire d'en faire usage.

592. Dans chaque corps destiné à former une attaque séparée, on destinera un petit détachement pour garder intérieurement l'endroit par lequel on aura pénétré dans la place : si l'on négligeoit de prendre cette précaution, l'ennemi n'auroit qu'à s'emparer de cet endroit pour empêcher les troupes qui seroient déjà entrées, de recevoir du secours : la seconde division qui aura gagné le haut du parapet, sera destinée à remplir cet objet. Ce détachement doit se tenir en bon ordre, faire feu sur

la troupe ennemie qui voudra le forcer, ou la repouſſer avec l'arme blanche, mais il ſe gardera bien de la pourſuivre : s'il lui étoit poſſible de ſe couvrir avec des abatis, ou avec des chevaux de friſe, il repouſſeroit plus aiſément les troupes qui voudroient l'attaquer, & il ſe maintiendroit dans ſon poſte avec plus de facilité.

593. Quoiqu'une des attaques ait pénétré dans la place, on n'en laiſſera pas moins, dans le premier moment, une petite troupe vis-à-vis chacun des endroits où l'on aura formé d'autres attaques. Ces petits détachemens obligeront l'ennemi, par leur feu, par leurs cris & leurs mouvemens, à garder cette partie de l'enceinte, & conſéquemment à diviſer ſes forces.

594. Le premier détachement qui pénètre dans une place, doit, conduit par un bon guide, aller donner la main à une des attaques les plus voiſines; il marchera dans le plus grand ſilence, ſi l'alarme n'eſt pas encore dans la ville; mais ſi la ſurpriſe a été découverte, & ſi les troupes ennemies ſont en mouvement, il marchera avec viteſſe, jetera de grands cris, fera ſonner ſes inſtrumens militaires, chargera avec impétuoſité & à l'arme blanche tout ce qui ſe préſentera pour l'arrêter. Quand il ſera arrivé vis-à-vis l'attaque qu'il vient ſeconder, il faut qu'il aſſailliſſe par derrière ou par le flanc, l'ennemi qu'il y rencontrera, & par cette diverſion, il facilitera aux aſſaillans le moyen de gagner le haut du mur.

Ces attaques par les flancs ſont ordinairement les meilleures.

595. La ſeconde troupe qui pénétrera dans la place,

ſera deſtinée à forcer la porte par laquelle on aura projeté d'introduire la réſerve. Si la ſurpriſe n'a pas encore été découverte, cette troupe, conduite par ſon guide, marchera dans le plus grand ſilence. Si la porte eſt gardée, les aſſaillans tâcheront de ſurprendre le factionnaire qui ſera placé devant les armes, en faiſant faire quelque réponſe adroite par l'interprète qu'ils meneront avec eux. La ſentinelle étant ſurpriſe, ils la forceront à ſe taire : une petite partie du détachement maſquera auſſitôt la porte du corps-de-garde, une autre y entrera, & offrira aux ſoldats qui y ſeront renfermés, de choiſir entre la vie & les bagages ſauves, & une mort certaine & prompte (598).

Pendant que l'on fait cette capitulation, qui doit être l'ouvrage d'un inſtant, le reſte du détachement enfonce la porte, baiſſe les ponts, lève les orgues ou les herſes, les ſoutient avec des échelles ou avec d'autres appuis, place une garde à la première & à la dernière barrière, & conſerve ainſi l'entrée & la ſortie de la place libres, juſqu'au moment de l'arrivée de la réſerve.

Si l'on ne peut parvenir à ſurprendre la garde, on fond ſur elle avec toute l'impétuoſité poſſible ; & quoiqu'elle ſoit forte & retranchée, on la réduit aiſément, parce qu'elle eſt étonnée, parce qu'elle ne connoît pas le nombre de ſes ennemis, & qu'elle eſt gênée dans ſes mouvemens : ſi on ne peut la forcer, on cherche à la ſéduire ou à la tromper : pour l'engager à ſe rendre, on lui fait des propoſitions avantageuſes ; pour diminuer ſon courage, on aſſure que le reſte de la ville a

capitulé, que les chefs ſont priſonniers, que la garniſon a mis bas les armes : ſi l'on ne peut la forcer ni la ſéduire, on envoie promptement chercher du renfort vers l'endroit où la ſurpriſe a pénétré dans la place : ce renfort s'y rend avec précipitation, au bruit d'inſtrumens militaires, de grands cris; il attaque avec impétuoſité les troupes qui gardent cette porte.

Si pluſieurs attaques ont un ſuccès heureux, & par conſéquent ſi pluſieurs détachemens ſe rendent en même temps pour forcer la porte par laquelle la réſerve doit entrer, ils réuſſiſſent plus aiſément; ils doivent bien prendre garde de ne point tirer les uns ſur les autres. Dans une ſurpriſe, on ne fera feu ſur une troupe, qu'après avoir reconnu qu'elle n'a pas les marques extérieures qu'on a employées pour ſe reconnoître, & qu'elle n'a reçu ni le ſigne ni le mot qu'on a donnés avant le départ de la dernière halte.

Auſſitôt que les détachemens ſe ſeront rendus maîtres de la porte de ſecours, & que la réſerve s'en ſera emparé, ils iront exécuter les autres ordres qu'on leur aura donnés, & ils ſe rendront enſuite ſur la place qu'on leur aura indiquée pour le rendez-vous général.

596. Les troupes qui ſont en garniſon dans un poſte, ont preſque toujours ordre de ſe former ſur le rempart : les aſſaillans chargeront donc deux détachemens de le parcourir : comme ces détachemens fondront avec impétuoſité ſur les troupes qu'ils y trouveront, comme ils les attaqueront par leur flanc, ils pourront les diſperſer aiſément. Ces détachemens doivent faire ſans ceſſe le

tour de la place, & obliger les habitans à rentrer dans leurs maiſons.

Ces deux détachemens n'arrêteront que les officiers & les ſoldats de la garniſon; ils les déſarmeront, & les feront conduire à la porte par laquelle la réſerve ſera entrée.

597. Dès le premier moment où l'on a pénétré dans une place, on doit ſe rendre maître de l'officier général ou particulier qui y commande. Un corps dépourvu de ſon chef, eſt incapable de faire une attaque vigoureuſe, ou une défenſe opiniâtre, tous ſes mouvemens ſont irréguliers, & par conſéquent ſans effet.

Un des premiers détachemens qui pénétrera dans un poſte, ſe rendra donc en diligence à la maiſon du commandant; il marchera ſans bruit, & tâchera de ſurprendre les ſoldats qui en garderont la porte; il ſe conduira avec les ſentinelles & avec la garde du commandant de la place, comme nous l'avons dit (595). Pendant qu'une partie du détachement combattra cette garde, l'officier qui le commandera fera occuper par d'autres ſoldats, toutes les iſſues de la maiſon; il montera lui-même dans l'appartement du général; il ſe rendra maître de ſa perſonne, & s'emparera de ſes papiers. Pour l'obliger de donner ordre à ſes troupes de mettre bas les armes; il lui dira qu'il n'y a plus qu'une foible partie de la garniſon qui fait réſiſtance, qu'on ſera obligé de la paſſer au fil de l'épée, & de mettre le feu à la place, ſi le reſte des combattans ne met point bas les armes; on lui fera la même menace pour les petits

forts des environs qui dépendront de lui ; on lui fera prendre enſuite un habit ſous lequel il ne puiſſe être reconnu ; on le préviendra qu'on ne peut lui conſerver la vie, ſi, en parcourant les rues, il cherche à s'évader, ou à ſe faire enlever par les ſoldats de ſon parti ; on le fera auſſitôt ſortir de la place ; on le mettra au milieu du détachement ; on ne le laiſſera parler à perſonne, ſous quelque prétexte que ce ſoit ; on évitera les endroits où l'on entendra le bruit des armes ; on le conduira vers la porte de ſecours, & on le remettra à l'officier qui commandera à cette porte ; celui-ci le fera mener au corps de réſerve.

Nous n'avons pas beſoin de recommander à l'officier chargé de ſe rendre maître du commandant de la place, d'en agir avec tous les égards dûs à un ennemi reſpectable par ſon malheur, & par le rang qu'il occupe.

Si le commandant de la place ſe défend dans ſa maiſon, on le menace d'y mettre le feu, & de ne point lui faire de quartier ; s'il cherche à s'évader, ou à ſe faire reconnoître, on prend les moyens les plus prompts & les plus ſûrs pour l'en empêcher.

598. L'officier qui commande le détachement deſtiné à ſe rendre maître de la garde poſtée ſur la principale place, y marchera comme nous l'avons dit (595) ; & s'il ne peut la ſurprendre ou la forcer, il cherchera à l'occuper aſſez pour qu'elle ne puiſſe aller donner l'éveil ou du ſecours au reſte des troupes. Si cette garde ſe rend, on la déſarmera, on l'enfermera dans le corps-de-garde, on laiſſera quelques hommes pour s'en aſſurer,

& on la préviendra qu'à la moindre tentative hoſtile, on fera main baſſe ſur elle.

On ſe conduit de la même manière avec toutes les petites gardes répandues dans la ville; on a ſurtout le ſoin de s'emparer de celles qui ſont placées aux portes; on empêche ainſi les ſorties de l'ennemi, & on prévient l'arrivée des ſecours.

599. Si la place eſt protégée par une citadelle, par un fort ou par un château, on commande un détachement pour maſquer les ſecours que la garniſon de la fortereſſe peut donner à la ville. Ce détachement ſe place vis-à-vis la porte, il tâche de s'en emparer; s'il ne peut y réuſſir, il la barricade, & l'embarraſſe avec tout ce qu'il trouve ſous la main, bois, pierres, meubles, &c.; il fait feu ſur tout ce qui ſe préſente pour ſortir; il offre à la garniſon l'alternative d'une capitulation honorable, ou du traitement le plus ſévère.

600. Si les troupes qui gardent une place que l'on a ſurpriſe ſont caſernées, l'un des premiers détachemens ſe rend avec promptitude vis-à-vis les caſernes; il s'empare du corps-de-garde établi pour la police des troupes, & il ſe rend maître des armes de cette garde (598). Pendant qu'une partie du détachement fait cette opération, les autres maſquent les portes du quartier, & tuent à coups de fuſil, ou à coups d'arme blanche, tout ce qui ſe préſente aux fenêtres ou aux portes.

Pour engager les ſoldats à ſe rendre, on leur offre la vie & les bagages ſauves, & on leur dit que tout eſt pris ou ſoumis dans le reſte de la place.

Pour empêcher que les troupes qui ſont encore enfermées dans les caſernes ne reçoivent du ſecours, que leur courage ne ſoit ranimé par la préſence & les diſcours de leurs officiers, on place une petite troupe vis-à-vis chacune des avenues du quartier. Ces partis ont ordre de tuer tout ce qui ſe préſente armé, & de s'emparer de tous les officiers.

Si la garniſon eſt logée par compagnie dans des maiſons particulières, on s'empare de chacune de ces maiſons, & l'on ſe conduit comme nous venons de le dire pour les caſernes.

601. Le détachement qui ira à l'arſenal ſe rendra maître des hommes qui en garderont la porte; il y établira une garde capable de repouſſer les ennemis, & d'empêcher que les ſoldats de la ſurpriſe, ou même les citoyens, ne pillent les effets renfermés dans ce dépôt. Après que ce détachement ſe ſera aſſuré des arſenaux, il ira s'emparer des magaſins à poudre, & de ceux qui renfermeront les vivres. Si l'on eſt obligé d'abandonner la place, on enlèvera les munitions de guerre & de bouche qui pourroient être utiles à l'ennemi; & ſi l'on ne peut les emporter, on y mettra le feu.

602. Quelques partis de cavalerie & quelques petits détachemens d'infanterie, parcourront les principales rues de la place; ils meneront avec eux beaucoup d'inſtrumens militaires, pouſſeront de grands cris, promettront la vie à tous les citoyens qui reſteront dans leurs maiſons, & les raſſureront contre la crainte du pillage; ils fondront avec impétuoſité ſur toutes les troupes qu'ils

trouveront formées ; ils tireront ſur les habitans qu'ils trouveront dans les rues, ou qui ſe mettront à leurs fenêtres ; ils ſe ſaiſiront de tous les officiers & de tous les ſoldats ennemis ; ils les déſarmeront, & les conduiront, ou à la garde de la porte de la réſerve, ou aux détachemens qui occuperont les principales places.

Les détachemens qui doivent parcourir les rues, auront encore l'ordre d'arrêter tous les ſoldats de leur armée qu'ils trouveront ſéparés de leurs troupes, & de les conduire, ou à la porte de réſerve, ou ſur une des places.

603. Il eſt eſſentiel d'établir une troupe conſidérable ſur la place la plus voiſine de la porte par laquelle on eſt entré ; une ſur l'eſplanade, entre le château ou le fort de la ville, & une ou deux ſur les autres places. Ces détachemens s'empareront des maiſons qui borderont ces places, & de là ils feront feu ſur l'ennemi qui voudra s'y former. On regardera ces détachemens comme des réſerves vers leſquelles on ſe retirera, quand on ſera trop vivement pouſſé, où l'on conduira les priſonniers qu'on aura faits, & où l'on ira chercher du ſecours, quand on ne pourra pas exécuter les ordres qu'on aura reçus. Les troupes établies ſur les places, auront les mêmes ordres que les détachemens chargés de parcourir les remparts & les rues.

Dans le cas où l'on ſera obligé de faire retraite, tous les détachemens ſe rendront, ſuivant l'ordre qu'ils en auront reçu, ſur la place la plus voiſine de la porte par laquelle on devra ſortir.

604. Un détachement pourvu de bons guides, ſera chargé d'arrêter les officiers de l'état-major de la place, & ceux des régimens. A meſure que l'on ſe rendra maître de quelques-uns de ces officiers, on les fera conduire, ſous bonne eſcorte, à la porte confiée à la réſerve, & la garde de cette porte les fera conduire au corps de réſerve.

On préviendra les officiers des états-majors qu'ils ſeront traités avec les égards qui leur ſont dûs, pourvu qu'ils ne cherchent pas, en paſſant dans les rues, à s'évader, à ſe faire reconnoître & enlever par leurs ſoldats, mais qu'on ne leur fera aucun quartier s'ils tentent l'un ou l'autre.

Si les officiers de la garniſon ſont logés enſemble dans un des pavillons des caſernes, vous vous emparerez de toutes les portes du quartier; vous ferez tirer ſur tout ce qui ſe préſentera pour ſortir, ou qui ſe montrera aux fenêtres; vous ferez annoncer encore que vous accorderez une capitulation honorable, ſi on ne fait aucun mouvement de défenſe; mais que dans le cas contraire, vous êtes réſolu à réduire le quartier en cendres.

605. Il n'eſt guères moins eſſentiel de ſe rendre maître des chefs civils que des chefs militaires; vous leur aſſurerez que les habitans ne ſeront ni pillés ni maltraités, s'ils ne ſe mêlent pas parmi les défenſeurs de la place; mais que, dans le cas contraire, vous mettrez tout à feu & à ſang; vous chercherez à les gagner par de grandes promeſſes, & à les engager à ordonner aux citoyens de ſe déclarer pour vous; vous les obligerez à aller dans

les

les rues, pour ordonner aux habitans de reſter tranquilles dans leurs maiſons, & pour leur annoncer qu'ils n'ont rien à craindre.

Si vous ne voulez pas, ou ſi vous ne pouvez point garder votre conquête, vous exigerez des officiers publics qu'ils vous fourniſſent des vivres, des contributions en argent, en denrées ou en fourrages; vous exigerez des chariots pour faire tranſporter tous ces objets; vous limiterez un terme très-court pour raſſembler ces contributions, ſurtout ſi vous êtes dans le voiſinage d'un ennemi redoutable, & qui puiſſe vous attaquer dans votre retraite.

Il ſera prudent encore de ſe rendre maître des principaux citoyens; ils ſerviront d'otages contre les attaques des habitans, & ils aſſureront le paiement des contributions qu'on aura exigées.

Tels ſeront à-peu-près les ordres que le commandant en chef de l'entrepriſe donnera aux officiers auxquels il confiera le commandement des détachemens qui doivent exécuter des opérations particulières. Nous ne prétendons pas avoir prévu tous les cas qui peuvent arriver; nous ne ſommes pas deſcendus dans les détails que telle ou telle opération particulière demandera; mais nous penſons qu'un officier chargé d'une entrepriſe de la nature de celle qui nous occupe, ſuppléera aiſément à ce que nous avons été forcés d'omettre, pour ne point tomber dans une faſtidieuſe prolixité.

606. Le ſecret eſt le garant du ſuccès de toutes les entrepriſes militaires, & particulièrement de celui des

surprises : le commandant en chef ne négligera donc rien pour s'assurer que son secret ne sera pas divulgué. Pour cela, en sortant du conseil qu'il aura tenu avec les six principaux officiers qui doivent commander sous ses ordres (582), il fera aussitôt fermer les portes de l'endroit qu'il habitera; il fera sortir en même temps un officier intelligent & sûr, qu'il destinera à aller s'embusquer sur le chemin du poste qu'il veut surprendre.

Ce détachement composé de soldats de confiance, gardera non seulement le chemin qui mène vers le poste que l'on veut surprendre, mais encore toutes les avenues du camp ou de la ville. On empêchera ainsi les habitans du lieu, les déserteurs & les espions, d'aller par un détour avertir l'ennemi que quelqu'un de ses postes, ou quelqu'une de ses places, doit être attaqué. Ce détachement sera divisé en autant de petits partis qu'il y aura d'issues; ils placeront chacun leurs sentinelles & leurs vedettes, comme nous l'avons dit (585). Les commandans de ces divers partis empêcheront les marchands & les voyageurs, &c. de continuer leur route, & même de rétrograder; ils les garderont avec eux; ils veilleront en outre à ce qu'aucun payſan ne s'échappe au travers des champs. Ces petits détachemens ne sauront pas pourquoi ils exécutent de pareils ordres; leur commandant & son second auront seuls le secret de l'opération : pour s'assurer qu'on leur obéit ponctuellement, ils visiteront souvent les différens postes qu'ils auront placés.

Afin que les précautions que nous venons de détailler

ne découvrent pas votre ſecret, vous inventerez quelque prétexte plauſible qui puiſſe induire les eſpions en erreur; vous ferez, par exemple, courir le bruit que cette troupe ſort pour arrêter des déſerteurs, des eſpions, ou pour prévenir une ſurpriſe que l'ennemi doit tenter: on peut encore tromper la vigilance de l'ennemi & de ſes eſpions, en faiſant ſortir ſouvent des détachemens de cette eſpèce.

Ce détachement arrêtera tout ce qui ſe préſentera, même après que la ſurpriſe l'aura dépaſſé, & il reſtera dans ſes poſtes, juſqu'à ce que la ſurpriſe ſoit rentrée, à moins que le chef de l'entrepriſe lui ait confié quelque commiſſion particulière.

607. Une heure après que le détachement deſtiné à garder les avenues ſera ſorti, vous ferez aſſembler avec armes & bagages votre armée, votre garniſon, ou votre camp volant; vous ne vous ſervirez pas des inſtrumens militaires pour aſſembler vos troupes, mais vous leur ferez porter vos ordres par des ordonnances, ou par des aides-de-camp; vous ferez répandre le bruit que vous prenez les armes parce que vous craignez quelqu'entrepriſe de la part de l'ennemi; vous multiplierez vos rondes & vos patrouilles ſur les remparts, ſur le parapet, & même dans l'intérieur du poſte: ainſi vous empêcherez qu'on n'approche des murs ou des retranchemens, & que l'ennemi ne puiſſe, au moyen de quelque ſignal de convention, être inſtruit de ce qui ſe paſſe dans votre camp. Lorſque les troupes ſeront ſous les armes, les cinq commandans aſſembleront

chacun ſon détachement ; ils prendront leurs guides & leurs interprètes, &c. On diſtribuera aux ſoldats que l'on aura choiſis, les vivres, & on leur fera prendre dans leurs ſacs les objets qui leur ſerviront à ſe faire reconnoître : quant aux échelles, aux planches, aux poutres & aux outils, on les fera porter dans des chariots couverts, juſqu'à une demi-lieue du poſte que l'on voudra ſurprendre ; on renverra en même temps le reſte des troupes dans leurs logemens, où on les conſignera ; on éloignera les citoyens curieux ; on empêchera que les ſoldats ne quittent leurs rangs, & on leur fera dépoſer en tas ceux de leurs effets qu'ils ne doivent point emporter. Ces meſures priſes, on attendra l'heure fixée pour le départ ; on ſe ſouviendra qu'on ne marche pas auſſi vite pendant la nuit que pendant le jour ; qu'il vaut mieux partir quelques inſtans trop tôt, (parce qu'on en eſt quitte pour attendre quelques minutes dans les environs du poſte), que partir trop tard, & par là ſe mettre dans le cas d'être obligé de preſſer ſa marche.

608. L'heure du départ étant arrivée, on fera partir d'abord une petite avant-garde (611) ; le détachement deſtiné à la véritable attaque viendra enſuite ; les attaques ſimulées le ſuivront immédiatement ; puis viendra le corps qui doit s'oppoſer au ſecours ; puis la réſerve ; puis la cavalerie ou les dragons : après eux les chevaux de bât, les chariots & leur garde, & enfin, le corps deſtiné à garder les défilés.

609. Pendant que les troupes ſortiront, on placera

aux deux côtés de la porte des officiers ou des ſous-officiers, pour examiner s'il ne ſe ſeroit pas mêlé parmi elles des déſerteurs, des eſpions, ou des ſoldats qui ne doivent point être de l'expédition, &c. Ils les reconnoîtront aux marques diſtinctives dont nous avons parlé (583).

Auſſitôt que toute la ſurpriſe ſera arrivée hors de la place, elle ſera halte; le chef de chaque diviſion aſſemblera à l'écart les officiers qui doivent avoir des commandemens particuliers, & il leur expliquera en détail ce qu'ils doivent faire. Si tous les officiers étoient auſſi inſtruits qu'ils devroient l'être, un mot ſuffiroit; mais juſqu'à ce que l'on ait fait uſage de quelque moyen propre à aſſurer leur inſtruction, la halte dont nous parlons ſera un peu longue; on n'en partira néanmoins que lorſque chaque officier ſera bien inſtruit de ce qu'il doit faire, & qu'après avoir donné aux ſoldats les ordres & les inſtructions, le ſigne & le mot, dont nous avons parlé dans le numéro (583).

610. Auſſitôt que l'on aura exécuté tout ce qui a été preſcrit précédemment, on ſe remettra en marche; bientôt on rencontrera le détachement du n°. (606); on le dépaſſera, & on continuera ſa route avec le plus grand ordre & le plus grand ſilence.

Comme on n'eſt jamais plus aiſément trompé que lorſqu'on cherche à tromper les autres, pour prévenir le mal qui pourroit réſulter dans cette occaſion, on ſe fera précéder par une petite avant-garde (608) compoſée d'hommes ſûrs & intelligens, commandée par

des officiers & des ſous-officiers inſtruits &. adroits. Cette avant-garde ſe conduira d'après les principes que nous donnerons (704 *& ſuiv.*)

611. Après que la petite avant-garde aura fait deux à trois cents pas, la ſurpriſe ſe remettra en marche. Les officiers auront ſoin que les différens détachemens ne ſe confondent pas; que les petites diviſions ne ſe mêlent point; que la tête de la colonne marche très-doucement, afin que la queue puiſſe la ſuivre ſans s'eſſouffler; on ſe conduira, en un mot, d'après les principes que nous avons établis dans le chapitre *des Marches* (709 *& ſuiv.*)

Quand on arrivera à l'endroit où doit reſter le corps deſtiné à garder les derrières, ce corps s'y arrêtera; ſon commandant ſe conduira alors d'après les ordres particuliers qu'il aura reçus (588), & le reſte de la ſurpriſe continuera ſa marche.

Quand on ſera arrivé à l'endroit où le détachement deſtiné à empêcher les ſecours, ou à faire une diverſion, devra quitter la ſurpriſe, il ſe détachera, & ſe conduira d'après les ordres particuliers qu'il aura reçus (586); il obſervera de paſſer toujours aſſez loin du poſte pour ne pas lui donner l'éveil.

Si le corps deſtiné aux fauſſes attaques doit tourner le poſte, il ſe détachera auſſi de bonne heure, & il ira par un circuit gagner l'endroit qui lui aura été indiqué; il obſervera, comme le détachement deſtiné à empêcher les ſecours, de paſſer aſſez loin des ennemis, pour ne point les tirer de leur aſſoupiſſement; il obéira aux ordres qui lui auront été donnés (585). Ce qui eſt ſe

plus difficile pour le chef général de l'entrepriſe, c'eſt d'avoir aſſez bien combiné la marche de ſes différens détachemens, pour qu'ils ſoient en meſure d'agir en même temps. C'eſt de cet enſemble que dépend le ſuccès; auſſi apportera-t-on la plus grande attention pour l'obtenir.

L'avant-garde étant arrivée à la grande halte, s'arrêtera, & attendra le gros de la ſurpriſe; là, on remettra tout dans l'ordre; on donnera le nouveau mot, le nouveau ſigne & la nouvelle marque de reconnoiſſance; on diſtribuera les outils, les inſtrumens, &c.; on fera partir enſuite les ſous-officiers qui doivent aller à la découverte.

612. Si, pour arriver aux portes d'une place que l'on veut ſurprendre, on a deux marches à faire, on ne cache à l'ennemi les projets que l'on a formés, qu'en employant les précautions ſuivantes:

On fait prendre aux ſoldats du pain pour deux ou trois jours, & des viandes cuites pour le même temps; on agit ainſi, parce que, dans cette circonſtance, on ne doit ni allumer du feu, ni paſſer par des lieux habités (567).

On ſort du camp ou de la place aſſez à temps pour pouvoir gagner, pendant la nuit, l'endroit où l'on doit s'embuſquer pendant le jour ſuivant. Si la nuit ne peut ſuffire pour arriver juſqu'à l'embuſcade que l'on doit former, on part pendant le jour; mais en ſortant de la place, on prend un chemin oppoſé à celui qu'on devroit ſuivre; on change enſuite bruſquement de route,

& l'on ſe dirige vers l'endroit où l'on a intention d'aller s'embuſquer.

On choiſit le lieu de ſon embuſcade d'après les principes du numéro (850), & l'on s'y conduit comme nous le dirons (853).

Une heure avant de quitter l'embuſcade, on inſtruit tous les officiers qui doivent être chargés de quelque commiſſion particulière; on fait enſuite reprendre les armes à ſa troupe, & on ſe conduit dans cette ſeconde marche, comme ſi l'on n'en avoit qu'une à faire (607).

Une double marche rend la retraite plus longue & plus difficile; on aura donc dans cette circonſtance calculé ſur une attaque mixte, & pourvu à tout ce qui peut en rendre le ſuccès preſque certain.

613. Avant de partir de la grande halte, on envetra à la découverte trois ou quatre ſous-officiers très-intelligens & déterminés; ils n'auront d'autres armes qu'un ſabre ou une épée; ils marcheront à petits pas en ſilence, & ſéparément; ils écouteront avec ſoin tout ce qui ſe paſſera autour d'eux; ils s'approcheront des murs, & ils examineront ſi tout eſt tranquille dans la place. Si l'un d'eux rencontre une ſentinelle, il cherchera à la ſurprendre & à l'égorger; s'il donne dans une patrouille à laquelle il ne puiſſe échapper, il dira qu'il eſt déſerteur: ainſi il n'aura rien à craindre pour ſa vie, & ne ſera pas dans le cas d'expoſer le ſecret de l'entrepriſe; du reſte, ces ſous-officiers ſe conduiront comme les officiers chargés des reconnoiſſances (436), & comme les éclaireurs (705).

Auſſitôt que les ſous-officiers ſeront de retour, la ſurpriſe ſe remettra en route ; elle marchera avec le plus grand ſoin ; & conduite par ſes guides, elle ſe dirigera vers l'endroit où elle doit former la véritable attaque.

614. On dirige les véritables attaques vers les endroits les plus éloignés des caſernes ; on a ainſi le temps de faire de grands progrès, avant que la garniſon, avertie par le bruit, ſoit arrivée en force ; on choiſit, par la même raiſon, les endroits éloignés des gardes ; ceux où elles ſont les moins fortes ; ceux dont les habitations ſont le plus éloignées : on dirige encore les véritables attaques vers les endroits qui ne ſont pas couverts par un foſſé ; ſur ceux où le foſſé n'eſt ni profond, ni fortifié par une cunette ; vers les points qui ne ſont couverts par aucun des moyens de défenſe dont nous avons parlé dans le chapitre IV, ou qui en ſont mal pourvus ; aux lignes où le parapet eſt peu élevé, où les embraſures ſeront baſſes, & où il y a quelque brèche. Nous verrons, en parlant des ſtratagèmes, chapitre XV, que les aqueducs, les endroits par où les rivières entrent dans les places, & ceux par leſquels elles en ſortent, ſont très-favorables aux attaques.

Quand les places ſont fortifiées à la moderne, on dirige les véritables attaques vers les flancs des baſtions, ou vers les angles flanqués.

Un endroit de l'enceinte qui réunit pluſieurs des circonſtances favorables dont nous venons de parler, doit obtenir la préférence ſur tous les autres. Quelques militaires veulent cependant qu'on dirige les véritables

attaques vers les endroits les plus forts, parce qu'ordinairement ils ſont, diſent-ils, les moins gardés : on ne négligera pas ſans doute d'aſſaillir ces endroits importans; mais nous croyons qu'on doit les faire inſulter par les attaques, ou fauſſes ou volantes.

Quand on doit paſſer le foſſé d'un poſte ſur la glace, on prend la précaution de ſe faire précéder par un homme chargé de le ſonder avec ſoin, dans la crainte que l'ennemi ne l'ait rompue; on choiſit alors le côté de la place le plus expoſé au vent du nord; la glace doit y être plus épaiſſe que partout ailleurs.

615. Les fauſſes attaques ſeront dirigées vers les endroits les plus forts, vers ceux qui ſeront les mieux gardés; on éloignera autant qu'on le pourra les fauſſes attaques des véritables. L'ennemi étant obligé de partager ſes forces, oppoſera une réſiſtance moins vive, & l'attention de ſes chefs étant partagée, ſera moins grande.

616. Pour diviſer encore davantage l'attention de l'ennemi, on pourra former des attaques volantes : ces attaques n'auront cependant lieu que dans le cas où les attaques réelles auront été découvertes.

Les attaques volantes ſeront principalement compoſées de troupes à cheval; on y mêlera néanmoins quelques petits partis d'infanterie; elles feront le tour de la place, en pouſſant de grands cris, en faiſant un grand feu : l'ennemi qui, du haut du rempart, découvrira ces troupes, & qui ne ſaura pas vers quels endroits elles ſe dirigent, ſera ſans ceſſe dans une vive inquiétude; il

fera une foule de marches & de contre-marches qui troubleront & intimideront ſes ſoldats : ces attaques s'approcheront de temps en temps des murs, & ſurtout lorſqu'elles les verront dégarnis de défenſeurs; alors elles chercheront à pénétrer dans la place de la même manière que les autres attaques. Si l'on n'a pas aſſez de combattans pour fournir à ces attaques volantes, on y emploie des valets, ou des charretiers, &c.

617. Dès l'inſtant où les troupes ennemies auront mis bas les armes, & où l'on ſe ſera emparé des poſtes principaux, on fera ſortir la garniſon, & on la remettra à la réſerve, qui ſera chargée de la garder, & de la faire conduire en lieu de ſûreté. On ſongera enſuite ſans aucun délai, ou à évacuer cette place, ſi on eſt réſolu de l'abandonner; ou à la mettre en état de défenſe, ſi on veut la garder.

Si on veut conſerver ſa conquête, on recourra avec diligence aux moyens que nous avons donnés dans la première partie de cet ouvrage.

Quoique les troupes deſtinées à empêcher les ſecours n'aient donné aucun avis de l'arrivée de l'ennemi, on ne négligera pas cependant de ſe garder, pendant que l'on mettra la place en état de défenſe.

On fera ſortir de la ville les troupes qui auront formé la véritable attaque; on les portera ſur les avenues de la place; on confiera aux fauſſes attaques la garde des portes & des poſtes principaux; on fera entrer les trois premières parties de la réſerve, & on les occupera à réparer les brèches, & les autres dégrada-

tions que les ouvrages auront ſoufferts; on prendra des otages; on les fera conduire hors de la place; on fera porter des vivres & des rafraîchiſſemens aux troupes qui auront combattu; on établira dans la place une garniſon proportionnée à ſon étendue, un gouverneur juſte, intelligent & brave; on exigera des habitans une contribution proportionnée à leurs moyens; on la diſtribuera aux troupes, pour les récompenſer de la valeur qu'elles ont montrée, & de la diſcipline qu'elles ont obſervée. Cette contribution ne diſpenſera point le chef de l'entrepriſe de ſolliciter d'autres récompenſes auprès du général & des miniſtres, pour les officiers & les ſoldats qui ſe ſeront conduits d'une manière diſtinguée.

Tout cela étant exécuté, on ſe remettra en marche pour faire ſa retraite.

618. Si vous voulez abandonner votre conquête, parce que le poſte eſt mauvais, parce qu'un adverſaire ſupérieur doit venir bientôt vous y aſſaillir, ou parce que vous ne l'avez attaqué que pour en chaſſer votre ennemi, auſſitôt après que la garniſon ſera hors de la place, & que les habitans ſeront ſoumis, vous prendrez pour vous garder les précautions que nous avons indiquées (616); vous emploierez les trois premières parties de votre réſerve à démolir les fortifications, à combler les foſſés, à enlever les portes, à détruire tous les établiſſemens militaires, à tranſporter les munitions, & tous les objets précieux qui appartenoient à l'ennemi. Pendant que vos ſoldats exécuteront ces dif-

férentes opérations, vous assemblerez les officiers publics; vous leur annoncerez que si, dans une demi-heure, ou une heure au plus tard, ils ne paient pas une contribution capable de dédommager les soldats du butin que vous leur avez promis, vous serez obligé de faire donner le signal du pillage.

Lorsque les habitans paient à l'instant fixé la contribution demandée, vous faites votre retraite.

Lorsque les habitans seront dans l'impossibilité de payer la contribution que vous leur aurez imposée, vous accepterez les sommes qu'ils auront rassemblées; vous prendrez beaucoup d'otages pour assurer le paiement de ce qu'ils devront encore, & vous vous retirerez.

Si les habitans ne se hâtent pas de fournir les contributions, & s'ils sont de mauvaise foi, il faudra bien vous résoudre à abandonner la place au pillage.

619. Quand vous serez obligé d'abandonner une place au pillage, vous redoublerez de soin & de vigilance, pour vous mettre à l'abri du désespoir des habitans, & des attaques du dehors; vous défendrez au soldat le meurtre, le viol, & tous les autres excès indignes même des peuples les plus barbares; vous limiterez la durée du pillage; vous signifierez aux soldats que ceux d'entr'eux que le premier ordre ne fera pas rentrer dans leurs rangs, seront punis avec la dernière sévérité; vous désignerez les troupes qui devront rassembler le butin, & celles qui devront rester en bataille. Entouré de plusieurs officiers, accompagné par

une troupe de ſoldats d'élite, vous parcourrez les rues pour prévenir l'extrême déſordre; vous chargerez du même ſoin quelques autres officiers de confiance.

Le temps preſcrit pour le pillage étant écoulé, vous vous occuperez de votre retraite.

620. Au ſignal de la retraite, les troupes ſe rendront à l'endroit qu'on leur aura déſigné. Le commandant de chaque détachement en fera l'appel; s'il manque quelques ſoldats, on fera parcourir les rues par pluſieurs patrouilles, qui auront ordre d'entrer dans tous les endroits où elles entendront du bruit : à leur retour, on fera un nouvel appel, & on ſe mettra en marche. Pendant ces dernières opérations, on fera porter l'ordre de la retraite au chef de la diverſion, & aux détachemens deſtinés à prévenir les ſecours.

Les troupes ſortiront de la place; les ſoldats qui gardoient les portes les ſuivront, & formeront l'arrière-garde. Quand on ſera arrivé à l'endroit où l'on avoit fait la grande halte, on fera poſer aux ſoldats tout le butin dont ils ſe ſeront chargés, & qui pourroient les empêcher de marcher ou de combattre : on placera ce butin ſur des chariots. Si les détachemens deſtinés à empêcher les ſecours doivent rejoindre en cet endroit, on les attendra; & quand ils ſeront arrivés, on ſe remettra en marche. La petite avant-garde & l'attaque véritable auront la tête de la troupe; les bagages & les bleſſés viendront enſuite; les fauſſes attaques les ſuivront, puis les priſonniers, la réſerve, & enfin, les détachemens qui auront empêché les ſecours : on ſe conduira avec les

mêmes précautions qu'on avoit prises dans la première marche. Quand on arrivera aux défilés, la troupe qui les gardoit prendra la queue de la colonne. Quand on sera arrivé à la vue de la garnison ou du camp, on fera halte; on ordonnera aux soldats d'aller déposer le reste du butin qu'ils auront fait : les sous-officiers veilleront à ce qu'ils n'en conservent rien. Le butin étant rassemblé, on rentrera dans la place; le chef de l'entreprise cherchera à donner à son entrée un air de triomphe. Avant de faire poser les armes à sa troupe, il fera faire un état exact du butin qu'elle aura rapporté; il louera tout haut les soldats valeureux & les officiers intelligens; il annoncera le jour de la vente du butin, & celui de la distribution de l'argent qui en proviendra; il fera donner deux rations de vivres & de vin à chaque soldat, & les laissera se livrer aux plaisirs que doivent procurer l'obéissance, la discipline & la valeur.

621. Dans la surprise que nous venons de supposer, nous nous sommes attachés à éloigner tous les événemens qui pouvoient en rendre le succès douteux : prodiguons à présent sous les pas de l'officier chargé d'une pareille entreprise, tous les obstacles que le hasard ou la sagesse d'un ennemi vigilant peuvent lui opposer.

Lorsque vous vous apercevrez au milieu de votre marche que quelque homme reconnu pour brave, intelligent & adroit, a déserté; quand vous pourrez soupçonner qu'il est allé vers l'ennemi, & qu'il a deviné une partie de vos projets, vous devez craindre de trouver votre adversaire sur ses gardes, ou de tomber dans

quelque embuſcade : avant de vous réſoudre à continuer votre marche, peſez donc attentivement, & examinez avec ſoin ce que vous avez à craindre & à eſpérer. Si les hommes qui vous manquent ont déſerté peu de temps après votre ſortie, vous pouvez continuer votre marche ; la peur a ſans doute cauſé ſeule leur déſertion. S'ils ont déſerté proche de la grande halte, vous pouvez encore continuer à marcher : avant que le déſerteur ſe ſoit fait reconnoître, avant qu'on lui ait ouvert la porte, qu'il ait parlé au commandant de la place, qu'il ait gagné ſa confiance, vous aurez fait quelques progrès ; mais, dans ce cas, changez le ſigne & le mot, & redoublez de précaution ; que votre avant-garde ſoit plus vigilante qu'à l'ordinaire ; envoyez pluſieurs hommes adroits pour écouter autour de la place ; faites-vous rendre un compte fidèle de ce qu'ils auront entendu : s'ils n'ont rien découvert, vous pouvez continuer votre opération ; s'ils vous avertiſſent qu'ils ont entendu un grand bruit & aperçu beaucoup de mouvement, dans ce cas, ſongez à votre retraite, à moins que vous n'ayez calculé ſur une attaque mixte.

622. Il eſt encore prudent de faire ſa retraite, ſi les mauvais chemins, le mauvais temps, quelqu'accident imprévu, ou quelqu'erreur de calcul ſur la longueur de la marche, vous empêchent d'arriver avant le point du jour, & ſurtout ſi vous n'avez pas calculé ſur une attaque mixte.

623. Vous vous retirerez encore ſans rien entreprendre, à moins que vous n'ayez calculé ſur une attaque

taque mixte; si vous trouvez sur votre route une troupe considérable qui vous dispute le terrain, & qu'elle dirige sa retraite vers la place où vous vous rendez, craignez que l'ennemi ne vous ait tendu quelque embuscade, & que la garnison ne soit sur pied.

624. Dès le moment où vous serez instruit, de manière à n'en pouvoir douter, que l'ennemi a été averti de vos projets, ou qu'il a pris les armes pour quelque autre objet, faites votre retraite, à moins que vous n'espériez qu'une attaque mixte peut produire le même effet qu'une surprise.

625. Quand toutes vos attaques auront été repoussées deux ou trois fois, quoique vous les ayiez encouragées en payant de votre personne, vous ne pourrez plus espérer de voir votre entreprise couronnée par le succès : pour prévenir une défaite complète, vous ferez donc votre retraite. Si en effet les ennemis vous ont repoussé avec facilité dans ce premier moment, si favorable pour vous, que sera-ce au milieu du désordre qui suivra sans doute votre entrée dans la place?

626. Vous pourrez gagner le haut des remparts, vous emparer de quelques-uns des postes principaux, vous rendre maître de la personne du général, ou de l'officier particulier qui commandera dans la place, & cependant être encore obligé de faire retraite. Si l'ennemi vous oppose partout une défense vigoureuse; si les habitans, joints à la garnison, cherchent à vous accabler à coups de pierre, de tuile, &c.; si vous ne pouvez vous réunir en gros corps, pénétrer dans quel-

ques maiſons, & les percer pour gagner l'intérieur des autres; ſi l'ennemi a pratiqué dans les rues des coupures & des traverſes, & s'il a employé enfin tous les moyens que nous avons donnés dans la première partie de cet ouvrage, vous ne vous rendrez maître de la place qu'en y mettant le feu, ou qu'en expoſant la vie d'un grand nombre de vos ſoldats. Le premier de ces partis pouvant vous donner la victoire, vous ne le négligerez pas; avant de recourir au ſecond, vous calculerez ſi la priſe de la ville peut dédommager votre patrie du ſang que vous lui aurez fait perdre.

627. Si les troupes qui ſont deſtinées à empêcher le ſecours ſont commandées par un officier incapable de prendre aiſément l'alarme; ſi cet officier, après vous avoir fait prévenir qu'il eſt attaqué par une troupe très-forte, vous avertit qu'il eſt obligé de faire retraite, & que la place va recevoir un ſecours auquel vous ne pouvez faire tête, & continuer en même temps votre attaque, vous ſongerez à faire votre retraite: vous penſerez de même à vous retirer, ſi les troupes qui gardent les avenues ont été dépaſſées & tournées par un corps conſidérable, & ſurtout ſi vous prévoyez n'avoir pas le temps de vous emparer de la place, & de vous y fortifier, avant l'approche de l'ennemi.

Dans la plupart des circonſtances que nous venons de prévoir, la prudence exige, il eſt vrai, du commandant en chef qu'il faſſe ſa retraite: j'aimerois mieux cependant lui entendre dire, comme Eugène devant Crémone: « *Le vin eſt tiré, il faut le boire* », pourvu

toutefois que ſon audace fût le fruit de la ſageſſe de ſes combinaiſons, de l'eſpoir du ſuccès, & non pas l'effet d'un amour-propre mal-entendu, & d'une opiniatreté déplacée. Les principes énoncés dans le chapitre XVIII peuvent prouver que l'on mérite autant de gloire en ſachant ſe décider à la retraite, quand elle eſt néceſſaire, que l'on doit ſubir de honte lorſqu'on ſe retire ſans motif.

628. Si vous croyez devoir vous retirer avant d'avoir commencé l'attaque, vous ferez faire demi-tour à droite à vos troupes; vous marcherez en colonne renverſée; vous ordonnerez aux bagages de preſſer un peu le pas, afin qu'ils gagnent la tête des troupes, & qu'ils ne puiſſent point vous gêner, ſi vous êtes obligé de combattre. Pendant cette retraite, vous marcherez très-ſerré, en bon ordre, & vous mettrez en pratique toutes les précautions que nous avons indiquées (720 *& ſuiv.*)

629. Si l'on eſt obligé de faire retraite après avoir commencé l'attaque, & avant d'avoir pénétré dans la place, on ſe garde bien de le faire ſavoir à ſes troupes par le moyen des inſtrumens militaires, & ſurtout par les batteries deſtinées à cet effet; elles annonceroient à l'ennemi qu'il doit ſortir en force: on fera donc avertir les différentes attaques par des officiers qui iront leur porter l'ordre de la retraite, ou par le moyen d'un grand feu qu'on aura fait préparer, & que l'on allumera pour cet objet. On fera auſſi avertir les troupes deſtinées, ou à faire la diverſion, ou à empêcher les ſecours; elles ſe retireront, ou vers la réſerve, ou vers les défilés: on

commencera par faire partir les bagages ; on abandonnera peu à peu les attaques, y laiſſant néanmoins, pour amuſer l'ennemi, de petits détachemens compoſés des hommes les plus leſtes & les plus braves ; ils auront ordre de faire un grand feu, & de ne ſe retirer que lorſque le corps de la ſurpriſe aura fait au moins une demi-lieue. Ces petits détachemens étant débarraſſés de tout ce qui pourroit nuire à la légèreté de leur marche, s'eſquiveront aiſément, ſurtout s'ils ſont conduits par des officiers intelligens : mais, duſſent-ils tomber au pouvoir de l'ennemi, le mal ſeroit moins grand que ſi le gros de la ſurpriſe étoit harcelé dans ſa retraite, entamé, & peut-être battu : il faut que vous employiez à la guerre les moyens les plus propres à faire éprouver beaucoup de mal à l'ennemi, & à épargner en même temps les peines & le ſang de vos ſoldats.

630. Faire ſa retraite quand on a pénétré dans la place, eſt une opération encore plus difficile à exécuter que celle dont nous venons de parler. Lorſqu'en pareil cas, on aura pris la réſolution de ſe retirer, on en fera porter l'ordre aux différens détachemens par des officiers & ſous-officiers de confiance. On doit ſe garder, en effet, de faire battre ou ſonner la retraite : ſi quelque batterie ſe fait entendre, ce doit être celle de la marche en avant : afin que les ſoldats ne prennent cependant pas le change, on aura eu ſoin de les prévenir de ce changement avant de partir de la grande halte. Dans une retraite de la nature de celle-ci, on court riſque de laiſſer pluſieurs ſoldats à la merci de l'ennemi, ſurtout

ſi, fermant l'oreille à la voix de la diſcipline, ils ſe livrent au pillage; mais ce ſacrifice eſt preſque indiſpenſable. En même temps qu'on ſe préparera à ſe retirer, on ordonnera aux bagages de gagner les devans; à la quatrième partie de la réſerve, de maſquer la porte de la ville, & d'en diſputer la ſortie à l'ennemi. Tous les détachemens qui ſeront entrés dans la ville, ſe raſſembleront ſur la place la plus voiſine de la porte; de là, ils gagneront peu à peu, & toujours en faiſant quelque charge, l'endroit par lequel ils devront ſortir. A meſure qu'ils ſortiront, ils ſe couvriront avec tout ce qu'ils rencontreront, comme des abatis, des chevaux de friſe, des poutres, &c.; ils mettront le feu à quelques maiſons, afin que l'ennemi, occupé à éteindre l'incendie, ſoit moins ardent à pourſuivre la ſurpriſe.

A meſure que les troupes ſortiront de la place, elles ſe formeront derrière la troiſième partie de la réſerve; & auſſitôt qu'elles ſeront en ordre, elles commenceront à marcher.

Quand le gros de la ſurpriſe aura gagné un peu de terrain, la partie de la réſerve qui aura maſqué la porte, fera ſa retraite, & ſe conduira comme nous l'avons dit dans le numéro précédent, en parlant des petits détachemens deſtinés à ralentir la marche de l'ennemi.

Nous verrons (720) qu'il eſt prudent de ſuivre, en faiſant ſa retraite, un autre chemin que celui qu'on a tenu en venant à une attaque: dans la ſuppoſition que nous venons de faire, cette précaution eſt indiſpenſable: il en eſt de même, quand on eſt prévenu que

l'ennemi s'eſt embuſqué ſur la route, ou qu'il s'eſt emparé de quelque paſſage fort par ſa nature.

631. Tout ce que nous venons de dire ſur la manière de ſurprendre une place fermée de murs à l'antique, eſt applicable aux ſurpriſes que l'on médite contre un bourg, un village ou un hameau. La ſurpriſe de l'un de ces derniers objets offre ſans doute des difficultés moins grandes que celles d'une ville conſidérable; mais l'on doit ſe ſouvenir qu'aucune entrepriſe n'eſt indifférente à la guerre, & par conſéquent que l'on ne doit jamais négliger la plus petite des précautions que la prudence ſuggère. Un officier qui perd, par ſa faute, l'occaſion de réuſſir dans les projets qu'il a formés, porte une atteinte profonde, non ſeulement à ſa gloire perſonnelle, mais même à la réputation des armes de ſa nation. Celui qui n'a pas réuſſi dans une entrepriſe peu conſidérable, peut-il eſpérer qu'on lui en confiera une plus importante? Pluſieurs petits ſuccès réunis aſſurent les grands événemens, tant par la confiance qu'ils donnent aux troupes, que par la crainte qu'ils inſpirent à l'ennemi.

Toutes les fois qu'on voudra ſurprendre un bourg, un village ou un hameau, il faudra ſe pénétrer des connoiſſances détaillées dans le chapitre XII : on emploiera, pour les acquérir & pour les rectifier, les moyens décrits dans le numéro (527) & ſuivans. Ces connoiſſances réunies éclaireront ſur l'emploi que l'on doit faire des diſpoſitions preſcrites dans les différens paragraphes des chapitres XIII & XIV.

632. Quand on veut ſurprendre des troupes occupées à garder un défilé, un gué, un pont, un ravin, un paſſage de rivière, on acquiert ſur leur nombre, leur poſition, leurs qualités, toutes les connoiſſances détaillées dans le chapitre XII; & d'après ces connoiſſances, on modifie les règles que nous avons raſſemblées dans les chapitres XIII & XIV.

633. On emploie pour ſurprendre une maiſon, une égliſe, un vieux château, &c. dont nous avons parlé dans le chapitre V, les moyens que nous avons indiqués dans les chapitres XII, XIII & XIV. Pour ſuppléer aux omiſſions que nous avons pu faire, on aura recours au numéro (672).

634. Les principes que nous avons donnés dans les chapitres XII, XIII & XIV, ſont encore applicables aux ouvrages en terre, quelles que ſoient leur force, leur forme, leur étendue, &c. Nous oſons même preſqu'aſſurer qu'ils ſont ſuffiſans pour guider une ſurpriſe que l'on veut diriger contre un camp ou contre une place fortifiée à la moderne: en cas d'omiſſion, on peut revoir ce que nous avons dit n°. (648), en parlant des attaques d'emblée, qui, à pluſieurs égards, rentrent dans l'ordre des ſurprifes.

CHAPITRE XV.

Des attaques par ſtratagème.

635. LA ruſe réuſſit où la force échoue; il faut donc, en guerre, ſe ſervir de l'un & de l'autre; mais la force

eſt repouſſée par la force, & ſouvent elle eſt obligée de céder à la ruſe. (*Voyez* 514). (*a*).

636. Il eſt permis de tromper ſon ennemi, & de lui tendre des pièges adroits; cependant les ſtratagèmes & les ruſes de guerre ont des bornes. Le droit des gens & l'honneur vous permettent de frapper votre ennemi, de le mettre hors de combat, & de lui arracher la vie toutes les fois qu'il oppoſe de la réſiſtance aux entrepriſes que vous voulez exécuter; mais ils vous défendent de faire uſage d'armes envenimées : ils vous permettent de détourner les ruiſſeaux, les fontaines & les ſources; mais ils vous défendent d'empoiſonner leurs eaux : ils vous permettent de chercher, pendant le combat, à détruire les chefs ennemis; mais ils vous défendent d'attenter lâchement à leur exiſtence, & de gagner des traîtres chargés de s'en défaire par un aſſaſſinat : il eſt permis de donner le change à ſon ennemi par des détours adroits, par des mouvemens ſimulés; mais dès qu'on lui a fait quelque promeſſe ſolennelle, rien ne doit empêcher de la tenir : en un mot, toute ruſe eſt bonne, mais toute perfidie eſt honteuſe. *Il eſt de l'intérêt des nations*, diſoit avec raiſon le roi Pirrhus, *qu'on ne donne point de tels exemples; & la guerre*, ſuivant Plutarque, *a ſes lois dans l'eſprit des honnêtes gens.*

(*a*) Telle eſt la penſée du *grand Frédéric*, qui conſeille auſſi d'étudier les deux dernières campagnes de *Turenne*, qu'il regarde comme les chef-d'œuvres de *ſtratagèmes* des temps modernes : on peut l'en croire. Voyez un ouvrage intitulé : *les Stratagèmes de Guerre, dont ſe ſont ſervis les plus grands Capitaines*, &c. par Carlet de la Rozière. Paris, *in*-18.

637. Un homme profondément occupé d'un piége qu'il tend à ſon ennemi, tombe ſouvent dans celui qu'on a préparé ſous ſes pas. Quand on voudra s'emparer d'un poſte par ſtratagème, on agira donc comme le fait un athlète prudent; il cherche à porter des coups terribles à ſon adverſaire, mais il ne ſonge pas moins à éviter ceux que ſon adverſaire lui porte : ſi ſa main droite eſt occupée à frapper, ſa main gauche va toujours avec promptitude à la parade; &, comme le dit Montluc, *il ſe gare toujours des contrebatteries* (*a*).

Dès l'inſtant où un officier particulier aura conçu le plan d'un ſtratagème, il cherchera donc à ſavoir ſi, dans le cas où les ennemis ſeroient inſtruits du projet qu'il a formé, ils ne pourroient pas lui dreſſer quelque dangereuſe embuſcade, ou employer contre lui quelque autre ruſe capable de faire avorter ſon entrepriſe, & de lui cauſer une perte plus conſidérable que celle qu'il compte leur faire éprouver. C'eſt par une prévoyance attentive qu'il évitera tous les dangers de ce genre; c'eſt en ſe mettant ſans ceſſe à la place de ſon ennemi, qu'il aſſurera la réuſſite de tous ſes projets. Je ſais bien que

(*a*) « Lorſque vous dreſſerez ces entrepriſes, dit Montluc, » peſez tout, n'allez jamais à l'étourdi; & ſans vous précipiter » ni croire du léger, jugez s'il y a de l'apparence. J'en ai vu plus » de trompés qu'autrement; & quelqu'aſſurance qu'on vous donne, » faites une contrebatterie, & ne vous fiez pas tant à celui qui » conduit la marchandiſe, que vous n'ayiez quelque corde en » main pour ſauver votre fait de l'autre côté ». C'eſt à l'occaſion de la ſurpriſe par intelligence, que Montluc donne cette inſtruction aux jeunes militaires.

ſi l'on n'agiſſoit à la guerre que lorſqu'on eſt aſſuré du ſuccès, on demeureroit preſque toujours dans l'inaction; mais ſi l'on ne doit pas attendre une certitude phyſique, au moins ne doit-on tenter aucune entrepriſe, que lorſqu'on aura pour ſoi d'heureuſes probabilités.

638. Un ſtratagème qui aura été employé très-ſouvent pourra réuſſir encore; mais une ruſe nouvelle réuſſira plus ſûrement que celle dont on aura pluſieurs fois fait uſage. Un officier particulier s'attachera donc à créer de nouveaux ſtratagèmes, & il y réuſſira, fût-il dépourvu d'un génie très-inventif, s'il eſt ſans ceſſe occupé de ſon objet (*a*), & s'il a acquis les connoiſſances dont nous avons encore à parler. On ne doit cependant pas négliger de ſe ſervir des ruſes déjà connues: l'expérience du paſſé n'eſt que trop ſouvent perdue pour le préſent.

639. Plus une machine eſt compliquée, plus elle produit difficilement l'effet qu'on en attend: il en eſt de même des ruſes de guerre; les plus ſimples ſont les meilleures.

640. C'eſt après avoir acquis toutes les connoiſſances qui ſont détaillées dans le chapitre XII, qu'on peut concevoir plus facilement un ſtratagème heureux: il faut bien ſe pénétrer de cette idée, qu'une ruſe bonne à employer contre un commandant peu habile ou très-confiant, ſeroit vaine contre un chef vigilant & adroit; qu'un

(*a*) On demandoit à l'immortel *Newton* comment il avoit pu trouver l'explication du phénomène des marées. *C'eſt*, répondit-il, *pour y avoir penſé ſans ceſſe.*

ſtratagème qui réuſſiroit contre tel peuple, échoueroit contre tel autre.

641. Le ſecret eſt l'âme des entrepriſes militaires, nous ne ſaurions trop le répéter, & ſurtout de celles où l'on veut employer la ruſe. Un ſtratagème eſt ſemblable à une mine; eſt-il éventé, on n'en peut eſpérer rien d'heureux. On emploiera donc, pour cacher une attaque par ſtratagème, tous les moyens que nous avons donnés pour tenir une ſurpriſe ſecrette; on prendra, avant de s'y engager, toutes les précautions que nous avons indiquées dans les chapitres précédens; on diviſera ſa troupe, on marchera, & on ſe conduira comme nous l'avons preſcrit dans les numéros (548 *& ſuiv.*).

642. Les ſtratagèmes ſont naturellement diviſés en ſtratagèmes ſimples, & en ſtratagèmes compoſés.

Nous appellerons *ſtratagèmes ſimples*, ceux qu'un officier particulier peut exécuter ſans le concours d'aucune des perſonnes renfermées dans le poſte dont il veut ſe rendre maître; nous donnerons le nom de *compoſés* aux ſtratagèmes dont le ſuccès dépend de quelque intelligence qu'on a pratiquée dans l'intérieur de ce poſte. Si les premiers ſont les plus ſûrs, parce qu'on n'a pas à craindre les trahiſons, les ſeconds ſont les plus faciles: on donnera donc la préférence à ces derniers, après qu'on aura pris, toutefois, les précautions ſages qu'une prudence timide peut ſuggérer.

643. En diſant qu'*une prudence timide doit préſider aux diſpoſitions d'un ſtratagème compoſé*, nous avons voulu faire connoître combien il importe de s'aſſurer de la fidélité des perſonnes qui doivent y concourir.

Tout homme qui eſt capable d'entretenir des intelligences avec les ennemis de ſon pays, eſt un traître ; tout traître inſpire le mépris le plus profond, & doit faire naître la défiance. Quelle confiance peut-on en effet avoir en un homme aſſez vil pour trahir ce que les hommes ont de plus cher ? Leur patrie ! Quel crime arrêtera celui qui a commis le plus grand de tous les forfaits ?

Pour vous mettre à l'abri des piéges que la duplicité pourroit vous tendre, dès qu'on vous propoſera une opération militaire, dont une intelligence ſera la baſe, vous examinerez quelle eſt la perſonne qui eſt à la tête de cette entrepriſe, & vous ſaurez quels ſont les motifs qui la portent à vous ſervir.

L'amour de l'or, l'inconſtance, une ambition démeſurée, une haine aveugle, ſurtout le déſir ardent de la vengeance, telles ſont les paſſions, ou pour mieux dire les vices qui font les traîtres, & dont il faut quelquefois ſavoir profiter.

Examinez mûrement les motifs de ceux qui trahiſſent la cauſe de leur pays pour vous ſervir, & comptez toujours davantage ſur leur paſſion dominante que ſur leur intérêt. Vous devez vous moins défier d'un de vos compatriotes qui ſe trouvera chez l'ennemi, que d'un homme de la nation ennemie ; mais confiez-vous rarement aux militaires. Les lois de la fidélité ſont ordinairement plus profondément gravées dans les cœurs des guerriers, que dans ceux des autres hommes ; vous devez par conſéquent ſuſpecter violemment leur trahiſon d'être feinte : n'oubliez jamais que l'intérêt perſonnel

eſt toujours la meilleure pierre de touche du cœur humain. De grandes promeſſes en cas de ſuccès, des menaces non moins fortes, ſi l'on vous trahit : exigez de ceux que vous emploÿez, des ôtages, ou le dépôt de leur bien. Les hommes ne craignent pas toujours de ſe parjurer ; mais ils balancent quand il s'agit de la perte de leur fortune, de leur vie, ou de celle des perſonnes qui leur ſont chères.

Après que vous ſerez aſſuré des promeſſes du traître, en le mettant pour ainſi dire dans l'impoſſibilité de vous trahir, vous examinerez quels moyens il peut mettre en uſage pour vous ſervir ; vous les peſerez avec ſoin ; l'intérêt qui l'anime eſt capable de l'aveugler, & de lui faire croire qu'il peut tout ce qu'il ſouhaite : rien ne paroît difficile à l'homme dominé par quelque grande paſſion. Après que vous aurez bien examiné s'il peut tout ce qu'il promet, vous ſongerez à l'exécution de l'entrepriſe (*a*).

644. C'eſt par le moyen d'une intelligence avec quelque citoyen, que vous pourrez faire entrer dans une place des ſoldats déguiſés : la perſonne avec laquelle

(*a*) On doit toujours craindre les hommes qui veulent deſſervir leur patrie : leur trahiſon peut être feinte comme celle de *Zopire*, comme celle de *Lucanius* avec *Almandre*, roi d'Epire ; comme celle des Sarraſins qui vinrent ſe rendre à *Louis IX*, devant Damiette ; ou comme celle qu'éprouva le comte de *Fienne* devant Heſdin, en 1525. Un traître peut, après vous avoir ſervi, vous trahir vous-même, ainſi que l'éprouva *Geoffroi de Charni*, à Calais, en 1347. Il peut auſſi être découvert, comme les *cordeliers de Metz*, qui vouloient livrer la place au comte de *Meſmes*, &c....

vous ſerez d'accord les recevra, & les cachera chez elle; cette perſonne pourra encore vous ouvrir une porte au jour & à l'heure que vous aurez choiſie; vous fournir le moyen d'eſcalader les remparts; mettre le feu, pendant l'attaque, dans pluſieurs endroits de la place, ou ſurprendre les défenſeurs en tournant le poſte; elle pourra auſſi vous indiquer ou vous ouvrir un aqueduc, un égoût; engager les habitans à ſe rendre, en leur inſpirant de la crainte, ou en faiſant naître l'eſpoir dans leur âme; elle pourra au moins vous donner des avis importans ſur les connoiſſances que vous n'auriez acquiſes qu'imparfaitement.

Une intelligence que vous aurez pratiquée avec un ſoldat, vous facilitera le moyen d'approcher du poſte ſans être découvert, & d'eſcalader la partie du parapet où il ſera en faction; un officier vous livrera une porte, ou quelqu'autre partie du rempart. Nous ne raſſemblerons pas un plus grand nombre de règles ſur l'art des ſtratagèmes compoſés : nous nous bornons encore à renvoyer aux exemples les plus frappans que l'hiſtoire a conſignés dans ſes faſtes; ils inſtruiront mieux que les préceptes.

645. Les circonſtances inſpirent les ſtratagèmes ſimples; elles enſeignent la conduite que l'on doit tenir dans toutes les hypothèſes d'une attaque.

CHAPITRE XVI.

DES attaques d'emblée, des attaques pied à pied, des blocus, & des attaques mixtes.

646. UN officier particulier n'entreprendra d'attaquer un poſte de vive force, & de l'emporter d'emblée, qu'après avoir eſſayé de le ſurprendre, qu'après avoir employé en vain, pour s'en rendre maître, tous les ſtratagèmes que ſon imagination & les exemples du paſſé lui auront ſuggérés, ou lorſqu'enfin il ſera convaincu par de mûres réflexions que l'emploi de ces moyens ſeroit inutile.

647. Avant de ſe réſoudre à attaquer d'emblée un poſte quelconque, il faut avoir acquis toutes les connoiſſances qui ſont détaillées dans le chapitre XII.

Pour acquérir ces connoiſſances, on emploie les moyens que nous avons donnés numéro (527 *& ſuiv.*), & ceux que nous indiquerons dans le chapitre XIX.

Avant de ſe déterminer à attaquer un poſte d'emblée, on calculera, comme avant de l'attaquer par ſurpriſe, ſi ce genre d'attaque eſt le plus avantageux; ſi les moyens qu'on ſe propoſe de mettre en uſage, peuvent ſuffire; ſi la priſe du poſte peut dédommager du ſang qu'elle fera couler, & des dépenſes qu'elle occaſionnera.

Quoiqu'il y ait une grande différence entre les attaques par ſurpriſe & les attaques d'emblée; parce que, dans les premières, les ennemis ſont endormis, ou à

demi éveillés, ou peu ſur leurs gardes, tandis que, dans les ſecondes, ils ſont ſous les armes, & diſpoſés à la défenſe; la plupart des principes que nous avons donnés pour les premières, peuvent cependant être appliqués aux ſecondes; & réciproquement pluſieurs des objets que nous allons conſigner dans ce chapitre, deſtiné aux attaques d'emblée, peuvent auſſi être utiles dans les ſurpriſes. On peut donc regarder les chapitres XIV & XVI comme complémens l'un de l'autre.

Pour emporter un poſte d'emblée, il faut former pluſieurs attaques, les unes vraies, les autres fauſſes; par ce moyen, on oblige l'ennemi à partager ſon attention & ſes forces.

Il faut que toutes les attaques commencent au même inſtant (*a*); ſi l'on a fait faire quelque détour à une partie des troupes qui doivent former une attaque, on leur indiquera donc le chemin qu'elles doivent tenir, & l'inſtant précis auquel elles doivent donner.

Toutes les colonnes d'attaque doivent préſenter une tête à-peu-près ſemblable, & montrer une vigueur égale; ainſi on empêche l'ennemi de diſtinguer les attaques véritables d'avec celles qui ne ſont que ſimulées.

(*a*) *Denis* manqua l'exécution de ſon projet ſur les Carthaginois campés devant Géla, parce que les attaques ne furent pas exécutées enſemble. — *Lautrec* n'auroit pas été battu au combat de la Bicoque, ſi *de Foix* & *de Montmorenci* euſſent attaqué de concert. — En 1573, *Frédéric de Toſède*, par la même raiſon, fut obligé de renoncer à la ville d'Alemaër.

Chaque

Chaque attaque doit être considérable, afin que l'ennemi en prenne réellement l'alarme.

On doit diviser chaque attaque en deux parties; la seconde se tient embusquée hors de la portée du mousquet, jusqu'au moment où la première a escaladé le poste, gravi contre le parapet, pénétré par une brèche; ou bien jusqu'à l'instant où elle commence à se décourager, & à avoir du dessous : alors cette seconde partie de l'attaque se montre, s'avance, accélère le succès, ou rétablit le combat.

Quand on ne formera qu'une seule attaque, on se gardera de la faire paroître toute entière en même temps; on ne montrera d'abord qu'une partie du détachement; quand celle-ci commencera à mollir ou à être fatiguée, une seconde la remplacera; ainsi de suite. L'ennemi, continuellement assailli par des troupes fraîches, perdra peu à peu courage, & bientôt il mettra bas les armes.

Pour faire réussir les attaques d'emblée, on doit, comme dans les surprises, chercher à occuper les ennemis du dehors, qui pourroient venir donner du secours au poste qu'on attaque : on y parvient en employant les moyens indiqués (585 & 586).

Les attaques d'emblée ne peuvent être trop brusquées; si vous marchez avec lenteur, surtout quand vous êtes à la portée du feu de l'ennemi, il vous tue beaucoup de monde; vos soldats découragés mollissent, ou prennent la fuite; une marche précipitée allume, au contraire, dans l'ame des assaillans un feu physique,

qui ſupplée au courage moral, qui éblouit les hommes, & les empêche d'enviſager le danger.

La plus grande faute que l'on puiſſe commettre quand on attaque un poſte d'emblée, c'eſt de s'amuſer à tirer des coups de fuſil; l'aſſaillant ne découvre que très-peu l'aſſiégé, tandis qu'il eſt découvert par lui de la tête aux pieds.

Les attaques qui réuſſiſſent le mieux, ſont ordinairement celles qui ſont dirigées vers les endroits qui paroiſſent offrir le plus de difficultés : l'ennemi ayant jugé que ces points étoient les plus forts, les aura moins défendus : on ne doit cependant diriger ſes attaques que vers les endroits par leſquels on eſpérera de pénétrer.

Toutes les fois qu'un poſte ſera ſoumis à un commandement ſimple ou double, à l'œil, au fuſil ou au canon, vous vous emparerez de ce point dominant : quand, par la ſurpriſe de ce commandement, vous ne parviendriez qu'à découvrir ce que l'ennemi fait dans ſon poſte, vous abrégeriez la durée de ſa défenſe; car vous pourriez diſtinguer les endroits qui ſeroient les moins gardés; & ſi l'attaque ſe prolongeoit, vous pourriez empêcher les aſſiégés de s'abandonner au ſommeil, ou même au repos; & une troupe qui eſt toujours ſur pied, eſt bientôt épuiſée par la fatigue, & forcée de mettre bas les armes.

Si vous découvrez que l'ennemi a dégarni quelque partie de l'enceinte de ſon poſte, pour fortifier les endroits que vous attaquez, vous dirigerez une nouvelle attaque vers l'endroit qui ſera dégarni, ſans faire néanmoins ceſſer les autres.

On doit diſpoſer les attaques non ſeulement de manière à ce qu'elles puiſſent ſe ſecourir mutuellement, mais encore repouſſer les ſorties ; on placera pour cet effet ſur les flancs du détachement qui ſera chargé d'aſſaillir le poſte, de petites troupes deſtinées à faire face aux ſorties.

On peut eſpérer de défendre un poſte ſans le ſecours du canon ; mais on ne peut guère ſe flatter de s'en rendre maître, ſi l'on eſt dépourvu d'artillerie.

Avant de commencer une attaque, il eſt bon de parler aux troupes, de leur faire ſentir le beſoin & l'importance de s'emparer du poſte qu'on attaque. Si ces harangues ſont courtes, vives & animées, & telles que nous les avons demandées (583), elles produiront le plus grand effet.

648. On peut prendre une flèche, un redan, une redoute ouverte, ſimple ou compoſée, en l'attaquant par ſes derrières, en l'eſcaladant, ou en l'emportant d'aſſaut, après y avoir fait une brèche : la première de ces trois manières eſt celle dont un officier particulier doit faire l'uſage le plus fréquent.

Quoiqu'on veuille ſe rendre maître d'une flèche, d'un redan, ou d'une redoute ouverte, en l'attaquant par ſes derrières, on n'en formera pas moins une fauſſe attaque vers ſon angle ſaillant, ou ſon front de défenſe : la fauſſe attaque commencera la première ; la véritable reſtera cachée le plus long-temps qu'elle le pourra ; quand elle ſera obligée de ſe découvrir, elle marchera avec précipitation, & attaquera avec vivacité

les objets qui fermeront la gorge de l'ouvrage : elle surmontera les obstacles physiques qu'on lui aura opposés, en employant les moyens que nous détaillerons dans les numéros (*652 & suiv.*)

L'attaque fausse, quoique principalement destinée à détourner l'attention de l'ennemi, pourra changer de nature, si elle est conduite avec valeur & avec intelligence : celui qui la commandera aura l'ordre de redoubler de vigueur, dans le moment où l'attaque véritable sera occupée à couper les palissades, à arracher les fraises, &c. Le commandant en chef de l'entreprise ne devroit-il pas cacher au commandant de la fausse attaque, qu'il n'est destiné qu'à détourner l'attention de l'ennemi? Un officier qui sait qu'il ne doit faire qu'une fausse attaque, montre moins de zèle & moins d'ardeur pour la faire réussir, que lorsqu'il croit qu'on s'en repose sur lui de la prise de l'ouvrage. Si l'on juge que cette réflexion est vraie, on donnera, dans toutes les circonstances, aux officiers chargés des fausses attaques, les mêmes instructions qu'on leur auroit données, s'ils eussent été chargés de faire une véritable attaque.

649. Quand on voudra emporter une flèche, un redan, ou une redoute ouverte par le moyen de l'escalade, on cherchera à faire croire à l'ennemi qu'on veut se rendre maître de l'ouvrage en l'attaquant par ses derrières : pour y parvenir, on fera commencer la fausse attaque la première; elle se conduira comme nous l'avons dit dans le numéro précédent : quand cette at-

taque aura attiré à elle l'attention de l'ennemi, la véritable attaque qui ſe ſera embuſquée le plus près de l'ouvrage qu'elle l'aura pu, ſe montrera, marchera avec vivacité, & ſe dirigera vers l'endroit le moins défendu, c'eſt-à-dire, vers l'angle ſaillant : les hommes qui marcheront les premiers, porteront des petits ſacs à terre ou des petites faſcines ; ils s'en ſerviront pour combler le foſſé, & pour ſe couvrir pendant la marche, en les portant vis-à-vis le milieu du corps. Ces petits objets ne ſont pas capables ſans doute de mettre les ſoldats à l'abri des coups de l'ennemi ; mais il ſuffit que les troupes croient qu'ils peuvent produire cet effet heureux. Les hommes du ſecond rang porteront les échelles.

Si on veut combler le foſſé, on y jetera, quand on ſera arrivé ſur le bord de la contreſcarpe, les gros ſacs décrits numéro (589), les ſacs à terre & les faſcines ; quelques hommes deſcendront dans le foſſé, & arrangeront avec promptitude tous ces objets ; du reſte on ſe conduira comme nous l'avons dit en parlant des eſcalades dans une ſurpriſe (589).

650. Pour emporter d'aſſaut une flèche, un redan, ou une redoute ouverte, on ſera obligé de faire une brèche au parapet ; on y réuſſira en battant l'ouvrage à coups de canon, ou en le ſappant. La première manière eſt la plus ſûre & la plus facile ; on établira ſon canon dans une batterie, dont nous donnerons plus bas la deſcription (651) ; on fera un feu continuel ; on le dirigera vers l'angle ſaillant de l'ouvrage, qu'on cherchera à prendre en écharpe : quand les boulets auront

fait une brèche qui paroîtra grande & praticable, on fera quelques décharges d'artillerie très-précipitées : à ce ſignal, les troupes formées en colonne ſortiront de l'abri ou de l'embuſcade où elles étoient placées ; elles marcheront à la brèche ſans faire feu ; elles feront la deſcente du foſſé, graviront contre le parapet éboulé, gagneront le haut de la brèche, & pénétreront dans l'intérieur de l'ouvrage.

Pour rendre cette attaque plus aiſée, en détournant l'attention de l'ennemi, on détachera une troupe qui ſera deſtinée à aller menacer les derrières de l'ouvrage.

Pour empêcher les ennemis de ſe porter en très-grand nombre à la défenſe de la brèche qu'on aura faite à l'angle ſaillant de l'ouvrage, on donnera en même temps l'eſcalade à ſes faces. En fixant ainſi l'attention des aſſiégés ſur divers points, & en diviſant leurs forces en quatre parties, on les rendra moins grandes. On voit, par ce que nous venons de dire, que pour emporter un ouvrage d'emblée, il faut preſque toujours réunir l'aſſaut, l'eſcalade & l'attaque par les derrières.

Pour ſapper le parapet d'un ouvrage ; on emploiera les moyens que nous avons donnés (589).

651. Un officier particulier n'a ordinairement ni le temps, ni le moyen de conſtruire des batteries ſemblables à celles que l'on élève dans les ſièges en forme. Quand on ſera donc obligé de battre un ouvrage en brèche, on fera conſtruire des gabions de 1 mètre 60 centim. (5 pieds) de diamètre, & de 2 mètres (6 pieds) de

hauteur : ces gabions se font comme les gabions ordinaires, avec cette seule différence qu'on laisse à la hauteur de 1 mètre 30 centimètres (4 pieds) vers leur milieu, & du côté opposé à celui qui doit être vu par l'ennemi, une ouverture de 48 centimètres (18 pouces) en carré. C'est par cette ouverture qu'on remplit la partie inférieure du gabion, & par le haut, qu'on remplit sa partie supérieure.

On fera faire pour chaque batterie trois gabions de plus qu'on n'aura de pièces d'artillerie à y placer; deux de ces gabions serviront à couvrir les flancs de la batterie, & le troisième à compléter le nombre des embrasures La nuit venue, on transportera les gabions à l'endroit convenu; on les placera à 48 centimètres (18 pouces) de distance les uns des autres; on donnera à la batterie la forme d'un épaulement, (*figure XLVII*); on fera entrer dans la terre les pieux de la charpente des gabions, en frappant dessus avec des masses de fer; on remplira aussitôt les gabions avec de la terre. Quand ils seront pleins, on construira des genouillères auxquelles on donnera 80 centimètres (2 pieds & demi) de hauteur, & 1 mètre 60 centimètres (5 pieds) d'épaisseur (120); & si on le peut, on attachera une portière à la partie supérieure de chaque embrasure (161).

Pour remplir les gabions, on prendra de la terre dans l'intérieur de la batterie; mais on n'en tirera que 10 à 16 centimètres (4 ou 6 pouces) au plus, & près du pied des gabions. En coupant cette terre, on cherchera à se rapprocher de la forme que nous avons désignée pour la

plate-forme (162) : ſes terres que l'on ôtera du milieu de la batterie lui donneront les avantages des ouvrages que nous avons appelés *enterrés* (103).

Quand les gabions ſeront pleins de terre, on mettra quelques branches d'oſier vis-à-vis l'ouverture qui aura ſervi à les remplir ; on conduira enſuite le canon à la batterie. Trente hommes conſtruiront une batterie pour deux pièces de canon en une heure au plus.

652. On attaque une redoute ſimple fermée, à-peu-près comme on attaque une redoute ouverte. La ſeule différence conſiſte à multiplier le nombre des attaques, à les diriger toutes vers les angles ſaillans, & à réunir toujours l'eſcalade à l'aſſaut (650).

653. On ſe conduit dans l'attaque des redoutes compoſées, connues ſous le nom de *redoutes à crémaillère, à côtes briſées, à ſaillans, &c.* comme dans celle des redoutes ſimples fermées ; on évite de ſe diriger ſur les angles rentrans & ſur les courtines, parce que ces parties ſont les mieux défendues : on marche donc ſur le prolongement des angles ſaillans.

Ce que nous venons de dire des redoutes compoſées, eſt exactement applicable aux têtes de pont ſimples, mixtes & compoſées.

654. Nous avons vu dans le chapitre IV que pour augmenter la force d'un poſte, on peut faire uſage des paliſſades, des fraiſes & des chevaux de friſe ; creuſer des puits & des avant-foſſés ; planter des piquets & des vignes ; enterrer des ronces, des épines, des herſes & des planches armées de clous ; ſemer des chauſſe-trapes ;

conſtruire des bûchers & des abatis ; élever une caponnière ; former des inondations ; conſtruire des réduits, & creuſer des fougaſſes. Voyons maintenant quelle conduite devroit tenir un officier particulier chargé d'attaquer un poſte autour duquel l'ennemi auroit prodigué tous ces moyens de défenſe.

Un ſiége en forme pourroit ſeul ſans doute réduire un poſte où l'on auroit raſſemblé tous ces objets divers : parcourons-les cependant ſucceſſivement, & dans l'ordre où, ſelon les apparences, ils ſe préſenteront à l'aſſaillant.

655. Les abatis ſeront ordinairement le premier obſtacle qu'un officier particulier aura à ſurmonter : il n'eſt que deux moyens pour forcer des abatis ; le premier conſiſte à y faire une brèche, & le ſecond à les brûler.

Pour faire une brèche à un abatis, on dirige un feu d'artillerie vif & bien nourri, vers la même partie de l'abatis, juſqu'à ce que l'on ſoit parvenu à rompre les branches des arbres, & à ouvrir un large paſſage.

Pour brûler les abatis, on ſe pourvoit de beaucoup de faſcines d'un bois très-combuſtible par ſa nature, bien ſec & goudronné ; on allume les faſcines par un bout, & on les jette au milieu des abatis : auſſitôt que les faſcines ont commencé à mettre le feu aux arbres, on fait retirer un peu en arrière les ſoldats qui ont exécuté cette opération ; on les laiſſe cependant aſſez près de l'incendie, pour qu'ils puiſſent empêcher les aſſiégés de venir l'éteindre. C'eſt toujours pendant la nuit qu'on doit exécuter cette entrepriſe (*a*).

(*a*) Les Volſques s'étoient renfermés dans un camp qu'ils

On a quelquefois emporté des abatis ſans les avoir brûlés ou rompus à coups de canon; mais certainement les abatis avoient été mal faits ou mal défendus : en effet, entreprendre de vaincre l'obſtacle qu'ils oppoſent, ſans avoir employé un des deux moyens que nous venons d'indiquer, c'eſt témérité. Cependant, comme le ſuccès eſt quelquefois un enfant de l'audace, & que ſouvent la néceſſité commande, tâchons d'ordonner ces mouvemens.

On a propoſé de faire revêtir les pointes des branches d'arbres avec des petites faſcines, qui permettent, dit-on, de paſſer au travers des abatis : ce moyen paroît ingénieux, mais il eſt impraticable : on a propoſé encore de donner, à des hommes déterminés, des haches bien acérées, de les charger d'aller couper toutes les branches que l'ennemi a affilées, de détruire les liens qui attachent enſemble les troncs des arbres, & de les ſéparer : ce ſecond moyen eſt le ſeul praticable; mais on voit aiſément combien il doit faire couler de ſang, pour peu que l'ennemi ait de bravoure & d'intelligence.

656. Si un poſte dont vous voulez vous rendre le

---

avoient fortifié avec de bonnes paliſſades & de forts abatis : le dictateur *Camille* s'étant aperçu, au lever du ſoleil, qu'un vent aſſez violent ſouffloit, & qu'il donnoit contre les ennemis, ſaiſit cet inſtant pour attaquer. Par une fauſſe attaque, il attira les Volſques d'un côté oppoſé aux abatis, où ſoudain il fit jeter des dards enflammés qui y portèrent l'incendie, & les Romains ſe rendirent maîtres du camp.

maître eſt couvert par des inondations, il vous ſera difficile de le prendre, à moins que vous ne parveniez à faire écouler les eaux, ou que vous ne ſoyiez favoriſé par une forte gelée.

Comme c'eſt en détournant un ruiſſeau, en conſtruiſant des digues, ou en élevant un bâtardeau, qu'on inonde les environs d'un poſte (192), ce ſera en détruiſant les digues, & en renverſant les bâtardeaux, qu'on ramenera les eaux dans leur lit naturel, & qu'on privera un poſte de l'augmentation de force qu'elles lui procuroient. Cette opération ſera aſſez aiſée, quand l'ennemi n'aura pas placé ſon poſte de manière à protéger les digues ou les bâtardeaux, ou quand il n'aura pas conſtruit des ouvrages particuliers pour couvrir ces objets : mais s'il a pourvu à leur défenſe par l'un de ces deux moyens, quelle conduite tiendra l'aſſaillant ?

Quand les digues ſeront protégées par le poſte, l'aſſaillant cherchera à les ruiner de loin à coups de canon : quand elles ſeront défendues par de petits ouvrages particuliers, il commencera par s'emparer de ces ouvrages ; & pour cela, il emploiera un des moyens que nous avons donnés ci-deſſus : maître des ouvrages, il détruira aiſément les digues que l'ennemi aura élevées : lorſque les eaux ſeront écoulées, il attaquera le poſte : en marchant à l'eſcalade ou à l'aſſaut, il aura la plus grande attention à ne pas donner dans les foſſés que l'ennemi aura creuſés, afin d'augmenter la profondeur de l'inondation : pour éviter ces foſſés, il fera précéder chaque colonne par quelques ſoldats, chargés de ſonder avec

de longs bâtons les endroits où il paroîtra y avoir encore de l'eau. On comblera tout de ſuite ces foſſés avec des faſcines, ou s'ils ſont très-profonds, on cherchera à les tourner. Pour traverſer les endroits marécageux, & où il y aura beaucoup de vaſe, on fera uſage des claies (589).

Si une forte gelée vous permet de marcher ſur la glace, vous obligerez vos ſoldats à s'envelopper les pieds avec des chiffons, ou à mettre ſous le talon de leurs ſouliers de petits crochets de fer qui les empêcheront de gliſſer.

Quand l'ennemi, perſuadé qu'il pourra inonder les environs de ſon poſte au moment où il le croira néceſſaire, aura négligé de lâcher les eaux qui doivent former l'inondation, vous vous rendrez maître des écluſes & des digues, avant de menacer le poſte, avant même que votre adverſaire imagine que vous ſongez à l'attaquer. Maître des écluſes & des digues, vous y établirez une garde conſidérable; vous irez attaquer l'ouvrage, & vous le prendrez avec facilité, ſurtout ſi l'ennemi, ſe confiant ſur le ſecours des eaux, a fortifié ſa poſition avec négligence.

Si l'ennemi n'a fait que remplir d'eau les foſſés de ſon poſte, vous chercherez à détourner la ſource qui la leur fournit, & à détruire à coups de canon les digues & les maſſifs qui la retiennent : quand les eaux ſeront écoulées, ou quand il n'en reſtera plus qu'un très-petit volume vous agirez comme nous l'avons dit (589).

657. Il n'eſt guère poſſible à un officier particulier de prévenir l'effet des fougaſſes. Le meilleur parti qu'il ait

à prendre, consiste à marcher avec tant d'impétuosité, que l'ennemi troublé ne songe pas à y mettre le feu : on cherchera cependant à découvrir les endroits où les fougasses sont placées, & on les évitera avec soin. Si l'ennemi a fait passer l'auget sur un petit pont (214), on peut essayer de le briser ou de le déranger à coups de canon. Nous ne parlons pas des contre-fougasses ; ce moyen est ordinairement au-dessus des forces d'un officier particulier.

658. Quand, pour vous forcer à diriger votre marche sur les angles rentrans ou sur les courtines, l'ennemi aura construit des bûchers vis-à-vis des angles saillans de son ouvrage, vous chercherez à les renverser à coups de canon, ou bien vous enverrez des petits partis qui, marchant couverts par ces mêmes bûchers, essaieront d'aller enlever les hommes chargés d'y mettre le feu. Si vous ne pouvez ni détruire les bûchers, ni empêcher l'ennemi de les allumer, vous attendrez, avant d'aller à l'assaut ou à l'escalade, que tout le bois soit consumé.

659. On passera les avant-fossés, ou en les comblant avec des fascines, ou en y jetant des ponts faits avec des échelles recouvertes de planches. Ces opérations sont d'autant plus aisées, que les avant-fossés n'ont *ordinairement* que 2 mètres 30 à 60 centimètres (7 à 8 pieds) de largeur.

On reconnoîtra les fossés que l'ennemi aura masqués, en employant le moyen que nous avons indiqué (656) : quand ces fossés auront été reconnus, on les passera comme les autres avant-fossés.

660. Si l'ennemi a augmenté la force de ſon poſte avec des chauſſe-trapes, le commandant de l'attaque les fera enlever par quelques hommes qui traîneront après eux de groſſes branches d'arbres garnies de leurs feuilles. Des ſoldats très-braves, couverts d'armes défenſives, favoriſés par l'ombre de la nuit, ſeront chargés de cette opération.

Comme l'ennemi n'aura preſque jamais entouré tout ſon poſte avec des chauſſe-trapes, on cherchera à reconnoître les endroits où il n'en aura pas ſemé. Si l'on ne peut diriger ſa marche vers des endroits dépourvus de chauſſe-trapes, on prendra la précaution de marcher peu ſerré, juſqu'à ce qu'on les ait dépaſſées : les chauſſe-trapes n'arrêteront cependant jamais un aſſaillant valeureux. Quand le commandant de l'entrepriſe a médité ſon attaque, il a bien prévu qu'il paieroit ſa conquête du ſang de quelques-uns de ſes ſoldats; mais le ſalut général l'emporte ſur la conſervation de quelques hommes. Tout ce qu'on peut exiger d'un chef, c'eſt qu'il ne faſſe pas des ſacrifices inutiles.

661. Si vous trouvez des herſes & des planches armées de clous, il faut les déterrer. On confiera ce ſoin à des ſoldats valeureux : ce ſeroit bien encore ici le cas de faire uſage de quelques armes défenſives. Les hommes chargés de cette opération, précéderont la colonne d'attaque de quelques pas; ils arracheront les pieux qui fixeront contre terre les herſes & les planches; ils enlèveront les herſes & les planches; ils les mettront à l'écart, ou du moins ils les renverſeront.

662. Les ronces & les épines que les ennemis ont enterrées, en partie, dans les environs de leur poſte, retardent la marche de l'aſſaillant, & peuvent rompre ſon ordre d'attaque; il cherchera donc à s'en débarraſſer : pour cela, il emploiera les mêmes moyens que pour déterrer les herſes & les planches armées de clous.

663. Quand l'aſſaillant ſera arrivé à l'endroit où l'aſſiégé aura planté des vignes & des piquets, il marchera peu ſerré & avec peu de viteſſe. Telle eſt la ſeule manière de prévenir les effets dangereux que peuvent produire ces moyens d'augmenter la force d'un poſte.

Nous répéterons encore que l'aſſaillant doit, avant l'attaque, avoir cherché à découvrir les endroits où l'ennemi a fait uſage de quelques-uns des moyens de défenſe qui nous occupent, afin de diriger ſa marche de manière à les éviter.

664. Une valeur ardente, & l'enthouſiaſme de la gloire, peuvent ſeuls faire ſurmonter les obſtacles que les puits offrent aux aſſaillans : ce n'eſt qu'en marchant à diſtances, & d'un pas meſuré, que l'on peut eſpérer de les paſſer ſans un grand déſordre.

665. Après que le canon aura commencé à briſer les chevaux de friſe, on enverra des ſoldats déterminés qui achèveront de les détruire à coups de hache. Pour enlever les débris des chevaux de friſe, les ſoldats ſe ſerviront de crocs, ou de grappins de fer, attachés à des cordes ou à de longs bâtons.

Si l'ennemi a placé des chevaux de friſe dans le fond

du fossé, les hommes qui y descendront les premiers prendront bien garde de ne pas tomber sur les piquets qui les hérissent. Aussitôt que quelques soldats auront gagné le fond du fossé, ils enlèveront les chevaux de frise, & les dresseront contre le parapet comme des échelles, dont ils pourront se servir pour escalader le poste.

Si l'ennemi a placé des chevaux de frise sur la berme, on cherchera à les précipiter dans le fossé, en les tirant avec des crocs, ou avec des cordes : on aura grand soin de s'éloigner de l'endroit où ils devront tomber.

Quand l'assiégé aura bordé la crête du parapet avec des chevaux de frise, on agira comme nous l'avons indiqué dans la supposition précédente. Si le fossé n'est point flanqué, on exécutera ces trois dernières opérations sans courir un grand danger.

666. On peut couper ou arracher les fraises.

Pour couper les fraises, on se sert de haches bien acérées, & l'on frappe les pieux par-dessous.

Pour arracher les fraises, on sappe le parapet au-dessous de l'endroit où elles sont fixées.

On ne doit couper ou arracher que les fraises qui garnissent l'endroit où l'on veut donner l'assaut ou l'escalade.

Quand l'ennemi n'a pas assez incliné les fraises vers le fond du fossé, on se garde de les couper ou de les arracher; elles sont alors plus utiles aux assiégeans qu'aux assiégés.

Quand les palissades sont plantées sur le glacis, sur

la

la berme, ou ſur le parapet, il faut commencer à les rompre avec le canon : ſi les boulets en épargnent quelques-unes, on les coupe à coups de hache, ou bien on cherche à les arracher à force de bras.

Quand les paliſſades ſont plantées dans le fond du foſſé, on y fait deſcendre quelques hommes qui les coupent, ou les arrachent de la même manière.

Si les paliſſades ſont longues & le foſſé étroit, on peut s'en ſervir pour faire un pont : on place un de leurs bouts ſur la contreſcarpe, & l'autre ſur la berme.

667. Une caponnière caſematée, bien faite, offre à l'aſſaillant un des obſtacles les plus difficiles qu'il ait à ſurmonter. Si l'ennemi a conſtruit dans le fond de ſon foſſé une caponnière caſematée, vous ne chercherez point à deſcendre dans le foſſé, mais à le combler : pour cela, vous emploierez les gros ſacs à terre ou à laine, les faſcines, &c. (649) : avant de tenter cette opération, vous aurez cherché à éteindre les feux du parapet, & ceux du ſecond étage de la caponnière.

Que la caponnière ait un ou deux étages, il vaut mieux jeter encore un pont ſur le foſſé, que chercher à le combler. Pour jeter ce pont, on préparera des poutres ou ſolives qui aient 4 mètres (12 pieds) de longueur au moins ; on fera porter un des bouts de ces poutres ſur le toit de la caponnière, & l'autre ſur le bord du glacis ; on recouvrira l'eſpace compris entre les poutres avec des planches & des madriers ; on donnera au moins 6 mèt. à 6 mèt. 50 centim. (18 ou 20 pieds) de largeur à cette eſpèce de pont : on peut remplacer avec avantage

les poutres ou les ſolives deſtinées à la conſtruction d'un pont, par les échelles dont on ſe ſera pourvu pour l'eſcalade.

Le moyen que nous venons d'offrir pour éluder l'effet des caponnières, n'eſt pas ſans difficultés; mais c'eſt celui qui en préſente le moins.

Si on ne peut ni combler le foſſé, ni y jeter un pont, on fait deſcendre dans le foſſé un grand nombre de ſoldats à-la-fois; ils doivent attaquer avec impétuoſité quelques parties de la caponnière, & chercher à y faire brèche à coups de hache: ce moyen eſt le ſeul qui puiſſe les rendre victorieux. Ne diſſimulons pas cependant les dangers qu'il offre; le canon eſt toujours plus ſûr.

668. Si, les aſſaillans étant dans le fond du foſſé, l'ennemi veut faire tomber des troncs d'arbres ſur eux, ils en ſeront avertis par le bruit que feront les rouleaux, & par les cris des ſoldats reſtés ſur la contreſcarpe; ils s'approcheront de l'eſcarpe le plus qu'ils le pourront, & éviteront ainſi l'effet des rouleaux qui doivent naturellement aller tomber au pied de la contreſcarpe.

669. On conduit l'attaque des réduits que l'ennemi a conſtruits dans l'intérieur d'un grand poſte, de la même manière que celle d'un ouvrage iſolé. Si, dans l'inſtant où l'on entre dans le grand ouvrage, on marche avec impétuoſité contre le réduit, on réuſſit ſouvent à s'en rendre maître, parce que l'on y entre ordinairement pêle-mêle avec les aſſiégés. Si l'ennemi s'eſt retiré de très-bonne heure dans le réduit, & s'il n'a par conſéquent fait qu'une foible réſiſtance dans le grand ou-

vrage, on attaque le réduit avec une impétuosité habilement dirigée.

670. Avant d'attaquer un poste quelconque, vous le ferez sommer de se rendre; vous offrirez à l'ennemi des conditions honorables, pourvu qu'il capitule dans l'instant; vous le menacerez, au contraire, de le traiter avec la plus extrême rigueur, s'il entreptend de se défendre. Ces menaces ne feront pas sans doute un grand effet sur les hommes véritablement courageux; mais comme tous les défenseurs d'un poste ne sont pas animés par les mêmes sentimens, vous pourrez faire naître la crainte dans l'ame de quelques soldats ennemis, au moins la mésintelligence parmi eux.

Plus vous aurez à craindre que l'ennemi ne soit secouru, plus son poste sera fort, & plus les conditions que vous lui offrirez seront honorables : gardez-vous bien pourtant de lui laisser entrevoir les motifs qui vous décident à lui accorder un pareil traitement; il faut montrer d'autant plus de fermeté en pressant l'ennemi de se déterminer, que l'on a plus de choses à craindre soi-même.

Vous apporterez dans le contenu de la capitulation toute la bonne foi que vous employeriez en traitant avec un peuple dont vous seriez l'ami; la foiblesse seule a recours à la trahison. Le militaire généreux doit laisser aux politiques l'abus qu'ils font des mots; & s'il s'est glissé quelqu'expression louche dans l'énoncé de la capitulation, il l'expliquera en faveur des vaincus. Cette conduite pleine de noblesse lui fera autant d'honneur que la victoire qu'il aura remportée.

A meſure que l'ennemi prolongera ſa défenſe, vous rendrez les conditions de la capitulation moins favorables; vous vous garderez bien cependant de lui impoſer des lois trop dures, de le réduire au déſeſpoir; le déſeſpoir rend capable de tout.

671. Le chef de l'entrepriſe ménagera les vieillards, les enfans & les femmes; il fera donner aux ſoldats ennemis qui auroient été bleſſés, les mêmes ſoins qu'à ceux de ſon détachement, & il prodiguera à leurs officiers tous les égards que leur rang & leur courage méritent.

Il aura pour les priſonniers les attentions qui ſeront compatibles avec la néceſſité de s'aſſurer de leurs perſonnes (861). Le vrai courage a toujours de l'eſtime & des égards pour ceux qu'il a vaincus: ſi les officiers français avoient beſoin de quelqu'autre motif pour être humains & généreux, nous leur ferions enviſager de cruelles repréſailles; mais ils ont prouvé que la victoire eſt compatible avec l'humanité.

Auſſitôt après que l'on ſera maître du poſte, on ſe conduira comme nous l'avons enſeigné dans les numéros (*617 & ſuiv.*).

672. L'attaque d'une maiſon eſt une des opérations que les officiers particuliers ont le plus ſouvent à exécuter; elle exige autant de vigueur que d'intelligence.

Si la maiſon eſt couverte par les défenſes que nous avons détaillées dans le chapitre IV, on emploiera pour les détruire les moyens que nous avons donnés dans les numéros (*655 & ſuiv.*).

Si la maiſon eſt environnée par un parapet tournant, on emploiera, pour s'en rendre maître, les moyens que nous avons détaillés (*648 & ſuiv.*).

Auſſitôt que l'on a ſurmonté ces obſtacles extérieurs, on s'efforce de détruire les batteries placées dans la maiſon.

Une maiſon bien fortifiée offre ordinairement pluſieurs rangs de créneaux; 1°. des créneaux placés rez-terre; 2°. des créneaux percés depuis 65 centimètres, à 1 mètre 60 centimètres (2 pieds juſqu'à 5) de hauteur; 3°. des créneaux percés au-deſſus de 1 mètre 60 centimètres (5 pieds) de hauteur.

Les créneaux percés rez-terre ſont ceux dont le feu eſt le plus difficile à faire ceſſer : on ne peut guère y réuſſir qu'en les bouchant : les hommes chargés de cette opération ſont expoſés aux plus grands dangers, s'ils ne courent pas avec vîteſſe, & s'ils ne ſe couvrent pas bien avec les ſacs à terre qu'ils portent.

Pour faire ceſſer le feu des créneaux percés depuis 65 centimètres, juſqu'à 1 mètre 60 centimètres (2 pieds juſqu'à 5) de hauteur, il faut en diſputer la poſſeſſion aux aſſiégés, en y introduiſant le bout d'un fuſil : ce combat finit par être à l'avantage de l'aſſaillant, plus nombreux & plus libre dans ſes mouvemens que l'aſſiégé.

On parvient à faire ceſſer le feu des créneaux ſupérieurs, en réuniſſant le feu de pluſieurs fuſiliers contre chacun d'eux; les ſoldats à qui l'on confie ce ſoin, doi-

vent être des tireurs adroits ; il faut les couvrir avec un parapet de planches qui les mette à l'abri de la balle.

On peut encore obliger l'ennemi à abandonner les créneaux, en y introduisant des fusées ou d'autres artifices propres à produire beaucoup de fumée.

Comme il vaut cependant mieux chercher à rendre le feu des ennemis inutile, vous dirigerez votre attaque vers les endroits où il n'y aura pas de canon, & vers ceux où les créneaux seront le plus rares : ce sera donc vers les angles saillans que vous marcherez, ayant attention de vous éloigner des tambours que l'ennemi aura pratiqués.

Quand on a interrompu le feu de l'ennemi, on cherche à faire une brèche, à saper les murs, à enfoncer les portes, ou à escalader les murailles.

Pour faire une brèche dans le mur d'une maison, on dirige son artillerie vis-à-vis les angles saillans, & on cherche à les battre en écharpe.

Quand on n'a pas de canon, on peut battre les angles saillans de la maison avec une espèce de bélier : ce bélier consiste en une poutre de 4 à 5 mètres (12 à 15 pieds) de longueur; on suspend cette poutre à 1 mètre (3 pieds) de terre; on se sert pour cela de trois poutrelles de 4 mètres (12 pieds) de longueur : ces poutrelles sont disposées de manière que leurs extrémités supérieures soient réunies, & que leurs extrémités inférieures soient posées au sommet des trois angles d'un triangle équilatéral : la longueur des côtés de ce triangle doit être à-peu-près égale à celle des poutrelles.

Une groſſe corde qui eſt attachée au point de réunion des trois poutrelles, ſaiſit la poutre par ſon milieu, la contient horizontalement, & la ſuſpend à 1 mètre (3 pieds) de terre. Pour mettre cette eſpèce de bélier en mouvement, on le retire en arrière à force de bras; enſuite on le lâche contre le mur : les coups qu'il frappe étant précipitamment réitérés, & toujours dirigés vers le même objet, ébranlent le mur, en détachent & en font tomber les principales pierres : on doit avoir ſoin de prendre de biais l'encoignure du mur.

On ne peut faire uſage du bélier que pendant la nuit; s'en ſervir pendant le jour ſeroit une imprudence, à moins qu'on ne l'eût établi vis-à-vis d'un endroit dont on auroit bouché les créneaux, ou vis-à-vis d'un point que l'ennemi ne pourroit découvrir, ou qu'il auroit négligé de défendre.

Si l'on n'a pas de canon pour faire brèche, & ſi l'on ne peut faire uſage du bélier pour ébranler & abattre les murs, on ſe réſout à les ſaper.

Avant d'entreprendre de ſaper le mur d'une maiſon, on doit avoir détruit les batteries qui découvrent l'endroit qu'on veut ſaper; ſans cela, on perdroit tous les ſoldats qu'on feroit travailler. On placera les ſapeurs aux angles ſaillans de la maiſon; ils chercheront à y faire une ouverture de 1 mètre 30 centimètres (4 pieds) de hauteur, ſur 2 mètres 60 centimètres, à 3 mètres 25 centimètres (8 ou 10 pieds) de longueur; avant de percer le mur d'outre en outre, ils prendront la précaution de dégarnir extérieurement toute l'ouverture

qu'ils voudront faire; ainſi toute la brèche ſera praticable en même temps. A meſure qu'on découvre l'intérieur de la maiſon, on fait, contre ſes défenſeurs, un feu bien nourri : on éloignera ainſi les ſoldats qui ſe préſenteront pour défendre la brèche, ou pour tirer ſur les ſapeurs.

Quand on ne peut ſaper les murs, lorſqu'ils ſont trop épais, ou parce que l'ennemi a pratiqué des machicoulis dans la partie ſupérieure des angles ſaillans, on cherche à enfoncer une porte; on tire à coups redoublés contre celle que l'on veut forcer; les balles percent toujours les planches quand on ne tire pas de trop près; il faut ſe placer à cinq ou ſix pas du but : dès que les défenſeurs de la maiſon ſont ainſi éloignés, on approche avec rapidité, & avec des leviers que l'on engage entre la porte & ſes gonds, on tâche de ſe faire jour (*a*); ſi ce moyen eſt inſuffiſant, on fait, à grands coups de hache, de larges ouvertures dans les planches, & l'on parvient bientôt à briſer la porte, ou à la jeter en-dedans.

Si l'ennemi a terraſſé les portes, il eſt preſqu'impoſſible de réuſſir à les forcer, ſans le ſecours du canon.

Quand on ne peut ni faire une brèche, ni enfoncer les portes, on prend le parti d'eſcalader la maiſon; on n'attend pas même toujours cette extrémité pour employer l'eſcalade; on dreſſe les échelles contre les endroits les moins crénelés, ou que l'ennemi découvre le moins, & par conſéquent preſque toujours contre les

(*a*) Le prince de *Wirtemberg* s'étoit muni de leviers à l'attaque de la caſſine de la Bouline.

angles saillans ; on peut aussi essayer d'escalader les fenêtres qui paroissent moins défendues que les autres : on doit se conduire dans l'escalade d'une maison comme nous l'avons dit dans le numéro (589). Les échelles pour escalader une maison doivent être construites comme pour escalader un ouvrage en terre, une ville, &c. (566).

Afin de faire réussir une escalade contre une maison, on doit la donner à plusieurs endroits à-la-fois, & chercher toujours à gagner la partie supérieure de l'édifice : si l'on est assez heureux pour y réussir, on lance aussitôt des grenades dans l'intérieur de la maison, & on y jette des fagots & des fascines allumées, & enduites de goudron.

Si, dès l'instant où on a pénétré dans l'intérieur de la maison, ses défenseurs obstinés ne parlent pas de capituler, on les pousse avec vivacité & avec l'arme blanche d'appartement en appartement. C'est de l'impétuosité de cette attaque que dépend son succès.

Si les défenseurs de la maison ont pratiqué dans son intérieur les fossés que nous avons demandés (256) ; s'ils ont percé les créneaux que nous avons indiqués (243) ; s'ils ont détruit les escaliers (255) ; en un mot, s'ils se sont conduits comme nous l'avons prescrit dans le chapitre V, il ne vous reste plus d'autre moyen pour les réduire, que de faire transporter beaucoup de menu bois dans un des appartemens du rez-de-chaussée, & d'y mettre le feu. Les assiégés, étouffés par la fumée, & sur le point d'être consumés par le feu, feront bientôt

obligés de ſe mettre à votre merci. On peut encore placer un baril de poudre dans une des ſalles du rez-de-chauſſée, & y mettre le feu au moyen d'une longue traînée de poudre : la maiſon ſera, ſelon les apparences, bouleverſée par l'exploſion de cette poudre, & ſes défenſeurs ſeront enterrés ſous ſes ruines.

L'attaque d'une égliſe ou d'un vieux château reſſemble, ſous beaucoup de rapports, à celle d'une maiſon ordinaire; mais elle demande de plus grands moyens & plus de précautions, parce que les murs de ces édifices ſont ordinairement très-épais : on n'entreprendra donc une attaque de ce genre que lorſque l'on aura du canon.

On attaquera les cenſes, les fermes, les jardins, les cimetières iſolés, les pigeonniers, les moulins, &c. comme les maiſons ordinaires.

Pour s'emparer des forts qui ſont conſtruits avec des troncs d'arbres, on commence par y faire une brèche à coups de canon, & on marche enſuite avec la plus grande réſolution. Le ſuccès de preſque toutes les attaques que les officiers particuliers font d'emblée, eſt plutôt dû à la valeur qu'à l'art.

673. Un officier particulier n'entreprendra d'emporter d'emblée un village fortifié d'après les principes du chapitre VI, que lorſqu'il aura du canon, & qu'il commandera une troupe plus forte que celle qui eſt renfermée dans le poſte. Auſſitôt qu'il ſera arrivé à la vue du village, qu'il aura poſté les différentes troupes qui doivent, ou arrêter les ſecours, ou faire une diverſion, ou former les différentes attaques, il inſultera les dé-

fenſes qu'on aura prodiguées en-dehors du village; il emploiera, pour les détruire, les moyens que nous avons donnés (655 *& ſuiv.*).

Quand il ſera arrivé à la portée du canon, il fera conſtruire, s'il le croit néceſſaire, une batterie volante (651). Quand il aura fait une brèche au parapet tournant, il marchera à l'aſſaut avec impétuoſité; il fera accompagner la troupe chargée de cette opération, par deux petits détachemens qui marcheront ſur ſes flancs, & qui auront pour but de repouſſer les ſorties (647). Si la tête de l'attaque parvient à gagner la crête du parapet, toutes les troupes s'avanceront avec promptitude, & entreront dans la place. Les premiers qui y pénétreront, iront s'emparer de l'égliſe ou du château, que l'ennemi aura diſpoſé pour lui ſervir de fort ou de citadelle: elles ſe conduiront dans cette attaque comme nous l'avons indiqué dans le numéro précédent.

D'autres petits détachemens iront ſe rendre maîtres des officiers publics, des principales places, des arſenaux, des magaſins, des caſernes, & de tous les autres objets qui ſont indiqués dans le numéro (580). Ces détachemens ſe conduiront ainſi que nous l'avons dit (592 *& ſuiv.*).

Si l'ennemi a coupé les rues du village par des traverſes & par des foſſés, & s'il les a embarraſſés avec des abattis, les premiers hommes qui pénétreront dans le poſte, s'attacheront à ſe rendre maîtres d'une des maiſons qui le borderont; ils perceront enſuite une communication entre ces maiſons & celles qui les join-

ront : ainſi, à l'abri des coups de l'ennemi, ils chemineront vers l'intérieur du village. Si l'ennemi a fortifié les premières maiſons, s'il les a crénelées & percées, on eſſaiera de l'en chaſſer en y mettant le feu. Ce moyen violent eſt le ſeul qu'un officier particulier puiſſe toujours employer avec ſuccès contre les défenſeurs d'un village obſtinés à faire réſiſtance (*a*).

Si les aſſiégés ont poſté de la cavalerie ſur les places, les aſſiégeans chercheront à ſe rendre maîtres des maiſons qui les borderont; pour cela, ils dirigeront leur attaque ſur les derrières de ces maiſons. Quand ils les auront priſes, ils dirigeront, par les fenêtres qui donneront ſur la place, un feu vif & bien ajuſté; ainſi ils obligeront la cavalerie à ſe rendre, ou à ſe diſperſer. On en agira de même avec les réſerves d'infanterie qui ſeront ſur ces places; & pour arrêter les mouvemens que pourra faire la troupe, auſſitôt qu'on aura emporté le parapet tournant, on fera entrer dans le village quelques pièces d'artillerie légère; on les pointera vis-à-vis les rues & les places où l'on rencontrera des ennemis, & l'on tirera ſur eux à cartouche : à meſure qu'on avancera, on comblera les foſſés que l'ennemi aura creuſés; on abattra les traverſes qu'il aura élevées; & on s'emparera des maiſons de droite & de gauche qu'il aura crénelées & gardées.

Quand, pour aller s'emparer de la citadelle, ou de quelqu'autre poſte important, on ſera forcé de paſſer

(*a*) Telle fut la conduite du *prince de Condé* à la priſe du village d'*Allerheim*, pendant la bataille de Nordlingue.

dans une rue dont les maiſons ſeront encore occupées par les ennemis, on marchera le long de ces maiſons à grands pas, ſur deux files, & ſans tirer : ſi, pendant cette marche, vous apercevez aux fenêtres quelques ſoldats ou quelques citoyens qui faſſent feu ſur vous, la file de droite, s'ils ſont à gauche, la file de gauche, s'ils ſont à droite, les obligeront à ſe cacher, en leur tirant pluſieurs coups de fuſil.

Si le détachement rencontre dans les rues une troupe d'infanterie, ſes files ſe rejoindront ; elles garniront toute la largeur de la rue, & attaqueront avec impétuoſité les ennemis qu'elles auront en tête : ſi le détachement, marchant en file, rencontre un corps de cavalerie, il conſervera cet ordre, & fera feu en avançant ; pluſieurs ſoldats pourront tirer ſur les ennemis en s'effaçant un peu. La cavalerie voyant qu'il lui eſt impoſſible d'enfoncer ces files, n'oſera pas avancer. Une troupe d'infanterie qui, en marchant dans les rues, en occuperoit toute la largeur, & qui verroit venir à elle un parti de cavalerie, ſe rangeroit bien vîte ſur deux files, & longeroit les maiſons.

Quand les défenſeurs d'un village ſeront pourvus d'artillerie, on marchera le plutôt poſſible, & avec beaucoup de vivacité, à l'endroit où ils l'auront placée ; on cherchera à l'enlever, à la tourner contre le village, ou enfin à l'enclouer, ſi l'on ne peut ſoi-même en faire uſage.

Pour engager les habitans à ne pas ſe mêler du combat, on emploiera les promeſſes & les menaces dont

nous avons parlé (605); on déterminera les parties du village qui tiendront encore, à mettre bas les armes, en criant victoire, &c.

La principale attention que les officiers doivent avoir pendant l'attaque d'un village, consiste à empêcher leurs soldats de se disperser pour piller. On doit, avant l'attaque, avoir prévu ce désordre, & y avoir remédié d'avance: on y parvient en menaçant des peines les plus graves ceux qui le commettront, & en recommandant aux officiers & aux sous-officiers de veiller avec soin sur leurs soldats, & de les empêcher de quitter leurs rangs, sous quelque prétexte que ce soit.

Si le village est situé sur le penchant d'une colline, s'il est commandé, on commencera par s'emparer du commandement, ou de la hauteur.

Si les maisons du village sont éparses, on les attaquera successivement, & l'on se couvrira avec celles qu'on aura prises pour gagner les autres.

Si le village est séparé en deux parties par une rivière, ou un ravin, &c. on attaquera la partie la plus forte avec les moyens les plus considérables, sans négliger cependant la partie la plus foible.

Si le village renferme un convoi & des magasins, l'objet principal n'est pas la prise du village, mais la destruction des munitions de guerre & de bouche qu'il renferme: si l'on voit qu'il est impossible de s'emparer du convoi, & de le conserver, on cherche à mettre le feu au village, & à faire par conséquent périr tout le convoi par les flammes.

L'attaque d'un village qui couvre un camp, n'eſt pas ordinairement confiée à un officier particulier; celui qui ſera cependant aſſez heureux pour être chargé d'une opération ſi importante, ſe ſervira des moyens puiſſans dont il pourra diſpoſer, & il les émploiera d'après les principes que nous avons établis ci-deſſus; il en agira de la même manière, ſi le village dont il doit ſe rendre maître eſt deſtiné à ſervir de quartier d'hiver à l'ennemi.

D'après tout ce que nous avons dit dans le chapitre XIV & dans celui-ci, l'attaque d'emblée d'un bourg; & d'une ville fermée de murs à l'antique, ne peut offrir aucune difficulté nouvelle.

674. Si un officier particulier veut forcer un défilé défendu par un ou pluſieurs ouvrages en terre, il ſe conduira dans l'attaque de chacun de ces ouvrages, comme nous l'avons dit dans les numéros (*648 & ſuiv.*); il obſervera d'attaquer d'abord ceux qui ſeront les plus forts; ceux-ci étant pris, les autres tomberont d'eux-mêmes: on attaquera encore, ſi cela eſt poſſible, un des flancs de l'enſemble des ouvrages qui couvriront le défilé; ainſi on évitera le feu de leur front. Pendant qu'on fera une attaque véritable vers un des flancs, on en dirigera une fauſſe vers l'autre; ainſi on empêchera l'ennemi de porter toutes ſes forces ſur la partie qui ſera véritablement attaquée. Si l'ennemi, trompé par les efforts peu conſidérables que fera la fauſſe attaque, dégarnit l'endroit vers lequel elle eſt dirigée, alors on changera d'ordre; on dégarnira peu à-peu la véritable

attaque, & on enverra les troupes qu'on en tirera, renforcer l'attaque ſimulée, qui alors deviendra réelle. Les mouvemens que les aſſiégés ſeront obligés de faire, s'ils découvrent cette manœuvre, porteront le trouble parmi leurs troupes, & hâteront leur perte; & s'ils ne la découvrent pas, la fauſſe attaque aura bientôt pénétré dans l'ouvrage.

Quand l'ennemi a prodigué en avant des ouvrages qui couvrent un défilé, les moyens d'augmenter la force d'un poſte, que nous avons donnés dans le chapitre IV, on emploie, pour les vaincre, ceux que nous avons décrits (*655 & ſuiv.*).

Si le défilé eſt formé par des montagnes, on eſſaie d'abord de les tourner; ainſi on rend inutiles les ouvrages que l'ennemi a conſtruits, ou du moins on s'en empare aiſément, parce qu'on les attaque par leur gorge : quand on ne peut tourner les montagnes, on cherche à en gagner le ſommet : quoique l'ennemi ait jugé cette opération impraticable, *ne déſeſpérez jamais d'en venir à bout*, ſurtout ſi les gens du pays veulent vous ſervir; ils connoiſſent preſque toujours de petits ſentiers inconnus aux militaires. Vous vous couvrirez de l'ombre de la nuit pour gagner les hauteurs. Si elles ſont occupées, vous en chaſſerez les troupes qui les garderont; & au point du jour, l'ennemi étonné de ſe voir commandé, abandonnera les travaux qu'il aura faits.

Si le défilé eſt formé par des bois, il ſera aiſé à l'aſſaillant de cacher ſa marche juſqu'à une très-petite diſ-

tance

tance du poſte; il s'approchera enſuite des ouvrages, & il les attaquera comme nous l'avons dit ci-deſſus.

Quand un marais formera le défilé & couvrira les ouvrages, on cherchera à le traverſer, en paſſant dans quelqu'endroit que l'ennemi aura négligé de garder, parce qu'il l'aura jugé impraticable. C'eſt encore des payſans du voiſinage que l'on tirera les inſtructions relatives à cet objet. Si quelque partie du marais eſt très-vaſeuſe, & ſi le fond en eſt mauvais, on y remédiera en jetant un pont de faſcines, ou de claies, ſur leſquelles les ſoldats marcheront ſans s'enfoncer.

675. Nous avons vu dans la première partie de cet ouvrage, qu'on emploie, pour défendre un chemin, une chauſſée ou un ravin, les mêmes moyens que pour défendre un défilé : il en eſt de même pour l'attaque.

676. Les officiers particuliers ne commandent pas ordinairement les troupes qui doivent effectuer des paſſages de rivière; cependant ces officiers pouvant être chargés de cette opération, l'une des plus importantes & des plus difficiles de l'art militaire, nous allons, ſur cet objet, développer quelques principes dont on pourra faire l'application ſuivant les lieux & les circonſtances.

677. (Voyez, *pour la défenſe des rivières*, le chapitre VII du premier volume, & le chapitre XI du ſecond.)

678. *Pour paſſer militairement une rivière*, il faut reconnoître la *nature* & le *cours* du fleuve, les divers mouvemens de ſes *ſinuoſités*, la largeur & la profon-

deur de ſon *lit*, l'élévation & l'eſcarpement de ſes *bords*; ſi les *attérages* ſont défendus, & comment ils le ſont; les *gués*, leur fond, ſolide ou mouvant, leur largeur, leur éloignement les uns des autres; s'ils n'ont pas été *rompus* ou *degradés* par des puits, embarraſſés par des piquets, des chauſſe-trapes, des madriers couverts de pointes de fer, ou des arbres garnis de toutes leurs branches, &c.; le temps des *crues* & des inondations cauſées par la pluie ou la fonte des neiges; les *digues*, les *batardeaux*, les *moulins*, les *écluſes*, & autres ouvrages de ce genre, dont l'ennemi peut profiter comme vous; les moyens de faire refluer les eaux, ou de les détourner; les ponts (de pierre, de bois ou de bateaux); les endroits où l'on pourroit en jeter, & établir des communications; s'il y a des *marais*, & s'ils ſont praticables; s'il y a des *îles*, des *montagnes* & des hauteurs dont on peut ſe couvrir, & d'où l'ennemi puiſſe vous atteindre; la poſition de ſes retranchemens, & l'épaiſſeur des haies & des bois adjacens; enfin la qualité du terrain en-deçà, pour y aſſurer le point du départ, & au-delà pour s'y poſter. Ces *diverſes reconnoiſſances* doivent être faites & détaillées avec une exactitude ſcrupuleuſe, afin de pouvoir éviter les obſtacles oppoſés à votre paſſage, & de profiter de tout ce que la nature & l'art vous offrent pour le favoriſer. (Voyez le *chapitre XIX* ſur les *reconnoiſſances*.

679. Les principaux obſtacles phyſiques que l'on rencontre dans le paſſage d'une rivière, ſont en raiſon de la rapidité de ſon courant, du mouvement de ſes flots,

ou de la nature de ſon fond : ſi le courant eſt trop rapide, cèt obſtacle eſt quelquefois impoſſible à vaincre ; ſi les flots reviennent par-deſſous eux-mêmes, ce qu'on appelle *renarder* (effet très-ſenſible lorſqu'on y enfonce des piquets ou des pilotis), ou ſi le fond eſt mouvant : dans ces deux ſuppoſitions, les ſables font des trous en forme d'entonnoirs, auſſi dangereux pour les hommes que pour les chevaux.

680. Les paſſages de rivière ſe font par *ſurpriſe* ou de *vive force*, ſoit que l'on paſſe à *gué*, à la *nage*, dans des *bateaux*, ſur des *radeaux* ou ſur des *ponts*.

1°. Pour ſurprendre l'ennemi, il faut, par des préparatifs ſimulés, lui dérober le véritable projet, & par des mouvemens de troupes l'éloigner du lieu fixé pour le paſſage. Si l'on ne peut, au contraire, cacher ſa marche, alors, plus que dans toute autre hypothèſe, le ſuccès dépendra du choix du terrain, de la bonté des diſpoſitions militaires, & de l'intrépidité du ſoldat.

2°. *Les points où la rivière forme un coude ou un angle rentrant du côté d'où l'on part, ſont les plus favorables* ; le courant y eſt moins rapide. Il ſera d'autant plus aiſé d'y jeter un pont, que découvrant une grande partie du terrain oppoſé, l'artillerie s'y établit plus avantageuſement : les feux des batteries placées de droite & de gauche, s'y croiſant, prendront de toutes parts l'ennemi en écharpe.

3°. S'il exiſte un lieu qui ſoit au confluent de la rivière que l'on doit traverſer, & d'une autre rivière navigable, on ſera à même d'y aſſembler des bateaux ou

des radeaux, hors des yeux & de la portée de l'ennemi, & de les faire deſcendre promptement à l'endroit où ils ſont néceſſaires. Il faut choiſir de préférence des radeaux; ils ſont bien plus tôt établis; ils contiennent plus de monde, & les troupes s'y peuvent mieux ordonner.

(Il eſt avantageux d'entourer les radeaux dont on ſe ſert pour paſſer une rivière, d'un parapet en planches, haut de 1 mètre 80 centimètres (5 pieds & demi). Ce parapet doit être mobile, & pouvoir s'abaiſſer au moyen d'un mécaniſme ſimple : pendant la traverſée, le parapet met le ſoldat à l'abri des coups de fuſil de l'ennemi; & quand on eſt proche du bord de la rivière il ſert de ponton : on perce des créneaux dans le parapet du radeau, afin que les ſoldats, pendant qu'ils paſſent la rivière, faſſent feu contre l'ennemi; car auſſitôt qu'on a atteint le rivage, on ne doit plus ſonger qu'à marcher la bayonnette en avant. Les hommes qui manœuvrent les radeaux doivent ſe tenir en dehors du parapet, & ſe placer de manière à n'être pas découverts par les ennemis).

4°. La *nuit* étant propice aux paſſages de rivière, on fera ſes diſpoſitions de manière à être parfaitement en meſure quatre heures avant le jour. Il eſt des circonſtances où la nuit dérobant votre foibleſſe, ſemble doubler vos moyens aux yeux mêmes de vos troupes, & atténuer les forces de l'ennemi; dans cette circonſtance ſurtout, l'audace & la terreur ſervent mieux que le nombre.

5°. Le lieu & l'heure du paſſage déterminés, pour

donner le change, on fait raſſembler dans une partie oppoſée, des bateaux, des pontons, tout ce qui confirme l'idée d'une entrepriſe dans cet endroit; enfin, l'on maſque ſon véritable projet par toutes les ruſes que peut ſuggérer une imagination ingénieuſe. On prépare ſecrètement les *bateaux*, les *haquets*, les *pontons*, les *bois*, *cordages* & *agrès* néceſſaires à la conſtruction des *radeaux*, &c. On charge ſur des charrettes, *& à dos*, ces divers objets, avec des *faſcines*, des *piquets*, des *paliſſades*, des *hottes*, des *outils*, *maſſes*, *ſerpes*, &c. tout ce qui tient au détail de l'opération, & la veille on raſſemble ces préparatifs à quelque diſtance du lieu du paſſage (*a*). Les ponto-

(*a*) La *relation du paſſage de la Limat & du Rhin*, par le colonel d'artillerie *Dedon*, offre, pour les paſſages de rivière, des détails du plus grand intérêt. Nous nous bornerons à citer ce paragraphe, extrait de l'introduction: « Le paſſage de la *Limat* préſentoit de grands obſtacles, & l'on ne pouvoit y appliquer que » de très-foibles moyens; auſſi, pour réuſſir, a-t-on été forcé » d'avoir recours à des expédiens nouveaux..... Je veux parler de » l'idée qu'on a conçue, & qui a été très-heureuſement effectuée, » de faire *porter à dos*, & à une grande diſtance, les barques » deſtinées au paſſage des premières troupes..... C'eſt par ce *portage à bras*, qui peut ſe concilier avec le ſilence le plus abſolu, » qu'il ſera déſormais facile de ſurprendre l'ennemi, & qu'il n'y » aura preſque plus aucun point d'une rivière où un paſſage ne » puiſſe s'effectuer avec ſuccès. C'eſt ſurtout (ajoute en note » le colonel Dedon) par la confiance que le ſuccès de ce paſſage » a inſpirée aux pontoniers, que les opérations de ce genre, les » plus épineuſes, deviendront déſormais faciles. »

niers filent avec le convoi ; & s'il eſt néceſſaire de faire des ponts, on commence à les conſtruire dès le ſoir.

6°. Un officier particulier n'entreprendra de jeter ainſi un pont, que dans le cas où l'ennemi ne lui diſputera pas la rive oppoſée. Dans cette circonſtance, comme dans les autres, il prendra la précaution de faire paſſer la rivière à un détachement chargé de reconnoître le terrain qui eſt au-delà de la rivière ; il fera faire encore ſur les deux rives des travaux capables d'arrêter les premiers efforts de l'ennemi (682) ; il choiſira, pour établir ſon pont, une poſition telle que nous l'avons décrite numéro (106), & il conſtruira un des ponts que nous avons indiqués (355). S'il a de l'artillerie ou de la cavalerie, il donnera au pont qu'il deſtinera à ces deux armes, plus de ſolidité qu'aux autres.

7°. On ſent combien il eſt important de donner des inſtructions juſtes & préciſes aux pontoniers, aux bateliers & aux détachemens employés aux travaux.

8°. Les lignes dont on environne le terrain que l'on occupe, ſerviront à empêcher l'ennemi d'approcher de la rive, & de s'oppoſer à la jetée des ponts. Pour placer le canon, on choiſit ſur les bords un lieu un peu élevé, mais pas trop roide, afin qu'il commande le terrain qui eſt vis-à-vis.

L'armée reſte à couvert dans ces retranchemens, juſqu'au moment du paſſage : on forme enſuite des retranchemens moins conſidérables à la tête de chaque pont, obſervant d'y ménager une ſortie pour les troupes. On garnira les grands retranchemens d'infanterie, faiſant occuper les petits ouvrages par les grenadiers.

Ces retranchemens doivent être faits de façon que l'ennemi ne puiſſe, par ſon canon, prendre les ponts en revers. Il faut conſtruire des redoutes dont la plus éloignée ſera à 400 mètres (200 toises) vis-à-vis le pont, & les autres ſe rapprocheront des bords de la rivière, en formant un demi-cercle. (Voyez nº. 107.) S'il y a pluſieurs ponts, il faudra, autant qu'il ſera poſſible, qu'ils ſoient près les uns des autres, afin que les mêmes redoutes ſervent également à les couvrir. Ces redoutes devront être placées à une certaine diſtance des ponts, afin qu'à meſure que les troupes paſſent, elles trouvent du terrain pour ſe mettre en bataille, & ſoutenir celles qui occupent les redoutes. Il eſt impoſſible de paſſer une rivière ſur des ponts en préſence de l'ennemi, ſi, entre les ouvrages & ces ponts, il n'y a pas aſſez d'eſpace pour contenir un nombre ſuffiſant de troupes pour s'oppoſer en force à l'ennemi, & donner le temps au reſte de l'armée de paſſer.

« Comme les ennemis, dit *Végèce* (liv. 3, ch. 2), » ont coutume de dreſſer des embuſcades, ou d'attaquer ouvertement au paſſage des rivières, il faut » auparavant s'être emparé d'un bon poſte au-delà de » l'eau, & ſe retrancher de même en-deçà, pour empêcher que l'ennemi n'attaque vos troupes ſéparées » par le lit de la rivière. Pour plus grande ſûreté, on » fera retrancher & bien paliſſader les deux poſtes, » afin de ſoutenir avec moins de perte les efforts de » l'ennemi, en cas d'attaque. »

9°. Lorſqu'il y aura des *îles* dans la rivière, vous pourrez y prendre des points d'appui aſſurés, ſurtout ſi elles ſont boiſées : de là vous ſoutiendrez l'armée, en protégeant les têtes de pont.

10°. Les *gués*, relativement à la cavalerie ſurtout, & les marais que vous pourrez rendre praticables, ſeront auſſi très-favorables à votre entrepriſe.

11°. Si l'on a un *gué* à traverſer, il faut le faire ſonder avec d'autant plus de ſoin qu'il eſt aiſé de le rendre impraticable, en y jetant des *arbres entiers*, des *tables clouées*, des *cercles*, &c. Les *chauſſe-trapes* ſeroient encore plus dangereuſes, ſi elles ne s'enfonçoient pas dans les boues & dans les ſables. Les *gués piqués*, & défendus par des *puits*, ſont les plus difficiles *à purger*. Dans un ruiſſeau, cette opération pourroit ſe faire avec des griffes de fer & des crochets attachés à de longues cordes ; les gués des rivières exigent que l'on emploie de plus grands moyens (*a*). Si le fond de la rivière eſt ſolide, & qu'on l'ait ſemé de chauſſe-trapes, il eſt néceſſaire que les ſoldats ſoient munis d'un grand nombre de *claies*, qu'ils enfonceront dans l'eau,

(*a*) En 1567, le prince *de Condé* voulant paſſer la *Seine*, les royaliſtes qui étoient du côté oppoſé, voulant défendre le paſſage, jetèrent dans les gués des madriers cloués, des cercles, &c. « Les proteſtans ne s'en inquiétèrent point ; ils placèrent, dit » d'*Aubigné*, quatre cents arquebuſiers à des ſaules ſur le bord » de l'eau, pour la protection de ceux qui, avec des radeaux, » purgèrent le gué. *Schomberg* ſe jeta dans la rivière, & fit une » charge ſi rude ſur les ennemis, qu'il en mit quarante ſur la » place, & rapporta deux drapeaux au Prince *de Condé*. »

en les chargeant de pierres. Dans cette occaſion, on peut employer auſſi des *ſacs à terre goudronnés*.

12°. Lors même qu'il y auroit dans une rivière *deux gués* voiſins l'un de l'autre, à moins que l'on ne puiſſe y paſſer ſur un large front, il eſt important de jeter un ou deux *ponts*, au-deſſus & au-deſſous des deux gués : un orage peut les dégrader ; d'ailleurs, il eſt toujours avantageux de faire paſſer pluſieurs colonnes à-la-fois. Une armée qui effectue un paſſage en trop petite partie, eſt facilement coupée : il faut donc tâcher d'avoir aſſez de *pontons* pour conſtruire deux ponts en même temps.

13°. On peut rendre une rivière *guéable* en creuſant ſur ſes flancs des *foſſés* larges & profonds, qui détournent & diminuent la quantité d'eau ; on peut auſſi en détourner le cours avec des *batardeaux*, auxquels on donnera d'autant plus d'obliquité, que la rivière ſera plus rapide (*a*).

Ces entrepriſes, la dernière ſurtout, ne peuvent être exécutées que ſur des ruiſſeaux ou par des armées conſidérables (*b*).

(L'armée qui s'eſt miſe en marche à l'entrée de la nuit, trouvant tout diſpoſé à ſon arrivée, effectue auſſitôt ſon paſſage).

14°. *Si la rivière eſt trop rapide*, on peut rompre le courant en plaçant au-deſſus du gué quelques eſcadrons

(*a*) Céſar employa ces moyens au paſſage de la Sègre, dont les pluies & la fonte des neiges avoient groſſi le cours.

(*b*) Telles que celles de *Xerxès*, dont la ſoif, dit *Juvenal*, pouvoit deſſécher un fleuve en un jour.

très rapprochés, tandis que l'infanterie paſſe plus bas; & afin de retenir les ſoldats que l'eau pourroit entraîner, il ſeroit utile de poſter des cavaliers au-deſſous du gué, ou de faire traverſer la rivière par des cordages ou cinquinèles attachés aux deux extrémités des bords, par de forts pieux, & ſoutenus de diſtance en diſtance par des tonneaux vides: à cette corde qui traverſe on attachera pluſieurs autres petites cordes au bout deſquelles pendront des morceaux de bois ou de liége, faciles à ſaiſir: c'eſt ſurtout dans cette occaſion qu'il faut craindre la confuſion. On peut auſſi rompre le courant d'une rivière par une jetée d'arbres placés en travers.

15°. La meilleure manière de paſſer les gués, *c'eſt de couper la rivière obliquement*, à moins qu'il ne faille chercher les endroits les moins profonds, & ſuivre *les bancs de ſable* qui ſerpentent ordinairement. En traverſant la rivière de biais, l'eau coule plus facilement, & l'on marche dans un meilleur ordre. Chaque colonne fait face à l'ennemi, qui eſt ainſi expoſé à toutes les armes dont elle eſt garnie.

16°. Les ſoldats marchant ſerrés, doivent ſouvent regarder la terre pour ne pas être éblouis par le ſcintillement de l'eau. La même raiſon preſcrit aux cavaliers de tirer parfois la bride de leurs chevaux.

Il faut de temps en temps interrompre le paſſage pour laiſſer couler l'eau qui, ſans cette précaution, oppoſeroit trop de réſiſtance.

17°. Quand les ennemis auront fortifié un gué,

qu'ils l'auront rompu ou embarraſſé, on ne tentera de paſſer la rivière de vive force, qu'après avoir détruit les retranchemens qu'ils auront élevés, qu'on les aura éloignés eux-mêmes du bord de la rivière, & qu'après avoir fait écouler les eaux & débarraſſé le gué.

Le canon détruira les fortifications que l'ennemi aura élevées ſur le bord de la rivière, démontera l'artillerie qu'il y aura établie; & c'eſt avec la mouſqueterie placée derrière des épaulemens, qu'on éloignera ſes troupes. Comme toutes ces opérations offrent de grandes difficultés, un officier particulier habile prendra preſque toujours le parti d'aller chercher un autre paſſage, ou de recourir à quelque ſtratagème qui puiſſe déterminer l'ennemi à abandonner ſa poſition.

Pour rendre praticable un gué que l'ennemi aura rompu en faiſant groſſir les eaux de la rivière, on abattra à coups de canon la digue qu'il aura élevée; on détruira de la même manière le batardeau qu'il aura conſtruit au-deſſous du gué; ou bien enfin, on refermera la bonde de l'étang ou du marais qu'il aura ouverte.

Pour lever les obſtacles que l'ennemi aura oppoſés au paſſage d'un gué, on enverra des hommes braves & vigoureux, qui, protégés par un feu bien ſoutenu d'artillerie & de mouſqueterie, arracheront les paliſſades, les fraiſes, les planches, &c. Quant aux arbres taillés en abatis, ils chercheront d'abord à les déſunir; ils réuſſiront enſuite aiſément à les ôter du milieu du gué.

Quand on ſera parvenu à débarraſſer le gué, protégé

par le feu de la mouſqueterie & de l'artillerie, on marchera avec vivacité vers le bord oppoſé ; l'arme blanche ſera la ſeule dont on fera uſage. C'eſt ainſi que l'on pourra repouſſer l'ennemi, & qu'on l'obligera à céder le terrain. Dès qu'on aura gagné la rive oppoſée, on ſe couvrira avec des abatis qu'on fera auſſitôt, ou avec des chevaux de friſe qu'on aura apportés avec ſoi : on arrêtera par ces moyens l'impétuoſité de l'ennemi, & on donnera à la troupe le temps de paſſer le gué.

18°. Si l'on eſt obligé de paſſer une rivière à la nage, on choiſira un endroit où le courant n'eſt pas rapide, & où le terrain des rives eſt ſolide. Chaque cavalier, portant en croupe un fantaſſin, aura le ſoin de raſſembler ſon cheval avec le plus d'attention poſſible. (Si l'on tiroit trop la bride le cheval pourroit ſe renverſer, & il s'embarraſſeroit dans ſes rênes ſi elles étoient tenues trop lâches.) Pour ce paſſage il faut toujours partir d'un point plus haut que celui où l'on veut aborder, calculant en conſéquence la force du courant.

19°. Si les obſtacles ſont trop multipliés pour paſſer une rivière avec les moyens que nous venons d'indiquer, on ſe ſervira de petits radeaux, dont on peut conſtruire pluſieurs centaines dans un jour ; des pièces de bois, ou des branches jointes par leurs extrémités avec des cordes ou des harts, ſuffiront pour cette conſtruction (*a*). Quelques ſoldats bons nageurs, placés à la proue & à

(*a*) Les *Cimbres* voulant traverſer, près de *Vérone*, l'*Athéſis* (l'*Adige*), conſtruiſirent une eſpèce de pont avec des arbres (garnis de leurs racines & de leurs branches), qu'ils couvrirent de pierres.

la poupe, à l'aide d'une corde, dirigeront facilement ces embarcations : on y placera la troupe avec ſes équipages, & l'on fera paſſer les chevaux à nu, en les tenant par des longes (*a*). Si l'on ſe ſert des bacs ordinaires, lorſqu'ils repaſſent à vide, il ne faut pas les abandonner aux bateliers, qui pourroient les laiſſer aller au courant, & vous livrer à l'ennemi, en diviſant ainſi vos forces (*b*).

20°. Lorſque l'on fait le ſiége d'une ville traverſée par une rivière, il faut (à l'exemple de *Scipion* à *Numance*) bâtir ſur les deux rives, des *forts*, d'où l'on jette ſur toute la largeur du fleuve de longues poutres attachées aux deux extrémités par de gros câbles.

21°. Les lieux les plus commodes pour débarquer, ſont ceux où les bords n'ont point d'eſcarpement, & qui ne préſentent au contraire qu'une pente inſenſible.

22°. On commencera par faire traverſer une avant-garde d'infanterie avec de l'artillerie.

23°. Dès que les premières troupes ſont débarquées, les travailleurs, protégés par elles, lèvent la terre pour aſſurer leur poſte. Elles ſe couvriront avec des chevaux de friſe ; ſi elles le peuvent elles y joindront encore quelques arbres qu'elles diſpoſeront en abatis, & elles s'empareront des maiſons & des hauteurs. Ces premières diſpoſitions doivent être faites avec une extrême

---

(*a*) Ce fut ainſi qu'*Annibal* paſſa le Rhône, malgré les Gaulois, & que *Charles-Quint* effectua le paſſage de l'Elbe.

(*b*) *Montmorency*, en 1521, commit cette faute en Italie.

promptitude : il eſt eſſentiel que vous ſoyez en force avant que l'ennemi vienne vous attaquer.

24°. Auſſitôt que le poſte eſt en état d'être défendu & garni d'aſſez de troupes pour le garder, on commence le pont, qui ne ſauroit être jeté trop promptement : il faudra enſuite élever des pontons pour faire paſſer l'artillerie (*a*).

Lorſque les rivières ne ſont pas aſſez larges pour qu'on ſoit obligé de ſe ſervir de bateaux ou de pontons pour établir un pont, on les fait ſur des pilotis, mieux encore ſur des chevalets ; conſtruits ſur des pilotis, ils ſont *fixes*, & établis ſur des chevalets, ils ſe nomment *volans*. Il eſt bien plus facile & plus prompt de jeter un pont ſur des pontons ou des bateaux.

On aſſure la tête des ponts par des retranchemens plus ou moins conſidérables, ſuivant le beſoin que l'on en a, en raiſon de ſa poſition & de celle de l'ennemi. On peut conſtruire une demi-lune en avant, ayant ſoin de bien fraiſer tout l'ouvrage. (Voyez le numéro 107.) On ſe retranche encore avec des chariots, des puits, &c.

25°. A meſure que l'armée traverſe, on étend & l'on perfectionne l'ouvrage de la tête, qu'on doit rendre le plus fort qu'il eſt poſſible.

(*a*) Il y a des pontons de cuivre, de fer blanc, &c.

On appelle pontons dans l'artillerie, des bateaux qui, joints enſemble à côté l'un de l'autre, & à une certaine diſtance, & couverts de planches, ſervent à former des ponts ſur leſquels les troupes, l'artillerie & les bagages paſſent des canaux, des foſſés, des rivières & des fleuves. (Voyez pour la deſcription & la conſtruction des pontons, l'*Aide-Mémoire de l'Artilleur.*)

26°. Si l'ennemi eſt en bataille du côté où vous voulez aborder, & que votre mouſqueterie ne l'atteigne point, il faut, par un feu d'artillerie vif & ſoutenu, faire tous vos efforts pour l'éloigner : ſi vos pièces ſont hors de portée, vous vous ſervirez de bateaux dont les bords ſeront aſſez élevés pour que vos ſoldats y puiſſent tirer à couvert des coups de l'ennemi, ainſi que nous venons de l'indiquer §. 3°.

27°. Il vaudroit mieux encore chetcher un autre lieu pour effectuer le paſſage. C'eſt alors ſuttout qu'il faut employer la ruſe pour détourner l'attention de l'ennemi (*a*). Une grande partie de l'atmée demeure vis-

(*a*) « La force eſt inutile, dit le *grand Frédéric* (*dans ſes* » *Inſtructions à ſes généraux*), lorſque l'ennemi eſt de l'autre » côté d'une rivière que vous avez intention de paſſer ; il faut » avoir recours à la ruſe. Imitez le paſſage du *Rhin* par *Céſar* & » par le prince *Charles de Lorraine*, ou celui du *Pô* par le prince » *Eugène*. Ces généraux, afin d'en impoſer à l'ennemi, & lui » cacher l'endroit qu'ils avoient choiſi pour leur paſſage, firent » des détachemens & des préparatifs dans des lieux oppoſés, pen- » dant que, la nuit, le gros de l'armée s'éloignoit de l'ennemi & » gagnoit le temps de paſſer la rivière, avant que les troupes » deſtinées à défendre le paſſage euſſent pu ſe mettre en devoir » de les en empêcher. »

Céſar, voulant paſſer une rivière que défendoit *Vercingentorix*, marcha le long de la rivière pluſieurs jours ; l'ennemi ne ceſſa pas de l'obſerver, en imitant ſa marche ſur le bord oppoſé. *Céſar* trouve un terrain couvert de bois, il y campe ; le lendemain il continue ſa marche : *Vercingentorix*, qui voit les légions romaines opérer le même mouvement que les jours précédens, les ſuir encore ; mais *Céſar* avoir laiſſé en embuſcade trois cohortes de

à-vis de lui, en faiſant toujours des démonſtrations qui lui font croire que l'on perſiſte dans le premier deſſein que l'on a manifeſté. Pendant ce temps, à la faveur de la nuit, les troupes que l'on a détachées pour chercher & tenter le paſſage, & faire diverſion, traverſent la rivière; & lorſqu'elles ont formé ſur l'autre bord de bons retranchemens, l'armée entière s'y raſſemble malgré l'ennemi.

28°. Règle générale : on fera paſſer d'abord l'infanterie, à l'exception de celle qui garde les retranchemens, puis la cavalerie, qui ſuivra l'infanterie du grand retranchement, & dont le paſſage ſera protégé par les pièces qu'on vient de mettre en batterie au lieu où l'on aborde.

29°. On rompra enſuite les ponts; & s'il y a des *fougaſſes*, après y avoir mis le feu, les grenadiers paſ-

chaque légion, avec ordre de jeter un pont ſur la rivière, & de ſe fortifier de l'autre côté, dès que l'armée ennemie ſe ſeroit éloignée. Cet ordre ayant été exécuté fidèlement, *Céſar* opère une contre-marche, & revient traverſer la rivière à l'endroit même qu'il avoit fixé pour ſon paſſage.

Par une autre ruſe, *Charles XII*, ſi juſtement renommé pour les paſſages de rivière, réuſſit à traverſer la *Duina* ou *Duna*, près *Riga*: ayant remarqué que le vent ſouffloit du nord où il ſe trouvoit, au ſud, où étoient campés les ennemis, il fit mettre le feu à une grande quantité de paille mouillée; il s'en exhala une fumée qui déroba aux Saxons la vue de ſes troupes & de ſes travaux. Le roi fit avancer enſuite des barques remplies de cette même paille fumante, de ſorte que, le nuage groſſiſſant toujours, les Saxons ne s'aperçurent point de la marche du roi, qui en un quart-d'heure aborda avec ſon armée ſur l'autre bord de la *Duina*.

ſeront

ſeront ſur les bateaux qui leur étoient deſtinés ; ils ſe joindront ſur l'autre bord aux troupes qui y ſeront rangées en bataille (*a*).

30°. Voici textuellement deux ordres de bataille propoſés par *Folard*, pour paſſer une rivière à gué & de vive force.

Première diſpoſition..... « Suppoſant la largeur du gué » de deux bataillons de front, il paſſera d'abord ſix » colonnes de front, de deux ou trois ſections chacune ; les rangs & les files ſerrés, la bayonnette au » bout du fuſil ; les ſoldats ayant la précaution de tenir » leurs armes hautes, & leurs fournimens au-deſſus de » la tête, ou ſur l'épaule. Si l'ennemi ſe préſente à cette » première tête pour l'attaquer, ces colonnes s'avanceront pour le charger fort ou foible, afin de laiſſer » du terrain pour les autres colonnes, qui, à meſure » qu'elles arriveront, doubleront à côté, pour former » peu-à-peu une ligne. La cavalerie, qui ſuivra l'infanterie, ſe formera après avoir paſſé, ou à la droite » de l'infanterie, ou à ſa queue, ou entre les colonnes » d'infanterie, ſuivant la diſpoſition du terrain. On

(*a*) Le ſire de *Joinville* (dans ſes Mémoires), en rapportant la deſcente de *ſaint Louis* devant Damiette, en 1249, dit que lui, Joinville, « débarquant vis-à-vis un corps de ſix mille Sarraſins » à cheval, ceux-ci frappèrent des éperons droit aux nouveaux » débarqués, qui, ſans s'étonner, ſe couvrirent de leurs boucliers, fichèrent en terre leurs lances, les pointes devers les ennemis, & formèrent comme un rempart derrière lequel les » bataillons ſe rangeoient à meſure qu'ils débarquoient. »

» placera auſſi quelques brigades d'artillerie à la tête » de l'infanterie. A meſure que l'armée traverſera la » rivière, & que les troupes les premières paſſées ga- » gneront du terrain, celles qui les ſuivront ſe forme- » ront pour les ſoutenir. »

Seconde diſpoſition. « La première ligne compoſée » de toute l'infanterie rangée en colonnes, avec plu- » ſieurs brigades d'artillerie à ſa tête; la ſeconde ligne » compoſée de la cavalerie, ayant ſur ſes deux flancs » une brigade d'infanterie; les dragons en réſerve; » partagés en trois corps : le point intéreſſant eſt de » tâcher de percer le centre de l'ennemi par un grand » effort; car *dès qu'une armée eſt ſéparée de ſes ailes,* » *il y a rarement du remède.* »

31°. « Si j'avois, dit le général Wimpffen (*a*), le Rhin ou quelqu'autre grande rivière à franchir en préſence d'une armée ennemie, je commencerois par faire élever des batteries ſur ſon bord, dans tous les endroits qui en ſeroient ſuſceptibles, excepté dans la partie où je me déciderois de la traverſer..... Le jour & l'heure fixés pour mon paſſage, je ferois jouer mes batteries; je ferois des démonſtrations d'attaque tout le long du front; je ne ſerois tranquille qu'où j'aurois déterminé mon paſſage; là, je ferois paſſer avant tout cinq cents hommes de cavalerie légère bien montés, commandés par un chef actif, intelligent & courageux; j'ordonne- rois à ce chef de former cinquante patrouilles de ſix hommes chacune, d'éparpiller les patrouilles de droite,

(*a*) *Dans ſon Inſtruction à ſes fils*, rédigée en l'an VI.

de gauche & en avant, & de ſe tenir, lui, au centre avec les deux cents autres cavaliers; de diriger ces patrouilles de façon qu'elles puiſſent ſe voir entr'elles, communiquer enſemble, & porter en un quart-d'heure de temps, à deux lieues de diſtance, des nouvelles de leurs découvertes au commandant, que celui-ci me feroit paſſer avec la même célérité au bord de la rivière où je commanderois en perſonne. Si j'étois informé qu'il ne ſe préſente aucun ennemi, ou ſeulement des éclaireurs, je ferois paſſer avec vivacité trois mille hommes d'infanterie, avec des outils, leſquels, conduits & dirigés par les ingénieurs, commenceroient par former une tête de pont, derrière laquelle je placerois de ſuite toute l'infanterie, qui paſſeroit ſucceſſivement avec de l'artillerie de campagne chargée à mitraille. Cette tête de pont achevée, les travailleurs pourroient s'occuper à former une enveloppe, pour qu'une diviſion entière puiſſe s'y tenir à l'aiſe en colonne: cette enveloppe devroit avoir trois ouvertures, au moyen deſquelles ces colonnes puiſſent ſortir en avançant vers l'ennemi, ſi on le jugeoit néceſſaire. Pendant que tout cela ſe paſſe, les ponts ſe dreſſent, & le reſte des troupes franchit la rivière, ayant la précaution de marcher lentement juſqu'à ce qu'on ſoit au-delà du pont; de laiſſer de grandes diſtances d'une ſection à l'autre; & dès qu'on eſt arrivé ſur terre ferme, il faut courir pluſieurs centaines de pas en avant; autrement il ſe formera ſur les ponts mêmes une preſſion & un déſordre qui feroient périr beaucoup de monde dans les eaux. »

Toutes ces diſpoſitions ſont d'un militaire profond dans ſon art. Nous obſerverons ſeulement que les premières patrouilles qu'il dirige du côté de l'ennemi, vers le point où il veut paſſer par ſurpriſe, nous paroiſſent trop nombreuſes, & par cela même nuiſibles ; ces patrouilles peuvent être facilement aperçues : un cordon de vedettes rempliroit mieux le but qu'il ſe propoſe.

32°. On ne ſauroit établir trop d'ordre dans les paſſages de rivière : à cet effet, des officiers ſeront placés à l'entrée du paſſage pour empêcher les troupes de ſe mêler, & les bagages de ſuivre ; & à la ſortie, pour ranger les bataillons qui débarquent, de manière à ce qu'ils laiſſent de la place à ceux qui les ſuivent. S'il y avoit pluſieurs gués ou ponts, l'un de ces paſſages ſeroit réſervé aux équipages & aux chariots.

33°. Si au débouché il y a *un bois* ou *une montagne*, on s'en couvrira, & l'on n'oubliera pas de *fouiller les défilés : ſi le terrain eſt coupé* par des ruiſſeaux, des ravins, des haies, des jardins, &c. l'infanterie s'en emparera la première : ſi l'on trouve une *plaine* où l'on puiſſe ſe ranger en bataille en abordant, cette poſition ſera plus avantageuſe : la cavalerie l'occupera d'abord, & l'infanterie, munie de chevaux de friſe, l'y ſuivra.

34°. Obſervez que, dans tous les cas, on ne doit combattre dans l'ordre parallèle, avec une rivière à dos, que quand on peut, en s'éloignant des bords, ſe mouvoir aiſément, ou bien dans la ſuppoſition que la rivière décrivant un arc, votre armée en formeroit la corde.

35°. En prenant ſes nouvelles poſitions, il faut conſerver aſſez de terrain entre ſoi & la rivière à laquelle on eſt adoſſé, pour être à même de s'y rallier, ſi l'on étoit obligé de battre en retraite.

681. Comme l'ennemi manque ordinairement le premier inſtant, le ſeul favorable pour attaquer des troupes aguerries qui veulent traverſer une rivière, ces paſſages réuſſiſſent preſque toujours (*a*).

Ajoutons qu'en multipliant les fauſſes attaques, on oblige ſon ennemi à diviſer tellement ſon armée, qu'il s'affoiblir partout, que l'on peur aiſément tromper ſa vigilance, & qu'enfin, après avoir eſſayé de diriger ſon paſſage ſur divers points, on finit par l'effectuer où l'on trouve le moins de réſiſtance.

682. Si l'on eſt forcé de faire retraite, on ne ſauroit trop prendre de précautions pour l'aſſurer. La moindre négligence, une légère faute, devient irréparable, & donne un très-grand avantage à l'ennemi. Un moment

(*a*) A la fin de l'année 1672, *Turenne*, qui étoit dans l'électorat de Trèves, du côté de Coblentz, ayant été joint par les troupes qu'on lui avoit envoyées de la Haute-Moſelle, réſolut de chaſſer de la Weſtphalie l'électeur de Brandebourg : celui-ci ne croyant pas qu'il fût poſſible, à cauſe de la ſaiſon, que l'on pût faire un pont ſur le Rhin, avoit donné à ſon armée des quartiers d'hiver entre le *Rhin* & le *Weſer*, ou il ſe croyoit fort en ſûreté. Turenne fit faire un pont à *Weſel* avec tant de diligence, que ſon armée paſſa la rivière ſans que l'électeur pût avoir le temps de raſſembler ſes quartiers ; il fut obligé d'abandonner la Weſtphalie, où l'armée de Turenne ſe refit, pendant tout l'hiver, de ſes nombreuſes fatigues.

perdu, un mouvement découvert, peuvent être la cauſe d'une déroute. Si, juſqu'à un certain point, l'on n'a pas prévu & préparé ſa retraite; ſi l'on ne connoît pas parfaitement la rivière; ſi l'on n'a pas eu le ſoin de conſerver les ponts, ou de garder des matériaux propres à en jeter de nouveaux, on ſe trouvera dans l'impoſſibilité de paſſer à la vue de l'ennemi. La *retraite des dix mille* par *Xénophon*, pendant laquelle cet immortel général montra autant de prudence que d'adreſſe & de ſavoir, offre, pour les paſſages en retraite de rivières, les exemples les plus parfaits que l'on puiſſe citer (*a*).

Si l'on étoit aſſuré de revenir par le même endroit par où l'on a d'abord paſſé, le mieux ſeroit, comme dit *Vegèce* (liv. 3, chap. 2), de faire garder les ponts, & d'élever pour leur ſûreté un fort à chaque tête, avec de grands foſſés, d'y mettre des troupes pour garder le fort & le paſſage autant de temps qu'il ſeroit néceſſaire. Il faut avoir pour cela beaucoup de troupes à ſa diſpoſition.

On retranche la tête des ponts comme pour le premier paſſage; & afin que les troupes puiſſent paſſer les ponts ſans confuſion, à meſure qu'il entrera une brigade d'infanterie dans le cercle que forment les redoutes, une autre paſſera le pont, & celle qui entre

(*a*) Dans un ouvrage intitulé *Anabaſis*, *Xénophon* rapporte toutes les difficultés qu'il eut à ſurmonter pendant cette merveilleuſe expédition, qui dura 215 jours. *Larcher* a traduit en français la *retraite des dix mille*. Voyez ſurtout la traduction de *la Luzerne*, troiſième édition, Paris, 1786.

prendra les postes qu'occupoit celle qui passe ; il faut aussi avoir attention d'établir des batteries de droite & de gauche pour flanquer les redoutes, afin que, l'armée étant passée, les troupes des retranchemens puissent à leur tour effectuer leur passage.

C'est pendant la nuit surtout, ou par un temps brumeux, qu'il faut tâcher de faire une telle retraite (*a*).

Pour éviter les répétitions, nous renvoyons pour les autres détails du passage, à ce que nous venons de dire dans les numéros précédens.

683. Les attaques pied à pied ne sont point du ressort des officiers particuliers : creuser des tranchées, établir des batteries, construire des places d'armes, tout cela appartient à l'officier du génie. Ce n'est pas qu'il ne soit utile à un officier particulier d'avoir quelques notions sur cette partie si importante de l'art militaire ; mais comme ces connoissances ne lui sont pas indispensablement nécessaires, elles n'entrent pas dans notre plan.

684. Les blocus ne sont guère plus du ressort d'un officier particulier, que les attaques pied à pied. Si l'un d'entr'eux est cependant instruit qu'un ouvrage en terre, une maison, un château, un village, un bourg ou une ville, sont dans la position que nous avons prévue (547), il pourra espérer de s'en rendre maître, en empêchant les provisions de bouche & de guerre d'entrer dans la

(*a*) Dans la campagne de 1742, la manœuvre dont se servit le comte *de Saxe* au passage du *Danube*, dut tout son succès au secret, à la diligence & à l'adresse du général à profiter des circonstances, & surtout d'un brouillard fort épais.

place, & les troupes & les citoyens d'en ſortir. Pour cet effet, il coupera par de larges foſſés les grands chemins qui conduiront vers le poſte ennemi; il creuſera ces foſſés hors de la portée du canon du poſte; il établira à la même diſtance des gardes ſur toutes les avenues; il liera ces différentes gardes par un cordon de ſentinelles; s'il en a le temps & les moyens, il enceindra le poſte avec un foſſé & un parapet; il élevera en avant du foſſé, & vers la place, les abatis, & tous les autres moyens de défenſe dont nous avons parlé dans le chapitre IV; il établira ſon artillerie ſur les principales avenues; il aura ſans ceſſe des patrouilles & des partis en campagne: ces partis ſeront occupés à arrêter tout ce qui voudra entrer dans la place, ou en ſortir. Il fera détruire les herbes, les fruits & les légumes qui ſeront entre la place & l'enceinte de ſa circonvallation. Si les ennemis veulent s'évader, ils ſeront obligés d'attaquer dans les formes le parapet couvert par ſon foſſé; l'aſſiégeant défendra ces objets comme nous l'avons indiqué dans la ſeconde partie de cet ouvrage. Si le commandant du blocus avoit beaucoup de bras à ſa diſpoſition, & s'il craignoit d'être aſſailli par quelque corps ennemi qui ſeroit hors de la place, il pourroit élever un ſecond parapet à quelque diſtance & en-dehors du premier; le foſſé, la berme, la plongée & la banquette de ce ſecond ouvrage ſeroient diſpoſés en-dehors, ainſi que nous l'avons dit en parlant des lignes de communication (359). Le commandant du blocus ſe tiendroit avec ſes troupes au milieu de cette eſpèce de fort.

QUATRIÈME PARTIE.

CHAPITRE XVII.

DE ce qu'un Officier particulier doit faire avant d'aller en détachement.

685. L'OFFICIER nommé pour aller en détachement, muni des armes, des inſtrumens & des bagages néceſſaires, ſe rendra à l'heure preſcrite à l'endroit déſigné; il s'informera du nombre d'officiers, de ſous-officiers & de ſoldats qu'il doit avoir ſous ſes ordres; il ſaura s'il doit attaquer ou défendre un poſte, éclairer l'armée, favoriſer ſa retraite, ou pourſuivre un ennemi battu; eſcorter ou attaquer un convoi; enlever ou former une embuſcade; lever des contributions, ou faire des reconnoiſſances militaires. Dans tous les cas, il ſe fera donner par écrit l'ordre général de ſon opération; il s'en fera expliquer les détails, & prendra toutes les inſtructions qu'il croira néceſſaires à ſa réuſſite.

686. S'il doit aller défendre un poſte, il demandera s'il y a déjà une garde établie, ou s'il doit y entrer le premier; ſi le poſte eſt fortifié, ou s'il ne l'eſt pas; ſi c'eſt un ouvrage en terre, ou un ouvrage en maçonnerie; s'il eſt un de ceux dont nous avons parlé dans le chapitre V, ou s'il eſt compris parmi ceux dont nous nous ſommes occupés dans les chapitres VI ou VII.

Il s'informera de l'éloignement du poſte, des qualités du chemin qui y mène, &c. Les obſervations qui ſont compriſes dans le chapitre *des reconnoiſſances militaires*, lui indiqueront les queſtions qu'il doit faire à cet égard. (Voyez le chap. XIX.)

Une des principales attentions que doit avoir un officier particulier avant de partir pour aller en détachement, c'eſt de prendre par écrit, de celui qui l'envoie, la conſigne qu'il aura à ſuivre : cette précaution ſera indiſpenſable, ſi on lui ordonne de faire ſa retraite avant d'avoir porté la défenſe de ſon poſte auſſi loin qu'elle peut aller, entre les mains d'un homme intelligent & brave : ſa gloire, ſon état, ſon honneur même, peuvent dépendre de cette précaution. Si l'officier particulier ne peut, en raiſon des circonſtances, obtenir une *conſigne* ou un *ordre écrit*, au moins doit-il demander que l'ordre de la retraite lui ſoit donné en préſence de témoins. Le porteur de l'ordre verbal peut être tué; il peut s'être trompé; on peut craindre qu'il ne ſoit un traître. Nous ne nous diſſimulons point à combien d'exceptions une telle précaution peut être ſubordonnée.

687. Si le commandant d'un détachement doit attaquer un poſte, il prendra les renſeignemens que nous avons détaillés dans le chap. XII.

688. S'il eſt deſtiné à éclairer l'armée, ou à lui ſervir d'arrière-garde, il s'informera de l'endroit vers lequel il doit marcher; de l'étendue & de la qualité du pays qu'il doit embraſſer; de l'endroit où il doit s'arrêter;

il saura si l'ennemi est dans les environs, & quelle est la force & la qualité de ses troupes.

689. Quand un officier particulier devra suivre un ennemi battu, il saura s'il doit l'attaquer avec impétuosité, le poursuivre avec vigueur, ou seulement retarder sa marche, pour donner à quelqu'autre corps le temps de venir en achever la défaite.

690. Si un officier particulier est destiné à former une embuscade, il saura comment & où il doit placer son embuscade, & s'il doit y attirer l'ennemi, & enfin vers quel point il doit faire sa retraite.

691. Quand un officier particulier devra escorter un convoi, il prendra les informations que nous avons détaillées (803).

692. S'il doit lever des contributions, il demandera quels sont les moyens qu'il doit employer pour se les faire payer, s'il doit se contenter de prendre des otages, ou s'il doit ramener les contributions, & jusqu'où il doit les étendre.

693. Quand un officier particulier devra reconnoître un pays ou un poste, il saura s'il est occupé par l'ennemi, ou s'il ne l'est pas; jusqu'à quel endroit il doit étendre sa reconnoissance, & sur quels objets elle doit principalement porter.

694. Telles sont, en général, les instructions qu'un officier qui va en détachement doit prendre auprès du chef qui lui en donne l'ordre. Nous nous occuperons des détails dans les chapitres suivans.

695. Il ſeroit à déſirer qu'un officier particulier pût porter avec lui le livre des ordonnances militaires.

Si notre ouvrage étoit perfectionné autant qu'il peut l'être un jour, il ſeroit le premier objet dont un officier en détachement devroit ſe charger comme d'un guide. Nous nous eſtimerions heureux ſi, en ouvrant la carrière, nous avions fait ſentir combien il ſeroit utile qu'un autre la remplît (*a*).

696. Quoiqu'un officier ſoit deſtiné à relever un poſte déjà occupé, il doit emporter avec lui tous les objets indiqués dans les premiers chapitres de cet ouvrage, pour tenter & élever des fortifications; ces objets peuvent lui être utiles, tant pour réparer ou perfectionner les retranchemens que ſon prédéceſſeur aura faits, que pour y ajouter de nouveaux ouvrages. Quelque ſoin qu'un officier ait apporté à fortifier ſon poſte, il n'eſt guère poſſible qu'il n'ait oublié quelque précaution qui peut être eſſentielle.

697. L'inſpection qu'un officier particulier fera de ſes ſoldats, portera dans toutes les circonſtances ſur

(*a*) Depuis la première édition du *Guide de l'Officier*, on a publié pluſieurs ouvrages ayant à-peu-près le même but; aucun d'eux n'eſt auſſi élémentaire, & ne contient autant de détails que celui-ci. Ces détails pourront paroître minutieux aux militaires expérimentés, parce qu'on oublie toujours le point d'où l'on eſt parti; cependant on eſt peut-être loin d'en avoir aſſez dit. Notre art ſe compoſe de tant d'inſtructions différentes, que l'on ne ſauroit les rappeler trop ſouvent aux jeunes militaires: il faut auſſi conſidérer que tous les hommes n'étant pas donés de la même ſagacité, on eſt obligé de parler à toutes les intelligences.

leurs armes, leurs munitions de guerre, leurs vivres & leurs outils.

Après avoir compté ſes ſous-officiers & ſes ſoldats, s'être fait donner un état de leurs noms, de ceux de leurs compagnies, il examinera ſi les fuſils ſont en bon état, s'ils ſont chargés avec ſoin, amorcés de frais, & garnis de bonnes pierres; ſi les bayonnettes & les ſabres ſont en ordre; ſi les gibernes ſont pleines de munitions de guerre; ſi chaque ſoldat a des pierres à feu de rechange, un tire-bourre, un tournevis, une épinglette, & une pièce d'étoffe graſſe pour eſſuyer ſes armes.

Il verra ſi chaque ſoldat a un petit bidon plein d'eau mêlée avec un peu de vinaigre, & s'ils ont tous aſſez de pain pour la durée du détachement, ou pour attendre le moment où on leur en enverra une nouvelle diſtribution.

Quand la marche devra être longue, forcée & ſecrète, il examinera s'ils ont aſſez de proviſions de bouche, &c.

Quand il devra aller occuper un poſte, il examinera ſi l'on a fourni à ſes ſoldats les outils que nous avons demandés (167, 223 & 292).

S'il doit aller occuper un poſte, il verra ſi ſa troupe eſt pourvue de tout ce que nous avons reconnu être néceſſaire à l'attaque (565 & 566).

S'il eſt deſtiné à faire un détachement d'une autre eſpèce, il ne fera pas prendre une auſſi grande quantité de haches, de pelles & de pioches; mais, au moins, il aura toujours un de ces divers inſtrumens par dix hommes.

S'il mène du canon, il inſpectera ſon artillerie & les munitions de guerre qui lui ſont néceſſaires, avec le même ſoin que les armes de ſes ſoldats.

Quant aux vivres deſtinés pour ſa perſonne, il ne portera que ceux qui lui ſeront indiſpenſablement néceſſaires; tout ce qui ſeroit ſuperflu ſurchargeroit ſes bagages, & ſeroit d'un mauvais exemple.

Il doit auſſi empêcher les ſoldats de prendre d'autres effets que ceux qui leur ſont abſolument néceſſaires. Après l'inſpection de ſa troupe, le commandant demandera des guides & des interprètes, & ſe conduira avec eux comme nous l'avons indiqué numéros (557 & 562): à moins qu'il ne ſoit chargé de l'atrière-garde, ces deux eſpèces d'hommes lui ſont indiſpenſables; & après avoir aſſigné un commandant particulier à chaque diviſion, il ſe mettra en marche.

CHAPITRE XVIII.

Des Marches & des Retraites.

698. QUELQU'ORDRE qu'un détachement aille exécuter, quelle que ſoit ſa force, quelque pays qu'il doive traverſer, à quelqu'heure qu'il marche, il ſera diviſé en trois parties; la première appelée *avant-garde;* la ſeconde, *corps de bataille*, & la troiſième, *arrière-garde.*

Si le nombre des diviſions d'un détachement en marche ne varie preſque jamais, la compoſition & la force de chacune de ces diviſions varient infiniment.

699. Quand on ſera preſque aſſuré de ſes derrières, l'avant-garde ſera compoſée du quart ou au moins du ſixième du détachement; quand on craindra autant pour la tête que pour la queue de ſa marche, l'avant-garde ſera compoſée du huitième, ou au plus du ſixième du détachement : quand on craindra plus pour la queue que pour la tête de ſa troupe, l'avant-garde ſera compoſée d'un dixième, & au plus d'un huitième du détachement.

700. Dans un pays de plaine, l'avant-garde ſera compoſée de cavalerie; dans les pays coupés elle ſera fournie par la cavalerie & par l'infanterie; enfin, dans les pays couverts & montagneux, elle ſera formée par l'infanterie ſeule.

701. L'avant-garde ſera diviſée en deux parties; en corps d'avant-garde, & en *éclaireurs*. Ces deux diviſions ſeront ordinairement égales. (On appelle *éclaireurs* les hommes qui ſont chargés de précéder l'avant-garde, & de fouiller le chemin qu'elle doit tenir.)

702. Les éclaireurs ſeront compoſés de cavalerie ou d'infanterie, ſuivant les qualités du pays qu'on devra parcourir.

Quand un officier particulier n'aura point de cavalerie à ſes ordres, ſes éclaireurs ſeront choiſis parmi ce qu'il aura de plus ſûr, de plus brave, de plus intelligent & de plus leſte dans ſon détachement.

On doit, autant qu'il eſt poſſible, mettre avec les éclaireurs des hommes qui connoiſſent parfaitement le pays où l'on fait la guerre, & qui en parlent bien le langage.

703. Comme il ne ſuffit pas de fouiller le terrain qu'on a en avant de ſoi, & qu'il faut encore s'aſſurer de ſes flancs, les éclaireurs ſeront diviſés en trois parties, dont l'une éclairera le front de la marche, la ſeconde le flanc droit, & la troiſième le flanc gauche : chacune de ces petites diviſions ſera compoſée de cavalerie ou d'infanterie, ſuivant les qualités du terrain qu'elle devra parcourir.

Comme les éclaireurs doivent être toujours au moins deux enſemble, le plus petit détachement en aura au moins ſix : ainſi la plus petite avant-garde ſera compoſée de douze hommes.

Quand la foibleſſe du détachement ne permettra pas de fournir douze hommes à l'avant-garde (ce qui ſera très-rare, car on envoie preſque toujours au moins cinquante hommes enſemble), on marchera ſans corps d'avant-garde, & on ſera ſeulement précédé par ſix éclaireurs.

Une néceſſité abſolue peut ſeule contraindre de ſe borner à n'avoir que ſix éclaireurs. Quand la force du détachement le permettra donc, on en multipliera le nombre, de manière à ce qu'ils forment une eſpèce de cercle autour du corps de bataille.

704. Tous les éclaireurs marcheront à cent cinquante ou à deux cents pas du corps de l'avant-garde ; ils obſerveront continuellement ce qui ſe paſſera en avant d'eux; ils ne perdront jamais de vue, ni les autres éclaireurs, ni le corps d'avant-garde ; ils obéiront à tous les ordres que ce corps leur donnera, à tous les ſignaux qu'il

qu'il leur fera ; ils ſe conformeront à tous ſes mouvemens ; ils s'arrêteront quand il fera halte ; ils changeront de direction quand il changera de point de vue, & ils ſe retireront quand il fera ſa retraite.

Les éclaireurs chercheront toujours, en marchant, à ſe couvrir des haies, des arbres, des brouſſailles, ou des éminences qui ſeront ſur le chemin qu'ils devront ſuivre : en un mot, ils tâcheront de voir ſans être vus. Les éclaireurs qui ſeront à cheval ſe pencheront ſur le cou de leurs chevaux, pour n'être point aperçus de loin. Auſſitôt qu'ils verront une troupe, un d'eux viendra en avertir le commandant du corps de l'avant-garde : quand ils auront reconnu la force & la qualité de la troupe qu'ils n'avoient d'abord qu'aperçue, ils feront donner un nouvel avis au commandant du corps de l'avant-garde ; ils reſteront cependant toujours à leur poſte, pour continuer à obſerver l'ennemi ; ils donneront ces divers avis ſans bruit, & toujours en ſe cachant avec ſoin.

S'il n'y a que deux hommes à chaque découverte, le commandant de l'avant-garde renverra, tout de ſuite après ſon arrivée, celui qui ſera venu donner le premier avis, ou bien il le fera remplacer par quelque autre ſoldat moins fatigué.

Les éclaireurs ſe rappelleront ſans ceſſe qu'ils ne ſont pas deſtinés à combattre, mais à éclairer les mouvemens de l'ennemi ; qu'ils ne doivent faire uſage de leur arme à feu, que lorſque, tombant dans une embuſcade, ou apercevant trop tard une troupe de cavalerie, qui

s'avance avec rapidité, ils ne peuvent donner autrement l'alarme à l'avant-garde & au corps de bataille. Quand ils rencontreront un bois, *ils le fouilleront avec le plus grand ſoin*, & ils n'avanceront qu'après s'être bien aſſurés qu'il ne recèle ni parti ennemi ni embuſcade; ils fouilleront les foſſés, les ravins, les chemins creux, les revers des chauſſées ou des foſſés très-relevés, les haies très-fourrées, les champs clos de murs, ceux qui ſeront couverts d'une haute moiſſon; en un mot, tous les objets qui ſe préſenteront en avant d'eux, ou ſur leurs flancs, & qui pourroient ſervir à cacher, ne fût-ce même que quatre hommes.

Quand les éclaireurs rencontreront des maiſons éparſes, des moulins, ou d'autres édifices, ils les fouilleront auſſi; s'ils ne ſont que deux à chaque découverte, un d'eux entrera dans le bâtiment, pendant que l'autre reſtera dehors & loin de la portée du fuſil: ſi celui qui eſt entré dans la maiſon n'eſt pas revenu lorſque le temps qu'il faut pour la fouiller eſt écoulé, on pourra préſumer que la maiſon recèle des ennemis; en conſéquence, le ſecond éclaireur ira avertir le chef de l'avant-garde, qui ſe conduira ſelon les circonſtances & d'après les ordres qu'il aura reçus. Quoique les éclaireurs ſoient plus de deux enſemble, ils n'entreront jamais tous, en même temps, dans les bois, les ravins, les maiſons, &c. S'ils rencontrent un village, & s'ils ne ſont que deux à chaque diviſion, un entrera dans le village, tandis que l'autre reſtera en-dehors; celui qui ſera entré, s'arrêtera aux premières maiſons; il s'infor-

mera auprès des payſans ſi l'ennemi eſt dans le village, s'il a paru dans les environs, quelle étoit ſa force, & l'eſpèce de ſes troupes; ce qu'il eſt devenu, &c. Apprend-il que l'ennemi n'eſt pas dans le village, & qu'il peut y entrer lui-même avec ſûreté, il le fouillera en grand, c'eſt-à-dire qu'il parcourra les places & les principales rues; il ira chez le premier magiſtrat; il lui fera les mêmes queſtions qu'il aura déjà faites aux payſans qu'il aura rencontrés; il emploiera enſuite les menaces ou les promeſſes pour en obtenir des otages, des guides, & tous les renſeignemens dont il aura beſoin. Auſſitôt qu'il ſera aſſuré des bonnes diſpoſitions des habitans, & qu'il aura obtenu d'eux ce qu'il en déſiroit, il rejoindra ſon camarade; celui-ci entrera à ſon tour dans le village, le traverſera, & ira ſe placer en-dehors du côté de l'ennemi. L'éclaireur qui aura pris les informations, les otages & les guides, ira rendre compte de ce qu'il aura remarqué au commandant de l'avant-garde, & il lui amenera les otages & tous les habitans dont il aura cru pouvoir tirer des renſeignemens.

Quand les éclaireurs ſeront plus de deux enſemble, ils ſe conduiront ainſi que nous l'avons dit dans la ſuppoſition précédente, c'eſt-à-dire qu'ils ſe diviſeront toujours en deux parties: comme il n'eſt cependant pas néceſſaire que ceux qui ſont entrés dans le village rétrogradent pour aller inſtruire l'avant-garde, ceux qui ne ſeront pas utiles à cet objet, ſe joindront à leurs camarades qui ne ſeront point encore entrés dans le poſte; & réunis, ils iront occuper le premier défilé qu'ils trouveront en-dehors du village.

Les éclaireurs entrés dans une maiſon ou dans un village, doivent ſe garder de commettre aucune violence contre les habitans, & de s'y amuſer à boire : par l'une & l'autre conduite ils retarderoient la marche du détachement, & ils s'expoſeroient à être pris & tués, ou par les troupes des ennemis, ou par les habitans du lieu même (*a*).

Lorſque les éclaireurs rencontreront des hauteurs d'où ils pourront voir une grande étendue de pays, ils s'en approcheront avec précaution, & ils y monteront avec prudence ; ils examineront enſuite tous les revers de la montagne, & ils en feront le tour pour s'aſſurer que l'ennemi n'a point dreſſé d'embuſcade : quelques-uns d'entr'eux reſteront ſur le ſommet de la hauteur, juſqu'à ce que l'avant-garde les ait rejoints ; alors ils ſe remettront en marche. Quand ils rencontrent un défilé formé par des montagnes, ils ſe conduiſent comme dans la ſuppoſition précédente.

S'ils rencontrent un marais qui ne ſoit pas traverſé par un chemin frayé, & dont le fond ne ſoit pas connu, ils cherchent à ſavoir, en interrogeant les payſans des environs, quel eſt l'endroit où le fond eſt le meilleur ; ils le ſondent enſuite eux-mêmes pour s'aſſurer de la vérité ; ils plantent ſur les deux côtés du

(*a*) Rendu à ſa deſtination, un détachement, juſque-là très-circonſpect, ſe repoſe ſouvent avec trop de ſécurité : les officiers eux-mêmes donnent quelquefois cet exemple coupable, qui peut être la cauſe de l'aſſaſſinat de plus d'un poſte. A la guerre, une ſeule négligence coûte ſouvent la vie ou l'honneur.

chemin qu'ils ont ſuivi, quelques jalons ou branches d'arbres, afin de diriger la marche du détachement.

Lorſque les éclaireurs arrivent ſur le bord d'une rivière, ou d'un ruiſſeau que le détachement doit paſſer à gué, ils en agiſſent comme nous venons de le dire pour un marais; ils obſervent de plus & avec ſoin le revers du rivage, pour bien s'aſſurer que l'ennemi ne s'y eſt pas embuſqué dans les roſeaux; ils reconnoiſſent de même le bord oppoſé; ils prennent de ſemblables précautions quand le corps qu'ils éclairent doit paſſer la rivière ſur un pont ou dans des bateaux.

Toutes les fois que les éclaireurs rencontreront dans la campagne des payſans ou des voyageurs, ils leur feront beaucoup de queſtions pour en obtenir des éclairciſſemens ſur le compte de l'ennemi; ils mettront cependant aſſez d'art dans leurs demandes, pour ne pas faire deviner quel eſt l'objet de la marche du détachement; ils arrêteront toutes les perſonnes qui ſuivront la même route qu'eux, ou qui voudront les dépaſſer; ils obſerveront attentivement la direction que les ennemis prendront, & ils en rendront compte au chef de l'avant-garde: celui-ci, d'après leur rapport, pourra former des conjectures vraiſemblables ſur la poſition qu'occupe le corps dont ces partis ſont détachés.

Les éclaireurs doivent, comme les ſentinelles (415), être exercés à reconnoître à la pouſſière qui s'élève, l'eſpèce de troupes qui marchent, & à juger de la direction & de la force des colonnes par la direction de la pouſſière & par ſa quantité; ils doivent examiner les traces

qu'ont laiſſées les chevaux & les gens de pied : s'ils ſont bien exercés, ils peuvent reconnoître à peu de choſe près, par la façon dont le terrain eſt battu & dont l'herbe eſt foulée, quelle eſt la force & la qualité de la troupe qui y a paſſé. Ces indices ſont ſouvent inexacts, néanmoins on ne doit pas les négliger.

D'après tout ce que nous venons de dire, on peut juger combien l'emploi des éclaireurs eſt important, & combien il exige d'intelligence & d'attention. Il faudroit ſouvent exercer les ſoldats à ce genre de ſervice.

Pour que les éclaireurs puſſent être bien utiles aux détachemens, & les éclairer de très-loin, on pourroit les traveſtir : il faudroit alors qu'ils fuſſent munis de *ſauf-conduits*, & que, connoiſſant bien le pays, ils fuſſent doués de beaucoup d'intelligence.

705. Pendant la nuit, les éclaireurs redoubleront de ſoins & d'attentions, tant pour n'être point découverts, que pour arrêter les payſans, les voyageurs & les autres perſonnes qui voudroient les dépaſſer ; ils ne s'éloigneront pas du corps de l'avant-garde, au-delà de la portée ordinaire de la voix ; ils marcheront très-lentement, s'arrêteront de cinquante en cinquante pas, & mettront l'oreille contre terre ; ils garderont le plus profond ſilence, obſerveront avec attention les ſignaux qu'on leur fera, & leur obéiront avec promptitude.

Quand ils paſſeront auprès de quelque maiſon, un d'eux ſe poſtera auprès de la porte pour empêcher les habitans d'en ſortir ; ils chercheront à apprivoiſer les

chiens qui pourroient les faire découvrir, ou à les tuer à coups d'arme blanche.

Quand le détachement devra traverſer un village, une partie des éclaireurs ira, comme pendant le jour, s'emparer de l'iſſue pour empêcher les habitans de ſortir, & d'aller avertir l'ennemi : ſi quelqu'habitant cherchoit à s'évader, le plus leſte des éclaireurs courroit après lui, l'engageroit à s'arrêter, ou l'y forceroit.

Quand les éclaireurs rencontreront une patrouille ennemie, ils ſe blotiront dans un ſillon ou dans un foſſé; ils ſe tapiront derrière un arbre, une haie ou des brouſſailles, & là ils attendront que la patrouille les ait dépaſſés; alors ils iront avertir le commandant de l'avant-garde.

Lorſque les éclaireurs apercevront une troupe conſidérable, ils feront le ſignal convenu pour cet objet; ils le donneront aſſez à temps pour que l'avant-garde puiſſe ſe mettre en état de défenſe.

Quand une patrouille ennemie, après avoir aperçu les éclaireurs, criera ſur eux, ils répondront : *Déſerteurs*, & marcheront comme pour ſe rendre à la patrouille : ils tâcheront de profiter de ſa ſécurité pour l'en punir; s'ils ſont moins forts que la patrouille, ils ſe rendront à elle, & ils chercheront à retarder ſa marche juſqu'à l'arrivée de l'avant-garde (*a*).

(*a*) Une très-petite troupe rencontrée dans la nuit par un corps plus fort qu'elle, n'a pas de meilleur parti à prendre que celui de répondre au *qui vive* par *Déſerteurs*. Le déſir d'apprendre des nouvelles de l'ennemi, & le plaiſir de voir ſes forces diminuées, fera donner dans le piége.

Dans toutes les autres circonſtances, les éclaireurs ſe conduiront pendant la nuit comme pendant le jour.

706. Le commandement de l'avant-garde ſera donné à l'officier le plus intelligent; il ſe conformera aux mouvemens qu'il verra faire au corps de bataille; il rendra compte à l'officier qui le commandera, de tout ce qui pourra intéreſſer la ſûreté du détachement.

L'art de diſtinguer dès le premier coup d'œil la force & l'eſpèce des troupes qu'on découvre dans l'éloignement, eſt une des qualités eſſentielles à tous les militaires, mais ſurtout au commandant d'une avant-garde. Ce n'eſt que par des expériences très-multipliées, & ſouvent rectifiées, qu'on peut acquérir cette juſteſſe dans le coup d'œil, qui peut ſouvent procurer des victoires aiſées, ou faire éviter des défaites certaines. La qualité la plus néceſſaire au commandant d'une avant-garde, eſt, après le coup d'œil, une connoiſſance détaillée du pays qui eſt le théâtre de la guerre. Il eſt important auſſi qu'il ſache parler la langue des ennemis, & l'idiome des contrées qu'il doit parcourir.

707. Le corps de l'avant-garde marchera pendant le jour à cent cinquante ou deux cents pas du corps de bataille : le commandant de cette première diviſion aura toujours l'œil ſur les éclaireurs, pour juger, d'après leurs mouvemens & leurs ſignaux, de ce qui ſe paſſe en avant d'eux; il marchera toujours en ſilence à la tête de ſa troupe; il fera halte de temps en temps pour obſerver tout ce qui ſe paſſera autour de lui; il

s'arrêtera principalement ſur les endroits élevés pour y faire ſes obſervations.

Ce ſera toujours avec l'avant-garde que marcheront les guides & les interprètes auxquels on aura le plus de confiance; ce ſera encore l'avant-garde qui conduira les ponts, ſi on en porte, ou les échelles & les planches qui peuvent y ſuppléer, pour le paſſage des foſſés & des ravins. Si on a pluſieurs petites pièces d'artillerie, on en attachera une ou deux à l'avant-garde, & on lui formera toujours un petit détachement de caiſſons pour les munitions de guerre.

Auſſitôt que les éclaireurs auront averti le commandant de l'avant-garde qu'ils ont aperçu des gens armés, il fera faire halte à ſon détachement; & comme il doit, autant que cela eſt poſſible, voir tout par lui-même, il ſe rendra à l'endroit d'où les éclaireurs auront vu la troupe; il l'obſervera attentivement & long-temps, ſurtout ſi quelqu'objet le dérobe à la vue des ennemis, ou s'il eſt dans un endroit fort par ſa nature; il enverra de moment en moment donner au commandant en chef des nouvelles de ce qu'il aura obſervé.

Si des éclaireurs, des payſans ou des voyageurs, donnent au commandant de l'avant-garde quelqu'avis important, il le fera paſſer ſur-le-champ, par deux hommes intelligens, au chef du corps dont il ſera détaché.

Si les ennemis que l'avant-garde a découverts ne ſont pas nombreux; s'ils prennent une route éloignée de

celle que le détachement doit ſuivre, & ſi l'on n'a pas un grand intérêt à cacher ſa marche, le commandant de l'avant-garde ſe remettra à la tête de ſa troupe, & recommencera à marcher.

Si les ennemis ſont en force, & s'ils ſe dirigent vers le détachement, le commandant de l'avant-garde donnera aux éclaireurs les ordres ou les ſignaux dont il ſera convenu avec eux, pour les rallier à l'avant-garde; il examinera autour de lui s'il n'y auroit pas un défilé ou quelqu'autre endroit fort par ſa nature, où il lui fût poſſible de réſiſter avec peu de monde à une troupe plus conſidérable que la ſienne : s'il ne trouve aucun endroit de cette eſpèce, il ſe repliera ſur le corps de bataille; s'il juge au contraire que les ennemis ne peuvent ni le tourner, ni le couper, il conſervera auſſi long-temps qu'il le pourra la poſition qu'il aura choiſie : ainſi il donnera au corps de bataille le temps de faire ſes diſpoſitions pour la défenſe.

Quand on aura intérêt à cacher ſa marche, & à ne pas combattre, l'avant-garde s'arrêtera en ſilence, fera faire halte à ſes éclaireurs, & toute la troupe s'embuſquera dans quelque lieu couvert, ayant cependant l'attention de placer quelques hommes d'une manière aſſez avantageuſe, pour qu'ils puiſſent juger des mouvemens des ennemis.

Quoique les éclaireurs aient fouillé les bois, les chemins creux, les ravins, &c. l'avant-garde n'y entrera jamais qu'après y avoir envoyé encore quelques hommes

qui ſeront chargés de s'aſſurer que rien n'a échappé à la vigilance des éclaireurs.

Toutes les fois que l'on rencontrera un chemin qui conduira ſur le flanc de la marche, l'avant-garde enverra quelques hommes qui ſeront chargés de le ſuivre pendant quelque remps, pour s'aſſurer que l'ennemi ne vient pas tomber ſur les flancs de la colonne.

Comme un détachement ne doit entrer dans un village que dans le cas où il ne peut paſſer ailleurs, l'avant-garde le tournera toutes les fois qu'elle le pourra; elle poſtera alors ſur celui de ſes flancs qu'elle prêtera au village, quelques ſoldats qui empêcheront les habitans de venir reconnoître la force du détachement, & qui les obligeront à reſter dans leurs maiſons.

Quoiqu'on ne doive pas traverſer un village, il ſera toujours prudent de faire fouiller celui dans le voiſinage duquel on paſſera.

Quand on ne pourra s'empêcher de paſſer dans un village, l'avant-garde le fouillera avec le plus grand ſoin; elle prendra des otages, ira ſe porter à l'iſſue qui ſera du côté des ennemis, & attendra, avant de ſe remettre en marche, que le corps de bataille l'ait rejointe; elle prendra auprès des magiſtrats & des habitans toutes les informations dont nous avons parlé plus haut (704).

Quand une avant-garde trouvera un défilé formé par des montagnes, elle fouillera ces montagnes avec ſoin; elle s'emparera de l'entrée, de la ſortie du dé-

filé, ainſi que des hauteurs; elle gardera toute l'étendue du lieu juſqu'à ce que le corps de bataille l'ait rejointe.

Lorſqu'on marchera dans un pays très-couvert, l'avant-garde s'unira aux éclaireurs, par le moyen de quelques ſoldats ou de quelques cavaliers qui marcheront toujours à la vue les uns des autres.

Quand l'avant-garde rencontrera pluſieurs chemins, elle indiquera au corps de bataille celui qu'il doit ſuivre. Pour cela, elle plantera quelques branches d'arbres dans le milieu de ceux qu'il devra laiſſer à ſa droite ou à ſa gauche; ou bien, ce qui vaudra encore mieux, elle placera quelques ſoldats ou quelques cavaliers qui ſeront chargés de l'empêcher de s'égarer.

Quand on ſera obligé de paſſer au travers d'un marais, l'avant-garde fera planter une avenue de branches d'arbres, pour indiquer au corps de bataille l'endroit où le fond eſt le meilleur. Avant de s'engager dans le marais, l'avant-garde aura répété les opérations dont nous venons de parler (704). Auſſitôt que l'avant-garde aura paſſé le marais, elle ſe mettra en bataille, faiſant face au côté par lequel l'ennemi devra naturellement venir; elle fera fouiller tout ce qui ſera dans le voiſinage de ce marais.

L'avant-garde ſe conduira pour le paſſage des ruiſſeaux ou des rivières, comme nous l'avons indiqué (*676 & ſuiv.*); & pour n'être pas ſurpriſe, elle emploiera les mêmes précautions que pour paſſer les marais.

L'avant-garde aura le plus grand ſoin de ne ſe laiſſer jamais dépaſſer par aucun voyageur; elle arrêtera tous

ceux qui pourroient aller avertir l'ennemi de la marche du détachement : ſi elle aperçoit un ou pluſieurs hommes qui aient l'air de ſe cacher, elle détachera après eux quelques ſoldats des plus leſtes ; ils chercheront à s'en emparer, & les conduiront de force ou de gré à leur commandant ; celui-ci les interrogera, & en obtiendra le plus de renſeignemens qu'il ſera poſſible. Si l'avant-garde ſe trouvoit ſurchargée par la quantité de perſonnes qu'elle auroit arrêtées, elle les feroit conduire au corps de bataille.

708. Pendant la nuit, l'avant-garde marchera avec plus de précaution encore que pendant le jour. (Les Lacédémoniens ne donnoient point de bouclier à leurs avant-gardes, pour les rendre actives, & les convaincre que la vigilance ſeule pouvoit les ſauver.)

Les avant-gardes ne s'éloigneront pas autant du corps de bataille pendant la nuit que pendant le jour ; elles prendront la précaution de ſe lier avec le corps du détachement & les éclaireurs, par une chaîne de ſoldats.

Si l'avant-garde eſt rencontrée pendant la nuit par un parti ennemi, elle fera halte, gardera le ſilence, & attendra pour recommencer à marcher, que ce parti l'ait de beaucoup dépaſſée. Si l'ennemi *crie* ſur l'avant-garde, un des interprètes donnera la réponſe qu'on lui aura dictée. Quand le parti ennemi, ne s'en rapportant pas aux réponſes que l'interprète aura données, voudra reconnoître de plus près l'avant-garde, elle lui enverra le même interprète qu'on aura fait habiller & armer comme le ſont les officiers du corps dont on aura an-

noncé qu'étoit le détachement : on pourra profiter de la durée de ces pourparlers afin de cerner les ennemis. Si, détrompés par quelque maladreſſe de l'interprète, ils font feu, on ne leur répondra que le plus tard qu'on pourra ; mais on les pourſuivra avec l'arme blanche, ayant néanmoins l'attention de ne pas trop s'éloigner du corps de bataille, afin de ne pas donner dans quelque embuſcade.

Si une avant-garde eſt ſurpriſe pendant la nuit par une troupe ennemie conſidérable, elle la chargera avec impétuoſité, & ſe retirera enſuite ſur le corps de bataille. L'ennemi ne connoiſſant pas la force de la troupe qui l'a chargé, marchera avec précaution ; & par ſa prudence il donnera le temps au reſte du détachement de ſe mettre en état de défenſe.

Que l'on marche pendant le jour ou pendant la nuit, les tambours des avant-gardes ne battront jamais ; on défendra expreſſément aux ſoldats de fumer, de porter du feu, &c.

Si l'avant-garde entend que ſes éclaireurs ſont aux priſes avec quelque parti ennemi, elle leur donnera du ſecours, mais avec précaution, pour ne pas tomber dans quelqu'embuſcade.

Quand l'avant-garde eſt avertie par le corps de bataille que l'arrière-garde eſt attaquée, elle ordonne à ſes éclaireurs de s'arrêter, & de reſter dans leur poſition ; & elle ſe rejoint au corps de bataille. Les avant-gardes ſe conduiront du reſte pendant le jour comme pendant la nuit.

709. Avant de ſortir du camp, le commandant en chef nommera un officier pour commander ſous ſes ordres, & le remplacer en cas d'accident. Cet officier aura le ſecret de l'opération que le détachement va exécuter. Le chef de l'avant-garde & ce commandant en ſecond doivent ſeuls en être inſtruits.

Pour que l'ennemi ne puiſſe apprendre quel eſt le poſte que doit aller occuper une troupe, & quel eſt le chemin qu'elle doit ſuivre, le général de l'armée motivera publiquement la ſortie du détachement par quelque prétexte ſpécieux, afin de cacher plus ſûrement la véritable deſtination de cette troupe. On ne doit rien négliger non plus pour que les ſoldats du détachement ne puiſſent deviner quel eſt le but de la marche : c'eſt ainſi que l'on empêchera les déſerteurs & les priſonniers de donner des renſeignemens à l'ennemi.

Quelque peu nombreux que ſoit le corps de bataille d'un détachement, il ſera toujours diviſé en quatre parties; chacune aura ſon chef particulier : ainſi, les ordres généraux ſeront mieux exécutés; & ſi l'on eſt dans le cas de tirer ſur l'ennemi, le détachement ne ſera jamais dépourvu de tout ſon feu en même temps.

Le commandant en chef du détachement ſe procurera, avant de ſortir du camp, ſi cela eſt poſſible, un plan exact de tout le pays qu'il devra parcourir, & il prendra auprès des guides, & des gens qui connoîtront la route qu'il devra tenir, toutes les informations qui pourront lui être utiles. Le détail de ces informations

eſt conſigné dans le chapitre XIX. Sur le plan qu'on aura communiqué au commandant du détachement, & ſur les rapports qu'on lui aura faits, il formera aiſément l'ordre général de ſa marche. Nous avons indiqué dans le chapitre XII l'art qu'on doit employer pour découvrir la vérité, ſans compromettre ſon ſecret.

Avant de ſortir du camp, le chef de l'entrepriſe tiendra avec ſon lieutenant & avec le commandant de l'avant-garde, une eſpèce de conſeil, dans lequel il confiera à ces deux officiers tout le plan de l'opération; il leur donnera encore les ordres qu'ils doivent ſuivre pendant la marche; il aſſemblera enſuite tous les officiers & tous les ſous-officiers qui auront des commandemens particuliers, & il leur donnera les inſtructions générales qui pourront leur être néceſſaires; mais il obſervera de ne point découvrir le ſecret de l'opération. Ces inſtructions pourront, ſuivant les circonſtances, porter ſur les objets ſuivans.

Quelque circonſtance favorable qui ſe préſente pour acquérir de la gloire, les commandans des différentes parties du détachement ſe contenteront d'exécuter les ordres qui leur ſeront donnés.

On prendra avec les guides & avec les interprètes, les précautions que nous avons détaillées (557 *& ſuiv.*).

Le commandant en chef recommandera à ſes officiers & à ſes ſous-officiers de maintenir leurs troupes dans le meilleur ordre & dans le plus grand ſilence : une troupe qui marche en déſordre eſt battue, ſi l'ennemi paroît à l'improviſte : celle qui, dans les occaſions ordinaires,

ordinaires, n'obſerve point un ſilence profond, l'obſervera encore moins dans les occaſions importantes.

On empêchera les ſoldats de la même diviſion de confondre leurs rangs & leurs files; & à plus forte raiſon de ſe mêler avec ceux des autres diviſions; on ne leur permettra jamais, ni de porter les armes en bandoulière, ni d'envelopper la batterie de leur fuſil avec des chiffons, ou avec un couvre-platine (*a*).

On ne permettra à aucun ſoldat de ſortir de ſon rang; cette permiſſion du moins ne ſera accordée que rarement: pour y ſuppléer, on fera, d'heure en heure au plus tard, une halte de quelques minutes.

Afin que les ſoldats ne ſoient pas forcés de quitter leurs rangs pour aller chercher des vivres, le commandant en chef les obligera de porter dans leur ſac ceux qui leur ſeront néceſſaires (697). Quand le commandant du détachement croira devoir débarraſſer ſa troupe du poids de ſes proviſions de bouche, il les fera mettre ſur des chariots; il y fera placer encore tout ce qui eſt néceſſaire pour la ſubſiſtance de ſes officiers & de ſes ſous-officiers (*b*).

(*a*) Le maréchal de *Berwick* a conſigné dans ſes *Mémoires*, *année* 1707, qu'un bataillon anglais qui ſortoit d'*Alicante*, fut entièrement défait par une poignée d'hommes, parce qu'il marchoit négligemment ſans ſe faire éclairer, & portant ſes armes en bandoulière: les Anglais perdirent cent hommes qui reſtèrent ſur le champ de bataille, & pluſieurs priſonniers. Voyez auſſi l'ouvrage intitulé *la Science des Poſtes*, par *le Cointe*, pages 88 & 98, &c.

(*b*) « Faites, dit *Montluc*, que vous ayez toujours des provi-

Quand on devra faire une halte un peu conſidérable pour donner à ſa troupe le temps de manger ou de ſe repoſer, on choiſira un endroit fort par ſa nature, & couvert par quelqu'abri naturel; on poſtera des ſentinelles ſur toutes les avenues, ſur des arbres & ſur des hauteurs; on placera la moitié du détachement en bataille, vis-à-vis le chemin que l'ennemi doit naturellement ſuivre: l'avant-garde & les éclaireurs reſteront à leur diſtance ordinaire; les ſoldats qui ſeront en liberté ne pourront jamais dépaſſer les ſentinelles; leurs armes ſeront placées de manière à ce qu'ils puiſſent les reprendre ſans confuſion. Quelque courte qu'une halte doive être, on ne mettra jamais en même temps en liberté plus de la moitié de la troupe. Dans ces petites haltes, les ſoldats ne s'éloigneront jamais à plus de vingt pas du corps du détachement.

Les officiers qui ſeront à cheval s'arrêteront de temps en temps pour voir filer leur troupe; ils feront ſerrer les files & les rangs; ils remédieront à toutes les négligences que les ſous-officiers & les ſoldats ſe ſeront permiſes. On a dit en morale, que les petites précau-

---

» ſions, & principalement du pain & du vin, avec vous, pour » donner quelque rafraîchiſſement aux ſoldats; car, comme j'ai » déjà dit ci-devant, le corps humain n'eſt pas de fer: parlez tou- » jours par les chemins avec eux joyeuſement, & ne faites point » doute que les hommes ne faſſent toujours plus de chemin que » les chevaux; quittez la botte; & à beau pied, à la tête de vos » gens, montrez-leur que vous voulez prendre la peine comme » eux; il n'y a diligence que vous ne faſſiez. »

tions ſont les grandes vertus ; avec plus de raiſon peut-être, on pourroit faire l'application de cet axiôme à l'art militaire : les petites précautions procurent les grands ſuccès, & une négligence peut cauſer des défaites irréparables.

Quoique vous ſachiez que l'ennemi eſt éloigné, vous ne marcherez pas avec moins de précaution que s'il étoit près de vous; votre adverſaire peut, par une marche ſecrète ou forcée, s'être rapproché de l'endroit où vous devez paſſer. Vous marcherez avec plus de précaution encore pendant l'été que dans toute autre ſaiſon : les moiſſons dont la campagne eſt couverte, l'épaiſſeur des haies, le fourré des bois, facilitent les embuſcades.

Pour rendre un peu de force & de courage à des troupes fatiguées, on fera reſter derriere le détachement quelque ſoldat leſte & robuſte, auquel on ordonnera enſuite d'aller reprendre avec légèreté le rang qu'il occupoit à la tête de la colonne : l'exemple de cet homme piquera l'amour-propre du reſte de la troupe ; l'exemple que donneront les officiers ſera encore plus puiſſant. Le commandant en chef qui voudra engager les ſoldats à ſupporter avec conſtance les fatigues d'une marche longue & pénible, mettra pied à terre, & marchera à leur tête : ſi ſon âge, ſa ſanté, ou le beſoin de conſerver ſes forces, ne lui permettent pas cet exercice violent, il engagera quelques-uns de ſes ſubordonnés à le remplacer dans cette circonſtance.

L'officier qui mènera la tête de la colonne, marchera un pas de route égal, ni trop long, ni trop précipité :

ainſi on ne fatiguera pas les ſoldats, & on n'aura jamais de traîneurs.

Deux pas de diſtance ſuffiſent entre chaque rang, & 67 centimètres (2 pieds 2 pouces) ſuffiſent pour chaque homme dans ſon rang : ainſi huit hommes paſſeront avec facilité dans un chemin qui aura 6 mètres (18 pieds) de largeur.

Si l'on préſume que l'ennemi ſe préſentera vers la tête de la colonne, les troupes d'élite en auront la tête; & dans le cas contraire, elles marcheront à la queue. Quand les troupes d'élite ont la tête de la colonne, après elles marchent quelques pionniers (*a*); ils ſont deſtinés à raccommoder les chemins, à combler avec des faſcines les trous & les ravins, à aplanir les bords des foſſés trop relevés, & à conſtruire de petits ponts avec des échelles, des planches, &c. Quand les troupes d'élite rencontrent quelqu'obſtacle phyſique, elles laiſſent paſſer les pionniers chargés de les leur aplanir. Les ſoldats qui portent les échelles & les outils viennent après les pionniers : c'eſt principalement ſur eux que l'on règle la rapidité de la marche.

On ne néglige jamais de tirer parti des appuis naturels que l'on rencontre dans la campagne. Ces appuis ſont les bois, les montagnes, les marais, & les rivières ſurtout : lorſqu'elles ſont larges & profondes, elles mettent long-temps à l'abri des coups des ennemis.

(*a*) On ſait auſſi, pour frayer un chemin, de quelle utilité ſont nos *ſapeurs*, hommes auſſi intelligens qu'intrépides.

Avant de partir du camp, on doit prévenir les ſoldats de tout ce qui peut arriver pendant la marche : cet avertiſſement empêche qu'ils ne ſoient ſurpris ou effrayés par l'apparition de l'ennemi, ou rebutés par les obſtacles qu'ils rencontrent.

On doit calculer la durée de ſa marche, non-ſeulement en raiſon de l'éloignement de l'endroit où l'on va, mais encore ſuivant la qualité du chemin que l'on doit parcourir, la ſaiſon pendant laquelle on marche, & les obſtacles que l'ennemi peut vous oppoſer.

Si l'on fait route pendant l'été, & ſi l'on eſt le maître de fixer l'heure de ſon départ, on ſe met en marche de très-grand matin, afin d'éviter la chaleur du jour. Dans toutes les ſaiſons il eſt avantageux d'arriver de bonne heure au poſte que l'on veut occuper, afin d'avoir le temps de le reconnoître & de le fortifier, & de ſe pourvoir d'eau, de bois, &c.

On évitera, autant qu'on le pourra, les lieux ſerrés & étroits; on tournera les défilés, à moins que l'on ne ſe ſoit bien aſſuré des hauteurs, & qu'on ne gagne beaucoup de temps en paſſant dans les gorges.

Quand vous aurez le choix entre deux chemins, dont l'un ſera large, plain, ſec & découvert, tandis que l'autre ſera étroit, boueux, raboteux & couvert, vous donnerez la préférence au premier, quoiqu'il ſoit le plus long, à moins que vous n'ayez un grand intérêt à cacher votre marche, ou que vous ne ſoyez aſſuré de rencontrer l'ennemi ſur le chemin le plus beau.

Quand vous voudrez cacher votre marche, vous ne voyagerez que pendant la nuit; vous paſſerez le jour dans un poſte où vous pourrez facilement vous embuſquer ou vous retrancher naturellement (312): vous éviterez les endroits habités; vous ſuivrez les bois & les vallées; vous ferez arrêter avec ſoin toutes les perſonnes qui vous auront découvert, & qui pourroient aller avertir l'ennemi.

Pour donner le change à votre adverſaire & à ſes eſpions, vous pourrez prendre un chemin tout-à-fait oppoſé à celui que vous auriez dû tenir pour aller exécuter l'opération dont vous êtes chargé: quand vous aurez marché pendant quelque temps ſur cette route, & lorſqu'un bois ou une montagne pourront couvrir votre mouvement, vous gagnerez au travers des champs le chemin que vous deviez ſuivre. Ce ſtratagème très-ſimple & très-connu, n'en ſera pas moins heureux. Voici encore quelques autres ruſes dont vous pourrez faire uſage.

Pour faire croire à l'ennemi que vous êtes plus fort que vous ne l'êtes réellement, vous marcherez moins ſerré qu'à l'ordinaire; pour lui perſuader que vous êtes plus foible, vous marcherez à de très-petites diſtances. On peut employer les inſtrumens militaires pour ajouter au premier de ces deux ſtratagèmes (1445): on peut encore ſe ſervir des inſtrumens militaires pour faire croire à l'ennemi que l'on tient un chemin oppoſé à celui que l'on ſuit: pour cela, on en envoie quelques-uns du côté où l'on veut attirer ſon adverſaire; & on

leur ordonne de battre ou de ſonner, & on marche ſoi-même à la ſourdine du côté oppoſé.

Pendant les marches de nuit, on doit redoubler de ſoins & d'attentions; alors, comme le dit XÉNOPHON, *les yeux doivent être remplacés par les oreilles.*

Quand on aura deux marches à faire, on ne paſſera la nuit dans un village que lorſqu'on aura le temps d'en fermer les avenues, d'en barrer les rues, & qu'on ſera aſſuré de la fidélité des habitans. Dans toute autre circonſtance on couchera au bivouac, ayant l'attention de choiſir un endroit naturellement fort, & de le fortifier encore par des abatis, des chevaux de friſe, &c.

Un détachement qui marche ſur un trop grand front, gagne peu de terrain, flotte ſans ceſſe, & eſt obligé à chaque inſtant de faire de nouvelles évolutions, pour ſe conformer à la largeur des chemins qu'il doit ſuivre. Une colonne trop profonde a ordinairement beaucoup de traîneurs; la plus petite halte que fait un homme de la tête de la colonne, occaſionne un long retard vers la queue; il faut donc prendre un juſte milieu entre ces deux extrêmes. Comme un officier particulier ne peut cependant pas ouvrir lui-même ſes marches, & comme le général n'en fait pas ouvrir pour un petit détachement, les officiers particuliers ſuivront preſque toujours les chemins déjà faits, & ils ne donneront à leurs colonnes qu'un front proportionné à la largeur de ces chemins.

Un détachement marchera, autant qu'il le pourra, ſur un nombre de files dont il ſoit poſſible de prendre

exactement la moitié ; tels ſont trente-deux, ſeize, huit, &c. Le nombre huit eſt celui qui nous paroît le plus convenable à un détachement conduit par un officier particulier ; huit files n'occupent en effet que 6 mètres (18 pieds) de front, & 6 mètres ſont la largeur des chemins ordinaires. Quand on rencontre des chemins très-étroits, on dédouble les diviſions, ce qui n'alonge pas la colonne ; & quand ils ſont très-ouverts, on peut aiſément ſe mettre ſur un front double, &c. Tout détachement ſera donc diviſé, autant qu'on le pourra, en pelotons de vingt-quatre hommes chacun ; chaque peloton ſera ſubdiviſé en deux ſections. Quand un détachement ſera compoſé de pluſieurs pelotons, on formera autant de colonnes différentes qu'on aura de diviſions de quatre pelotons chacune.

Quand on n'aura que deux pelotons, ils marcheront à la ſuite l'un de l'autre, & à la diſtance qui leur eſt néceſſaire pour ſe mettre en bataille. Le ſecond ſe formera ſur la même ligne que le premier, ſur ſon flanc droit, ou ſur ſon flanc gauche, ou même dos à dos, ſuivant le côté par lequel l'ennemi ſe préſentera. L'ordonnance des manœuvres enſeigne la manière d'exécuter ces différens mouvemens.

Trois pelotons marcheront en une ſeule colonne, ſe formeront, ſuivant la circonſtance, ſur l'un ou l'autre des flancs du peloton qui tiendra la tête de la marche.

Quatre pelotons formeront une colonne ; les circonſtances décideront de la formation qu'ils devront prendre, quand l'ennemi paroîtra.

Cinq, ſix & ſept pelotons ne formeront qu'une colonne; ceux qui excéderont les quatre premiers ſeront deſtinés à augmenter le front de la colonne, ou à protéger ſes flancs.

Huit pelotons formeront deux colonnes; quand le terrain le permettra, ces colonnes marcheront ſur la même ligne, & à une très-petite diſtance l'une de l'autre; quand elles ne pourront pas marcher dans cet ordre, elles iront l'une à la ſuite de l'autre. Si l'ennemi vient à paroître, la ſeconde colonne ſe conduira avec la première, comme nous avons vu que le ſecond peloton devoit agir avec le premier.

Neuf, dix & onze pelotons ne formeront que deux colonnes; les pelotons qui excéderont le nombre de huit, occuperont l'eſpace qui ſera compris entre les deux colonnes, ou bien ils en garniront les flancs.

Douze pelotons formeront trois colonnes; elles marcheront comme trois pelotons.

Treize, quatorze & quinze pelotons ne formeront que trois colonnes; les pelotons qui excéderont les trois colonnes complètes, auront le même emploi que ceux qui excèdent les deux.

Seize pelotons formeront quatre colonnes; elles manœuvreront comme quatre pelotons. (*Voyez* pour ces manœuvres de colonnes, le numéro 711.)

Quand on mènera avec ſoi des bêtes de ſomme, ou des chariots chargés d'outils, de proviſions de guerre ou de bouche pour le ſervice du détachement, ils marcheront vers la queue des colonnes, quand l'ennemi

ſera en avant; vers la tête, quand il ſera en arrière; ſur le flanc droit, quand il menacera le flanc gauche; ſur le flanc gauche, quand il menacera le flanc droit; & dans le milieu des colonnes ou des pelotons, quand ſes diſpoſitions indiqueront qu'il veut faire une attaque environnante.

On confiera les bagages à une ſection dont la force ſera proportionnée à celle du détachement: cette petite troupe ſera commandée par un officier ou par un ſous-officier, qui ſe conduira d'après les principes que nous avons donnés dans le chapitre XX.

Quand des chariots porteront les bagages, on pourra s'en ſervir pour former une eſpèce de retranchement en avant du front qui ſera attaqué; on placera quelques ſoldats ſur ces chariots; par leur feu ils éloigneront l'infanterie des ennemis, & leur cavalerie ne pourra rien contre l'obſtacle phyſique que les chariots préſenteront. Les munitions de guerre qui s'enflamment aiſément, ſeront conſervées dans l'intérieur du parc qu'on aura formé avec les chariots. (*Voyez* le chapitre XX, numéro 817.)

710. Après que le commandant du détachement aura donné les ordres que nous venons de rapporter, & qu'il aura diviſé ſon détachement, il ſe mettra en marche.

Auſſitôt que le commandant en chef ſera averti par ſon avant-garde qu'on aperçoit dans le lointain un corps de troupes, il fera mettre ſon détachement dans le meilleur ordre poſſible; il marchera à petits pas,

& il observera si les environs de l'endroit où il se trouve ne lui offrent pas quelque position avantageuse.

Aussitôt que l'avant-garde avertira le corps de bataille que l'ennemi approche, le commandant en chef prendra son parti d'après le rapport qu'on lui aura fait, les ordres qu'il aura reçus, & la position dans laquelle il se trouvera.

711. Si le détachement est rencontré par un petit corps de cavalerie peu redoutable pour lui, il continuera sa marche, après s'être fait joindre cependant par ses éclaireurs, son avant-garde & son arrière-garde; il détachera en même temps, sur les flancs de sa troupe, quelques soldats lestes & adroits; ils seront chargés d'éloigner, par leur feu, les cavaliers ennemis qui seroient tentés de s'approcher de trop près : ces *tirailleurs*, qui seront fournis par les éclaireurs, par l'avant-garde & par l'arrière-garde, marcheront & feront feu à volonté; ils se retireront vers le détachement, s'ils craignent que la cavalerie puisse les charger avec avantage.

Dès l'instant où le commandant du détachement reconnoîtra aux manœuvres des ennemis qu'ils ont l'intention de l'attaquer, il fera faire halte à sa troupe; il recommandera à ses officiers & à ses sous-officiers d'assurer leurs soldats *que la cavalerie n'est dangereuse que pour ceux qui la craignent*, & il se formera de la manière la plus avantageuse relativement à la position où il se trouvera, & en raison de celle de l'ennemi.

S'il n'a que deux ou trois pelotons, il les mettra en

colonne ſerrée en maſſe; elle fera face du côté où l'ennemi aura l'air de diriger ſon attaque.

S'il a quatre pelotons, & que l'ennemi n'attaque ou ne puiſſe attaquer que deux côtés de la colonne, les trois premiers pelotons ſe ſerreront en maſſe; le quatrième, en marchant par file, viendra couvrir le flanc de la colonne (*figure CLX*).

Si la colonne peut être attaquée de trois côtés, le troiſième peloton fera demi-tour à droite, & face en-dehors.

Si l'attaque eſt environnante, le quatrième peloton ſe diviſera en deux parties; chacune de ces deux parties, formée ſur deux rangs, ira couvrir un des flancs de la colonne, puiſqu'ils ne fourniront que ſix files de chaque côté, on placera trois de ces files ſur le flanc droit du premier peloton, trois ſur ſon flanc gauche, trois ſur le flanc droit du troiſième peloton, & trois ſur ſon flanc gauche. (*Fig. CLXI.*)

Quoique nous n'ayons pas une bien haute opinion de la colonne repréſentée (*fig. CLXI*), nous l'avons cependant donnée, parce qu'elle nous a ſemblé la meilleure qu'on puiſſe former dans cette circonſtance. Que faire en effet avec quatre-vingt-ſeize hommes!

Si le détachement eſt compoſé de deux colonnes, elles ſe joindront, ou au moins elles ſe mettront à la même hauteur; le quatrième peloton de chacune ira garnir le flanc extérieur.

Trois colonnes ſe diſpoſeront comme il eſt indiqué par la (*fig. CLXII*); les colonnes extérieures auront leurs

flancs couverts par leurs quatrièmes pelotons ; la colonne du centre ſera couverte comme une colonne iſolée.

Quatre colonnes prendront la formation qu'indique la (*fig. CLXIII*) ; les colonnes extérieures ſeront diſpoſées comme dans la ſuppoſition précédente, & les deux autres comme des colonnes iſolées.

Dans toutes les circonſtances, on tirera de manière à ne point ſe dégarnir en même temps de tout ſon feu : les ſoldats ne tireront que lorſque la cavalerie ſera à trente pas ; on leur recommandera de viſer au poitrail des chevaux, de ne pas recharger après avoir fait feu, mais de préſenter la bayonnette hardiment.

Après que la cavalerie aura été repouſſée, ou après qu'elle ſe ſera retirée, le détachement fera partir les éclaireurs des flancs & du front ; l'avant-garde les ſuivra bientôt ; & quand le chef de la troupe ſera averti que l'ennemi eſt éloigné, le corps de bataille ſe remettra en marche ; les éclaireurs de l'arrière-garde, & l'arrière-garde elle-même, partiront quand le gros de la troupe aura gagné le terrain qui doit les ſéparer de cette diviſion.

712. Si le détachement eſt ſur le point d'être attaqué par un parti de cavalerie très-conſidérable, & s'il voit une impoſſibilité abſolue à pouvoir lui réſiſter, l'officier qui le commandera, après s'être fait joindre par ſes éclaireurs, par ſon avant-garde & par ſon arrière-garde, ſe jettera à droite ou à gauche du chemin, dans un endroit très-favorable à l'infanterie, & inacceſſible à la cavalerie : tel ſeroit un champ ſéparé du chemin par un

fossé dont les bords seroient très-élevés, comme on en voit dans quelques départemens de la France, en Bretagne, par exemple : il passera encore, s'il le peut, un ravin large & profond, dont les talus seront très-rapides; il s'enfermera dans un jardin clos de murs; il se mettra derrière une forte haie; il se retirera dans un bois, une vigne, une maison, une église, un cimetière, un hameau, un village. Aussitôt qu'il aura gagné une de ces retraites, il la fortifiera par un des moyens que nous avons donnés dans la première partie de cet ouvrage. Il gardera son poste, & le défendra comme nous l'avons enseigné dans la seconde Partie. Dès l'instant où il se verra ainsi pressé, il détachera quelques hommes adroits & intelligens, qui iront faire connoître au commandant de l'armée, ou du corps le plus voisin, la position fâcheuse dans laquelle le détachement se trouve : cette dernière précaution doit être prise toutes les fois qu'on est vivement pressé par l'ennemi.

Aussitôt que la cavalerie se retirera, le commandant du détachement fera sortir les plus adroits de ses éclaireurs d'avant-garde; ils suivront l'ennemi avec les précautions & l'adresse que nous avons exigées (704). Dès que le détachement n'aura plus rien à craindre, parce que la cavalerie se sera retirée au loin, les éclaireurs en avertiront le commandant du détachement; celui-ci fera sortir son avant-garde, & puis se remettra en marche (711).

Quand le chef du détachement ne trouvera aucun endroit favorable pour s'y retirer, & quand il verra que

la cavalerie eſt déterminée à ne pas l'abandonner, il fera ſa retraite vers l'endroit d'où il ſera parti, & il emploiera les moyens dont nous parlerons (722 & 723).

713. Un détachement chargé d'une opération particulière, doit ne s'occuper que du moyen de l'exécuter avec promptitude. Quoiqu'il rencontre un parti ennemi beaucoup moins conſidérable que lui, il ſe gardera de chercher à le combattre. Ce parti peut avoir été envoyé pour tromper le détachement, & pour retarder ſa marche : le détachement continuera donc de s'avancer vers le but qui lui aura été indiqué, ayant le ſoin de marcher avec beaucoup d'ordre, & de détacher de temps en temps quelques tirailleurs très-leſtes, pour éloigner ceux des ennemis qui pourroient venir le troubler.

714. Si un parti ennemi à-peu-près égal au détachement, ſe préſente ſur la route que celui-ci doit tenir, & veut l'empêcher de paſſer, il faut bien que la force en décide. Le commandant du détachement formera ſes troupes en colonne ſerrée, & la bayonnette en avant ; il donnera tête baiſſée au milieu des ennemis ; s'il parvient à les mettre en déſordre, il continuera ſa route avec promptitude, & il portera toute ſon attention ſur ſon arrière-garde. Si, après deux ou trois attaques vives, il voit qu'il ne peut réuſſir à faire une trouée, il ſe retirera vers l'endroit d'où il ſera parti, à moins qu'il ne trouve quelque poſition favorable qui le mette en ſûreté, ſans trop l'éloigner de ſon objet.

715. Quand un parti mêlé d'infanterie & de cavalerie, & qui ſera beaucoup plus fort que le détache-

ment, ſe préſentera à lui, celui ci, ſans chercher à livrer un combat dont l'iſſue même la plus heureuſe lui ſeroit funeſte, parce qu'elle le mettroit dans l'impoſſibilité d'exécuter l'opération dont on l'auroit chargé, ſe retirera de bonne heure dans un endroit fort par ſa nature; il s'y conduira comme nous l'avons dit dans la première partie de cet ouvrage, & dans le n°. (712); il reſtera dans cet endroit juſqu'à ce qu'il ait été ſecouru.

S'il ne trouve aucune poſition qui puiſſe lui ſervir de fort, ce qui eſt preſque impoſſible, il enverra une partie de ſa troupe eſcarmoucher avec l'ennemi : pendant ce petit combat, les travailleurs, maſqués par quelques ſoldats, pourront, ou conſtruire un abatis, ou couper le chemin par un foſſé large & profond, dont les terres formeront une eſpèce de parapet. Cet ouvrage, défendu par de braves gens, peut tenir long-temps.

Si tous ces moyens ſont impraticables, le commandant fera ſa retraite comme nous l'indiquerons dans les numéros (722 & 723).

716. Quand le détachement rencontrera un défilé, il s'aſſurera, avant d'y entrer, que l'avant-garde s'eſt emparée de la ſortie & des hauteurs; & malgré cela, il paſſera le défilé avec vîteſſe : les premières troupes qui en ſortiront ſe mettront en bataille, faiſant face en dehors; l'arrière-garde prendra la place de l'avant-garde, & la conſervera juſqu'à ce que le corps du détachement ait rétabli la diſtance qui doit exiſter toujours entre ces deux diviſions.

Le paſſage d'un ravin, d'un gué, d'un pont, s'exécuteront

cuteront, comme nous venons de le dire en parlant d'un défilé : il en ſera de même d'un paſſage de rivière dans des bateaux. Quant aux villages, on les tournera ainſi que nous l'avons indiqué en parlant des éclaireurs & de l'avant-garde.

717. L'arrière-garde ſera, comme l'avant-garde, proportionnée à la force du détachement. (On lui donnera du canon toutes les fois qu'on le pourra.) Si l'ennemi ſemble vouloir vous attaquer ſur les derrières, alors vous augmenterez votre arrière-garde, & vous la compoſerez avec d'autant plus de ſoin, que cette attaque eſt plus à craindre que celle que l'ennemi dirigeroit ſur les flancs de la marche.

Ce que nous avons dit des éclaireurs de l'avant-garde, eſt auſſi applicable aux éclaireurs de l'arrière-garde.

718. Comme il ſeroit poſſible que l'ennemi ſe fût emparé d'un poſte à l'inſu d'un détachement qui viendroit l'occuper, le commandant d'une troupe qui devra relever une garde, enverra, dès qu'il ſera preſque à la portée du canon, un officier ou un ſous-officier pour reconnoître le poſte. Cet officier ou ce ſous-officier, qui ſera chargé d'exécuter l'ordre que le commandant du détachement aura reçu de ſon général, examinera avec ſoin s'il reconnoît bien diſtinctement quelqu'officier ou quelque ſous-officier de la garde; il parlera au commandant du poſte qu'on aura cherché à lui bien dépeindre. Pendant toute cette reconnoiſſance, le détachement reſtera ſous les armes, à la diſtance que nous venons de déſigner. Si l'officier ou le ſous-officier n'a

reconnu aucun officier ni aucun ſous-officier de la garde ; s'il a remarqué un air trop préoccupé dans les gardiens du poſte, le commandant du détachement y enverra, ſous quelque prétexte plauſible, une ſeconde reconnoiſſance : le rapport de celle-ci donnera ſans doute toutes les lumières qu'on pourra déſirer. Auſſitôt qu'on ſera aſſuré que l'ennemi n'eſt pas maître du poſte, on y entrera. Le commandant de la nouvelle garde prendra du commandant de l'ancienne, toutes les informations preſcrites par les ordonnances militaires. Dans ce premier moment, il diſpoſera ſes ſentinelles & le reſte de ſa troupe comme l'avoit fait ſon prédéceſſeur ; mais auſſitôt que celui-ci aura évacué le poſte, le commandant de la nouvelle garde examinera avec ſoin ſi le commandant de l'ancienne a tiré de ſa poſition le meilleur parti poſſible : s'il reconnoît que cet officier a négligé quelqu'une des précautions que nous avons indiquées dans la ſeconde partie de cet ouvrage, ou a commis quelque faute eſſentielle, il les réparera auſſitôt, s'il en eſt encore temps.

Quoique le commandant du détachement trouve que la garde qu'il relève a tiré tout le parti poſſible de ſon poſte, il ne laiſſera pas pour cela les ſoldats dans l'oiſiveté ; il fera augmenter la profondeur & la largeur des foſſés, ou planter de nouvelles paliſſades, conſtruire des chevaux de friſe, creuſer des puits, &c.

719. On peut diviſer les retraites qu'un officier particulier eſt dans le cas de faire, en retraites volontaires & en retraites forcées.

Un officier particulier fait une retraite volontaire, quand, après avoir gardé un poſte pendant un certain temps, il reçoit ordre de l'abandonner, ou de ſe laiſſer relever par une nouvelle garde.

Un officier particulier fait une retraite forcée, quand il eſt obligé par l'ennemi à abandonner ſon poſte; quand il eſt aſſailli, pendant ſa marche, par une troupe plus forte que la ſienne; enfin, quand tout ſemble ſe réunir contre l'attaque qu'il avoit préméditée.

Comme ces différentes retraites ont pluſieurs choſes qui leur ſont communes, nous allons donner d'abord les principes généraux des retraites: nous entrerons enſuite dans le détail des circonſtances particulières dont nous venons de parler.

720. Les anciens preux croyoient que la retraite, même la plus ſage, étoit une défaite honteuſe; ils confondoient les démarches que la prudence inſpire, avec celles que dicte la crainte. L'expérience a prouvé cependant qu'une retraite offre de plus grandes difficultés qu'une marche en avant; & lorſqu'elle eſt commandée par les circonſtances, elle ne mérite pas moins d'éloges.

Quoiqu'on ne doive exécuter ſa retraite qu'à la dernière extrémité, on s'en occupera cependant long-temps avant le moment où l'on devra la faire. Quand un officier particulier marchera en avant, il obſervera avec ſoin les objets qui peuvent favoriſer ſon retour; quand il entrera dans un poſte, il ſongera au moyen d'en

ſortir ; & quand il combinera une attaque, il méditera auſſi ſa retraite.

La nuit eſt, dans tous les cas, le temps le plus favorable pour faire une retraite : les ennemis ignorent l'endroit vers lequel vous dirigez votre marche, & ils n'oſent vous pourſuivre avec vivacité, de peur de donner dans quelqu'embuſcade.

Quelque proche que vous ſoyez de l'endroit où vous devez vous retirer, vous ne mettrez aucune négligence dans votre marche : l'ennemi, inſtruit que les troupes ſe négligent ordinairement au moment où elles croient n'avoir plus rien à craindre, dreſſe ſouvent une embuſcade près de l'endroit vers lequel elles dirigent leur retraite.

Si quelque opération militaire exige le ſecret, c'eſt certainement une retraite : on doit garder le plus grand ſilence ſur le jour & ſur l'heure où l'on partira, ſur le chemin que l'on ſuivra, &c.

Les bois, les montagnes, les vallées, en un mot, les endroits coupés & couverts, ſont ceux que l'on doit choiſir de préférence pour faire une retraite ; ils offrent des poſitions où un petit nombre d'hommes peut réſiſter à un nombre plus conſidérable : on peut d'ailleurs, dans des lieux de cette eſpèce, dérober aiſément ſa marche à l'ennemi, lui dreſſer des embuſcades, ou au moins lui en faire concevoir la crainte (*a*).

(*a*) Montluc a rapporté dans ſes *Commentaires*, le détail d'une retraite qu'il fit près de Bayonne, à la tête d'un très-petit détachement. Cette retraite eſt un modèle excellent. *Tome I, pag.* 341.

Un détachement qui marche en retraite doit, comme lorſqu'il marche en avant, être précédé par quelques pionniers chargés de préparer & de raccommoder les chemins.

Quand deux chemins ſont également favorables, on choiſit pour ſe retirer, non celui qui eſt le plus court, mais celui où l'on craint le moins de rencontrer l'ennemi.

L'arrière-garde, dans une retraite, doit être compoſée des meilleures troupes du détachement. Le commandement doit en être donné à un homme dont le ſang-froid & l'habileté ſoient connus.

Les bagages doivent, lorſqu'on ſe retire, tenir la tête de la marche; ſi l'on pouvoit même s'en débarraſſer totalement, on devroit le faire: on offriroit ainſi moins de points d'attaque à l'ennemi, & on auroit un plus grand nombre de troupes pour combattre.

Lorſqu'en faiſant une retraite on s'aperçoit qu'il eſt impoſſible de ſauver en même temps les troupes & les bagages, on ſacrifie ce dernier objet à la ſûreté du premier; on fait arrêter le convoi; on dételle les chevaux; on place les chariots en travers des chemins, & on donne ordre à quelques hommes bien réſolus & bien montés, d'y mettre le feu au moment où l'ennemi ſera ſur le point de s'en emparer: ſi l'ennemi ne s'en approche pas d'aſſez près pour cela, on renvoie chercher ce que la néceſſité avoit forcé d'abandonner.

Toutes les fois que vous ferez une retraite, vous indiquerez à vos officiers & à vos ſoldats l'endroit vers

lequel ils doivent, en cas de diſperſion, chercher à ſe rallier : ce point de réunion doit être, s'il eſt poſſible, un endroit fort par ſa nature, & où peu d'hommes puiſſent faire tête à un ennemi plus nombreux.

Quand, en faiſant une retraite, vous rencontrerez un défilé, vous placerez à ſon entrée une petite partie de votre détachement; elle ſera deſtinée à arrêter les premiers efforts des ennemis, à retarder leur marche, & à donner au reſte de vos troupes le temps de gagner du chemin.

Quand, en faiſant une retraite, on traverſe des bois, on peut, ſi l'on a de l'avance ſur l'ennemi, laiſſer derrière ſoi quelques ſoldats leſtes & adroits, les charger d'abattre les arbres, & de les jeter en travers dans le chemin que le détachement a ſuivi. Lorſque les ennemis arrivent à l'endroit que l'on a embarraſſé, ils ſont obligés, ou de le déblayer, ou de faire un détour; ce qui leur fait perdre beaucoup de temps.

On peut encore faire creuſer, dans le milieu des chemins, des foſſés larges & profonds, ou y faire allumer de grands feux. Quand on rencontre des ponts, on les détruit autant qu'on le peut; on y met le feu, & on laiſſe dans le voiſinage quelques hommes chargés de tirer ſur les ſoldats de l'ennemi qui voudront, ou réparer le pont, ou éteindre l'incendie. Ces ſoldats étant débarraſſés de tout ce qui peut retarder leur retraite, & ne devant être aſſujétis à aucun ordre de marche, échappent aiſément aux pourſuites de l'ennemi.

Quand, en faiſant une retraite, on eſt obligé de

paſſer une rivière, ou de traverſer un marais, on court de grands dangers; mais ſi on eſt aſſez heureux pour mettre un de ces objets entre ſoi & l'ennemi, on eſt preſque en ſûreté. Pour paſſer la rivière & traverſer le marais, on ſe conduira d'après les principes que nous avons établis dans le numéro (676) & dans les numéros (709 *& ſuiv.*).

Si l'on trouve, en faiſant ſa retraite, quelque poſte fort par ſa nature, comme une maiſon, un château, une égliſe, un hameau, un village, &c. on s'y renferme; on en fait barricader les avenues, & on emploie, pour le garder & le défendre, les moyens que nous avons indiqués dans les deux premières parties de cet ouvrage.

Si l'ennemi, enhardi par votre marche rétrograde, vous pourſuivoit en déſordre, & que vous euſſiez le temps de battre une partie de ſes troupes, ſans trop retarder votre retraite, vous pourriez dreſſer une embuſcade dans un des endroits dont nous parlerons dans le chapitre XXI. Les troupes que vous auriez embuſquées tomberoient ſur l'ennemi dans le moment où il ſeroit aux mains avec votre arrière-garde : cette attaque inopinée le rendroit prudent, & peut-être même craintif pendant tout le reſte de la journée. Pour ralentir la pourſuite de l'ennemi, on feint encore de lui dreſſer des embuſcades; pour cela, on envoie quelques cavaliers qui ſe placent au coin d'un bois, comme s'ils étoient en vedette; on peut en placer auſſi ſur une hauteur, & au tournant d'une colline.

Le corps de bataille du détachement qui fera une

retraite, ſera ſuivi de très-près par ſon arrière-garde : ainſi, il la ſoutiendra aiſément, s'il croit pouvoir le faire ſans ſe compromettre : dans le cas contraire, il continuera ſa roûte avec la plus grande diligence & en bon ordre.

Quelque peu conſidérable que ſoit un corps ennemi qui ſuit une arrière-garde, elle ne le pourſuivra jamais; elle ne s'arrêtera & ne fera face qu'autant que cela ſera néceſſaire pour éloigner l'aſſaillant.

C'eſt dans les circonſtances où la néceſſité oblige de faire une retraite, que l'on doit chercher, avec plus de ſoin que jamais, à inſpirer de la confiance au ſoldat : une retraite eſt toujours à ſes yeux l'effet de la crainte : le commandant ſage raſſurera donc les ſiens autant qu'il le pourra, mais ſans y mettre trop d'affectation; il leur fera ſentir la néceſſité de ſa manœuvre; & il cherchera à les convaincre qu'ils ont peu de choſe à craindre, d'après les précautions qu'il a priſes, & la conduite qu'il doit tenir.

Tels ſont les principes généraux d'après leſquels on doit ſe conduire dans les retraites; ceux que nous avons donnés en parlant des marches en avant, peuvent auſſi leur être applicables.

721. Quand le commandant d'un détachement aura reçu l'ordre d'abandonner un poſte, ou qu'il aura été relevé par une autre garde, il diſpoſera ſa troupe comme pour une marche ordinaire, ayant l'attention de renforcer ſon arrière-garde, & de ſe faire précéder par ſes bagages. Quoiqu'il ne craigne pas de rencon-

trer l'ennemi ſur ſa route, il ne négligera aucune des précautions dont nous nous ſommes occupés; s'il prévoit au contraire devoir le rencontrer, il attendra que la nuit lui prête une ombre favorable.

722. Quand vous vous trouverez dans la circonſtance que nous avons prévue (450, 481 & 512), vous ſortirez du poſte comme nous l'avons déjà dit dans ces trois numéros, & vous vous conduirez enſuite comme nous allons l'indiquer dans les numéros ſuivans.

723. Si vous étiez ſur le point d'être aſſailli par un corps de cavalerie auquel vous ne pourriez réſiſter en plaine, vous chercheriez à vous enfermer dans quelque poſte dont la force vous fît eſpérer que vous pourriez y ſoutenir les efforts d'un ennemi très-nombreux: mais ſi le pays ne vous offre aucune ſituation favorable, & ſi vous prévoyez qu'il ſeroit impoſſible de ſortir du poſte dans lequel vous vous ſeriez renfermé, vous chercherez à marcher toujours couvert par des foſſés; vous tiendrez votre troupe ſerrée & unie; vous vous jetterez, autant que vous le pourrez, dans des bois, des vignes & des vergers; vous aurez ſoin de fermer toutes les barrières que la nature aura créées, ou que l'art aura pratiquées; vous vous gliſſerez derrière les haies & les buiſſons; vous marcherez au travers des champs, & vous paſſerez enfin dans les endroits les plus eſcarpés des montagnes. Si dans cette circonſtance vous conſervez votre ſang-froid, ſi vous ne perdez pas un inſtant, vous rejoindrez votre camp ſans avoir perdu beaucoup de monde.

724. Quand, après vous être rendu maître d'un poſte, vous voudrez faire votre retraite, parce que vous prévoirez que l'ennemi a été averti de votre entrepriſe, & qu'il doit venir vous attaquer en force, vous prendrez vos diſpoſitions aſſez à temps pour l'éviter; vous ſuivrez, en vous retirant, un chemin oppoſé à celui que vous aurez tenu en marchant à l'attaque. *Pour la peine de trois ou quatre lieues*, dit Montluc, *ne laiſſez à détourner votre chemin; car il vaut mieux être las, que pris ou mort. Souvenez-vous*, dit-il encore, *quand vous vous trouverez à un lieu où il faudra vous retirer, & que l'ennemi ſera beaucoup plus fort que vous, de compaſſer & de meſurer avec une grande diligence le temps qu'il lui faut pour venir vous combattre; prenez toujours au pis; s'il y a trois heures pour venir à vous, faites en deux, s'il eſt poſſible, ce qu'il peut faire en trois: ainſi, ayant le devant, ſans vous mettre en honteuſe fuite, vous lui laiſſerez le logis vuide; & ſi tu l'attends, tu es défait & perdu.*

Les retraites qui font l'objet de ce numéro, s'exécutent d'ailleurs ſur les mêmes principes que celles dont nous avons eu occaſion de parler juſqu'ici.

725. Quand, après avoir attaqué un poſte avec vigueur, vous verrez clairement qu'il vous eſt impoſſible de vous en rendre le maître, vous ſongerez à faire votre retraite; mais avant de prendre ce parti, vous réunirez toutes vos forces contre l'ennemi; vous agirez ainſi, non ſeulement pour tenter de nouveau ſi vous ne pourriez pas vaincre, mais encore pour rendre, par cette

attaque vive, l'ennemi plus circonſpect, & pour avoir le moyen de commencer votre retraite ſans être inquiété : avant de faire ce dernier effort, vous aurez tout préparé pour que votre retraite ne ſouffre aucun retard.

Nous n'avons point conſacré un numéro particulier à la retraite que l'on fait quand, en arrivant près d'un poſte, on voit que l'ennemi eſt ſur ſes gardes, parce que les diſpoſitions qu'il faut faire alors, rentrent dans celles que nous avons prévues & développées dans les numéros (*628 & ſuiv.*).

CHAPITRE XIX.

DES Reconnoiſſances militaires, des Cartes & des Mémoires qui doivent les accompagner (a).

726. UN militaire qui dirige ſa troupe dans un pays dont il n'a pas fait la reconnoiſſance, peut être comparé à un aveugle qui voudroit voyager ſans guide et ſans appui. Le récit des diverſes actions où des troupes nombreuſes et aguerries ont été défaites, parce que

(*a*) Voyez les divers numéros du *Mémorial Topographique & Militaire* (publié par ordre du miniſtre de la guerre). Cet ouvrage, l'un des plus importans que l'on ait publiés ſur la ſcience & l'art de la guerre, offre ſur les reconnoiſſances militaires & les cartes, des idées qu'on doit méditer avec ſoin.

leurs généraux avoient négligé de reconnoître les lieux qu'ils avoient à parcourir, ainſi que la force & la poſition de leurs ennemis, pourroit faire un gros livre, & ſuffiroit pour prouver l'utilité abſolue des reconnoiſſances militaires.

Un officier doit donc s'accoutumer en tout temps à l'examen des moindres détails relatifs à la reconnoiſſance d'un pays; il les grave enſuite dans ſa mémoire : lorſqu'il s'eſt habitué à cette théorie, il y joint la pratique; il vérifie ſon calcul idéal ſur les terrains, voit s'il ne s'eſt pas trompé ſur les diſtances, ou s'il ne s'eſt pas fait illuſion ſur les divers objets qu'il n'a pu meſurer que de l'œil : c'eſt ainſi qu'il ſe forme une *logique militaire*.

Le terrain eſt l'un des meilleurs livres qu'un officier puiſſe étudier.

Comme la plus grande partie des objets que l'on rencontre dans le cours d'une campagne, doit être obſervée par l'officier particulier qui médite le plan d'une entrepriſe, ou qui a été envoyé par ſon général pour faire une reconnoiſſance militaire, afin qu'il puiſſe en donner un détail exact, en garder un ſouvenir fidèle, & rendre ſenſibles aux autres les obſervations qu'il a faites, il faut qu'il ſache repréſentet ſur le papier les divers objets qu'il a obſervés : ce n'eſt que par le moyen de l'art du deſſin qu'il peut y parvenir : cet art eſt donc indiſpenſable à l'officier particulier jaloux de rendre d'importans ſervices, & animé par la noble ambition de parvenir aux grades élevés.

Les cartes militaires doivent indiquer « les marches » qu'une armée peut faire, les lieux où elle peut camper, » les défilés & leur longueur, les rivières, les ruiſ- » ſeaux, leur largeur, leur profondeur; les gués, la » nature du fond, la hauteur des bords; les ponts, » les paſſages, les moulins, les canaux, les étangs, les » fontaines, les villages, les hameaux, les châteaux, » les métairies, les montagnes, leur hauteur, leur » pente, leur eſcarpement; les vallons, les ravins, » leur largeur, leur profondeur; les foſſés, les champs » clos, les bois, les marais, la nature des plaines, » les cantons de fourrages, les diſtances d'un lieu à » un autre, le nombre des maiſons & écuries de chaque » lieu; les différens chemins, leur qualité, &c. Si la » carte préſente quelques parties de mer, on y diſ- » tingue la nature de la côte, les *laiſſes de haute & baſſe* » *mer*, de *morte-eau*, comme de *vive-eau*; les fonds » des anſes, des baies, des rades; les dangers de toute » eſpèce; les différentes batteries établies pour la dé- » fenſe des mouillages, des paſſes; les retranchemens, » les épaulemens pratiqués dans les parties où l'ennemi » peut tenter une deſcente; les camps, les poſtes qui » doivent couvrir les principaux établiſſemens de l'in- » térieur des pays, &c. Tous ces détails peuvent être » compris dans une carte militaire, & à l'aide d'une » légende ou d'un mémoire, ſe faire ſentir aiſément: » mais il y a très-peu de gens capables d'un tel travail; » il n'y en a pourtant pas de plus important pour pou-

» voir régler & conduire les opérations d'une cam-» pagne, &c. » (*a*).

727. Les cartes militaires à *vue d'oiseau* peuvent suffire aux officiers particuliers.

On donne le nom de *plan à vue d'oiseau*, à un dessin qui représente un payſage, une ville, un hameau, tel qu'un oiseau est censé le voir à l'instant où il vole perpendiculairement au-dessus de ce payſage. Les militaires ont préféré ce genre de dessin à tous les autres, parce qu'il leur donne des idées approximatives de la

(*a*) Cette nomenclature est extraite de l'article CARTES MILITAIRES, par *de Joly*, *ingénieur-géographe militaire* (*Dictionnaire des Mathématiques*, *tom.* 1, faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique*). On peut prendre dans cet article une idée exacte des connoissances que l'art de lever les plans exige. On peut lire aussi pour la partie du dessin, l'*Essai de Perspective*, de *G. J. 'sGravesande*; la *Perspective aérienne*, par *Saint-Marin*; *les nouvelles règles pour la pratique du dessin & du lavis*, par M. *Delagardette*; de l'*Attaque & de la Défense des petits Postes*, déjà cité. On vient de publier un ouvrage excellent, qui peut remplacer ceux que nous venons d'indiquer; cet ouvrage est intitulé: *l'Art de lever les plans*, appliqué à tout ce qui a rapport à la *guerre*, à la *navigation* & à l'*architecture*; par *Dupain de Montesson*; nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée, par *J. J. Verkaven*, professeur de mathématiques, directeur d'une école secondaire; 1 vol. *in*-8°. avec figures: chez *Barrois l'aîné & fils*, libraires (pour l'architecture & l'art militaire) rue de Savoie, N°. 23.

Nous renvoyons particulièrement à cet ouvrage (qui est complet sur cette partie), parce que l'*art de lever les plans* nécessite tant de détails, d'instructions diverses & de pratique, que nous avons été forcés de nous restreindre à ce qu'il y a de plus utile.

largeur des rivières & des chemins, de la forme des retranchemens, de l'épaiſſeur des bois, &c. (*a*).

Il eſt deux manières de faire le plan à vue d'oiſeau; la première, qui eſt appelée *lavis*, entraîne après elle un attirail conſidérable de boîtes, de couleurs, de plumes, de pinceaux; elle demande une eſpèce de papier particulier, & exige beaucoup de temps: pour la ſeconde, qui ſe fait *à l'encre de la Chine*, il ne faut qu'une plume de corbeau, un petit verre ou godet, et un bâton d'encre de la Chine; encore peut-on remplacer l'encre de la Chine par de l'encre ordinaire, & la plume de corbeau par une plume d'oie. Ces différences, qui ſont toutes à l'avantage de la ſeconde manière, ont engagé les militaires à lui donner la préférence. Ce ſera donc auſſi la ſeule dont nous donnerons des exemples & des règles.

Quelque talent qu'un officier particulier ait pour deſſiner la carte militaire, il lui eſt impoſſible de repréſenter diſtinctement ſur ſon plan le détail des objets dont il lui importe de donner une connoiſſance approfondie. Ainſi toutes les fois qu'un officier fera une reconnoiſſance militaire, il joindra à ſon plan un court mémoire ou une notice explicative de ce qu'il aura obſervé; ce

(*a*) Voyez auſſi pour la *perſpective cavalière*, l'excellent ouvrage de *L. N. Leſpinaſſe* (p. 56), intitulé: *Traité du Lavis des Plans, appliqué aux Reconnoiſſances militaires.* Voyez encore, dans le onzième numéro du *Journal de l'Ecole Polytechnique*, un Mémoire très-intéreſſant de l'*adjudant-commandant Lomet*, ſur l'emploi des *aéroſtats* dans les *reconnoiſſances militaires.*

mémoire ajoutera à l'utilité de ſa carte, & en conſtituera même la bonté.

Autre manière de deſſiner la carte, indiquée par le Général Grandjean.

« Comme il ſe peut que des officiers chargés des détails relatifs à la connoiſſance d'un pays, ne ſachent pas aſſez bien deſſiner pour rendre le terrain avec la préciſion qu'exige ce travail topographique, on a cru à propos de donner ici un moyen facile d'opérer, même pour les officiers qui ſauroient deſſiner.

» Une reconnoiſſance militaire qu'on lève ſur l'échelle de ſix lignes pour cent toiſes, eſt ſans doute la plus forte que l'on emploie ordinairement dans la topographie la plus ſcrupuleuſe (car il n'y a que des arpenteurs qui lèvent le terrain ſur une plus grande échelle, ou ceux qui voudroient y adapter des profils); mais il eſt néceſſaire d'obſerver que d'après le figuré à vue, ou d'après les opérations géométriques rapportées au net ſur le papier, l'on ne peut ſouvent y marquer fidèlement la largeur des rivières, ruiſſeaux, torrens ou canaux; la différence de leurs rives, c'eſt à-dire leur encaiſſement. Il en eſt de même du commandement qu'une montagne peut avoir ſur une autre qui lui ſeroit oppoſée, par rapport à l'uſage adopté de faire venir le jour de gauche à droite ſur l'angle de 45 degrés; ce qui fait très-ſouvent qu'une montagne légèrement tracée ſur le deſſin, parce qu'elle ſe trouve au jour de la carte, eſt beaucoup plus haute & plus difficile à gravir que celle

celle qui lui eſt oppoſée, quoique l'ombre de cette dernière ſoit marquée plus fortement. Cette différence de terrain eſt cependant néceſſaire à faire connoître à un général en chef & au chef d'état-major : en voici les moyens.

» L'on diſtinguera les montagnes en trois claſſes, leſquelles ſeront déſignées par les trois lettres initiales P. S. T., marquées en rouge ſur la montagne dont on voudra parler. Le P. ſignifie première claſſe, & annoncera une montagne qui n'eſt acceſſible que pour l'infanterie : l'S. ſignifie ſeconde claſſe, & déterminera une montagne acceſſible pour de l'infanterie & de la cavalerie; & le T. ſignifie troiſième claſſe, & fera connoître une montagne acceſſible à de l'infanterie, de la cavalerie & de l'artillerie : à côté de chacune de ces lettres initiales placées ſur ces différentes montagnes, on déſignera les hauteurs eſtimées en pieds, & jamais en toiſes, partant du ſol le plus bas; ce qui déterminera bien exactement le commandement qu'une montagne aura ſur l'autre, & ſurtout ſur celle qui lui eſt oppoſée : toutes ces eſtimations ſeront en rouge.

» La nature des marais ſera diſtinguée en trois claſſes, & indiquée de même par les lettres initiales P. S. T. en rouge, qui déſigneront, ainſi que pour les montagnes, la première, le paſſage pour l'infanterie ſeule; la ſeconde, pour l'infanterie & la cavalerie, & la troiſième, pour l'infanterie, la cavalerie & l'artillerie. (Voyez la carte *pour les reconnoiſſances, pl. V, à la fin du volume.*)

» Tous ceux qui font uſage du deſſin ſavent que l'on diſtingue les bois de quatre manières, qui ſont: 1°. grand bois, 2°. bois clair, 3°. bois fourré, & 4°. bois taillis : conſéquemment les premiers s'indiqueront par un G & un B placés dans le milieu de ce bois; les deuxièmes, par un B. & un C.; les troiſièmes, par un B. & une F. : les quatrièmes s'indiqueront par un B. & un T; & quand on en aura le temps, on pourra mettre une teinte de gomme gutte très-claire dans toutes les maſſes de bois, afin de les rendre plus diſtinctes.

» Les rivières, ruiſſeaux, torrens ou canaux, ſeront marqués, ſavoir: la largeur avec un chiffre rouge placé au travers de la rivière; la hauteur des rives, par un chiffre noir placé ſur les crêtes; la profondeur, avec un chiffre noir placé ſuivant le cours de la rivière.

» Comme il eſt d'uſage reconnu de placer une flèche pour marquer le courant de la rivière, on pourra auſſi employer cette même flèche en la plaçant dans les différens endroits où la rivière ſera navigable ou non; on en fera aiſément la diſtinction en mettant une N à cheval ſur cette flèche lorſque la rivière ſera navigable, une flèche ſans N. là où la rivière ne ſera plus navigable; & la ponctuation en noir, placée au milieu de la rivière, indiquera très-intelligiblement la navigation préciſe dans tout ſon cours.

» Si l'on a le temps de faire quelques ſondes, on pourra encore diſtinguer le fond par une lettre initiale en rouge; ſavoir : les fonds vaſeux par un V, & les fonds pier-

reux par un P. Ces lettres ſeront placées dans le milieu de la rivière.

» Les ponts, s'il y en a ſur les ruiſſeaux, canaux, torrens ou rivières, doivent être déſignés ; ſavoir : ceux en pierre, par deux traits parallèles en rouge, & ceux qui ſeront en bois, par deux traits parallèles en noir.

» Un porte-crayon qui aura d'un côté de la mine de plomb, & de l'autre de la ſanguine, ſera le ſeul inſtrument néceſſaire à l'officier chargé de faire à vue une reconnoiſſance militaire, quelle qu'elle puiſſe être, & avec ce porte-crayon il pourra exécuter tout ce que l'on vient d'expliquer.

» Cet officier doit, indépendamment de l'application qu'il mettra dans ce nouveau genre de lever à vue, avoir la plus grande attention de ſe faire rendre un compte des objets ſuivans : 1°. combien tel bourg, village ou hameau, peut contenir de troupes ; 2°. combien il s'y trouve d'hommes ſuſceptibles de porter les armes ; 3°. combien il y a d'écuries ou granges propres à mettre de la cavalerie, des dragons, chevaux de pelotons, &c. à couvert ; & 4°. combien de temps une armée, un corps de réſerve, & même un détachement, quel qu'il ſoit, peut reſter dans ces poſitions, par la facilité plus ou moins grande qu'il peut avoir de s'y procurer des fourrages, des vivres, du bois & de l'eau, & comparer le rapport des gens du pays avec l'idée qu'il s'eſt formée de tous ces détails, afin qu'il puiſſe en rendre un compte très-circonſtancié au général en chef, & que ce dernier puiſſe former ſes plans d'attaque ou de défenſe avec la plus grande ſécurité.

» Il faut auſſi que l'officier qui ſera chargé d'aller reconnoître le pays, ſache diſtinguer, dans les pays de montagnes, ſi la nature des rochers qui forment les vallées ou vallons, ſoit ſur la grande chaîne, ſoit ſur les contre-forts, ne ſont pas des rochers *morts* qui s'enlèvent ordinairement par lits à la première lavange, parce qu'étant emportés par cette fonte de neige, ils peuvent fermer le vallon, ſoit en entier ou en partie, ou bien s'arrêter de manière à former un plateau plus ou moins grand, & qui pourroit défendre un débouché qu'on auroit remarqué l'année précédente; on doit ſentir combien cet examen eſt néceſſaire, dans le cas ſurtout où l'on voudroit porter des ſecours à un corps de troupes attaqué ou attaquant.

» On entend par grande chaîne de montagnes, celle qui détermine la pente des eaux d'un pays; & par contreforts, une autre montagne qui tient à la grande chaîne, ſoit obliquement ou perpendiculairement, & qui ne forme que des vallons, tandis que les grandes chaînes forment des vallées.

» Il eſt très-facile d'employer les principes que l'on vient de développer: une ſeule reconnoiſſance faite avec attention dans ce nouveau mode d'opérer, peut faciliter beaucoup l'officier plus ou moins expérimenté dans l'art de lever à vue, ou même avec des inſtrumens de mathématiques; le général peut, d'après de pareils renſeignemens, faire mouvoir ſon armée en tout ou en partie, & jamais il ne pourra craindre d'être trompé dans aucun des points qui intéreſſent & ſa tran-

quillité & le ſuccès de ſes armes, ſurtout lorſqu'on lui mettra ſous les yeux des reconnoiſſances détaillées conformément à la carte annexée à ce mémoire inſtructif. (Voyez *la carte pour les Reconnoiſſances, pl. V, à la fin de ce volume.*)

» C'eſt d'après l'expérience qu'on a faite de ce nouveau genre de lever militairement, qu'on peut certifier la facilité que trouveront ceux qui voudront employer les mêmes moyens pour pouvoir promptement éclairer un général en chef ſur les différentes diſpoſitions qu'il voudroit faire dans un pays quelconque. »

On doit cet ingénieux Mémoire au général Grandjean, officier eſtimable & inſtruit, mort en 1797 : nous avons cru rendre un ſervice important aux Lecteurs en l'inſérant dans cet Ouvrage.

Afin de faciliter les moyens de faire militairement la reconnoiſſance d'un pays ou d'un poſte, nous allons parcourir ſucceſſivement les objets que l'on doit reconnoître, dire quelles ſont les particularités auxquelles il faut s'attacher dans chaque objet, indiquer la manière dont on les repréſente ſur la carte, & donner une idée des notes à joindre au lever du terrain. Nous ſuivrons l'ordre alphabétique, comme le plus ſimple & le plus commode.

728. *Abatis.* Lorſqu'on aura reconnu un abatis, on dira dans le mémoire qui accompagnera le plan, ſi les arbres ſont très-rapprochés les uns des autres,

ſi pluſieurs troncs ſont liés enſemble, & comment ils le ſont; ſi l'abatis eſt dominé, ou s'il eſt poſſible de le tourner; ſi l'on a placé pluſieurs rangs d'arbres les uns derrière les autres, & à quelle diſtance; ſi l'on a enterré le tronc des arbres dans un petit foſſé, & ſi l'on a élevé un parapet en arrière de l'abatis : on indiquera enſuite de quelle manière on pourra brûler facilement l'abatis, le rompre ou le paſſer; combien il faudroit d'hommes pour exécuter ces opérations; &, maître de l'abatis, quel eſt le nombre d'hommes qui ſuffiroit à ſa défenſe; enfin, quelle ſeroit la meilleure manière de ſe conduire dans cette circonſtance.

On repréſente les abatis en deſſinant des arbres dépouillés de leurs petites branches & de leurs feuilles, couchés à plate terre les uns à côté des autres, de manière qu'ils ſe touchent ſans ſe confondre : on donne à l'abatis la forme qu'il a dans la nature : s'il eſt plus fourré dans un endroit que dans l'autre, on place les arbres plus près dans cette partie que dans les autres. (Voyez *pl. X, fig. LXXXI, à la fin du tome I.*)

729. *Abbaye.* On deſſine une abbaye comme un bâtiment particulier (734), & l'on place une croix dans l'eſpace compris entre les lignes qui repréſentent les murs de l'égliſe.

Dans le mémoire, on marque la hauteur & l'épaiſſeur des murs; on dit s'ils ſont en pierre de taille, en moellon, en brique, en terre ou en bois; ſi l'édifice eſt couvert en ardoiſe, en tuile ou en paille : on indique

la largeur, la hauteur des portes, & la qualité du bois des battans; la largeur, la hauteur & la disposition des fenêtres; si elles sont garnies de grilles de fer, on le désignera: passant au détail des différens étages & des appartemens, on fait mention de leur nombre, de leur grandeur, des pièces dont ils sont composés, de la manière dont on communique d'un étage & d'une pièce à l'autre: église, clocher, tours, donjons, &c. seront aussi annotés; tous ces objets pouvant servir de fort ou de citadelle. On indique ensuite les opérations qu'il faudroit faire pour mettre cet édifice en état de défense; les matériaux, le temps, les hommes, les armes, les munitions de guerre & de bouche qui seroient nécessaires pour cet objet: on passe enfin à l'usage qu'on pourroit faire des différens bâtimens de l'abbaye, comme logemens, magasins ou arsenal: on observe l'édifice sous le rapport de la défensive & de l'offensive: on remarque de quel côté on devroit l'attaquer, quel nombre d'hommes suffiroit à cette attaque, combien il faudroit de pièces de canon & de quel calibre, la place qui conviendroit à l'artillerie; comment enfin l'on pourroit se couvrir & empêcher les secours d'arriver.

730. *Arbres de remarque.* On donne ce nom à un arbre isolé qui, par sa position, peut indiquer le chemin que l'on doit tenir pour aller d'un endroit à un autre; marquer un alignement entre deux points; servir, en un mot, à faire reconnoître quelque objet qu'il est important d'observer.

On fait mention par conſéquent de l'objet qui a engagé à remarquer cet arbre. Ce peut être, par exemple, pour indiquer l'endroit où l'on doit faire halte; celui où l'on doit changer de diſpoſition, parce que le terrain change de nature; enfin, prendre un chemin qui eſt à droite ou à gauche, &c.

Les arbres de remarque doivent, dans le plan, être beaucoup plus grands & mieux figurés que ceux qui forment les forêts, qui bordent les chemins, ou qui ſont répandus dans les champs. (Voyez *fig. C.*)

731. *Bacs.* Les remarques à noter pour un bac ſont relatives à ſa grandeur, au nombre d'hommes qu'il peut contenir, & à ceux qui ſont néceſſaires pour manœuvrer, à l'artillerie qu'il peut porter, au temps qu'il met à paſſer & à repaſſer la rivière, ſur laquelle on fait auſſi les obſervations conſignées n°. (791).

On repréſente un bac par une petite ligne pointillée qu'on tire en travers de la rivière; ſur l'une & l'autre rives, on marque par un point les piquets auxquels eſt attachée la corde du bac, que l'on repréſente par un petit eſpace blanc & ovale. (*Fig. CI.*)

Baies. Voyez *Côtes*, *Mers*, &c.

732. *Bataillons & armée en bataille ou campée.* Voyez *camps*, *poſitions*, &c. Un officier chargé de reconnoître le terrain qu'occupent des bataillons en bataille ou campés, ou bien une poſition, pour ſavoir ce qu'elle pourroit contenir de bataillons, repréſentera chaque grande partie de l'armée, comme l'aile droite, l'aile gauche, &c. par un rectangle auquel il donnera autant de longueur ſui-

vant l'échelle de ſon plan, que ce corps occupera de terrain ; il donnera à ſon rectangle une ligne ou une ligne & demie d'épaiſſeur ; il diſpoſera ſes rectangles dans leur ordre naturel, & il les placera à la diſtance qui les ſépare ſur le terrain. (Voyez *figure CII.*)

Si l'armée qu'on eſt chargé de reconnoître eſt une armée combinée, il faudra indiquer les différentes nations qui la compoſeront, par la manière dont on remplira l'intérieur des rectangles. Un peuple (ou un corps d'armée) ſera repréſenté par des rectangles remplis de lignes perpendiculaires (voyez *fig. CIII*) ; un troiſième par des lignes horizontales (*fig. CIV*) ; un quatrième par des lignes horizontales & perpendiculaires, croiſées les unes ſur les autres (*fig. CV*) ; un cinquième par des lignes diagonales de droite à gauche (*fig. CVI*) ; un ſixième par des lignes diagonales de gauche à droite (*fig. CVII*) : les rectangles qui repréſenteroient un ſeptième peuple ſeroient remplis par des petits points (*fig. CVIII*) ; on pourroit multiplier infiniment ces marques diſtinctives, en ne rempliſſant que la moitié des rectangles, &c. (Voyez *fig. CIX.*)

Dans le mémoire qui accompagnera la carte, on donnera un échantillon de chacun de ces petits rectangles, & on mettra à côté de chacun le nom du peuple ou du régiment qu'il déſigne.

On repréſentera chaque bataillon par un petit carré de trois lignes de long ſur deux lignes d'épaiſſeur ; on remplira ces carrés d'une des différentes manières que

nous venons d'indiquer. Au milieu du côté du bataillon qui fera face à l'ennemi, on deſſinera un petit drapeau (*fig. CX*); on accolera avec des points les bataillons du même régiment (*fig. CXI*), ainſi que les brigades (*fig. CXII*); on écrira le nom de la brigade en avant du front des bataillons, & le nom des régimens en arrière.

Les bataillons dans leur camp ſeront repréſentés de la même manière que des bataillons en bataille, avec cette ſeule différence qu'on placera leurs drapeaux en avant d'eux. (*fig. CVIII.*)

733. *Batardeau.* S'il eſt formé par un maſſif en terre qu'on aura laiſſé au milieu du foſſé, pour le figurer ſur le papier, on tirera deux lignes parallèles qui comprendront autant de diſtance entr'elles que le batardeau aura de largeur, en ſuivant l'échelle de la carte, & on couvrira de petits points cet eſpace. (*fig. CXIV.*)

Si le batardeau eſt conſtruit avec des pilotis, des madriers & des planches, qui forment une eſpèce de coffre rempli de terre, on tirera les deux lignes comme dans la ſuppoſition précédente; on deſſinera ſur le côté extérieur de ces lignes, les piquets ou les pilotis contre leſquels les planches ſont clouées, & on couvrira l'eſpace compris entre les lignes avec de petits points.

Si le batardeau eſt conſtruit en maçonnerie, on tirera, ainſi que dans les ſuppoſitions précédentes, les deux lignes qui fixent ſon épaiſſeur; on en mènera une troiſième dans le milieu de ces deux premières; on couvrira l'eſpace que celles-ci comprendront entr'elles,

avec des traits qui leur ſeront perpendiculaires. Dans le milieu du batardeau, on placera un *zéro* qui déſignera la tourelle appelée *dame*, qu'on y conſtruit ordinairement, afin que l'ennemi ne puiſſe ſe ſervir du batardeau comme d'un pont. (*fig. CXVI.*)

Dans le mémoire qui accompagnera la carte, on notera quelle eſt la hauteur des eaux du côté de la partie ſupérieure du batardeau; on indiquera quelle eſt la manière la plus ſûre & la plus ſimple de ruiner ou de garder cet ouvrage: on dira comment il eſt protégé; ſi c'eſt par une garde particulière ou par le feu d'un ouvrage voiſin, & enfin ſi l'ennemi en a couvert la partie ſupérieure avec des planches armées de clous, de herſes, des chauſſe-trapes, &c. ou s'il y a placé des arbres taillés en abatis.

Bateaux. Voyez *Bacs.*

734. *Bâtimens, édifices, monumens, fabriques*, &c. Sous ces dénominations génériques on comprend comme fabriques utiles à reconnoître, ſuivant la circonſtance:

Palais, temples, hôpitaux ou hoſpices, égliſes, paroiſſes ou cures, abbayes, presbytères, couvens ou monaſtères, hermitages, moſquées, minarets, chapelles, caſernes, arſenaux, manufactures, magaſins, forges, moulins, fours à chaux, briqueteries, maiſons iſolées, chaumières, petites maiſons ou caſſines, hôtelleries, auberges ou cabarets, belvédères, donjons, tourelles, pigeonniers, obſervatoires, télégraphes, obéliſques, pyramides ou colonnes, glacières, croix, baraques, ruines ou décombres.

Hameaux, métairies, cenſes ou fermes, baſtides ou châteaux de plaiſance, cours, terraſſes, parcs, avenues, bois & remiſes, tertres, jardins clos de murs, potagers, vergers, quinconces, &c.

Ce que nous avons dit pour les plan & mémoire relatifs aux *abbayes*, eſt encore applicable aux objets indiqués dans cet article. (Voyez *numéro* 729.) Nous ajouterons comme principes généraux de perſpective, que les lignes droites qui repréſentent les murs des *conſtructions*, doivent offrir des figures ſemblables à celles que forment les édifices eux-mêmes; mais toutes ces lignes ne ſeront pas auſſi déliées les unes que les autres. Dans le plan à vue d'oiſeau, on ſuppoſe que le jour vient de la partie gauche & ſupérieure du papier, & on eſt convenu de donner moins d'épaiſſeur aux lignes que le jour éclaire, qu'à celles qui ſont dans l'ombre. Même règle à ſuivre pour les conſtructions qui ſont au-deſſous du niveau du terrain.

Quand on a tracé le contour des édifices avec des lignes fortes ou déliées, on remplit l'intervalle qu'elles comptennent avec des hachures ou de petits traits perpendiculaires à une de ces lignes, ayant attention de laiſſer vides les jardins & les cours, & de ne jamais faire les hachutes des pièces contiguës dans le même ſens. (Voyez *fig. CXXIV.*)

Le but de la reconnoiſſance que nous venons d'indiquer eſt de voir quel parti on peut tirer d'un bâtiment pour s'y fortifier. Voyez *villes*, *villages*, *bourgs*.

735. *Batteries*. Il y a des batteries à barbette, des

batteries à embraſures, & des canons placés en raſe campagne, &c. (*a*).

(*a*) Les batteries prennent ordinairement leurs noms des bouches à feu dont elles ſont compoſées. Il y a des *batteries* de *canons*, de *mortiers*, d'*obuſiers* & de *pierriers*. On leur donne auſſi le nom du *tir* qu'on emploie en faiſant uſage de cette arme. On nomme *batteries de plein fouet*, celles dont le canon tire de plein fouet; c'eſt-à-dire lorſque le boulet arrive à l'objet que l'on veut battre, ſans bonds ni ricochets. On ſe ſert ſurtout de cette expreſſion quand l'objet ſe trouve à-peu-près à la diſtance du but en blanc primitif, & qu'on tire au tiers du poids du boulet, qui eſt la charge uſitée en guerre. On nomme *batteries à ricochet*, celles dont les boulets arrivent en bondiſſant ſur le point que l'on a miré. — On donne quelquefois aux batteries le nom de la direction de leurs feux. On appelle *batterie directe*, celle qui bat perpendiculairement le flanc ou la face d'un ouvrage, ou le front d'une troupe; *batterie d'écharpe*, celle dont la direction du *tir* fait un angle de 20° au plus, avec la longueur d'un ouvrage ou avec une ligne de troupe; *batterie de revers*, celle qui bat le derrière d'un ouvrage ou du front d'une troupe; *batteries d'enfilade*, celles dont les projectiles parcourent la longueur de quelque partie d'ouvrage ou de tranchée, ou du front d'une troupe: ſi elle tire contre une batterie ou un ouvrage, elle bat ou *prend en rouage*; contre une troupe, elle *bat en flanc*. Les *batteries croiſées* ſont celles dont les feux ſe croiſent ſur un objet; les *batteries à redans*, celles dont l'épaulement eſt dirigé ſuivant pluſieurs lignes droites qui forment entr'elles des angles rentrans & ſaillans; & une *batterie à barbette* eſt celle dont l'épaulement, terminé en genouillère, n'a ni merlons ni embraſures. Enfin, les batteries, relativement à l'objet auquel on les emploie pour l'attaque ou la défenſe, ſe diviſent en *batteries de ſiége*, *de place*, *de côte* & *de campagne*.

On appelle auſſi batteries, le lieu que doivent occuper des bouches à feu emplacées pour tirer.

On figure les canons qui ſont placés en raſe campagne, avec trois lignes droites ; celle du milieu, qui eſt la plus longue, repréſente le canon, & les deux autres les roues de l'affût (*fig. CXIX*).

Un petit triangle iſocèle, dont le ſommet eſt tourné vers l'intérieur du poſte, repréſente une batterie à embraſure (*fig. CXX*).

Les batteries en barbette ſont figurées par deux lignes droites parallèles, qui dépaſſent un peu l'épaiſſeur du parapet (*fig. CXXI*).

On met dans le deſſin autant d'embraſures ou de pièces de canon qu'il y en a ſur le terrain.

Dans le mémoire qui accompagne la carte, on note le nombre & le calibre des pièces ; on fait mention des magaſins qui les approviſionnent ; on dit ſi les embraſures ſont revêtues en gazon, en faſcines ou en maçonnerie ; ſi on y a conſtruit des plate-formes ; on fait auſſi mention de la qualité des rampes qui conduiſent du milieu de l'ouvrage juſqu'aux embraſures.

Belvédères. Voyez *bâtimens*, *villes*, &c.

Bivouacs. Voyez *camps*, *poſition*, &c.

736. *Bois & forêts*, *taillis*, &c. On doit ſe former pour les bois un genre de deſſin très-expéditif ; on met par intervalle deux ou trois arbres enſemble ſans les ranger trop régulièrement, ni les faire trop égaux ; on les entremêle de buiſſons, de brouſſailles, & on laiſſe certains endroits plus clairs les uns que les autres (*fig. CXII*).

Quand vous n'aurez pas le temps de figurer les arbres d'un bois que vous aurez reconnu, vous vous contenterez de l'entourer de lignes déliées, d'y écrire le mot *bois* & le nom qu'il porte. S'il ſe trouve dans le bois des marais, des étangs, des maiſons, des chemins, &c. vous les y indiquerez comme nous le dirons dans les numéros ſuivans.

Les *taillis* ſont repréſentés par des têtes d'arbres ſans tronc (*fig. CXXIII*).

Les *arbres de remarque* ſont très-importans à noter, comme des points de reconnoiſſance & de direction.

Dans le mémoire qui accompagnera la reconnoiſſance d'un *bois* ou d'une *forêt*, on déſigne ſa ſituation, ſon étendue, la nature du terrain de la forêt & de ſes environs, quelles poſitions ils offrent; les champs, les prés, les ravins (& leur direction & leur fond, s'ils ont une grande étendue); les ruiſſeaux, les ſources, les châteaux, les villages, &c. & leur diſtance des liſières de la forêt; les endroits où les arbres ſont les plus épais, où leurs maſſes forment des trouées plus ou moins conſidérables; la qualité des routes & des chemins, & l'eſpace qu'ils parcourent; quelles nouvelles communications il ſeroit poſſible d'établir, & quelle direction on doit leur donner pour n'être pas pris en flanc; les abatis qu'on peut faire dans cette forêt, le parti qu'on peut tirer des *fourrées* exiſtantes, & de celles que les abatis feroient découvrir; & enfin, on préſentera les moyens de s'y retrancher avec ſûreté. Pour bien reconnoître une forêt, il faut en faire le

tour s'il eſt poſſible, s'informer de la direction des routes, des ruiſſeaux & des ravins qui en ſortent, & noter tous les chemins qui les coupent, & les lieux marécageux qu'ils traverſent.

La poſition, la nature & l'étendue d'une forêt, déterminent le parti que l'on en peut tirer militairement. Ici un bois *offre une barrière impénétrable*, en couvrant des ruiſſeaux & des vallons : là, *il ſert à appuyer les ailes d'un camp* & à en *étendre le front ;* il fournit des *abatis*, des *paliſſades*, *pour augmenter les forces d'un retranchement :* partout les forêts donnent aux petites troupes les moyens de ſe poſter avantageuſement pour attaquer à l'improviſte, ou pour ſe défendre avec avantage contre des forces ſupérieures.

737. *Bourgs.* Un bourg n'étant que l'aſſemblage de pluſieurs bâtimens particuliers, on deſſine ſéparément chacun de ceux qui le compoſent. (Voyez numéro 734.) Après que toutes les maiſons auront été deſſinées, les rues & les places ſeront naturellement formées (*fig. CXXIV*). On repréſente les jardins qui environnent ordinairement un bourg, comme nous l'indiquons au mot *Jardins*.

Dans le mémoire qui accompagne le plan d'un bourg, on note particulièrement les égliſes, ſur leſquelles on fait les obſervations que nous avons indiquées (729) ; on obſerve auſſi le *château*, les *principaux monumens* dont on pourroit tirer quelque parti pour la défenſe ; on indique s'ils ſont environnés d'eau ; on fait mention de la quantité des maiſons réunies, de celles

celles qui ſont iſolées, du nombre des habitans de tout âge, & de celui des hommes en état de porter les armes; on parle des mœurs & du caractère des habitans, des cauſes phyſiques qui peuvent influer ſur la ſanté; ſi l'air y eſt froid ou chaud, humide ou ſec, &c.; de la qualité des eaux, des intempéries des ſaiſons, & des moyens de s'en garantir : on prend une note de l'eſpèce & de la quantité de denrées & de fourrages que ce bourg renferme, du nombre de chariots & de charrettes qu'on peut en tirer, de celui des chevaux de trait, des bœufs, des vaches, des moutons qu'il peut fournir; on fait un plan général d'attaque & de défenſe, d'après les principes que nous avons donnés dans la première & dans la ſeconde partie de cet ouvrage; on parle des travaux qu'il faudroit faire dans l'une & l'autre circonſtance, de la quantité de bras & de matériaux qui ſeroit néceſſaire, du temps que ces opérations demanderoient, des ſecours que le village fourniroit; s'il ſeroit poſſible de défendre une partie du bourg pendant que l'autre ſeroit au pouvoir de l'ennemi, & comment on pourroit y parvenir, &c. Il faut enfin mettre à même de bien juger de la valeur des poſtes que peut offrir le pays.

Souvent un ſeul cimetière devient, par ſa poſition, par ſon enceinte & par le ſecours de l'art, un ouvrage où l'on peut ſe défendre. Chaque lieu offre divers moyens de défenſe qu'il faut avoir l'art d'apercevoir & d'indiquer. Des chariots placés à propos, des abaris habilement diſpoſés, ſervent à défendre avec avan-

tage un terrain qui, ſans ces ſecours, eût été emporté de ſuite.

738. *Bruyères, haies*, &c. Elles s'indiquent ſur le plan par des petits traits en forme d'arbuſtes.

On note leur nature & leur épaiſſeur; ſi telle bruyère eſt praticable pour la cavalerie, ſi telle haie eſt forte en bois, ſi elle a un foſſé, &c.; ſi les bruyères & les haies ſont coupées par des ravins, ou des ruiſſeaux, ou des chemins.

Les haies ſont peu épaiſſes dans un terrain ſablonneux; elles offrent beaucoup d'obſtacles dans les terres fortes.

Les *bruyères élevées* ſont praticables en tout temps; les *bruyères baſſes* ſont preſque toujours marécageuſes. Quand le ſable des bruyères eſt jaune, les chemins en ſont toujours bons; mais ſi le fond en eſt noirâtre ou mêlé de petit ſable blanc, dans l'hiver & pendant les temps pluvieux les chemins ſont impraticables.

Il y a des haies, comme en Bretagne & en Normandie, qui ſont comme autant de parapets d'un excellent profil: elles peuvent ſervir à diſputer le terrain pied à pied, à ralentir, à arrêter même l'ennemi: elles offrent dans beaucoup d'endroits une ſuite de poſtes que l'on peut défendre avec peu de monde. Celui qui voudroit les forcer ne pouvant juger de la quantité d'hommes qu'on lui oppoſe, ne marche & n'attaque qu'avec incertitude; il redoute à chaque inſtant les embuſcades, & craint qu'on ne lui coupe la retraite; il vous donne ainſi le moyen de l'approcher avec

avantage, & de tomber ſur lui à l'improviſte. C'eſt ſurtout ſur les côtes que l'on peut employer avec ſuccès de ſemblables retranchemens.

739. *Caiſſons.* Pour le deſſin, voyez (*fig. CXXV*).

Dans le mémoire on indique ce que portent les caiſſons, ce dont ils peuvent être chargés, & quels ſont leurs attelages.

740. *Canaux.* Voyez *Rivières*, &c. On repréſente un *canal* à-peu-près comme un ruiſſeau ou une rivière. Si le canal eſt revêtu en maçonnerie, on exprime le revêtement par deux lignes tirées à la règle; s'il n'eſt pas revêtu, on trace ces lignes à la plume ſeulement.

Pour déterminer quelle eſt de ces deux lignes celle qui doit être la plus forte, il faut ſavoir quelle eſt celle qui eſt éclairée. Voyez la (*fig. CXXVI*), qui repréſente le profil d'un foſſé. Les lignes PQ & QR ne peuvent être éclairées par le jour qui vient du point A, tandis que OS & ST en ſont vivement frappées: ainſi PQ & QR doivent être des lignes fortes; OS & ST doivent être des lignes déliées.

Dans le mémoire on indique la communication du canal, la nature du terrain où il eſt creuſé, le temps où il eſt navigable, le moyen de le couper ou de le détourner, le nombre & le genre de ſes écluſes, comment on peut le protéger ou le ruiner; bref, quels ſont les moyens de défendre ou empêcher la navigation du canal.

Canons. Pour le deſſin & pour les obſervations, voyez *Batteries.*

741. *Camps.* (Voyez pour le plan & l'ordre de campement, *les inſtructions émanées du miniſtère de la guerre* (*a*).

Les qualités eſſentielles d'un *camp* ſont la ſalubrité & la ſûreté. Dans les climats chauds, les lieux bas, humides & marécageux, les coteaux arides & ſablonneux ſitués au midi, ſont les plus déſavantageux pour aſſeoir un camp. Dans les contrées du nord, les meilleures poſitions ſont au contraire les collines expoſées au midi; tous les endroits entrecoupés de pâturages, de bois, de terres labourées, arroſés par des ruiſſeaux & abreuvés par des fontaines. Dans ces deux hypothèſes, il faut que le camp puiſſe avoir des iſſues faciles, qu'il ſoit voiſin de quelque village & d'un bois, & qu'il ait une rivière à ſa proximité, en avant ou en arrière de ſa poſition. En général, le terrain à préférer pour l'*aſſiette d'un camp*, eſt celui où les troupes ont le plus facilement de l'eau, des fourrages & du bois; & la meilleure poſition eſt celle où, par une marche ſimple, on peut forcer l'ennemi à faire de grands mouvemens. Tels ſont donc les divers objets qui doivent ſervir de baſes à la reconnoiſſance d'une poſition pour camper, ou d'un *camp* deſtiné à la *défenſe* ou à l'*attaque*.

Pour faciliter la reconnoiſſance d'un camp & pour le bien juger, on peut tirer une ligne imaginaire d'une aile à l'autre, en la prolongeant d'un quart de lieue ſur chaque côté : déterminant ainſi le front du camp,

(*a*) Ces *Inſtructions* ſe trouvent chez MM. Barrois aîné & fils.

on verra d'un ſeul coup d'œil tous les avantages & les inconvéniens de ſa poſition, & les points qui la commandent (*a*). Il faut enſuite abaiſſer trois perpendiculaires à cette ligne, l'une au centre, & les deux autres ſur les ailes; ce qui donnera le profil du terrain qui eſt en avant du camp. C'eſt en conſidérant ces quatre lignes que l'on jugera ſur quels points il ſeroit avantageux de diriger une attaque. (Voyez *fig. XCVIII, première planche du tom. II.*)

Lorſqu'on a reconnu le *camp*, ſon *front*, ſes *ailes* & ſa *profondeur*, tout l'*eſpace* enfin que l'armée occupe, on examine le champ de bataille; on obſerve ſes ailes & ſur quoi elles ſont appuyées. (Les divers principes de reconnoiſſance pour les *rivières*, les *marais*, les *bois* & les *villages*, &c. ſont ici applicables.) On voit ſi ces appuis peuvent être tournés, & s'il y a des hauteurs qui commandent le camp: on reconnoît en détail tout ce dont on peut tirer parti pour l'*attaque* ou pour la *défenſe*; & conſidérant la place que remplit ou peut remplir chaque arme, on détermine quels ſont les obſtacles qui s'oppoſent aux mouvemens de l'infanterie & de la cavalerie, & les accidens du terrain dont elles peuvent profiter, &c.

On note enſuite dans le mémoire tout ce que l'art peut ajouter aux poſitions naturelles, telles que les

(*a*) « Si vous occupez un ſeul de ces points, dit le général » *Lloyd*, vous obligerez l'ennemi de ſe retirer, & vous vous » aſſurerez la victoire. »

retranchemens, les *batardeaux*, les *inondations*, *abatis*, &c. &c. Voyez *Positions*.

Caps. Voyez *Côtes*, *Mers*, &c.

Censes. Voyez *Fermes*, *Hameaux*, &c.

742. *Châteaux*. Un château moderne & un château antique se dessinent comme un bâtiment particulier. (Voyez *numéros* 729 & 734.)

Dans le mémoire que l'on joint au plan d'un château antique, on dit si les tours se flanquent mutuellement, si elles sont crénelées ou percées de meurtrières, si le fossé qui les enceint est large & profond, s'il est sec ou plein, si le fond en est vaseux ou ferme; on parle des portes & de leurs ponts-levis, des machicoulis qui les surmontent, des herses qui en défendent le passage, des tourelles qui peuvent servir de réduits, des opérations qu'il faudroit faire pour réparer tout ce que le temps a détruit ou détérioré, & des souterrains qu'on y trouve, de la qualité de leur voûte, enfin des endroits les plus favorables pour l'attaque, & du moyen de l'exécuter.

743. *Chaussée*. Pour le dessin & les observations, voyez (745).

744. *Chausse-trapes*. On représente les chausse-trapes par de petits traits triangulaires; on en lie trois ou quatre ensemble. (Voy *fig. LXXIX à la fin du tom. I.*)

Dans le mémoire qui accompagne la carte, on marque si les chausse-trapes sont clair-semées ou très-épaisses, s'il y a quelque partie du poste où l'on ait négligé d'en jeter, comment on pourroit éviter les chausse-trapes ou les faire balayer.

745. *Chemins.* Les chemins se divisent en levées ou chaussées, en grandes routes, en chemins de traverse ou de terre, & en sentiers.

Pour représenter une chaussée, on emploie quatre traits à la règle ; on en place deux de chaque côté de la chaussée, l'un gros, l'autre délié ; les deux traits les plus forts sont toujours dans l'intérieur. Outre cette différence dans la grosseur des lignes, on observe encore de faire celles qui sont dans l'ombre plus fortes que leurs parallèles qui sont éclairées.

La largeur de la chaussée, qui est en raison de l'échelle, détermine la distance à laquelle on doit placer les traits intérieurs, & de même la largeur des bas côtés, celle qui doit se trouver entre un trait intérieur & un trait extérieur du même côté. (*Voy. fig. CLXVIII.*)

Les grandes routes se représentent par deux traits tirés à la règle ; l'un, qui est du côté du jour, est foible, & l'autre, qui est dans l'ombre, est fort. La largeur réelle du chemin décide de l'éloignement de ces deux traits, mais toujours proportionnellement à l'échelle.

Si les chaussées & les grandes routes sont bordées d'arbres, de hales ou de fossés, on les marque sur le plan. (*Voy. fig. CLXIX & CLXX.*)

Les sentiers se reconnoissent à un seul trait à la main, placé du côté de l'ombre, & à des points clair-semés du côté du jour ; on desline sur le plan les petits buissons dont ces chemins sont ordinairement bordés. (*Voy. fig. CLXXI.*)

On note dans le mémoire la direction & le terme

des différens chemins que l'on a à reconnoître, la nature de leur sol, pavés, ferrés ou battus; leur largeur variable ou constante, leurs encaissemens, ainsi que les pas dangereux: on dit si les chemins sont bordés d'arbres, de haies, de fossés; on indique les montées & les descentes évaluées en heures de marche; les saisons pendant lesquelles ces chemins sont praticables, & comment on peut les réparer; les suites de hauteurs qui les bordent & qui les dominent, les sentiers & chemins qui y aboutissent, jusqu'où ils s'étendent; les déserts, les divers pays, plaines, montagnes, bois, rivières, villes, &c. qu'ils traversent; si les ponts qu'on doit passer sont de bois, de pierre ou de bateaux; si l'on peut les couper aisément, ou les remplacer, &c.; si, en passant les montagnes, les chemins sont en corniche ou en tourniquet; on désigne l'endroit où l'on peut dresser une embuscade; on marque si la route a besoin de réparations pour le transport de l'artillerie, les travaux qu'elle exige, & les matériaux & les secours que ses environs peuvent fournir; si le chemin que l'on est chargé spécialement d'observer, est le seul dans sa direction. En supposant qu'il faille ouvrir des passages à plusieurs colonnes, il faudra tracer l'itinéraire de ces colonnes: sur la frontière ou sur la côte, s'il faut pratiquer quelque nouvelle route, en déterminant la direction, on devra donner aussi les moyens de défendre ce passage des entreprises de l'ennemi, &c.

Les chemins dont le fond est pierreux sont commodes dans tous les temps; ceux qui parcourent des

terres fortes, & qui ſont encaiſſés ou bordés de haies, ſe dégradent aux moindres pluies ; ſur les hauteurs ils ſont excellens dans l'arrière-ſaiſon : en quelque état qu'ils ſoient il faut les indiquer, de même que les ſentiers : rétrécis par divers accidens, on les juge impraticables au premier aſpect, & ſouvent avec peu de travail on en fait de très-bons chemins. (Pour la durée d'une marche, voyez la table qui eſt à l'article *Pays*).

746. *Chevaux de friſe.* Quand on veut repréſenter des chevaux de friſe, on commence par deſſiner la poutrelle, & enſuite les piquets qui paſſent dans les trous qui ſont percés ſur les faces de la poutrelle. (Voy. *fig. LXXVII à la fin du tom. I.*)

Dans le mémoire qui accompagne le plan, on fait mention du nombre des faces de la poutrelle, de l'éloignement des piquets; on dit ſi les extrémités en ſont garnies de fer, de quelle manière les différentes poutrelles ſont fixées contre terre, comment il ſeroit poſſible de briſer ou d'arracher les chevaux de friſe, & comment on pourroit les défendre.

747. *Cimetières.* Qu'un cimetière ſoit iſolé ou joint à une égliſe ; on figure les murs qui l'entourent par un trait à la règle, auquel on donne plus ou moins d'épaiſſeur, ſuivant la manière dont il eſt éclairé ; on indique les portes du cimetière par une petite interruption qu'on laiſſe dans la ligne qui l'enceint ; on met dans l'intérieur du cimetière pluſieurs petites croix. (Voyez *fig. CXXIX.*)

On doit indiquer l'épaiſſeur, la hauteur & les qua-

lités des murs ; ſi le cimetière eſt dominé, s'il eſt commandé par l'œil, par le fuſil ou par le canon ; s'il ſeroit poſſible de le mettre à l'abri de ces commandemens, ce qu'il faudroit faire pour le mettre totalement en état de défenſe, quelle conduite on devroit tenir pour s'en rendre le maître, &c. Voyez *Bourgs*.

Citadelles. Voyez *Fortifications*, &c.

Climats. Voyez *Pays*.

748. *Cols & paſſages*. Notez dans le mémoire s'ils ſont praticables pour l'infanterie, la cavalerie, les voitures ; leur communication directe, leur communication entr'eux par les crêtes ou ſommités, les moyens de les garder, le temps qu'il faut pour arriver à la plus grande élévation par les routes établies, & comment on peut ouvrir de nouveaux paſſages. Voyez *Défilés*, *Montagnes*, &c.

749. *Côtes*. (Rivages de la mer.) Voici les divers objets qu'il faut obſerver & noter relativement aux côtes.

Leur nature, ſi elles ſont bordées de dunes, couvertes de rochers plats qui rendent leur abord plus ou moins dangereux ; ſi elles ſont hériſſées de falaiſes qui en interdiſent l'accès ; indiquer les parties développées & découvertes, propres aux deſcentes ; les parties rentrantes qui offrent des anſes ou des ports ; les pointes & les caps propres aux forts & aux batteries qui pourroient défendre les points acceſſibles ; les îles adjacentes qui peuvent ſervir d'ouvrages avancés en oppoſant des barrières aux tentatives de l'ennemi ; il faut donner des

détails ſur les laiſſes, les anſes, les baies, les rades, les ports; dire quels vents ſont néceſſaires pour l'entrée & pour la ſortie de ces ports, dont on développera les avantages & les inconvéniens; noter les différentes batteries qui défendent les mouillages & les paſſes; les retranchemens, les épaulemens pratiqués dans les parties où l'on peut tenter une deſcente; les camps, les poſtes qui doivent ou peuvent couvrir les principaux établiſſemens & l'intérieur du pays; expoſer tout ce qui caractériſe les endroits acceſſibles, les dangers à éviter, les obſtacles à ſurmonter, & comment on peut les augmenter; les temps des marées plus ou moins favorables à l'approche des divers points de la côte.

On marque les effets que produiſent les marées ſur les rivières qui ont leur embouchure dans la mer, l'ordre & le temps des différens changemens qu'elles leur font éprouver, & l'influence qu'elles ont ſur les paſſages de ces rivières.

En rendant compte de l'état actuel de tous les forts qui protègent la côte, des corps-de-garde, &c. on détermine les lieux où l'on pourroit faire de nouvelles conſtructions, en profitant mieux des points qui commandent telle ou telle partie à défendre; on recueille avec ſoin les meilleurs projets qui ont été faits pour améliorer tel ou tel port, & le mettre à l'abri de toute inſulte, ſoit par mer, ſoit du côté de la terre; on en donne une analiſe, en y ajoutant ce que l'on croit le plus propre à remplir ces différentes vues; on fait le dénombrement des forces qui ſe trouvent ſur les lieux

mêmes, & de celles que les environs peuvent fournir.

750. *Croix.* On rencontre dans la campagne des croix de bois, de pierre & de fer. On repréſente les premières comme on le voit (*fig. CXXX*), & les ſecondes ainſi qu'il eſt indiqué (*fig. CXXXI*). Comme les *arbres de remarque*, elles peuvent ſervir de points de reconnoiſſance.

751. *Défilés.* Un défilé peut être formé par deux montagnes, par une montagne & un bois, par un marais, une rivière, &c. Pour repréſenter un défilé, on deſſine à droite & à gauche du chemin ou du paſſage, les objets qui le rétréciſſent. Trois motifs différens peuvent engager à reconnoître un défilé; on peut vouloir le paſſer, le garder, ou en chaſſer l'ennemi. Dans chacune de ces circonſtances, le mémoire qui accompagne le plan doit être très-détaillé; on commence par faire ſur les objets qui forment le défilé, les obſervations que nous avons conſignées dans les numéros de ce chapitre qui leur ſont relatifs. Dans la première circonſtance, on note les variations que le défilé éprouve dans ſa largeur; on en meſure la longueur, & l'on ſait par ce moyen quel eſt le temps qu'il faut pour le paſſer; & l'on décrit le terrain qu'il a en avant & en arrière. Dans la ſeconde ſuppoſition, on parle du nombre de troupes dont on auroit beſoin pour garder le défilé, des ouvrages qu'il faudroit conſtruire; on indique l'endroit où il faudroit les placer, & la forme qu'on devroit leur donner; les poſitions à occuper pour couvrir une retraite. Dans la troiſième circonſtance, on fait connoître quelles

ſont les parties du défilé qu'on devroit attaquer de préférence, par où & comment on devroit le faire, quel eſt le nombre de troupes néceſſaire à cette opération ; on examine enfin s'il ſeroit poſſible de le tourner ou de ſe rendre maître du terrain qui forme le défilé. Nous ſuppoſons toujours que l'on a aſſez de temps pour entrer dans ces détails, qui ſont tous importans.

752. *Digues.* On deſſine une digue comme un bâtardeau. (Voy. le numéro 733.)

Détroits. Voyez *Mers.*

Dunes. On deſſine les montagnes de ſable qui ſont appelées *dunes*, comme les autres montagnes. (Voyez numéro (775), & aux mots *Mers*, *Côtes*, &c.)

753. *Ecluſes.* Un ſimple trait ſuffit pour repréſenter une écluſe dans un plan dont l'échelle eſt fort petite. (Voy. *fig. CXXXII.*) Quand l'échelle eſt conſidérable, c'eſt-à-dire d'une ligne par toiſe, on marque l'épaiſſeur des bajoyers & des piles par de petits traits, comme on le voit (*fig. CXXXIII*).

Dans le mémoire qui accompagne le plan, on fait connoître la quantité d'eau que l'écluſe fournit dans un temps donné; on dit quelle ſeroit la meilleure manière de la garder ou de la détruire, & quel ſeroit l'effet qui réſulteroit de cette dernière opération; on dira auſſi où il ſeroit néceſſaire d'élever des digues pour aſſurer une inondation.

Egliſes. Voyez au mot *Abbayes.*

754. *Eſcadrons.* (Voyez numéro 732.) Pour diſtinguer les eſcadrons des bataillons, vous leur donnerez

des étendards au lieu de drapeaux ; la lance des étendards eſt plus longue que celle des drapeaux, & leur bannière eſt plus petite. (Voy. *fig. CXXXIV.*)

755. *Etang.* On déterminera la forme d'un étang par des lignes très-déliées, tirées à la plume ſeulement ; on remplira l'eſpace que ces lignes comprendront, ainſi qu'on le fait dans le deſſin d'une rivière. (Voyez *fig. CXXXVII.*) Pour repréſenter la chauſſée qui retient les eaux de l'étang, on trace deux lignes à la règle ; & pour la vanne ou la bonde, on les figure par deux lignes ponctuées qui traverſent le milieu de la chauſſée. Si quelques parties de l'étang ſont couvertes de joncs, on les deſſine comme ceux des marais (774).

(Nous croyons devoir joindre ici quelques opérations de *trigonométrie-pratique* qui peuvent être utiles. Pour trouver la largeur d'un étang, ou, ce qui eſt la même choſe, la longueur d'une ligne AB (*figure CLXXIII*), acceſſible ſeulement par ſes extrémités A & B, on fera planter deux piquets aux points A & B ; enſuite, ſi la campagne eſt libre, comme on le ſuppoſe ici, on choiſira un point C à volonté, duquel on puiſſe voir les piquets A & B, & y aller ſans obſtacle ; on plantera auſſi un piquet en C ; on prolongera AC & BC, de manière que CD ſoit égal à AC, & que CE ſoit égal à BC. On tirera enſuite une ligne DE qui devra être égale à la diſtance AB. Si le terrain eſt inacceſſible & qu'on ne puiſſe étendre la ligne comme on vient de le faire en avant de AB, on meſurera le triangle ACB, & on la tracera de nouveau dans un autre endroit où l'on

puiſſe meſurer AB. Suppoſé qu'on veuille ſavoir la diſtance de A à B, diſtance qu'on ne peut meſurer; on marque (*fig. CLXXIV*) le point B par un jalon; on élève enſuite la perpendiculaire BE; on donne à cette perpendiculaire plus de longueur qu'à la ligne qu'on ſuppoſe entre A & B; on partage BE en deux parties égales au point F, qu'on marque par un jalon. A l'extrémité E de la ligne BE, on élève une ſeconde perpendiculaire indéfinie EI; on ſuppoſe enſuite une ligne tirée entre A & F; on prolonge cette ligne AF juſqu'à ce qu'elle coupe la ligne I en un point H, & on a EH égal à AB; en meſurant EH on a donc AB. On peut encore meſurer la largeur d'un fleuve, ou toute autre diſtance, de la manière ſuivante. On prend un bâton de quatre pieds de haut, on le fend par un bout, on introduit dans la fente un petit morceau de bois d'environ ſept à huit pouces de longueur, on plante le bâton en terre, on dirige le petit morceau de bois de manière à ce que l'œil, en le ſuivant, découvre l'autre bord de la rivière; on tourne enſuite le bâton qui eſt planté dans la terre ſans l'en ſortir; on applique l'œil de la même manière qu'on l'a fait la première fois, & le point où le nouveau regard viſuel vient aboutir, eſt à la même diſtance que le bord oppoſé de la rivière. Il eſt encore un moyen extrêmement ſimple de juger de la largeur d'une rivière, ou de l'éloignement de deux objets: placé ſur le bord d'une rivière, & ayant le chapeau détrouſſé, on regarde la rive oppoſée de manière à ce que le rayon viſuel raſe le bord du chapeau; alors re-

tournant la tête ſans la hauſſer ni la baiſſer, on porte un rayon viſuel ſur le côté où l'on ſe trouve, & le nouveau point où il tombe donne la largeur de la rivière, ou l'éloignement de l'objet que l'on cherchoit. On doit ſentir que ce moyen de meſurer une diſtance eſt moins juſte que la méthode trigonométrique que nous venons de donner. Si le terrain va en deſcendant, la meſure de la diſtance ſera plus forte, & s'il eſt en montant, elle ſera plus foible. A cet égard, un des moyens les plus ſûrs & les plus prompts, eſt celui qu'on obtient par le coup-d'œil perfectionné par des expériences bien faites & réitérées. Je ſuppoſe que j'aie devant moi, ſur un terrain uni, à une très-petite diſtance, à cinquante pas par exemple, un objet quelconque, tel qu'une maiſon, une pierre, un arbre; j'évalue en idée la quantité de pas qu'il peut y avoir de l'endroit où je ſuis juſqu'à cet objet. Après avoir fait cette évaluation, je m'achemine vers l'objet en comptant les pas, & je vois de combien je me ſuis trompé; je me retourne alors; j'examine bien attentivement le point d'où je ſuis parti: ainſi, je parviens à accoutumer mon œil à apprécier une diſtance de cinquante pas; je fixe enſuite en avant ou en arrière un autre point auquel je ſuppoſe un éloignement pareil; je le compare avant de partir, & je rectifie l'erreur ſi j'en aperçois, &c.; je parviens ainſi à bien juger d'une diſtance de cinquante pas; de cinquante je paſſe à cent, à deux cents, &c.; & après m'être exercé ſur un terrain uni, j'en choiſis un plus difficile. Dans toutes les opérations où nous

avons

avons parlé de meſurer au pas, pour ne point ſe tromper en les comptant, on pourra ſe ſervir de petits jetons ou de pièces de monnoie. A chaque cent pas on met une de ces pièces dans la poche ; & lorſqu'on eſt parvenu à la diſtance qu'on veut meſurer, on compte les pièces qui donnent le nombre des pas.)

Dans le mémoire que l'on a joint à la carte d'un étang, on indique l'effet qui réſulteroit de la deſtruction de la chauſſée ; on parle de la manière de la rompre & du moyen d'empêcher l'ennemi d'y parvenir ; on dit comment on peut le traverſer, & s'il faut pour cela des bateaux ou des radeaux ; on doit s'informer encore de la qualité du fond de l'étang, pour ſavoir s'il eſt praticable quand on en a fait écouler les eaux ; ſi les eaux viennent de ſources ou par le débordement d'une rivière, &c.

756. *Faſcines.* Pour deſſiner les faſcines, on imitera la (*fig. LXXIV à la fin du tom. I*).

Quand on parlera d'un ouvrage revêtu avec des faſcines, on marquera quelle eſt la groſſeur & la longueur de celles qu'on y aura employées, & on dira comment les différentes aſſiſes en ſont liées les unes avec les autres.

757. *Flèche.* Pour faire connoître le cours des ruiſſeaux & des rivières, on deſſine une petite flèche dans le milieu de leur lit ou ſur un de leurs bords ; le cours de l'eau eſt marqué par le petit dard de cette flèche. (Voyez *fig. CXXVII.*)

Flèche, ouvrage en terre. Voyez (782).

Forêt. Pour le deſſin & les obſervations, voyez *Bois*, &c.

Fortifications. Voyez *Villes*, &c.

758. *Forts* & *Fortins.* Voyez pour le deſſin les planches du Tome I. On indique dans le mémoire la nature de leur fortification, durable, paſſagère, raſante, élevée, à demi-revêtement, en maçonnerie, en briques, en gazons, naturelles, artificielles, anciennes ou modernes, la qualité du terrain qui les entoure, s'il eſt favorable ou non; la poſition de ces ouvrages par rapport aux débouchés par où l'ennemi peut pénétrer; enfin la défenſe dont ils ſont ſuſceptibles par eux-mêmes & par ce qu'on peut y ajouter.

759. *Foſſés.* Pour les foſſés d'un ouvrage en terre, voyez *Ouvrage en terre* (779).

Les foſſés que l'on rencontre dans la campagne ſe repréſentent par deux lignes tirées ſans le ſecours de la règle; on leur donne la direction que les bords du foſſé ont dans la nature; celle de ces lignes qui ſe trouve dans l'ombre, eſt plus fortement tracée que celle qui eſt éclairée. Quand les bords du foſſé ſont relevés, on exprime leur crête par de petits traits ſemblables à ceux qu'on emploie pour les monticules. (Voyez *fig. CXXXV.*)

Le milieu des foſſés pleins d'eau eſt rempli avec des lignes ſemblables à celles qu'on met au milieu des rivières.

Dans le mémoire qui accompagne le plan d'un foſſé, on dit quelle eſt ſa largeur, ſa profondeur, s'il eſt plein

d'eau ou ſec; on indique la manière dont on pourroit le paſſer, le combler ou le ſaigner. Quand on veut faire bien connoître le talus & les proportions d'un foſſé, on en donne le profil (788); on fait mention encore dans le mémoire qui accompagne le plan, de l'utilité dont ce foſſé pourroit être pour dreſſer une embuſcade, pour arrêter un parti de cavalerie, &c.

760. *Fougaſſes.* On deſſine les fougaſſes comme on le voit dans les (*fig. LXXXVIII & LXXXIX à la fin du tom. I.*)

On marque dans le mémoire les proportions du puits, de la chambre & du coffret; la quantité de poudre qu'on a miſe dans le coffret, & la manière dont on a conduit le fauciſſon depuis l'ouvrage juſqu'à la fougaſſe.

761. *Fraiſes.* Voyez pour le deſſin *la planche II, du tom. I.*

On note dans le mémoire la qualité du bois avec lequel on les a conſtruites; on parle de leur groſſeur & de la diſtance à laquelle elles ſont placées les unes des autres (*a*).

(*a*) Les fraiſes (qui ſont un rang de paliſſades ou de pieux pointus, enfoncés dans un ouvrage en terre preſque horizontalement, & de manière à ce que la pointe extérieure ſoit plus baſſe que la partie enfoncée, afin qu'ils ne retiennent pas les bombes & les grenades qui peuvent y tomber) ſe placent au-deſſus du parapet du côté de la campagne, & au-deſſus du demi-revêtement. La *fraiſe* eſt deſtinée à empêcher l'eſcalade.

762. *Gabions.* On deſſine les gabions comme on le voit (*fig. LXXV, tom. I*).

Dans le mémoire qui accompagne le plan, on fait mention de l'uſage auquel ils ſont deſtinés; on dit s'ils forment le corps du parapet, les embraſures, ou s'ils ne ſervent qu'à mieux couvrir les défenſeurs du poſte.

763. *Gibets.* Les gibets ou juſtices ſe repréſentent comme on le voit (*fig. CXXXVI*).

Si les gibets ſont entourés de murs, on marque dans le mémoire qui accompagne la carte, l'uſage qu'on peut en faire pour la défenſive. Si l'on a obſervé les gibets comme un point de reconnoiſſance ou d'alignement, on en fait auſſi mention ſur le mémoire.

Golfes. Voyez *Mers.*

764. *Gué.* Quand on veut indiquer ſur la carte qu'une rivière eſt guéable, on tire d'un rivage à l'autre deux lignes ponctuées; on donne à ces lignes la direction que le gué a dans la nature, & on les éloigne l'une de l'autre de toute la largeur du gué. (*Fig. CXXXVII.*)

Dans le mémoire qui accompagne la carte, on fait mention de la qualité du terrain qu'on trouve en-deçà & au-delà du gué, de l'eſpèce d'arme à laquelle le terrain eſt le plus propre; on parle des rampes qui conduiſent à la rivière, & de la qualité du fond de ſon lit; on note les différentes profondeurs de l'eau & ſa rapidité; en obſervant ſes rives, leurs poſitions dans les coudes, les ſinuoſités, &c. on note les points de repère qui les indiquent; on obſerve s'il eſt poſſible de rendre le gué impraticable, ou en creuſant des foſſés,

ou en arrêtant les eaux dans la partie inférieure de la rivière, ou en rompant quelque digue dans ſa partie ſupérieure ; on doit faire connoître les moyens qu'on pourroit employer pour aſſurer le paſſage d'une troupe amie, ou empêcher celui d'une troupe ennemie. S'il y a pluſieurs gués, on doit indiquer quel eſt le meilleur en général, & quel eſt le plus propre à l'infanterie & aux autres armes, &c. Si le courant eſt trop rapide, le gué pour l'infanterie doit être au plus de 1 mètre (3 pieds) & de 1 mètre 30 centimètres (4 pieds) pour la cavalerie. Pour bien reconnoître un gué, il faut deſcendre la rivière dans une nacelle à laquelle on attache une ſonde arrêtée par un cordage ; on la met de 1 mètre (3 pieds) dans l'eau : la ſonde vous indique les gués par le mouvement qu'elle fait quand elle touche le fond. Vous reconnoiſſez alors la longueur, la largeur, la qualité, &c. du gué. Pour marquer le degré d'eau au moment où l'on reconnoît le gué, on plante un piquet avec lequel, au moyen des repères qu'on y a marqués, on voit ſi la rivière a augmenté ou diminué depuis ce moment. Il arrive ſouvent que les pluies ou le vent du midi, groſſiſſant tout-à-coup la rivière, le gué n'eſt plus praticable. Comme la crue des eaux peut augmenter le courant & creuſer le lit, il faudra ſonder de nouveau.

Il ne faut pas s'en rapporter toujours aux payſans ſur la quantité & la qualité des gués. Dans les baſſes eaux, lorſqu'on verra une rivière paſſer avec rapidité entre deux bancs de ſable, il faudra la faire ſonder d'un

banc de ſable à l'autre : quoiqu'il n'y ait pas de gué frayé & que les gens du pays n'en connoiſſent pas, il eſt rare qu'une rivière ne ſoit pas guéable en pareil cas.

Les *gués*, dans les pays montueux, ſont ſouvent embarraſſés de groſſes pierres ; ils ſont incommodes pour les chevaux, & impraticables pour les voitures. Les gués dont le fond eſt de gravier ſont les meilleurs : tels ſont preſque toujours ceux des pays de plaines : dans les pays de ſables & de bruyères, le fond eſt ordinairement un ſable mouvant ou un gravier fin : ce fond eſt dangereux, parce que ſi on y fait paſſer une grande quantité de chevaux, le ſable ſe délaye, l'eau l'entraine, le gué ſe creuſe, & les derniers ſont forcés de paſſer à la nage.

Hameaux. Pour le deſſin & le mémoire, voyez *Bâtimens*, &c.

Hauteur. Pour le deſſin & le mémoire, voyez *Montagnes.*

765. *Haies.* Voyez *Bruyères.* Pour repréſenter une haie, on deſſine pluſieurs petites brouſſailles qui ſont placées les unes à côté des autres, & dans la direction que la haie a dans ſa nature. (Voyez *fig. CXXXVIII.*)

Dans le mémoire qui accompagne la carte, on indique l'eſpèce des arbuſtes qui forment la haie ; on dit ſi elle eſt épaiſſe & élevée, ou baſſe & clair-ſemée ; ſi elle pourroit ſervir à embuſquer un corps de troupes, ou ſi, à l'aide de quelques pieux, elle pourroit ſoutenir la pouſſée des terres, & ſervir de revêtement à un parapet.

766. *Hôpital.* Un officier chargé de reconnoître un hôpital, le deſſinera comme un bâtiment particulier, & il accompagnera ſon plan des obſervations militaires que nous avons indiquées (737). S'il doit conſidérer enſuite l'hôpital comme un édifice deſtiné à recevoir des malades, il fera mention du nombre de lits qu'il contient, & de ceux qu'on pourroit y placer; de la qualité des alimens qu'on y conſomme, & du plus ou moins de ſalubrité du lieu; il fera connoître les perſonnes qui ſont chargées du ſoin des malades, comme les médecins, les chirurgiens, &c.

Hermitages. Voyez *Bâtimens.*

767. *Iles de rivière.* Voyez *le chapitre XVIII ſur le paſſage des rivières.* On entoure les îles qu'une rivière forme, avec des lignes tirées ſans le ſecours de la règle; on obſerve de faire celles qui ſont du côté du jour plus déliées, & celles qui ſont dans l'ombre plus fortes; on remplit l'intérieur de l'île de petits points qui repréſentent le ſable; on y deſſine enſuite tout ce qui s'y rencontre, comme arbres, haies, buiſſons, &c. (Voyez la *fig. CXXXIX*).

Dans le mémoire qui accompagne le plan d'une île, on donne un projet de défenſe générale; on dit quels ſont les points où l'ennemi doit naturellement deſcendre, quel eſt le moyen de l'en empêcher, ſoit de vive force, ſoit en détruiſant l'abordage; on fait connoître les endroits où il faudroit conſtruire des ouvrages; on déſigne le genre d'ouvrage qu'il faudroit y élever, & le nombre d'hommes qui ſeroient néceſſaires à leur

défenſe, &c. Aux moyens défenſifs on joint ceux qu'on pourroit employer pour l'attaque. On ſent qu'une partie de ce que nous venons de dire pour les îles des rivières, peut être appliqué à une île ſituée en mer.

768. *Jardins.* Si les jardins ſont entourés de foſſés, de haies ou de murs, on donne à tous ces objets la forme qu'ils ont ſur le terrain; on remplit l'eſpace qu'ils comprennent avec des traits ſemblables à ceux dont on ſe ſert pour les terres labourées; on néglige la diſtribution des allées & les compartimens intérieurs: ces objets ſont trop peu intéreſſans pour les indiquer. (Voyez *fig. CXL.*)

Dans le mémoire qui accompagne la carte, on fait ſur la clôture des jardins les obſervations relatives aux haies, aux murs ou aux foſſés.

On joint à ces obſervations un plan général d'attaque & de défenſe, & on marque quel eſt le parti qu'on pourroit tirer des kioſques, des pavillons, cabinets & autres fabriques, ainſi que des terraſſes, des terres, &c.

769. *Lacs.* En indiquant ſur la carte la poſition & les mouvemens des rivages, on ſuit pour les autres détails topographiques les mêmes principes que pour les mers, les fleuves, &c.

On donne dans le mémoire des détails ſur leur ſituation, leur largeur, leur longueur, & ſur la nature de leur fond; on indique ſi leur profondeur ſe trouve au milieu ou vers les bords: (elle eſt ordinairement au milieu: lorſqu'elle eſt dans le voiſinage des bords, on

remarque conſtamment que le rivage eſt là coupé à pic à une grande hauteur) : il faut approximer les dimenſions de leur baſſin, dire ſi tel lac que l'on reconnoît, 1°. eſt traverſé par une rivière qui, en entrant par une extrémité, ſort par l'autre, ou 2°. s'il ſort une rivière de ce lac, quoiqu'il n'en reçoive (viſiblement) aucune; ou 3°. s'il reçoit pluſieurs rivières ſans qu'il en ſorte; ou enfin, 4°. s'il n'y entre aucune rivière, & s'il n'en ſort point. Il faut déſigner les principaux fleuves ou rivières qui traverſent ces lacs, marquer les principaux phénomènes qui particulariſent chacun d'eux, dire s'ils ſont ſujets au flux & reflux, auxquels on donne le nom de *sèche*, quelle eſt leur navigation, & quels ſont les moyens de la rendre plus facile : on obſervera avec le même ſoin leurs rivages. Du reſte, ce qui eſt relatif aux fleuves, aux côtes, &c. eſt encore applicable ici. C'eſt en raiſon de ces diverſes reconnoiſſances que l'on pourra juger des *poſitions militaires* plus ou moins avantageuſes qu'on devra occuper & défendre, ou dont il faudra s'emparer.

770. *Magaſin à poudre.* On repréſente le contour d'un magaſin à poudre avec des lignes à la règle; on marque les contre-forts, quand l'échelle eſt d'une ligne pour trois toiſes. (Voyez *fig. CXLI.*)

Dans le mémoire on fait mention de la quantité de poudre que le magaſin contient, & de celle qu'il pourroit contenir; on parle du parti qu'on pourroit en tirer en le conſidérant comme un bâtiment particulier.

Maiſon de campagne. Pour le deſſin & les obſervations, voyez *Bâtimens*, &c.

771. *Marais, Prairies marécageuſes*, &c. On repréſente la partie du marais qui eſt couverte par les eaux, avec des traits ſemblables à ceux des rivières, mais deſſinés à-peu-près circulairement. (Voyez *fig. CXLII*). Quant à la partie qui n'eſt point couverte par les eaux, on y indique des joncs.

Dans le mémoire on note la poſition de ces *marais*; on indique s'ils ſont formés par le débordement d'une rivière, ſur un terrain ferme, s'ils ſont nourris par des ſources, quelle eſt la qualité de leur fond, s'ils fourniſſent des tourbes, s'ils exhalent beaucoup de brouillards, & dans quel temps ils ſont malſains; quelle eſt la profondeur des parties qui ſont couvertes par les eaux, quels endroits ſont praticables, comment on les traverſe, s'ils ſont coupés par des chauſſées, ſi elles ont beſoin de réparations, quels travaux il faut y faire, quelle eſpèce de terrain les borde, s'il y a des bouquets de bois, quelles poſitions leur ſuccèdent dans toutes les directions, &c.; enfin quels points ſeroient acceſſibles à l'ennemi, & quels ſont les moyens de les défendre.

Dans les pays de ſables & de bruyères, il y a beaucoup de marais couverts d'eau en hiver, & preſque ſecs en été: on y trouve ſouvent d'anciennes traces de chariots qu'il faudra faire ſuivre & ſonder. Les parties marécageuſes qui paroiſſent quelquefois en été très-praticables, ne ſupporteroient pas une colonne de cavalerie: il faut les examiner avec ſoin & ſe méfier des parties dont l'herbe eſt haute & ſerrée, ou dans leſ-

quelles il ſe trouve beaucoup de mouſſes d'un vert jaunâtre : dans les temps pluvieux; elles ſont impraticables pour la cavalerie & même pour l'infanterie.

772. *Mers.* Les cartes géographiques peuvent ſervir de guides pour la configuration des *mers* (voyez auſſi *Lacs*), en faiſant correſpondre toutefois les proportions de leur deſſin avec l'échelle qu'on ſe ſera preſcrite.

Cet article appartient plutôt à l'*hydrographie* qu'à l'art militaire : conſéquemment, en renvoyant aux détails que nous avons déjà donnés relativement aux *côtes*, nous nous bornerons à ajouter qu'il faudra indiquer dans le mémoire les diverſes époques & la durée du *flux* & du *reflux* ſur la côte, dans la baie, &c. d'où l'on doit partir, de même que ſur les points où l'on projette de débarquer; l'on déterminera auſſi la *profondeur* que la *mer* peut avoir le *long de ces côtes.* Il faudra indiquer de plus dans le mémoire la forme des *mers*, leur étendue, leur ſituation, celle de leurs grands golfes, de leurs détroits, leur élévation relative, les bas-fonds remarquables, leur poſition & leur étendue; les courans à la ſurface, ou à différentes profondeurs; leur direction, viteſſe, limite; leur rapport avec les fleuves, les vents, & avec la forme des côtes; les montagnes & les vallées ſoumarines, lorſqu'elles auront quelque rapport avec les îles, avec les montagnes, ou avec les vallées continentales; les diverſes époques, la durée & les limites des flux & reflux ſenſibles de l'Océan au fond de tels golfes, dans tels ou tels dé-

troits, ou sur la côte d'où l'on doit partir, de même que sur la plage où l'on projette de débarquer; enfin la profondeur de la mer le long du rivage dans les diverses parties que nous venons d'indiquer; si ses bords sont escarpés; s'ils forment des *falaises*, & quelle est leur nature & leur hauteur.

(La profondeur des mers le long des côtes varie beaucoup; mais, suivant l'observation des marins les plus expérimentés, cette profondeur est toujours proportionnée à l'élévation des côtes elles-mêmes; de sorte qu'à la seule inspection de la terre, les navigateurs savent quelle est la profondeur de la *mer* dans son voisinage: si la côte est basse & en pente douce, ils sont assurés de trouver un ancrage facile à une distance assez considérable du rivage: si au contraire la côte est escarpée, ils savent que la *mer* y sera profonde & l'ancrage difficile. En interrogeant les marins & les pêcheurs, on pourra recueillir encore des renseignemens précieux que l'on aura grand soin de noter.)

773. *Montagnes.* Il est deux manières de dessiner les montagnes: avec le pinceau & la plume, ou avec la plume seule. Nous nous en tiendrons à cette dernière manière, parce qu'elle est la plus aisée.

Pour dessiner une montagne, on se sert de petits traits déliés, auxquels on cherche à donner les principaux mouvemens qu'on remarque dans la nature: la direction de ces traits doit partir du sommet. La (*figure CXLIII*) où une grande partie de la montagne

eſt ébauchée, & l'autre finie, fera mieux ſentir la manière de deſſiner une hauteur, que les préceptes que nous pourrions donner.

Dans le mémoire qui accompagnera le plan d'une montagne, on notera ſa hauteur & ſon eſcarpement, & les moyens d'arriver à ſon ſommet & de le conſerver; on dira comment on pourroit en dépoſter l'ennemi; on fera mention de la nature des chemins qui y conduiſent, de la qualité des rampes & de tout ce que nous avons obſervé dans le n°. (759); on fera connoître ſi la montagne eſt commandée, comment & par quel objet; quels avantages en tireroit celui qui s'empareroit du commandement; on obſervera enfin tous les objets dont la montagne eſt couverte, tels que bois, maiſons, vignes, &c.

La reconnoiſſance des grandes chaînes de montagnes, telles que les Pyrénées, les Alpes, les Voſges, &c. exigeroit un travail particulier & très-étendu: il ne ſera queſtion ici que des chaînes principales qui ſervent d'enceinte à un pays; on les notera dans le mémoire, ainſi que les différens rameaux qui en défendent ou favoriſent les iſſues; on indiquera les hauteurs relatives de toutes leurs parties, les rochers, les bois, les vallons, &c; & comme c'eſt à la naiſſance des vallons que ſe trouvent les *cols* ou paſſages qui facilitent les moyens de les franchir, on s'attachera à en exprimer ſoigneuſement les détails, afin qu'on puiſſe juger des points qui peuvent concourir à les protéger.

Si la chaîne de montagne eſt aſſez étendue pour qu'on puiſſe y former un plan de défenſe, on dit quelle poſition l'armée doit occuper, où ſont ſes communications, dans quels endroits on peut faire des abatis, établir des redoutes, &c. quels chemins il faut détruire; enfin, quelles ſont les diverſes précautions à prendre pour ſe poſter avec ſûreté.

Le choix des poſitions dans les montagnes exige un coup d'œil précis & très-exercé; la moindre faute eſt ſouvent funeſte. Les obſtacles dont on peut profiter doivent être fortifiés particulièrement en les liant à la ligne totale de défenſe; en un mot, il faut ſavoir aſſez bien tirer parti des avantages qu'offre la nature pour empêcher l'ennemi de vous tourner, de vous forcer ou de vous renfermer : on doit donc ſentir combien les détails relatifs à cette reconnoiſſance, ſont importans & demandent d'attention.

Si l'on ſuppoſe au contraire que cette chaîne de montagne eſt au pouvoir de l'ennemi, il faut chercher & indiquer les moyens de l'atteindre : au ſein des montagnes les plus eſcarpées, on découvre toujours quelques routes praticables qui, au moyen d'attaques ſimulées ſur d'autres points, peuvent ſervir au paſſage des troupes; il faut chercher ſoi-même ces chemins, quel que ſoit à cet égard le rapport des gens du pays.

Les montagnes qui ne ſont que des plaines élevées, offrent beaucoup plus de difficultés pour les reconnoiſſances : l'eſſentiel eſt d'expoſer avec clarté tout

ce qui eſt contenu dans les différentes maſſes entourées par des rivières, des ruiſſeaux ou d'autres obſtacles; de décrire les vallons qu'elles forment, les plaines qu'elles renferment, & de bien faire connoître les rapports qui les lient les unes aux autres, & les défilés qui leur ſervent d'iſſues. Les avantages de chaque portion de terrain dépendent non ſeulement de ſa force abſolue, mais encore de tout ce qui l'avoiſine; & c'eſt dans le ſyſtème ſuppoſé des mouvemens de l'ennemi que l'on fait mieux ſentir la bonté ou la foibleſſe de tel poſte relativement aux points environnans.

Si l'on n'a qu'une montagne à reconnoître, on ſe bornera à noter ſa poſition, ſa forme, ſa hauteur, ſes revers, ſes productions, pâturages, habitations, cols, routes, ſentiers, iſſues; les moyens d'arriver au ſommet, & quelles ſont les poſitions propres à établir des camps.

774. *Moulins.* On rencontre dans la campagne deux eſpèces de moulins, des moulins à vent & des moulins à eau; les moulins à vent ſont conſtruits en pierre ou en bois. Dans la carte militaire on repréſente les moulins à vent en pierre, comme on le voit (*fig. CXLIV*), & les moulins à vent en bois, comme on le voit (*fig. CXLV*). Pour repréſenter un moulin à eau, on deſſine une petite maiſon au bord de la rivière, & une petite roue dans le milieu de l'eau (*fig. CXLVI*). On indiquera dans le mémoire combien le moulin à de meules.

On a distingué les moulins qui sont construits en pierre, parce que leur tour peut quelquefois servir d'abri à une petite troupe : On donnera donc dans le mémoire qui accompagnera le plan, un projet sur la manière de défendre cette tour, de même que sur la défense des moulins à eau.

On notera aussi la quantité de grain que les moulins peuvent moudre dans un espace de temps déterminé.

775. *Mur* ou *muraille.* En parlant des bâtimens particuliers, nous avons dit comment on doit représenter les murs, & nous avons indiqué au mot *Abbaye* les observations dont on devoit accompagner le plan qu'on en avoit fait.

776. *Nord.* Pour orienter un plan, on trace la ligne du nord; on dessine une espèce d'aiguille ou de flèche dans un des coins vides du plan; la pointe de l'aiguille est tournée vers le nord, & désignée par la lettre N. (Voyez la *fig. CXLVII.*)

777. *Ouvrages en terre.* Les ouvrages en terre qu'un officier particulier peut être dans le cas de reconnoître, de dessiner, & sur lesquels il est obligé de faire des mémoires militaires, sont nombreux & variés. Voyez le chapitre II, où il est question de ces différens ouvrages, & le chapitre III, où nous avons enseigné la manière de les tracer sur le terrain.

Quand on voudra dessiner un ouvrage en terre, on commencera par mener le trait principal; il offrira la figure

figure que l'ouvrage préſente : cette ligne ſera plus forte que toutes les autres. Intérieurement à cette ligne, on tirera celles qui doivent repréſenter les banquettes & leur talus ; on menera extérieurement à cette même ligne celles qui doivent fixer la berme, le foſſé & le glacis. Voyez pour tous ces objets les premiers numéros du chapitre III. Comme ce deſſin ne feroit connoître que les épaiſſeurs & les largeurs, on y joindra un profil (788) qui donnera une idée juſte des hauteurs & des profondeurs. Ces différens deſſins doivent, pour être utiles, être faits ſur une échelle de ſix lignes pour une toiſe.

Les différens ouvrages en terre ſont compoſés, comme nous l'avons vu dans le chapitre premier, d'une ou pluſieurs banquettes, d'un parapet, d'une berme, d'un foſſé & d'un glacis. Comme les proportions de ces différens objets conſtituent la force d'un ouvrage, elles doivent produire des variations dans la manière de l'attaquer & de le défendre ; on doit par conſéquent les reconnoître.

Dans le mémoire qui accompagnera le plan d'un ouvrage en terre, après avoir parlé de ſa capacité intérieure, on indiquera la hauteur & la largeur des banquettes ; la hauteur, l'épaiſſeur, la plongée du parapet, & la rapidité de ſes talus ; la qualité des terres dont il eſt conſtruit, & des objets dont il eſt revêtu ; la largeur de la berme, la largeur, la profondeur & les talus des foſſés ; on dira s'ils ſont pleins ou vides, &

pourvus d'une cunette ; on fera mention enfin de la hauteur & de la rampe du glacis.

La *hauteur* du parapet indique aux aſſaillans quelle doit être la longueur de leurs échelles : l'*épaiſſeur* enſeigne quelle eſt l'eſpèce d'artillerie qu'il faut employer pour ruiner l'ouvrage ou y faire brèche : *ſes talus* font connoître les difficultés qu'on éprouvera en cherchant à le gravir : *ſa plongée* détermine ſi le feu de l'ouvrage eſt raſant ou fichant : quant à la *qualité des terres*, ſi elles ont beaucoup de ténacité, elles offrent plus de difficultés que les terres légères : à l'égard du *revêtement*, les ouvrages ſont ſuſceptibles de plus ou moins de défenſe, ſelon qu'ils ſont bien ou mal revêtus.

En indiquant la *largeur de la berme*, on donne les moyens de juger ſi elle peut ſervir de lieu de repos aux aſſaillans, & ſi les terres du parapet tomberont facilement dans le foſſé.

On doit déterminer auſſi *la largeur du foſſé* ; un foſſé large, que l'on veut combler, exige plus de matériaux qu'un foſſé étroit, & les bois qui ſont néceſſaires pour y conſtruire un pont, doivent avoir plus de longueur & de force ; les échelles devant être proportionnées à la *profondeur du foſſé*, il faut la noter, ainſi que les *talus* : la qualité de leurs rampes peut rendre le paſſage du foſſé plus ou moins aiſée : on doit dire *ſi le foſſé eſt plein ou vide* ; la manière de le paſſer ou d'en défendre le paſſage, exigeant dans chacune de ces circonſtances des préparatifs différens : on doit indiquer enfin *s'il*

eſt pourvu d'une cunette ; ce petit foſſé néceſſitant encore de nouvelles combinaiſons.

Le glacis ajoutant à la force d'un ouvrage, il eſt néceſſaire de faire connoître *la hauteur & la qualité de ſa rampe.*

Quand on a noté dans le mémoire les objets dont nous venons de nous occuper, on fait mention des différens moyens que l'ennemi a employés pour augmenter la force de l'ouvrage, comme les abatis, les chauſſe-trapes, les chevaux de friſe, les fougaſſes, les fraiſes, les paliſſades, &c. On fait ſur ces divers moyens de défenſe, les obſervations que nous avons indiquées dans ce chapitre.

On doit parler encore des environs de l'ouvrage, de la qualité des chemins qui y conduiſent, des bois qui l'avoiſinent, &c. Voyez *Abbaye, Bâtimens, Bourgs, Villes*, &c. &c.

778. *Paliſſades.* On repréſente les paliſſades, ainſi qu'on le voit dans la *planche II* du premier volume.

Dans le mémoire, on note la forme des paliſſades, & l'eſpace qui les ſépate les unes des autres ; on indique le meilleur moyen de les couper, de les franchir, ou de les défendre, &c. Voyez *ouvrages, &c.*

779. *Parcs.* On figure avec des traits à la règle, les murs qui entourent un parc ; on deſſine dans l'eſpace que comprennent ces lignes, les objets que la nature offre, comme les arbres, les terres labourées, &c. (*figure CXLVIII*).

Ce que nous avons déjà dit relativement aux *abbayes*, aux *bâtimens*, aux *bois*, &c. eſt encore applicable aux détails que l'on aura à noter pour les parcs, &c.

780. *Pays.* Les *cartes géographiques* donnent l'enſemble d'un pays, la connoiſſance de ſes limites, de ſa poſition & de la diſtance des endroits principaux, du cours des rivières, de la ſituation & de la grandeur des lacs, des montagnes, &c. On y ajoute pour un plan militaire, 1°. l'indication de la nature du ſol, *diviſé en terres labourables*, *prairies*, *bruyères*, *marais*, &c.; 2°. on déſigne *toutes les hauteurs*, leur configuration, le degré & la longueur de leur talus; l'étendue du plateau, les carrières, &c.; 3°. *les bois*, *forêts ou taillis*, les parties épaiſſes ou claires, les *bruyères*, les *buiſſons*, &c.; 4°. les *fleuves*, les *rivières* ou *ruiſſeaux*; leurs *ſinuoſités*, leurs paſſages les plus faciles, la nature de leur fond, leurs îles, leurs gués, leurs ponts, leurs uſines, &c. 5°. les *routes* ou ſentiers, les chemins creux bordés d'arbres ou de haies, &c.; 6°. les *villes*, *villages*, les *principaux établiſſemens*, châteaux, forts, abbayes, cimetières, &c.; 7°. les *objets iſolés*, comme maiſons, chapelles, pierres milliaires, &c.; 8°. il faut encore avoir le ſoin d'écrire ſur la carte topographique le nom, des villes, montagnes, fleuves, forêts, &c. — Dans le mémoire on donnera ſur chaque objet, tous les détails que nous avons indiqués aux divers articles de ce chapitre.

1°. A l'égard *du ſol*, on dira s'il eſt fertile ou non, s'il eſt marécageux, ou à quelle époque il l'eſt, ſi l'on peut aiſément le deſſécher, &c.; 2°. relativement aux bois, quels ſont les endroits qui préſentent des défilés difficiles, &c.; 3°. pour les *hauteurs*, on indiquera de quelle manière elles ſe commandent reſpectivement, ſur quelles montagnes on peut établir un point de vue, & vers quel côté; 4°. pour les *fleuves*, tout ce qui les caractériſe, & les travaux dont ils ſont ſuſceptibles, &c.; 5°. mêmes obſervations à l'égard des *chemins*, 6°. pour les *défilés*, leurs longueurs & largeurs; la nature des chemins qui les traverſent; ſi l'on peut tourner ces défilés, & par où; comment on peut en défendre l'entrée, & en gagner ou défendre les débouchés; 7°. pour les *villes* & *bourgs*, quels ſont les moyens à mettre en uſage pour les défendre ou les attaquer; quelles ſont les reſſources que ces lieux peuvent offrir; quel eſt le caractère & l'induſtrie de leurs habitans; ſi l'air y eſt ſalubre, &c.; 8°. ſi le pays eſt borné par la mer, il faut indiquer ſur les côtes le temps des hautes & baſſes marées, & les endroits où l'on pourroit tenter un débarquement; 9°. enfin, on fera des obſervations ſur les poſitions les plus avantageuſes & ſur ce quelles exigent, ſous le double rapport de la *défenſe* & de l'*attaque*.

La meilleure manière d'indiquer les reſſources d'un pays, c'eſt d'en former un tableau où l'œil puiſſe les apercevoir au premier aſpect.

Suppoſons que ce tableau ſoit compoſé de dix colonnes :

La *première colonne*, contiendra le nom des cantons, & des rivières & des ruiſſeaux qui les arroſent.

La *ſeconde colonne*, les noms des différens endroits qui compoſent le pays, rangés dans l'ordre alphabétique. Les villes ſeront déſignées par V, les bourgs par B, les villages, arrondiſſemens ou paroiſſes, par A, & les hameaux par H.

La *troiſième colonne* indiquera la quantité de maiſons qui compoſent les lieux.

La *quatrième colonne* déterminera le nombre des habitans & des hommes dont on peut ſe ſervir.

La *cinquième colonne*, partagée en deux parties, renfermera le nombre des uſines (moulins à eau ou à vent).

La *ſixième colonne* ſera pour les chariots & charrettes.

La *huitième colonne*, pour les principales pièces de bétail.

La *neuvième colonne*, pour la quantité d'arpens de biens de différente nature, & le total de ces quantités.

Et la *dixième colonne* pourra ſervir à indiquer l'eſpèce de commerce que l'on fait dans le pays. (Voyez *le Tableau* n°. I.)

MODÈLE D'UN TABLEAU DES LIEUX ET DES RESSOURCES D'UN PAYS. (N°. I.)

1ere. *Colonne.*	2e. *Col.*	3e. *Col.*	4e. *Col.*	5e. *Colonne.*		6e. *Col.*	7e. *Col.*		8e. *Colonne.*			9e. *Colonne.*					TOTAUX.....	10e. *C.*
				Moulins			Voitures.		Bétail.			Arpens de Terres en						
Pays ou Départemens.	Villes.	Nombre des Maisons.	Nombre d'Hommes.	à eau.	à vent.	Nombre de Chevaux.	Chariots.	Charettes	Bœufs.	Vaches.	Moutons.	Bleds.	Prés.	Vignes.	Bois.	Diverses Cultures		Commerce.
Tel Pays ou tel Département.	A. à *Noms des Rivières.*	Supposé 180.....	300.....	2.....	3.....	70.....	20....	40....	10...	20...	100..	7000	2000	5000	3000	.....	17000	en Toile.
etc.....	etc..... B.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	en Vins.
etc.....	etc..... C.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	en Draps.
etc.....	etc..... D.	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	en Cuirs.

On peut encore dreſſer une autre table, où l'on indiquera les heures de chemin de toute une route, celles que l'on emploiera à monter ou à deſcendre, & le lieu & la durée de ces montées & de ces deſcentes. (Voyez *la Table* n°. II) (*a*).

S'il faut dreſſer l'*itinéraire de la marche* d'une armée, à meſure que l'on cheminera, on marquera ſur le *plan*, ou ſur une *légende*, les lieux qui ſe ſuccédent ſur la route, les montées & les deſcentes; les bois, les défilés, les rivières, les ruiſſeaux, les marais, les ponts, les gués, & la nature des ſites que l'on traverſe, enfin les divers objets que l'on aperçoit ſur les deux côtés de la route, &c.

Si l'armée prend ſes quarriers d'hiver dans un pays, dès que leurs emplacemens ſeront déterminés, on en dreſſera un tableau détaillé, &c. Voyez à l'article *Quartiers d'hiver*.

(*a*) Un fantaſſin occupe dans le rang 65 centimètres (2 pieds); — dans la file, 65 centimètres, y compris un pied d'intervalle entre les rangs. — Il parcourt, au pas ordinaire, de 65 centimètres (2 pieds), 49 mètres 37 centimètres (152 pieds) par minute; au pas de route, 66 mètres (200 pieds) par minute; — au pas accéléré, 71 mètres 45 centimètres (220 pieds) par minute.

Un cheval occupe dans le rang 1 mètre (3 pieds); — dans la file, 3 mètres (9 pieds): — il parcourt 390 mètres (200 toiſes) au *pas*, dans 4 minutes 30 ſecondes; — au *trot*, dans 2 minutes 30 ſecondes; au *galop*, — dans une minute.

Nota. Dans l'écurie un cheval occupe 1 mètre à 1 mètre 30 centimètres (3 à 4 pieds) dans le rang; — dans les parcs, à la prolonge, 1 mètre 30 centimètres (4 pieds) dans le rang.

MODÈLE DE LA TABLE ITINÉRAIRE. (N°. II.)

EN ALLANT.					EN REVENANT.				
1ere. *Colonne.*	2°. *Colonne.*				1ere. *Colonne.*	2°. *Colonne.*			
NOMS DES LIEUX DE PASSAGE.	HEURES DE CHEMIN EN				NOMS DES LIEUX DE PASSAGE.	HEURES DE CHEMIN EN			
	Plaines.	Montées.	Descentes.	TOTAL.		Plaines.	Montées.	Descentes.	TOTAL.
De ..... à	1 h. 30 m.	2 h. 0 m.	1 h.....	4 h. 30 m.	etc.....	.....	.....	.....	.....
De ..... à	2 h. 1 m.	3 h. 6 m.	2 h.....	7 h. 7 m.					
&c.....	0 h. 0 m.	0 h. 0 m.	0 h. 0 m.	0 h. 0 m.					
TOTAUX.....	5 h. 31 m.	5 h. 6 m.	3 h.....	11 h. 37 m.	etc.....	.....	.....	.....	.....

Lorſqu'on a conſidéré généralement un pays, on s'occupe enſuite de la reconnoiſſance de chaque partie, ſuivant la nature des lieux.

Si c'eſt un *pays montueux* ou *montagneux*, il eſt d'autant plus difficile à reconnoître, que c'eſt un *pays de poſitions*, & qu'il exige de grands détails. (Voyez n°. 781.) Il ſe diviſe en *partie cultivée* & en *partie boiſée*.

En commençant ſa reconnoiſſance *par les endroits les plus élevés*, on indique la naiſſance des principaux ravins, ruiſſeaux ou rivières, & l'on ſuit leur direction auſſi loin qu'il eſt poſſible; s'il y a des ravins & des ruiſſeaux confluens on déſigne leur nombre & leur poſition. Relativement aux routes, il faut obſerver ſi dans le vallon elles ſont coupées par des ruiſſeaux dont les ſinuoſités les rendent ſouvent impraticables, à cauſe de la multiplicité des ponts qu'il faudroit établir. Il y a peu de crêtes de montagnes où il n'y ait des chemins frayés ſur toute la longueur; ces chemins, qui ne ſont pas pratiqués parce qu'ils ſont inconnus peuvent être de la plus grande utilité.

Quand deux vallées ou deux rivières courent une même direction à la diſtance de 8 à 12 kilomètres (2 à 3 lieues), l'entre-deux de ces vallées ou rivières forme ordinairement une montagne, dont les pentes de droite & de gauche ſont ſillonnées de chemins creux & de ravins, mais dont la crête eſt praticable dans toute ſa longueur. Il faut bien reconnoître cette crête juſqu'à la jonction des vallées; elle offrira un chemin plus commode que les côtes.

Il y a des ravins dont les débouchés ſont faciles, dont le fond eſt en rampe douce & en prairie ſèche, & qui, en été du moins, peuvent faire d'excellentes routes; il faut examiner attentivement ces ravins, pour noter les travaux qu'ils néceſſitent, & indiquer comment on peut en garder les débouchés contre l'ennemi, &c.

Dans *les pays plats* & unis, il faut diſtinguer les contrées fertiles de celles qui ſont ſtériles, & ſavoir quelles marches l'ennemi peut faire, & celles que l'on feroit ſoi-même, pour aller d'une ville ou d'une rivière à l'autre. Il faut auſſi lever les camps que l'on peut placer ſur cette route. Lorſque les pays plats ſont *fertiles*, ils ſont ordinairement très-coupés. C'eſt en remarquant avec ſoin la nature & la poſition des villes, villages, maiſons, rivières, ruiſſeaux, canaux, ponts, marais, bois, chemins, foſſés, haies, &c. que l'on jugera l'étendue & les avantages d'un terrain découvert, & du lieu où l'on pourra aſſeoir un camp, &c.

Plaines. Voyez l'article précédent.

781. *Poſitions.* On doit avoir trois objets en vue dans la reconnoiſſance des poſitions; 1°. les *obſtacles* & les *avantages* que préſentent les divers *accidens du terrain*; 2°. les *abords* & les *débouchés*, & 3°. les *communications*, ou *derrières* de la poſition. — En ſuppoſant une armée campée ſur deux lignes, ſon camp doit avoir au moins 600 mètres (300 toiſes) de profondeur pour mille hommes, y compris tous les intervalles. — Quelqu'avantageuſe que ſemble une

poſition, en raiſon des mouvemens du terrain, s'il n'y a pas à ſa proximité de l'eau & du bois, elle n'eſt tenable que momentanément. — Les rivières & les ruiſſeaux qui ſont ſitués en avant du camp ne ſont pas d'une grande reſſource, l'ennemi peut facilement en interdire l'uſage. — Il eſt des circonſtances où les flancs d'une poſition doivent être appuyés à des villes, villages, ravins, ruiſſeaux, ou à des eſcarpemens. Le front du camp doit être couvert par des ruiſſeaux, des ravins, &c. par des obſtacles aſſez conſidérables pour empêcher l'ennemi de s'y placer facilement en bataille. — Il eſt bien plus facile à vaincre, quand il ne peut arriver que par des défilés aiſés à défendre. Il ne faut pas cependant que le front d'un camp ſoit trop couvert; il faut toujours conſerver à ſon armée des débouchés faciles. — Dans les pays montueux, il faut que les obſtacles qui couvrent le front d'une poſition, ainſi que les défilés qui y conduiſent, ſoient toujours ſous le commandement des batteries placées ſur le champ de bataille ou à la tête du camp. Sans cela l'ennemi pourroit s'emparer de ſes débouchés & ſe former à ſon gré. — Dans un pays de plaines, où les poſitions n'ont pas l'avantage des commandemens, elles ne ſont bonnes qu'en raiſon de la nature des obſtacles qui les couvrent. Il eſt eſſentiel que le terrain en avant de ces obſtacles ſoit découvert, parce qu'en plaçant l'artillerie à leur portée, ils en ſont défendus. Si au contraire ces accidens du terrain ſe prolongeoient aſſez pour former de

longs défilés, il faudroit craindre que l'ennemi ne s'en emparât. — Les meilleures barrières que l'on puiſſe avoir en avant de ſoi, ce ſont des bois très-fourrés, dans leſquels les chemins ſont rares; des grands ruiſſeaux qui ne peuvent être franchis, ni paſſés à gué, ou dont le paſſage exige de longs travaux; des marais, des chemins creux, des ravins profonds & eſcarpés, un pays coupé de haies, de foſſés, &c. Notez qu'il eſt très-dangereux d'avoir de tels obſtacles ſur ſes derrières; ils rendroient la retraite bien pénible. Il faut pouvoir compter ſur cinq à ſix débouchés au moins.

Un terrain ainſi coupé eſt d'autant plus funeſte, que forçant de laiſſer de grands intervalles entre les lignes, les communications entre les troupes ſont extrêmement longues & pénibles.

Poſition offenſive. Un terrain avantageux, des débouchés aiſés ſuffiſent; mais en appuyant les ailes de l'armée, on n'en couvre pas moins le front par des obſtacles, &c. Alors l'attention doit ſurtout ſe porter ſur la poſition de l'ennemi; ſur les points qui appuient les ailes de ſon armée; ſur l'étendue de ſon front, le nombre de ſes lignes, la ſituation du quartier-général, l'emplacement des batteries, des chariots, des munitions, du parc d'artillerie, des magaſins & des poſtes avancés: il faut en outre examiner ſi ſon camp eſt retranché; ſi ſes communications ſont bien établies; ſi elles peuvent être coupées; ſi l'on peut intercepter ſes convois; quels ſont ſes projets offenſifs, & comment on peut les faire échouer, &c.

Positions défensives. Cette reconnoissance exige une attention particulière, & pour le choix du lieu où l'on veut asseoir le *camp défensif*, & en raison de ses rapports avec l'ensemble & la nature des pays qui l'environnent. Le front & les flancs d'une telle position doivent être très-couverts. Il est nécessaire que les obstacles des flancs soient assez prolongés pour que l'ennemi ne puisse les tourner sans faire de grands mouvemens & sans prêter le flanc dans ses marches. Il faut reconnoître au loin tout ce qui peut couvrir ce camp, & indiquer les moyens de suppléer aux obstacles qui auroient été avantageux à cet égard. Il faut rendre compte de la direction de toutes les issues qui se dirigent sur ce point; de la distance & de la force de tous les lieux voisins, surtout de ceux qui se trouvent sur les derrières, à 12 ou 16 kilomètres (3 ou 4 lieues), afin de pouvoir y cantonner au besoin & rassembler ses quartiers en 4 ou 5 heures sur le terrain de la position. Voyez *quartiers d'hiver*, &c.

Il faut indiquer les villes, les fermes, les châteaux, &c. qu'on doit mettre en état de défense, ou détruire; les hauteurs où il convient de se poster & de placer de l'artillerie, &c. les bois, les haies, ou les buissons environnans dont on peut se couvrir, ou dont l'ennemi peut tirer parti; il est important de détailler les ressources du pays, en vert & en sec, que l'on peut trouver sur les derrières d'une position à 16 ou 20 kilomètres (4 ou 5 lieues).

Il n'y a pas d'inconvénient qu'un *camp défensif* ait

derrière lui un pays couvert & coupé, pourvu que les obſtacles laiſſent les moyens de faire la retraite, & même de la favoriſer; pourvu qu'on n'ait rien à craindre des incurſions de l'ennemi ſur le dépôt des munitions dont l'éloignement ne peut être de plus de 16 ou 20 kilomètres (4 ou 5 lieues).

La bonté d'une poſition quelconque eſt donc, 1°. dans l'étendue du terrain, qui doit être proportionnée au nombre de troupes qui doivent l'occuper; 2°. dans l'emplacement qui convient à chaque arme; 3°. dans les moyens de ſe procurer des débouchés commodes, de rendre les accès difficiles, & de ſe ménager une retraite ſûre; 4°. dans l'appui que l'on donne aux ailes de l'armée, pour qu'on ne puiſſe la tourner; 5°. dans les poſtes d'où il eſt poſſible de couvrir les points que l'ennemi menace, & d'où l'on peut atteindre ceux qu'il lui importe de couvrir; & 6°. dans la facilité que l'on a de mettre toutes les troupes à portée de l'eau, des fourrages, du bois, &c. ſuivant leurs beſoins.

782. *Ponts.* On diſtingue pluſieurs eſpèces de ponts: ſur *pilotis* (*fig. CXLIX*), de bateaux (*fig. CL*), de pierre (*fig. CLI*), ponts-volants (*fig. CLII*), & ponts-levis (*fig. CLIII*).

Dans la légende que l'on joint au plan d'un pont, on indique ſa poſition, ſon utilité, ſes communications, ſes dimenſions, s'il eſt de bois, de pierre, &c. ſa ſolidité, combien de files peuvent paſſer à la fois, s'il peut porter l'artillerie, les baga-

ges, &c. les moyens de le détruire & de le rétablir plus avantageuſement, vu les rivages, le courant de la rivière, ſa largeur, ſon encaiſſement, ſes gués, &c. conſidérant auſſi les chemins qui y aboutiſſent & la manière d'en fortifier la tête & la rive dominante. Voyez les mots *fleuves*, *rivières*, *ruiſſeaux*, &c. & les chapitres relatifs aux *paſſages des rivières*, &c.

Pour les ponts de villes, villages, &c. il faut détailler les rues qui ſont en-deçà, & au-delà; leur abord, leur débouché & les pays qui ſont en avant.

783. *Poteaux.* Quand on indique la marche qu'un corps de troupes doit tenir, ou des points intermédiaires entre des points principaux, il eſt quelquefois eſſentiel de recconnoître les poteaux de limites & ceux des chemins: on deſſine les premiers comme il eſt indiqué (*fig. CLIV*), & les ſeconds (*fig. CLV*).

On explique dans le mémoire, les motifs qui ont déterminé à obſerver ces poteaux.

784. *Prairies* ou *Prés.* On repréſente les prés par quelques traits de plume déliés & épars; ſi une partie de la prairie eſt marécageuſe, on la deſſine comme un marais (*fig. CXLII*).

Dans le mémoire qui accompagne le plan de la prairie, on marquera quelle eſt à-peu-près la qualité & la quantité d'herbe qu'elle donne, & l'emploi qu'on en peut faire; ſi des foſſés ou des haies entourent le pré, on les repréſente dans le plan, & on en fait mention dans le mémoire.

Promontoires.

Promontoires ou *Caps*. Voyez *Côtes*, *Mers*, &c.

784. *Profil.* (*fig. CLXXII.*) Le profil des ouvrages fait connoître quelle eſt leur hauteur & leur épaiſſeur; il donne en même temps la largeur & la profondeur des foſſés, & de la rampe de leurs talus.

Pour avoir le profil de la (*fig. LII, T. I*), on tirera d'abord une ligne AB, qui repréſentera le ſol ſur lequel l'ouvrage eſt conſtruit; en ſorte que ce qui ſera au-deſſus du ſol dans l'ouvrage ſera au-deſſus de cette ligne AB, & ce qui ſera au-deſſous dans la nature ſera de même au-deſſous de AB. Cette ligne étant tirée, on fera une échelle beaucoup plus grande que celle ſur laquelle le plan général de l'ouvrage aura été conſtruit; (on donne à l'échelle du profil des dimenſions plus conſidérables qu'à celles du plan, afin de pouvoir diſtinguer plus aiſément les diverſes parties de l'ouvrage.) On élevera au point A une perpendiculaire AC, qui repréſentera le commencement du talus intérieur de la banquette: au point où commencera la banquette, on élevera une autre perpendiculaire D: à la diſtance de la largeur de la banquette, on élevera E, qui donnera la ligne du parapet; la ligne F indiquera ſon talus intérieur; la ligne G repréſentera le commencement du talus extérieur; la ligne H la fin de ce talus, & le commencement de la berme; la ligne I, qu'on abaiſſera au-deſſous de la ligne AB, ſera commune à la berme & à l'eſcarpe; la ligne K terminera le commencement du talus de la contreſcarpe; la ligne M le bord extérieur du foſſé ou de la contreſcarpe, &

en même temps le commencement du glacis; & enfin, la ligne V le point où le glacis ſe termine. Pour avoir les hauteurs & les profondeurs, on commencera d'abord par meſurer la hauteur de la banquette; on portera cette hauteur ſur la ligne D au point O, & on tirera la ligne OA, qui indiquera le talus de la banquette; on menera enſuite par le point O une parallèle à AB, qui rencontrera E, au point P; la ligne OP repréſentera la banquette; on meſurera la hauteur du parapet, & on la portera ſur la ligne F, au point Q; on tirera la ligne PQ, qui marquera le talus intérieur du parapet; on meſurera extérieurement la hauteur du parapet; on portera cette meſure ſur la ligne G, par le point R; où cette hauteur ſe terminera, & par le point Q; on tirera la ligne QR, qui indiquera la plongée du paraper: Du point R, on tirera une ligne droite à la naiſſance de H, & cette ligne repréſentera le talus extérieur du parapet: la diſtance de H à I eſt pour la berme; on meſurera enſuite la profondeur du foſſé qu'on portera ſur la ligne K au point S; par ce point S, & par la naiſſance de la ligne I, on tirera la ligne IS, qui déterminera le talus de l'eſcarpe. Pour déterminer le talus de la contreſcarpe, on portera ſur la ligne L, vers T, la profondeur du foſſé; on tirera ST parallèle à AB: cette ligne repréſentera le fond du foſſé; on tirera la ligne TM, qui donnera le talus de la contreſcarpe. Pour avoir la tête du glacis, on portera ſa hauteur réelle de M en N; & pour avoir ſa pente ou ſa rampe, on joindra enſemble le point N

& le point V. Telle eſt la manière de deſſiner le profil d'un ouvrage. Cet exemple doit ſuffire pour apprendre à opérer dans toutes les circonſtances.

Quant aux diverſes hauteurs & largeurs, voyez le chapitre premier, où nous les avons déterminées, & la (*fig. XXIII, T. I.* chap. II.)

785. *Puits.* On repréſente les puits comme on le voit (*fig. LXXVIII, T. I*). Quand le front d'un ouvrage eſt couvert par des puits, on en deſſine pluſieurs dans le plan, & on les diſpoſe comme ils le ſont ſur le terrain.

Dans le mémoire, on note leur ouverture, leur profondeur, le nombre de leurs rangs, leur diſpoſition, & la force des piquets dont ils ſont garnis.

786. *Quartiers d'hiver.* On indique leur place ſur la carte, & dans le mémoire on donne les moyens de rendre les communications aſſurées entre tous les quartiers d'une armée. Ces quartiers ne doivent pas couvrir une trop grande étendue de pays, pour que les troupes puiſſent ſe ſecourir réciproquement & ſe raſſembler promptement ſur le champ de bataille. Il faut déſigner les villes qui peuvent ſervir de magaſins, dire quelles fortifications elles exigent pour les mettre à l'abri des coups de l'ennemi; quels travaux il faut faire dans les quartiers, ſur les rivières, les marais, &c. & pour donner un état de la force des quartiers, on pourra dreſſer un tableau ſuivant le modèle n°. III.

TABLEAU DES QUARTIERS, OU CANTONNEMENS, PAR DIVISION. (N°. III.

Première Colonne.	2°. Colonne.	3°. Colonne.	4°. Colonne.						5°. Colonne.			6°. Colonne.		
Numéros des Régimens, & indication de chaque arme par des lettres initiales.	Numéros & rang des Brigades.	Noms des quartiers & des lieux où ils sont.	Effectif des Corps.						Force de chaque quartier.			Hommes présens en Infanterie, Cavalerie & Artillerie.		
			Infanterie.		Cavalerie.		Artillerie.		Bataillons.	Escadrons.	Compagnies.			
			I.	I. L.	C.	Cav. Lég.	A.	A. C.				I.	C.	A.
N°. Infanterie..... I.	de droite. 1ere....	.....												
etc.....Infanterie Légère... I. L.	.....	.....	.....											
Cavalerie..... C.	.....	.....	.....	.....										
Carabiniers..... C. R.	2e.....	.....	.....	.....										
Chass. à cheval ou Huss. H.	.....	.....	.....	.....	.....									
Artillerie..... A.	.....	.....	.....	.....	.....	.....								
Artillerie à cheval.. A. C.	3e.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....							
Train d'Artillerie..... T.	du centre.													
Pionniers..... P.														
&c.	&c.													
	de gauche.													
	&c.													
			Total.									Total.		

Rades. Voyez *Côtes*, *Mers*, &c.

787. *Ravins.* On repréſente les ravins de la même manière que les foſſés que l'on trouve dans la campagne. (Voyez *fig. CXXXV.*)

Dans le mémoire, on note les endroits où le ravin eſt le plus facile à traverſer : pour faire mieux connoître les rampes des ravins, on pourroit joindre au mémoire un profil des principales coupes du ravin. Il faut dire quelle eſt la nature du terrain ; s'il eſt pierreux, ſablonneux, ou terreux ; ſi l'on peut adoucir les talus rapides ; ſi enfin l'on a à craindre des éboulemens cauſés par les orages, ou la fonte des neiges.

Retranchemens. Voyez *Ouvrages*, &c.

788. *Rivières.* Les rivières ſe deſſinent comme on voit (*fig. CI.*)

Dans le mémoire, on indique la direction du cours de la rivière depuis ſa naiſſance ; la nature du pays qu'elle arroſe... la qualité des eaux, ſi elles gèlent ; leur lit (les rivières qui ſe diviſent en pluſieurs bras & qui forment des îles, changent de lit quelquefois à chaque crue) on dit quel eſt l'encaiſſement de la rivière que l'on reconnoît ; quelle eſt ſa largeur, ſa profondeur, ſi ſon fond eſt vaſeux ou de gravier, &c. on déſigne le nombre des moulins (*a*), des ponts, des bacs, des

(*a*) Les moulins influent beaucoup ſur les gués. Il faut donc examiner, 1°. la hauteur de l'eau depuis le réſervoir ſupérieur, toutes les vannes étant fermées ; 2°. ce qui reſte de hauteur d'eau entre les deux réſervoirs, les vannes levées, & en combien de temps l'eau s'écoule : ſouvent on peut défendre ou forcer un poſte par la retenue ou l'écoulement des eaux.

gués; ſa rapidité, les temps des crues & leurs effets, &c. (Les rivières qui ſortent des hautes montagnes où la neige ne fond pas tout-à-fait au milieu de l'été, ont preſque toutes deux crues par année, la première au printemps, la deuxième à la fin de l'été. Les rivières qui ont leur ſource dans les pays de plaines, n'ont de crues extraordinaires qu'en hiver, & dans le temps des grandes pluies.) C'eſt ſurtout en reconnoiſſant les points les plus favorables aux paſſages, qu'il faut donner des détails ſur les bords, la largeur & la profondeur de la rivière dans ces endroits, ſur les ponts qu'on peut y jeter, & ſur les chemins & ſentiers qui y conduiſent. On indique les coudes, qu'elle forme, ſes ſinuoſités; les montagnes, collines & rideaux qui la bordent & la commandent, leur pente & leur diſtance des bords; les ravins praticables qui aboutiſſent aux rives; les rivières & ruiſſeaux confluens qui ſont à portée & au-deſſus des points où l'on peut effectuer un paſſage, établir des ponts. On note de quel lieu la rivière eſt navigable, quelles ſont ſes embarcations, leur nombre & leur capacité; ſi la rivière forme des îles, ſi ces îles ſont cultivées, ou abandonnées, ſi elles ſont boiſées; quelle eſt leur grandeur, leur eſcarpement & leur commandement relativement aux rives. Mêmes obſervations pour les preſqu'îles. Enfin, il faut déterminer les poſitions que le terrain peut offrir à une armée, parallèlement ou de flanc, à l'une ou l'autre rive.

Reconnoiſſance pour la défenſive. Il faut indiquer les avantages de l'ennemi pour paſſer la rivière, ſoit à

cauſe des gués, ſoit relativement à la bonté de ſa poſition, & déterminer les obſtacles qu'on peut lui oppoſer. Conſidérant la nature du pays qui eſt en avant du paſſage de l'ennemi, on dira par quels moyens on peut lui faire éprouver un échec, lors même qu'il auroit traverſé la rivière, &c. (Voyez le Chapitre VII, ſur la *Défenſe des rivières*, *T. I.*)

Reconnoiſſance pour l'offenſive. Les points les plus rentrans des ſinuoſités d'une rivière étant les plus favorables pour jeter un pont, il faut reconnoître avec ſoin la nature des deux rivières & les travaux qu'on peut y faire. De la ſurface de l'eau à la crête du bord, il ne doit y avoir guère plus de 2 mètres à 2 mètres 30 centimètres (6 à 7 pieds); il ne faut pas que l'emplacement des batteries puiſſe être commandé, ni pris en rouage. S'il n'y a point de ſinuoſités, on choiſira les points où la rive d'où l'on part eſt plus élevée que celle qui eſt vis-à-vis. Si elles ſont de niveau, on indiquera les endroits les plus découverts, & ſur leſquels conſéquemment l'artillerie a le plus d'action. Un pays couvert peut être favorable à l'établiſſement d'un pont, pourvu que la rive oppoſée puiſſe être facilement commandée; il ne faut pas que le pays ſur lequel on débouche, ſoit coupé de marais, de bois, &c. (Voyez le Chapitre VII, à l'article *Paſſage de rivières*.)

789. *Ruiſſeaux.* Pour le deſſin, voyez la (*figure CXXVII.*)

Les *ruiſſeaux* ſervant, comme les rivières, à appuyer le front ou le flanc d'une poſition, exigent les mêmes

ſoins & les mêmes détails dans la reconnoiſſance que l'on doit en faire. (Voyez l'article précédent.)

790. *Sacs à terre & à laine.* Pour le deſſin, voyez (*fig. LXXVI, T. I*), & (*fig. CLVII.*)

On indique dans le mémoire leur groſſeur, leur longueur, & les objets dont ils ſont remplis.

791. *Tambours.* Les tambours dont on ſe ſert dans la défenſe d'une maiſon pour avoir des feux croiſés, ſe deſſinent comme on le voit (*fig. XC, T. I.*)

792. *Terres labourables.* Comme on a ſouvent beaucoup de terres labourables à faire dans un plan, on doit ſe former une manière très-expéditive. Celle dont nous donnons un modèle en A (*fig. CXLVIII*), eſt une des plus généralement ſuivies. On doit avoir l'attention de ne point ſillonner toutes les pièces de terre dans le même ſens, afin quelles ne paroiſſent pas trop ſymétriquement arrangées ; on doit éviter auſſi de donner aux pièces de terre qui ſont voiſines, la même forme & la même grandeur ; les ſillons doivent être parallèles entr'eux, & eſpacés d'environ une demi-ligne ; ſur les coteaux, on leur donne une courbure qui ſuit les mouvemens du terrain ; on parſème les champs de quelques arbres de diverſes grandeurs, & on deſſine les petites haies & les brouſſailles qui les bordent.

Dans le mémoire, on fait mention de la qualité des terres & de ce qu'elles rapportent, en froment, ſeigle, orge, avoine, &c. Voyez *Pays.*

Vergers. Voyez *Jardins*, &c.

793. *Vignes.* Pour deſſiner les vignes, on tire un petit trait perpendiculaire, qui repréſente l'échalat auquel le cep eſt attaché. Autour de ce trait on fait tournoyer une ligne qui repréſente le pampre: au pied du cep on fait deux ou trois traits courts & légers; ils expriment le petit foſſé ou ſillon dans lequel les pieds de la vigne ſont enterrés. (Voyez *fig. CLVIII.*)

Il faut indiquer dans le mémoire la nature de leur terrain; ſi elles ſont plantées en ſillons, ſoutenues par des échalas ou par des arbres; ſi elles ſont entourées de haies, de foſſés, &c.

Les vignes dont on ſe ſert pour augmenter la force d'un poſte, ſe deſſinent comme on le voit (*figure LXXX, T. I*).

794. *Village.* Voyez *Bourg*, tant pour le deſſin que pour le mémoire.

795. *Villes fortifiées.* Une ville fermée de murs bâtis à l'antique, ſe repréſente comme on le voit (*fig. CLIX*).

On conſigne dans le mémoire qui accompagne le plan d'une ville, toutes les obſervations dont nous avons parlé dans les numéros des *ouvrages en terre*, des *bourgs* & des *bâtimens particuliers* (*a*).

(*a*) Le maréchal *de la Vieilleville*, méditant le ſiége de *Thionville*, envoie dans cette place un homme adroit, afin de connoître quel eſt le caractère des chefs militaires qui y commandent, la force de la garniſon, la nature des fortifications, leurs dimenſions; quelle eſt l'artillerie qui les défend; la quantité & la qualité des munitions de guerre & de bouche, &c. Le choix

Il faut établir le rapport des places, avec le mouvement des armées ſur le terrain où elles ſont aſſiſes, les poſitions reſpectives des villes fortifiées, en première ou ſeconde ligne; leur enchaînement réciproque; les ſecours qu'elles peuvent prêter, ou recevoir; l'uſage qu'on en peut faire; les reſſources qu'elles offrent, &c.

Tels ſont les moyens les plus généralement uſités pour repréſenter ſur la carte militaire, les principaux objets qu'on doit y faire entrer, & les diverſes obſervations qu'on doit inſérer dans le mémoire qui accompagne cette carte.

796. Après avoir déterminé dans les numéros précédens les objets qu'il importe à un officier particulier de reconnoître, & l'aſpect ſous lequel on doit les enviſager, nous allons indiquer la conduite militaire qu'il faut tenir dans les *reconnoiſſances*.

797. Un officier chargé de faire une reconnoiſſance militaire, quelqu'aſſuré qu'il ſoit de l'éloignement de l'ennemi, marchera comme s'il devoit le rencontrer.

798. Une troupe compoſée de vingt fantaſſins & de trente cavaliers eſt ſuffiſante pour cette opération : avec ce nombre d'hommes on marche avec rapidité, on s'embuſque facilement, & l'on paſſe par-

---

du maréchal étoit ſi heureux, que l'homme qu'il avoit envoyé lui donna juſqu'à l'état détaillé des pelles, des pics, des cuves, des bêches & des hottes qu'on pouvoit employer pour la réparation des ouvrages.

tout : eſt-on forcé de faire ſa retraite, on fait monter un fantaſſin en croupe derrière chaque cavalier; le reſte de la cavalerie fait l'arrière-garde. Voyez le chapitre XVIII.

Si l'ennemi eſt très-près, on augmentera le nombre du détachement.

799. Pour aller reconnoître un poſte, il faut connoître parfaitement les chemins qui y mènent, les objets qui l'environnent, & dont on peut tirer parti. Auſſitôt qu'on eſt arrivé à trois quarts de lieue de l'endroit que l'on veut reconnoître, on embuſque les deux tiers de ſon infanterie & un quart de ſa cavalerie; on place ces deux troupes dans un bois, dans un ravin, derrière une haie, une maiſon, &c.; elles ſe poſtent, ſe couvrent & ſe conduiſent comme nous le dirons en parlant des embuſcades. A une demi-lieue à-peu-près du poſte que l'on veut reconnoître, on place l'autre tiers de ſon infanterie & un autre quart de ſa cavalerie : à un quart de lieue du poſte, on laiſſe un quart de ſa cavalerie; à un demi-quart de lieue on en poſte un huitième : à deux cents pas environ du poſte, on laiſſe encore quelques cavaliers. L'officier qui eſt chargé de la reconnoiſſance s'approche alors de l'endroit qu'il veut reconnoître, accompagné ſeulement de trois ſous-officiers de cavalerie, choiſis parmi les plus intelligens du détachement : leurs obſervations peuvent être de la plus grande utilité au chef de la troupe.

Dès l'inſtant où l'on approchera de l'endroit qu'on

devra reconnoître, on obſervera tous les objets dont nous avons parlé dans le cours de ce chapitre; on les placera, ou ſur la carte qu'on aura déjà levée, ou ſur un croquis que l'on dreſſera à la hâte; on notera en gros, mais avec ordre, les obſervations les plus importantes; on fera pluſieurs fois le tour du poſte, pour vérifier les remarques qu'on aura déjà faites. Si on ne peut s'approcher du poſte, on cherche une hauteur d'où l'œil à nu, ou avec une lunette d'approche, puiſſe examiner facilement les points à reconnoître, &c.

800. Si l'ennemi s'avance ſur vous, il faudra vous retirer ſucceſſivement ſur les divers détachemens que vous avez poſtés. Voyez chapitre XVII.

On peut quelquefois donner le change à l'ennemi lorſqu'il eſt trop près, en envoyant un petit détachement auquel on donne l'ordre de l'inquiéter & d'attirer ſon attention d'un côté oppoſé à celui qu'on veut reconnoître. Voyez chap. XII, numéros (527 & *ſuiv.*).

801. Quand l'ennemi qui occupe le poſte eſt très-vigilant, les difficultés augmentent; car on ne peut en approcher pendant le jour, & les reconnoiſſances qu'on fait pendant la nuit ſont rarement bonnes: forcé cependant de choiſir ce moment, on fera uſage des moyens que nous avons indiqués numéro (536).

Quand on eſt obligé de faire ſa reconnoiſſance le jour, on la fait de loin, à moins qu'on ne puiſſe engager une eſcarmouche & faire ſa reconnoiſſance pen-

dant ce temps. Il eſt encore poſſible de reconnoître un poſte en maſquant les points de vue avec un détachement. Le meilleur parti qu'il y ait à prendre, c'eſt d'avoir recours aux eſpions, aux déſerteurs, &c., ou bien de ſe déguiſer, & de pouſſer ſa reconnoiſſance auſſi loin qu'on le pourra, en faiſant embuſquer un détachement à une certaine diſtance : c'eſt dans cette occaſion ſurtout qu'il eſt néceſſaire d'avoir autant d'audace que d'adreſſe. Voyez (527 *& ſuiv.*)

802. Tous les officiers ne ſont pas également propres à faire des reconnoiſſances militaires. « On doit » envoyer, dit Montluc, un vieux routier, ou un » homme fort aſſuré, pour découvrir ; un homme non » expérimenté prendra bientôt l'alarme, & s'imaginera » que les buiſſons ſont des bataillons ennemis. » Pour appuyer cette opinion, Montluc cite l'exemple d'un officier de l'armée du maréchal de Briſſac, qui, dans la campagne de 1545, ayant été chargé d'aller reconnoître un petit vallon, rapporta qu'il y avoit vu plus de quatre cents chevaux, quoiqu'il n'y eût que quelques femmes & des beſtiaux. « Capitaines ! mes amis, dit » le même auteur, il faut plutôt vous haſarder d'être » pris & ſavoir le vrai, que vous fonder ſur le rapport » des vilains qui ont la peur ſi avant dans le ventre : » envoyez toujours quelque ſoldat ſans peur ; & ſi voulez » faire mieux, allez-y vous même ». *(a)*.

(*a*) L'éditeur du *Guide de l'Officier* fait imprimer (chez *Barrois & fils*) une Carte ſynoptique *pour les Reconnoiſſances militaires*. Cette carte offrira, *ſous un ſeul aſpect*, les *divers points*

CHAPITRE XX.

DE la conduite, de la défenſe & de l'attaque d'un Convoi.

803. UN officier particulier, deſtiné à eſcorter un convoi, doit ſavoir, avant de ſe mettre en marche, 1°. quel eſt le nombre de chariots ou de bêtes de ſomme dont le convoi eſt compoſé; 2°. quels ſont, en général, les objets que l'on tranſporte; 3°. comment ces objets ſont répartis ſur les différentes voitures ou ſur les bêtes de ſomme; 4°. quelle diſtance le convoi doit parcourir; 5°. quelle eſt la nature du chemin qu'on doit tenir; 6°. comment eſt compoſée l'eſcorte; 7°. enfin, quelles ſont la force & la poſition de l'ennemi.

La connoiſſance des objets convoyés & leur répartition eſt néceſſaire, afin de veiller avec ſoin ſur

---

à reconnoître dans un pays vu militairement, avec les détails qu'exige chaque reconnoiſſance, & les principaux ouvrages & les mouvemens que l'on peut y exécuter, pour tirer avantage de chaque poſition.

Il n'exiſte point encore de tableau ſynoptique pour l'art militaire; & ceux que l'on a faits pour les autres ſciences ne contiennent que les élémens qui conſtituent chaque ſcience, ſans déterminer les reſſources que l'on en peut tirer, comme on l'indique dans cette carte militaire.

ceux qui ſont d'un plus grand prix, ſur ceux qui peuvent s'enflammer ou ſe détérioter aiſément.

Il faut ſavoir quelle eſt la diſtance que le convoi doit parcourir, & connoître la largeur & la qualité du chemin qu'il doit ſuivre (747), afin de prendre, ſelon les circonſtances, toutes les diſpoſitions qui peuvent aſſurer ſa marche.

Que l'ennemi ſoit éloigné ou qu'il ſoit dans le voiſinage, on conduira un convoi avec une prudence égale : ce principe eſt de tous les momens.

Connoître le nombre & la qualité des troupes que l'on commande, eſt encore une maxime générale à la guerre, mais dont l'uſage eſt plus eſſentiel, s'il eſt poſſible, dans la circonſtance préſente que dans toute autre : comment peut-on en effet bien partager ſon eſcorte, & la faire manœuvrer convenablement, quand on ne connoît pas l'intelligence & la valeur des ſoldats, & ſurtout celle des officiers qu'on a ſous ſes ordres?

804. Auſſitôt que le commandant de l'eſcorte ſera en meſure pour partir, il fera ſubir à ſa troupe les inſpections dont nous nous ſommes occupés (697). L'inſpection étant finie, il diviſera ſon détachement en cinq corps : 1°. en éclaireurs pour l'avant-garde, l'arrière-garde & pour les flancs ; 2°. en avant-garde ; 3°. en troupe d'eſcorte ; 4°. en arrière-garde.

805. L'avant-garde & l'arrière-garde d'un convoi, & les éclaireurs de ces deux corps, ſeront dans les

proportions que nous avons indiquées dans le chapitre XVIII (n°s. 699, 702 & 717); & ces quatre divisions se conduiront comme nous l'avons dit dans le cours de ce même chapitre.

806. La troupe d'escorte d'un convoi sera divisée en quatre parties : 1°. en corps de réserve; 2°. en division du centre; 3°. en division de la tête, & 4°. en arrière-garde.

Le corps de réserve sera composé de la moitié du corps de bataille. La division du centre sera composée du quart, & le reste du corps de bataille sera partagé entre les divisions de la tête & de l'arrière-garde : leur force sera toujours subordonnée aux craintes que l'on aura sur l'une ou sur l'autre, en raison de la position & des mouvemens de l'ennemi.

807. Nous avons formé un corps de réserve, afin que les autres divisions ne soient jamais obligées d'abandonner leur poste, & de laisser sans défense une partie du convoi.

Nous avons composé la réserve de la moitié du corps de bataille, afin qu'elle puisse faire tête à l'ennemi, l'arrêter, donner au convoi le temps de filer, de gagner un asile sûr, de prendre une position, ou de se former dans un meilleur ordre, &c.

La division du centre du convoi est double de celle de la tête ou de l'arrière-garde, parce que le centre d'un convoi est l'endroit qu'un ennemi habile doit attaquer de préférence.

Les

Les diviſions de la tête & de la queue ſuffiront, malgré leur foibleſſe, à mettre ces parties du convoi en ſûreté, parce qu'elles pourront être ſoutenues par l'avant-garde ou par l'arrière-garde, & couvertes par la réſerve.

808. Si un officier particulier étoit le maître de compoſer à ſa volonté l'eſcorte d'un convoi, il en proportionneroit la force au nombre des voitures ou des bêtes de ſomme qu'il devroit conduire; à l'éloignement des ennemis; à la longueur & aux qualités du chemin qu'il doit parcourir.

S'il ne devoit traverſer que des plaines, il demanderoit plus de dragons, ou de troupes légères, que d'infanterie; s'il devoit paſſer dans des pays coupés, il auroit deux tiers d'infanterie, & un tiers de troupes légères; & dans les pays de montagnes & très-couverts, il ſe contenteroit d'un quart, & même d'un ſixième de dragons.

Dans les plaines, les éclaireurs, l'avant-garde, l'arrière-garde & la réſerve ſeroient compoſées de troupes à cheval; dans les pays coupés, ces diviſions ſeroient entremêlées d'infanterie & de cavalerie; & dans les pays de montagnes, les cavaliers ſeroient tous à la réſerve.

809. Le commandant en chef de l'eſcorte d'un convoi ne prendra jamais de commandement particulier; il ne doit être occupé que de l'enſemble de l'opération. S'il eſt cependant forcé de prendre un comman-

dement particulier, il conſervera celui de la réſerve. Dans cette circonſtance même, il aura avec lui pour le ſeconder un officier intelligent & ſûr, auquel il fera part de ſon plan général, & de tous ſes projets.

Il confiera le commandement de la diviſion du centre au troiſième officier de l'eſcorte. Cet officier aura encore le ſecret de l'opération.

Le commandant de l'avant-garde & celui de l'arrière-garde ſeront après les officiers dont nous venons de parler, ceux que le chef choiſira avec le plus d'attention (Voyez n°. 706); il diſtribuera enſuite les autres commandemens, ſelon la connoiſſance qu'il aura des qualités des différens officiers, &c.

810. Le convoi ſera partagé en quatre parties égales: les choſes les plus précieuſes, l'argent, les papiers, & la poudre, ſeront placés dans le milieu de la ſeconde diviſion: on répartira, autant qu'on le pourra, des objets de même eſpèce dans les différentes parties du convoi.

Si le convoi eſt compoſé de bêtes de ſomme & de chariots, celles-là auront la tête de la marche: ſi les bêtes de ſomme marchoient à la queue de la colonne, elles trouveroient ſouvent les chemins dégradés par les voitures; il eſt d'ailleurs plus aiſé, dans une circonſtance fâcheuſe, de ſauver cette partie du convoi quand elle eſt en tête, que lorſqu'elle eſt en queue.

Le chef de la diviſion du centre commandera la ſeconde & la troiſième partie du convoi; celui de la

tête commandera la première, & celui de la queue la quatrième.

811. Toutes ces diviſions étant faites, le chef du détachement aſſemblera les deux principaux officiers qui doivent commander ſous ſes ordres; il leur fera connoître le chemin que ſuivra le convoi & ſa deſtination; & il cherchera avec eux les moyens les plus propres à faire réuſſir leur entrepriſe: il expliquera en détail au premier la conduite que la réſerve doit tenir (812), & au ſecond celle de la diviſion du centre (813).

Il aſſemblera enſuite le commandant de la diviſion de la tête, & celui de la queue; il leur fera connoître les principes d'après leſquels ils doivent ſe conduire (814). Ces quatre officiers toujours préſens, il fera venir le commandant de l'avant-garde, celui de l'arrière-garde, & ceux des éclaireurs; il leur dira comment ils doivent agir pour ne pas laiſſer ſurprendre le convoi (815). En donnant ces différentes inſtructions, il demandera à chaque commandant ſon avis, tant ſur l'objet qui le concernera particulièrement, que ſur ce qui eſt relatif au convoi.

813. La réſerve doit toujours ſe tenir à hauteur du centre du convoi, ſur le côté, qui naturellement doit être attaqué par l'ennemi.

Toutes les fois que le convoi devra traverſer un défilé, paſſer une rivière, un gué, un pont, &c. & qu'on ſera aſſuré de ſes derrières, la réſerve paſſera la première. Dans le cas contraire, elle marchera à

l'arrière-garde ; & ſi l'on craint autant pour la tête que pour la queue de la marche, la réſerve ſe partagera.

Quand l'ennemi ſe préſentera, la réſerve ira ſe placer en avant du point menacé ; elle arrêtera l'aſſaillant auſſi long-temps qu'elle le pourra. Pendant qu'elle combattra, le convoi continuera ſa marche ; auſſitôt qu'il aura gagné un peu de terrain, la réſerve battra en retraite, & viendra ſe mettre à la queue du convoi ; ſi l'ennemi menace d'attaquer encore une fois, la réſerve ſe portera de nouveau entre le convoi & les aſſaillans. Telle doit être ſans ceſſe la manœuvre de la réſerve. Si l'ennemi, partagé en deux diviſions, attaque en même temps deux parties différentes du convoi, la réſerve ſe diviſera auſſi en deux parties, ſi elle croit toutefois pouvoir réſiſter en même temps aux deux corps ennemis ; dans le cas contraire, elle fondra avec impétuoſité ſur celui qui ſera le plus près d'elle, & elle ira enſuite aſſaillir avec la même vigueur celui qui en ſera le plus éloigné.

Comme le ſort de la réſerve décide preſque de celui du convoi, les diviſions du centre, de la tête ou de la queue lui enverront du ſecours quand elle en demandera, & exécuteront les ordres qu'elle leur fera parvenir.

Le commandant de la réſerve, ainſi que celui des différentes diviſions, doivent ſe ſouvenir ſans ceſſe que leur deſtination n'eſt pas de combattre, mais d'eſcorter un convoi ; ils éviteront donc les engagemens autant qu'ils le pourront ; mais quand ils ſe verront forcés à combattre, ils agiront avec toute la vigueur

imaginable. Ce moyen eſt le ſeul qui puiſſe ôter à l'ennemi l'envie de revenir à la charge : quelques avantages que l'on ait ſur l'aſſaillant, on ſe gardera bien de le pourſuivre ; on pourra tout au plus envoyer à ſa ſuite quelques cavaliers, auxquels on donnera ordre de ſavoir vers quel endroit il ſe retire.

813. La diviſion du centre marchera à hauteur du centre du convoi. Ce centre ſera marqué par un intervalle de 5 mèt. à 6 mèt. 64 cent. (15 à 20 pieds). C'eſt par cet intervalle que paſſera la diviſion du centre, quand elle devra changer de poſition, & ſe porter ſur le côté du convoi qui ſera aſſailli. Si l'ennemi veut percer le convoi vers le commencement de la ſeconde partie, ou vers la fin de la troiſième, la moitié de la diviſion du centre ſe portera vis-à-vis l'endroit menacé, ſurtout ſi la réſerve en eſt éloignée ; mais avant de ſe décider à faire cette manœuvre, elle aura bien obſervé le mouvement des ennemis, & ſe ſera aſſurée qu'ils vont faire une attaque véritable ; car les aſſaillans menacent ſouvent une partie du convoi qu'ils ne veulent pas attaquer réellement ; ils agiſſent ainſi pour attirer les troupes des autres diviſions vers la partie qui ſemble menacée, & pour tomber avec rapidité ſur celle que le mouvement a dégarnie.

814. Les diviſions de la tête & de la queue de l'eſcorte ſe tiendront toujours à la hauteur de la tête & de la queue du convoi ; elles doivent conſerver cette poſition, même en combattant l'ennemi.

815. L'avant-garde, l'arrière-garde & les éclaireurs

qui précéderont & qui ſuivront un convoi, ſe conduiront comme nous l'avons dit en parlant des marches ordinaires. (Voyez le chapitre XVIII, depuis le numéro 698 juſqu'à 708, & le numéro 717.)

816. Après que le commandant en chef aura fait part à ſes ſubordonnés des ordres généraux auxquels ils doivent ſe ſoumettre dans la conduite de leurs diviſions, & qu'il leur aura donné une règle particulière pour tous les cas que nous tâcherons de prévoir dans le cours de ce chapitre, il s'occupera de la police générale du convoi.

Toutes les fois qu'on le pourra, ſans trop diminuer la force de l'eſcorte, on donnera pour guide à chaque chariot un ſoldat intelligent. Ce ſoldat ſera chargé de lui faire ſerrer la file, de manière qu'il n'y ait jamais le plus petit intervalle d'un chariot à l'autre; il ſera encore chargé d'empêcher les conducteurs de dételer leurs chevaux, ou de couper les traits pour s'enfuir; ce qui arrive quelquefois dans le moment de confuſion qu'occaſionne ordinairement l'apparition de l'ennemi. S'il n'eſt pas poſſible de donner à chaque chariot un ſoldat pour ſurveillant, on en donnera un pour deux ou trois chariots. Si la foibleſſe de l'eſcorte ne permet pas d'employer cette ſeconde manière, on prend le parti de confier la police de chacune des quatre parties du convoi à une brigade de quatre ou cinq cavaliers. Ces hommes vont de la queue à la tête de la partie qui leur eſt confiée; puis ils ſe laiſſent dépaſſer par elle; enſuite ils en regagnent la tête : ainſi, ils peuvent exé-

guter tout ce que doivent faire les ſoldats ſurveillans. Les brigades & les ſurveillans obligeront les charretiers à exécuter avec promptitude les ordres qu'on leur donnera; & ſi ces conducteurs eſſaient de s'évader avec leurs chevaux, ou même ſeuls, leurs gardes ſeront autoriſés à faire feu ſur eux.

La tête du convoi marchera toujours un pas réglé: quand on commence par excéder les attelages, il ne leur eſt guère poſſible d'arriver au lieu de leur deſtination: quand les chemins ſeront aſſez difficiles pour retarder la marche de la queue du convoi, la tête s'arrêtera & attendra que toutes les charrettes aient ſerré la file: pour exécuter ce mouvement, on emploiera un ſignal dont on ſera convenu. Si l'on craignoit que le bruit des inſtrumens militaires pût, en donnant l'éveil aux ennemis, devenir funeſte au convoi, on feroit porter l'ordre à la tête de la colonne par un homme à cheval. Le commandant en chef défendra aux charretiers de s'arrêter pour faire boire leurs chevaux, quand on paſſera un gué ou une flaque d'eau; il leur défendra de chanter & de faire claquer leurs fouets: on défendra encore aux ſoldats & aux charretiers de fumer, ſurtout s'il y a de la poudre dans le convoi.

Quand un chariot ſe briſera, les ſurveillans des voitures ſuivantes ſe hâteront de le tirer du milieu du chemin, afin que la marche du convoi ne ſoit pas retardée; s'il eſt impoſſible de réparer dans peu de temps les dégradations que le chariot aura ſouffertes, on en

placera les effets ſur un des chariots, *haut le pied*, qui ſuivent ordinairement le convoi; ſi l'on n'a pas de chariot vide, on enverra quelques hommes à cheval chercher dans un village voiſin une voiture de remplacement. Si les villages ſont trop éloignés, ou ſi l'on ne peut remplacer le chariot briſé, on répartira les objets qu'il portoit ſur ceux qui ſeront le moins chargés, & on en donnera les chevaux aux attelages les plus foibles. S'il n'eſt pas poſſible de répartir la charge de ce chariot ſur les autres, & ſi les objets qu'il portoit ne ſont pas d'une grande conſéquence, on enverra chercher le bourguemeſtre du village le plus voiſin; on lui remettra la charge de ce chariot, en exigeant de lui un reçu des objets qu'on lui confiera, & en le prévenant qu'il en eſt reſponſable.

Si, par quelque accident, on perd des chevaux ou des charretiers, on en agira comme dans le cas précédent : on pourra, quand on n'aura perdu que peu de chevaux, en tirer quelques-uns, ou des meilleurs attelages, ou des chariots les moins chargés.

Si quelque légère dégradation oblige un charretier à s'arrêter un inſtant, il ne rentrera dans la colonne qu'à la fin de la partie du convoi à laquelle il ſera attaché.

817. Un convoi qui ne peut arriver dans une ſeule journée à l'endroit de ſa deſtination, qui ne trouve pas ſur ſa route un village dans lequel il puiſſe ſe retirer, ou qui eſt attaqué aſſez vivement pour ne pouvoir continuer ſa marche, ſe détourne de la route qu'il doit ſuivre, ſe jette dans un champ capable de le contenir, & s'y diſpoſe ainſi que nous allons l'indiquer.

Un convoi peut être disposé en écurie ou circulairement ; un convoi est disposé en écurie quand il est sur plusieurs lignes droites & parallèles ; on laisse entre chaque ligne de voitures assez de distance pour que les chevaux & les hommes puissent y passer ; on ne doit ranger un convoi en écurie que lorsqu'on n'a rien à craindre de l'ennemi.

La forme circulaire est la meilleure que l'on puisse faire prendre aux chariots d'un convoi ; on s'en rapprochera donc autant qu'on le pourra : mais comme il seroit difficile de décrire d'abord un cercle même imparfait, on commencera par former un parc carré. Comme le convoi est divisé en quatre parties, chacune de ces parties formera un des côtés du carré. Voyez la *fig. CLXIV*). Quand le parc aura été formé ainsi, il sera aisé de faire disparoître les angles saillans, & de donner de la convexité au milieu de chaque côté.

Quelque figure qu'on donne à un parc, on peut le former simple ou double.

Un parc est simple, quand on ne met les voitures que sur un rang ; il est double, quand les voitures sont sur deux rangs.

On donne la préférence au parc double, toutes les fois que le convoi est assez considérable pour renfermer, malgré le double rang de voitures, tout ce qu'il faut placer dans le milieu de son enceinte : chacune de ces deux manières a ses avantages & ses inconvéniens. Ce seront donc les circonstances qui décideront sur le choix de l'une ou de l'autre.

On peut placer les voitures qui forment un parc l'une à côté de l'autre, ou l'une au bout de l'autre.

Quand on a placé les voitures l'une à côté de l'autre, le parc a moins d'étendue, & il eſt plus fort que lorſqu'on les met l'une au bout de l'autre. Quand on voudra donc reſſerrer ſon parc, on emploiera ce ſecond moyen; on fera uſage du premier quand on voudra lui donner une grande étendue. (Voyez les *fig. CLXV & CLXVI.*)

Quand on place des voitures à quatre roues les unes à côté des autres, on tourne les timons en-dehors.

Quand les voitures ſont à deux roues, & placées les unes à côté des autres, on tourne les timons en-dedans.

Quand les voitures ſont à côté les unes des autres, on laiſſe de ſix en ſix voitures une ouverture de 1 mètre (3 pieds); on ferme chacune de ces ouvertures avec un chariot qu'on place dans l'intérieur de l'enceinte à ſix pas des chariots intérieurs, & de la même manière qu'une traverſe (88).

Les voitures qui forment un parc doivent ſe joindre exactement, de manière que l'eſſieu de l'une ſoit un peu en avant ou un peu en arrière de l'eſſieu de l'autre, ſuivant qu'elles ſe trouvent dans une partie ſaillante, ou dans une partie rentrante.

Quand les voitures à quatre roues ſont les unes au bout des autres, leurs timons ſont tournés vers l'extérieur du parc, & les corps des chariots ſe joignent.

Quand le parc eſt formé avec des voitures à deux roues placées les unes au bout des autres, le timon de chacune eſt engagé ſous la voiture qui la précède.

Dans le parc formé par des voitures placées les unes au bout des autres, on laiſſe une iſſue de quatre en quatre chariots; on maſque ces iſſues comme nous l'avons dit précédemment.

On enferme dans l'intérieur du parc les chariots chargés des objets les plus précieux, comme l'argent, les papiers, &c.; on met auſſi la poudre dans un endroit iſolé.

On fait entrer tous les chevaux dans l'intérieur du parc; on les fait attacher à des piquets qu'on a plantés pour cet objet: les différens attelages ſont placés vis-à-vis leurs chariots.

Quand on parque pour paſſer la nuit, on place en-dehors du parc les ſentinelles & les gardes qu'on juge néceſſaires pour ſe mettre à l'abri des ſurpriſes. Ces gardes & ces ſentinelles ſont fournies par l'avant-garde, par l'arrière-garde & par les éclaireurs: on place la réſerve au centre du parc; la diviſion de la tête, vis-à-vis le milieu de la première partie du convoi; la première des diviſions du centre, vis-à-vis le milieu de la ſeconde partie; la ſeconde diviſion du centre, vis-à-vis le milieu de la troiſième, & la diviſion de la queue, vis-à-vis le milieu de la quatrième: on permet à la moitié de chacun de ces détachemens de ſe livrer au repos.

Quand on parque pour repouſſer une attaque, on diſpoſe les troupes à-peu-près de la même manière que pour paſſer une nuit; chaque diviſion de troupes fournit des tirailleurs qui ſe placent en-dehors du parc, & d'au-

tres qui montent ſur les voitures. Si, malgré le feu des deux eſpèces de tirailleurs, l'ennemi approche toujours, la réſerve vole au ſecours de la partie menacée, ou même, ſi elle le croit néceſſaire, elle fait une vigoureuſe ſortie.

Quand le jour eſt arrivé, ou quand le péril eſt paſſé, on ſe remet en marche, comme nous le dirons plus bas.

818. Quand le convoi eſt obligé de s'arrêter pour faire repaître les chevaux ou pour faire manger les hommes, les différentes parties de l'eſcorte gardent leur diſtance; la moitié de chacun de ces corps reſte ſous les armes & en bataille, faiſant face au chemin que l'ennemi doit naturellement ſuivre : quand la première partie a mangé, ou s'eſt repoſée aſſez longtemps, elle veille à ſon tour.

L'eſcorte d'un convoi qui devra paſſer la nuit dans un village, ſe conduira comme nous l'avons dit (367).

819. Toutes les fois que la largeur du chemin le permettra, un convoi marchera ſur deux files; il occupera ainſi un eſpace moitié moins conſidérable, & par conſéquent ſon eſcorte ſera plus forte partout. La première & la ſeconde partie du convoi marcheront à la même hauteur; il en ſera de même de la troiſième & de la quatrième. La première & la quatrième diviſion marcheront ſur le côté du chemin le plus voiſin de l'attaque; les chariots laiſſeront le milieu du chemin vide.

Un convoi ne marchera ſur deux colonnes, que lorſque le chemin ſera aſſez large pour que trois voitures puiſſent y paſſer de front.

On ne doit cependant laiſſer entre les deux colonnes d'un convoi, que l'intervalle néceſſaire pour une demi-voiture, ce qui équivaut à 1 mètre (3 pieds.)

Pour ſe décider à mettre un convoi ſur deux colonnes, il faut qu'il puiſſe marcher ainſi au moins pendant une heure.

Quand on voudra doubler un convoi, la première diviſion ralentira un peu ſa marche & gagnera le côté qui lui ſera preſcrit; ce mouvement commencera par la queue de cette diviſion: la ſeconde diviſion hâtera un peu le pas, pour ſe porter à la hauteur de la première: la troiſième gagnera le côté qui lui ſera preſcrit, & hâtera auſſi ſa marche pour joindre la queue de la ſeconde: la quatrième marchera auſſi vite qu'elle le pourra, pour joindre la queue de la première, ſe porter à la hauteur de la troiſième, & gagner le côté qu'elle doit occuper.

Quand on voudra dédoubler le convoi, la première diviſion hâtera ſa marche, & les autres attendront l'inſtant où elles pourront entrer dans la colonne.

Quand le convoi ſera doublé, les troupes qui marcheront à la tête & celles qui marcheront à la queue, garniront avec ſoin l'ouverture qui ſera entre les deux files des chariots.

820. Un convoi qui devra paſſer un défilé, un gué, &c. exécutera, autant qu'il le pourra, cette opération difficile, avant de rompre ſa file, de faire repaître, ou de parquer.

Pour traverſer les défilés, les rivières, les villages,

un convoi ſe conduira d'après les principes que nous avons établis (*676 & ſuiv.*).

821. Quand un convoi rencontrera un ennemi très-ſupérieur, le chef de l'eſcorte portera de ſuite les yeux autour de lui, pour reconnoître l'endroit qui peut lui offrir la meilleure retraite; il cherchera un vaſte enclos, un champ entouré d'un foſſé, d'une haie épaiſſe, &c. Auſſitôt qu'il aura découvert un endroit favorable, il donnera ordre au convoi de s'y rendre avec rapidité. Pendant que les charretiers gagneront l'endroit qui leur aura été déſigné, le corps de réſerve ſe portera ſur l'ennemi, pour retarder ſa marche, afin de donner au convoi le temps de ſe parquer, & de faire les diſpoſitions les plus convenables à ſa défenſe. Quand l'ennemi aura été repouſſé, on ſe remettra en route, après s'être aſſuré toutefois que l'aſſaillant ne peut revenir.

Un ennemi qui n'eſt pas plus nombreux que l'eſcorte du convoi, ne l'oblige pas à parquer; il la force tout au plus à faire doubler la file des chariots. Un ennemi inférieur eſt aiſément éloigné par la réſerve.

822. Un convoi qui n'a qu'une foible eſcorte ne ſauroit diviſer ſon détachement ainſi que nous l'avons précédemment indiqué : il ne peut non plus avoir une avant-garde & une arrière-garde; il ſe contente de ſe faire précéder & ſuivre par quelques éclaireurs; dans les cas extrêmes, la diviſion de la tête & de la queue du convoi ne ſont compoſées cha-

cune que d'une eſcouade ; on place de loin en loin quelques ſoldats pour faire filer les voitures ; & on conſerve le reſte du détachement réuni pour en faire l'uſage que nous avons indiqué en parlant de la réſerve (812) : on a ſoin, en cas d'attaque, de ne point ſe dégarnir de tout ſon feu en même temps. A cet effet, on partage la réſerve en quatre parties, qui ne font feu que ſucceſſivement. Si, en plaçant une eſcouade à la tête & une à la queue du convoi, on affoibliſſoit trop ſon eſcorte, on ne mettroit que deux hommes à la tête, & deux à la queue. Dans aucun cas on ne ſe diſpenſera, ni de ſe faire précéder & ſuivre par des éclaireurs, ni de partager ſa réſerve au moins en deux parties (110).

823. Si le convoi ſuit le cours d'une rivière, le commandant diviſera ſon détachement en quatre parties ; il placera la moitié de ſa troupe dans les bateaux, & l'autre moitié ira par terre.

Les deux parties qui voyageront par terre ſeront compoſées de toute ſa cavalerie, & des hommes de ſon infanterie les plus leſtes & les plus vigoureux : les uns & les autres ne porteront que leurs armes & leurs munitions de guerre.

Les éclaireurs formeront le quart de l'eſcorte qui eſt à terre ; ils ſeront pris parmi les hommes à cheval ; ils précéderont toujours d'un quart de lieue au moins la tête du convoi. Entre ces éclaireurs & la troupe qui ſera à la tête du convoi, on placera quelques ſoldats

intermédiaires, qui ſeront chargés de leur faire paſſer les ordres du chef du détachement, & de porter à celui-ci les nouvelles que les éclaireurs auront appriſes. A la tête du convoi marchera un autre quart de l'eſcorte; un autre quart marchera à la queue, & le dernier quart ſera employé à fournir des éclaireurs ſur les flancs & ſur l'arrière du convoi. Ces trois dernières diviſions ſeront mi-parties de cavalerie & d'infanterie. Ainſi, lorſque la rapidité de la rivière entraînera le convoi avec violence, chaque cavalier pourra prendre un fantaſſin en croupe.

Quand les chevaux ou les hommes ſeront fatigués, le convoi fera halte au milieu de la rivière, ou dans une anſe placée ſur le bord oppoſé à celui que l'ennemi occupe: il en ſera de même pendant la nuit.

Quand la rivière ſera très-large & très-rapide, on pourra ſe contenter d'avoir à terre un petit nombre d'éclaireurs.

Si la rivière eſt très-large, & ſi l'on eſt preſque aſſuré que l'ennemi ne peut avoir paſſé la rivière, on ne place ſur le côté dont on eſt le maître, que quelques éclaireurs; le reſte de l'eſcorte ſuit la rive occupée par l'ennemi: ſi on a également à craindre des deux côtés, l'eſcorte eſt répartie également ſur les deux rives.

A la ſuite de chaque grand convoi, il y aura un certain nombre de bateaux vides; ils ſeront deſtinés, ou à paſſer d'un côté à l'autre la partie de l'eſcorte qui devra traverſer la rivière, ou à lui porter des ſecours en hommes

d'hommes ou de munitions de guerre, & à faciliter la retraite.

Quand les éclaireurs aperçoivent un corps de troupes, ils avertiſſent par un premier ſignal, qu'on ait à ſe tenir ſur ſes gardes. A ce ſignal, le convoi ſe raſſemble; les deux tiers des ſoldats diſperſés dans les bateaux du convoi, ſe placent dans les bateaux de ſuite; le convoi s'éloigne de la rive ſur laquelle on a fait le ſignal, & les bateaux de ſuite s'en approchent; on ne rame plus. Si l'on n'a rien à craindre, le convoi reprend l'ordre accoutumé: ſi au contraire les éclaireurs confirment leur premier avertiſſement, la diviſion qui marchoit à la hauteur de la tête du convoi, vole au ſecours des éclaireurs; le convoi ſerre la rive oppoſée à l'ennemi, & les bateaux de ſuite celle où on a donné l'alarme; des coups de fuſil multipliés ne laiſſent plus douter de l'attaque; les bateaux de ſuite dépoſent les hommes qu'ils portoient; ils paſſent la rivière, vont prendre la moitié du détachement qui étoit ſur l'autre rive, pour qu'il ſe joigne aux combattans; le convoi s'arrête; les bateaux de ſuite ſe tiennent à portée du champ de bataille. Si l'eſcorte eſt totalement battue, le convoi part; il rame avec la plus grande force; il vaut mieux le laiſſer couler bas que de le rendre. S'il eſt conduit avec ſageſſe, il peut eſpérer de n'être point pris; l'eſcorte gagne, en ſe battant toujours, l'endroit où ſont les bateaux de ſuite: quand la plus grande partie des ſoldats y eſt entrée, ils s'abandonnent au courant de l'eau, & ils tâchent de rejoindre le convoi: s'ils ne peu-

vent ſe rembarquer, ils eſſaient de faire leur retraite par terre.

Si l'eſcorte eſt victorieuſe, on rétablit tous les objets dans le premier ordre.

Si on eſt attaqué ſur les deux rives, les bateaux de ſuite ſe partagent à droite & à gauche, également ou inégalement, ſuivant la force de chaque attaque.

Si un convoi eſt conduit par des hommes ou des chevaux, on doit porter toute ſon attention ſur la rive où ils ſont placés, & c'eſt ſur cette rive que doit être la plus grande partie de l'eſcorte.

Si l'eſcorte eſt battue, le convoi ſe laiſſe entraîner par le courant de la rivière; ſecondant la rapidité de l'eau à l'aide de ſes rames, il peut eſpérer de ſe mettre bientôt en ſûreté.

824. Celui qui veut attaquer un convoi, doit avoir acquis les mêmes connoiſſances que celui qui eſt chargé de le défendre.

Il doit ſavoir quel eſt le nombre de chariots dont le convoi eſt compoſé, pour juger d'après cette connoiſſance de l'étendue de terrain qu'il occupera, & de la lenteur ou de la rapidité de ſa marche.

Il ſaura quels ſont en général les objets dont le convoi eſt compoſé, & en particulier quels ſont les chariots qui portent les matières les plus précieuſes. D'après cette connoiſſance, il dirigera ſon attaque vers les points les plus importans, & il ſe ſaiſira de ce dont l'ennemi aura le plus de beſoin, ou de ce qui ſera le plus précieux.

Il doit ſavoir quelle eſt la force, la compoſition &

la diſtribution de l'eſcorte du convoi : ainſi il établira une juſte proportion entre ſon détachement & le corps qu'il doit attaquer ; il le compoſera de troupes qui aient de l'avantage ſur celles de l'ennemi, & il le diviſera de la manière la plus convenable à ſes vues.

Il doit connoître le commandant en chef de l'eſcorte, ſes talens, ſes qualités : ainſi il réglera ſa conduite d'après celle que ſon adverſaire doit naturellement tenir.

Il ſera inſtruit du chemin que le convoi doit ſuivre, afin de choiſir l'endroit le plus favorable à l'attaque ; enfin, de l'heure à laquelle il ſe mettra en marche, pour calculer celle de ſon départ d'après cette connoiſſance, &c.

C'eſt en faiſant uſage des moyens que nous avons indiqués dans le chapitre XII (numéros 527 *& ſuiv.*), qu'on acquerra toutes ces connoiſſances.

825. Avant de ſe mettre en marche, le commandant du détachement deſtiné à attaquer un convoi, formera ſa troupe en autant de diviſions qu'il le croira néceſſaire ; il attachera un commandant particulier à chacune d'elles ; il leur donnera les inſtructions les plus claires & les ordres les plus précis. Nous allons donner dans les numéros ſuivans une légère idée de ces ordres.

826. Pour être aſſuré du ſuccès d'une attaque, il faut, toutes choſes égales d'ailleurs, que le corps aſſaillant ſoit plus nombreux que le corps attaqué. Nous ſuppoſerons ici qu'on a cette ſupériorité, & qu'on

peut par conſéquent ſéparer en deux parties chacune des diviſions deſtinées à aſſaillir l'eſcorte du convoi ; nous les ſubdiviſons encore, en donnant à chacune d'elles une eſpèce de petit corps de réſerve. Ce corps de réſerve marchera à peu de diſtance de ſon corps principal ; il en ſuivra tous les mouvemens ; il lui donnera du ſecours ſi la circonſtance l'exige, ou il effraiera au moins l'eſcorte du convoi, en lui préſentant pluſieurs têtes de colonne.

La première partie de chacune des principales diviſions d'attaque ſera d'un tiers plus forte que les ſubdiviſions.

Règle générale : il faut aſſaillir en même temps le centre, la tête & l'arrière-garde du convoi : c'eſt ſurtout vers le corps de réſerve que l'on doit diriger tous ſes efforts.

827. Un détachement deſtiné à attaquer un convoi, ſera compoſé d'infanterie & de cavalerie. Cette dernière arme ſera ordinairement plus nombreuſe environ d'un tiers que la première, c'eſt-à-dire qu'il y aura deux tiers de troupes à cheval, & un tiers d'infanterie.

Les petits corps deſtinés à mettre le déſordre dans le convoi, ſeront tirés de la cavalerie.

La réſerve générale ſera compoſée à-peu-près d'autant d'infanterie que de cavalerie.

On ne peut pas aſſigner exactement quelle doit être la force de ces différentes diviſions ; il faut qu'elle ſoit proportionnée à celle de l'eſcorte.

828. Le commandant de la partie du détachement

deſtinée à attaquer la tête du convoi, dirigera la marche de ſa troupe ſur le corps ennemi prépoſé à la conſervation de cette partie du convoi ; il marchera avec vîteſſe, mais ſans confuſion ; il tombera ſur l'ennemi à l'arme blanche, & le pouſſera auſſi loin qu'il le pourra ; il détachera quelques hommes qui ſeront chargés de tuer les chevaux des premiers chariots, ou, ce qui eſt mieux encore, d'en couper les traits, & de renverſer la première voiture pour arrêter les autres. Autant qu'on le peut, on doit chercher à conſerver les chevaux. Ce détachement empêchera la diviſion de la tête de ſe réunir aux autres parties de l'eſcorte ; quand il aura du deſſous, il ſe ralliera derrière ſon infanterie, & reviendra un moment après à la charge.

L'infanterie qui devra ſeconder le détachement deſtiné à attaquer la tête d'un convoi, le ſuivra le plus vîte qu'elle le pourra, mais toujours dans le plus grand ordre. Si le détachement qu'elle ſoutient a de l'avantage, elle ſe portera ſur la tête du convoi, le détournera du chemin, laiſſera les voitures qui auront été dételées ou renverſées, en amènera les chevaux, & conduira le tout vers le corps de réſerve général. Si le détachement de cavalerie eſt repouſſé, elle lui fournira par ſon feu le moyen de ſe rallier ; elle continuera de marcher vers la tête du convoi ; mais elle ne ſongera à le détourner que lorſque l'eſcorte en aura été battue ou diſperſée.

829. Séparer un convoi en deux parties, eſt un moyen preſqu'aſſuré de s'en emparer. Le détachement qui

devra attaquer le centre d'un convoi, fera donc les plus grands efforts pour battre la partie de l'eſcorte qui lui ſera oppoſée. Sa conduite ſera la même que celle de la diviſion deſtinée à attaquer la tête du convoi (828). Si, pendant que ce détachement marche vers le centre du convoi, il rencontre la réſerve de l'eſcorte, il eſcarmouche, ſans trop s'engager, juſqu'à l'arrivée du détachement deſtiné à la combattre; alors il redouble d'efforts, il cherche à tomber ſur les flancs de cette réſerve, ou bien il va attaquer la partie du convoi qui lui eſt aſſignée.

L'infanterie qui ſert de réſerve à cette diviſion, ſe conduit comme celle de la diviſion deſtinée contre la tête du convoi.

La diviſion chargée d'attaquer l'arrière-garde du convoi, ſe conduit comme les deux premières.

830. Les trois petits détachemens qui doivent harceler le convoi, ſe portent ſur le centre de chacune de ſes parties; ils tombent ſur les charretiers, ſur les ſoldats, tuent ceux qui ne veulent pas ſe rendre, déſarment les autres, & font filer les chariots vers la réſerve générale. Si, en allant exécuter les ordres qu'ils ont reçus, ils rencontrent une des diviſions de l'ennemi, ils la harcèlent, en tombant tantôt ſur ſon front, tantôt ſur ſes flancs; ils cherchent à la diviſer & à l'éloigner de la partie du convoi qu'elle couvre.

831. C'eſt de la défaite du corps de réſerve du convoi que dépend principalement l'heureux ſuccès de l'entrepriſe. Auſſitôt que la diviſion qui doit le com-

battre l'aura aperçu, elle ſe dirigera ſur lui, l'attaquera & le ſuivra juſqu'à ce qu'elle l'ait diſperſé. Ce corps ſera aux ordres du commandant en ſecond de tout le détachement.

832. Le corps de réſerve général des troupes raſſemblées pour attaquer un convoi, ſera commandé par le chef de l'entrepriſe : il s'avancera aſſez près du convoi pour ſecourir les détachemens qui auront du deſſous, ou qui, pour aſſurer la victoire, auront beſoin d'un renfort. Quand il arrivera du ſecours au convoi, il cherchera à lui couper chemin, en allant ſe placer entre le convoi & l'ennemi. Quand l'eſcorte aura été battue, & que les chariots commenceront à filer vers ſon poſte, il ſe conduira comme nous le dirons (841 *& ſuiv.*).

Telles ſont à-peu-près les inſtructions que le chef donnera aux commandans des différentes diviſions. Pour cela, il tiendra avec eux une eſpèce de conſeil, dans lequel il ſe conduira comme nous l'avons vu (811.)

833. Après qu'un officier particulier aura réglé la manière dont les différentes diviſions deſtinées à attaquer un convoi doivent ſe conduire pendant l'action, il choiſira l'endroit où il doit l'exécuter.

Quand vous voudrez attaquer un convoi avec ſuccès, vous arriverez ſur lui ſans qu'il ait pu découvrir votre projet. Pour cela, ou vous formerez une embuſcade, ou vous combinerez votre marche avec aſſez de juſteſſe pour vous trouver ſur ſon paſſage exactement à l'heure & à l'endroit que vous aurez jugés les plus favorables.

Cette ſeconde manière peut être très-fautive ; un léger accident peut produire un grand retard : il vaut donc toujours mieux s'en tenir à la première. Nous indiquerons dans le chapitre XXI quelle eſt la conduite que l'on doit tenir dans cette circonſtance.

L'endroit le plus favorable pour l'attaque d'un convoi, eſt celui où un pont, un défilé, un bois, une chauſſée à travers un marais, des chemins mauvais & étroits, empêchent les différens détachemens qui eſcortent le convoi de ſe ſecourir mutuellement : toutes choſes égales d'ailleurs, on doit donner la préférence à un endroit très-éloigné des poſtes ennemis, parce que l'attaque eſt plus facile, & la retraite plus ſûre.

Les jours pluvieux ſont plus favorables pour l'attaque d'un convoi.

834. Si le convoi dont vous voulez vous rendre maître s'eſt parqué pendant la nuit, le moment favorable pour l'attaquer eſt celui où il vient de commencer à ſe remettre en marche ; les différentes eſcortes ne ſont point encore à leurs places reſpectives ; les charretiers n'ont pas établi leurs diſtances ; les éclaireurs n'ont pas encore fouillé le terrain des environs ; en un mot, tout eſt dans un déſordre que votre apparition doit augmenter. On peut auſſi attaquer un convoi avec ſuccès, dans le moment où il commence à former ſon parc ; la fatigue de la journée, le déſir de hâter l'inſtant du repos, de ſatisfaire la faim, rendent les ſoldats négligens, & font régner un déſordre plus grand encore que celui de la matinée. Il faut obſerver cependant que

l'obſcurité de la nuit peut vous empêcher de hâter votre retraite, & de tirer de la priſe du convoi tout le parti que vous auriez pu en tirer pendant le jour.

Le moment où l'on fait rafraîchir les attelages eſt encore favorable, ſurtout ſi le convoi marche pendant l'été; la plupart des ſoldats ſont endormis ſur l'herbe, ou diſperſés dans la campagne; les gardes ſont fatiguées, les chevaux déharnachés, les charretiers ont oublié, le verre à la main, les fatigues de la matinée; les ſoldats, à force de ſe hâter, ne reconnoiſſent ni leurs rangs, ni leurs armes; les charretiers troublés ne ſavent plus quels chariots ils ont à conduire, & ſouvent ils abandonnent tout-à-fait le convoi.

Dans toutes ces circonſtances, fondez ſur l'ennemi avec impétuoſité & à l'arme blanche; faites pouſſer de grands cris à vos ſoldats, & comptez ſur le ſuccès; dans tous les cas, revenez ſouvent à la charge.

Pour vous rendre maître d'un convoi qui paſſera la nuit dans un village, vous vous conduirez comme nous l'avons indiqué dans la troiſième partie de cet ouvrage, chapitre XIV.

835. Si l'on ne peut aſſaillir en même temps toutes les parties d'un convoi, ainſi que nous l'avons recommandé plus haut, il faut attaquer au moins deux diviſions.

Toutes les fois que vous ne pourrez donc occuper en même temps la tête, le centre & l'arrière-garde d'un convoi, vous attaquerez de préférence les deux dernières diviſions. L'ennemi ſauvera ſans doute tout ce

qui ſera en avant de la partie que vous aurez attaquée; mais ſi vous êtes parvenu à lui enlever la moitié de ſon convoi, vous lui aurez toujours cauſé un dommage conſidérable: dans ce cas, vous laiſſerez filer tranquillement l'avant-garde, la première & la ſeconde diviſion du convoi, l'eſcorte du centre, & même quelques voitures de la troiſième diviſion; alors vous vous montrerez, vous marcherez avec la plus grande rapidité; vous couperez la ligne du convoi au-deſſous du pont ou du défilé, & vous emmenerez tout ce qui ſe trouvera en arrière de l'endroit où vous aurez percé. Dans cette opération, vous aurez le ſoin de deſtiner un corps de troupes à faire face aux ſecours que l'avant-garde & la diviſion du centre de l'eſcorte du convoi pourroient venir donner à l'arrière-garde.

On ſent aiſément qu'on doit choiſir pour une attaque de cette nature, un endroit où un défilé, un pont, &c. empêchent les communications avec les différentes parties de l'eſcorte.

Si l'ennemi avoit placé la plus grande partie de ſon eſcorte à l'arrière-garde du convoi, il vaudroit mieux attaquer les premières diviſions que les dernières: dans ce cas, on laiſſeroit paſſer le défilé ou le pont à la diviſion de la tête & à la moitié de celle du centre; on couperoit alors la ligne du convoi au-deſſus du pont ou du défilé; on placeroit un corps de troupes pour arrêter les ſecours que la diviſion du centre & l'arrière-garde pourroient envoyer à l'avant-garde, & on emmeneroit la tête du convoi.

Dans ces différentes circonſtances, il eſt toujours utile de faire une fauſſe attaque ſur la partie du convoi que vous laiſſez en avant ou en arrière, afin qu'elle ne puiſſe pas ou qu'elle n'oſe point envoyer du ſecours à celle ſur laquelle vous dirigez la véritable attaque.

836. Nous avons donné juſqu'ici à la cavalerie la tête de l'attaque; ſi on vouloit cependant aſſaillir un convoi dans un pays très-montueux, on placeroit l'infanterie à la tête de la colonne; la cavalerie ſeroit en réſerve, & feroit les fonctions que nous avons attribuées à l'infanterie; on doit de même donner la tête de l'attaque à l'infanterie, quand on veut attaquer un convoi qui s'eſt parqué (838.)

837. Si le convoi dont vous voulez vous emparer découvre vos troupes aſſez à temps pour ſe parquer, vous ne l'attaquerez, à moins d'un ordre poſitif, ou d'un grand eſpoir de vaincre, que dans le cas où vous aurez du canon pour faire, dans le parc, une large trouée, & pour mettre l'eſcorte en déſordre. Dans toutes les autres ſuppoſitions, vous vous contenterez de l'entourer de loin, de manière cependant que perſonne ne puiſſe vous échapper; vous enverrez ſur la route qui mènera au camp des ennemis, des troupes chargées d'arrêter toutes les perſonnes qui pourroient aller avertir leur général du danger que court ſon convoi; vous détacherez au loin des petits partis qui vous avertiront de tout ce qui viendra, & vous attendrez dans cette poſition que le convoi ſe remette en marche. Pour l'y engager, vous pourrez faire ſemblant de vous

retirer; & auſſitôt que le convoi reprendra ſa route, vous l'aſſaillirez comme nous l'avons dit.

Si le convoi reçoit un ſecours conſidérable, & contre lequel vous ne pouvez lutter, vous vous déciderez à faire votre retraite.

Quand vous croirez pouvoir attaquer ſans canon un convoi parqué, vous dirigerez votre attaque ſur ſes angles ſaillans, parce qu'ils ſont les endroits les moins forts. Ce ſera à l'infanterie que cette opération ſera confiée; la cavalerie occupera tous les endroits qui ne ſeront pas aſſaillis; l'infanterie marchera à cette attaque la bayonnette au bout du fuſil, ſans faire feu; elle ſe conduira comme dans l'aſſaut d'une redoute.

838. Si le convoi que vous voulez attaquer a une garde plus forte que vous ne l'aviez imaginé; ſi toutes vos troupes ne ſont pas arrivées au moment où vous en avez beſoin; ſi enfin vous en attendez un renfort, vous pouvez vous contenter de harceler le détachement qui le garde. Pour retarder la marche du convoi, vous ordonnez à vos ſoldats de tirer ſur les chevaux de la première diviſion, de choiſir de préférence ceux qui ſont au timon des voitures. Auſſitôt qu'on détachera après vous des troupes chargées de vous éloigner, vous vous retirerez proche de l'infanterie que vous aurez embuſquée. L'ennemi n'oſant venir vous attaquer dans votre fort, ſe retirera lui-même; alors vous vous remettrez en marche, & vous recommencerez vos eſcarmouches toutes les fois qu'il s'en préſentera une occaſion favorable. Si vous

ſuivez conſtamment le convoi, vous lui enleverez tous ceux de ſes ſoldats qui s'écarteront du gros de la troupe; vous lui prendrez quelques chevaux toutes les fois qu'ils iront à l'abreuvoir, ou qu'ils en reviendront: enfin, à quelque moment que ce ſoit, vous réuſſirez en combattant ainſi l'eſcorte en détail.

839. Auſſitôt que vous aurez mis l'eſcorte d'un convoi en déſordre ou en fuite, vous la ferez ſuivre par la cavalerie du corps de réſerve, & par celle des diviſions qui auront attaqué le centre, la tête & l'arrière-garde du convoi. Pendant cette pourſuite, l'infanterie de ces diviſions fera filer les chariots ou les bêtes de ſomme vers la réſerve générale; vous recommanderez à la cavalerie de ne point s'acharner à la pourſuite des ennemis; le but du détachement étoit la priſe du convoi; auſſitôt qu'il l'a atteint, il doit être ſatisfait.

840. Comme à la guerre il faut tout prévoir, le commandant en chef d'une troupe deſtinée à attaquer un convoi, aura prévu la néceſſité de faire ſa retraite. Pour l'effectuer en ordre, il donnera connoiſſance à ſes troupes du ſignal qui indiquera l'inſtant où elles doivent ſe retirer. Le meilleur ſignal dans cette circonſtance, eſt un grand feu placé ſur un endroit élevé, & en avant ou en arrière de la réſerve générale. Le commandant en chef fait allumer ce feu dès l'inſtant où il voit arriver un corps de troupes aſſez conſidérable pour lui fermer le chemin de la retraite, ou pour battre ſon détachement: afin de faciliter la réunion de toutes les petites diviſions de ſa troupe, il

mer ſa réſerve générale en mouvement, & il en dirige la marche vers le convoi. Cette manœuvre, ſi elle eſt faite à propos, doit néceſſairement arrêter les ennemis, au moins modérer leur ardeur, & donner au corps aſſaillant le temps de ſe rallier & de commencer ſa retraite. La réſerve générale fait l'arrière-garde de tout le détachement.

841. Auſſitôt qu'un convoi ſera en votre pouvoir, vous ſaurez des priſonniers quelles ſont les voitures qui portent l'argent ou les autres effets précieux : inſtruit promptement ſur cet objet, par quelque moyen que ce ſoit, vous mettrez le convoi en marche avec toute la diligence poſſible. Si vous perdez un ſeul inſtant, l'ennemi qui aura été inſtruit de la priſe que vous aurez faite, & qui ne perdra ſans doute aucun moment, viendra vous ravir le fruit de votre conquête : vous placerez les objets les plus précieux à la tête de la colonne, & vous conduirez du reſte votre convoi comme nous l'avons indiqué depuis le numéro (803) juſqu'au numéro (824). Avant de vous réſoudre cependant à tout emmener, vous aurez bien calculé ſi vous avez le temps de gagner un lieu ſûr avant que l'ennemi vienne vous aſſaillir.

842. Si le voiſinage de l'ennemi vous fait craindre de ne pouvoir vous poſter avant d'être attaqué par des forces ſupérieures, vous vous emparerez des objets les plus précieux, comme l'argent, les papiers, la poudre, &c.; vous détellerez tous les chevaux du convoi; vous les chargerez de bagage, ou vous les

ferez monter par ceux de vos ſoldats qui ſeront les moins leſtes, les moins vigoureux ; & ſous une bonne eſcorte, vous ferez prendre à cette partie de votre priſe le chemin du camp. Pendant que cette avant-garde filera, vous ferez raſſembler tous les chariots, mettre en tas les objets dont ils étoient chargés, enrourer le tout de menu bois & de paille, & vous y ferez mettre le feu ; vous ferez partir enſuite votre détachement, ne laiſſant auprès du convoi que quelques cavaliers bien montés, qui ſeront chargés d'entretenir le feu & de faire réduire tout en cendres. On ſent qu'on ne doit prendre un tel parti que lorſqu'il eſt impoſſible d'employer celui dont nous avons parlé plus haut.

Si vous pouvez avoir de l'avance ſur l'ennemi & vous mettre en ſûreté, vous ſacrifierez les chariots qui auront été endommagés, & vous ferez tranſporter ſur ceux qui n'auront point ſouffert, les principaux objets ; vous pourrez employer auſſi quelques chevaux de votre cavalerie à porter les effets les plus précieux ; vous doublerez, s'il le faut, les attelages ; vous marcherez auſſi long-temps & auſſi vîte que vous le pourrez ; vous prendrez la précaution d'incendier ce que vous abandonnerez, de diriger votre retraite vers celui de vos poſtes qui ſera le plus voiſin, de paſſer par les endroits où vous croirez ne pas rencontrer les ennemis, de ſuivre les chemins les plus propres à une retraite, comme les bois, &c. ; en un mot, vous vous conduirez d'après les principes que nous avons donnés dans le chapitre *des Retraites*, numéros (719 *& ſuiv.*).

Nous n'avons pas parlé ici de la manière dont on doit ordonner ſa marche depuis le camp juſqu'à l'endroit où l'on veut attaquer le convoi : les principes de cette marche ſont détaillés dans le chapitre XVIII. Nous ne parlerons pas non plus de ce que le commandant doit faire lorſqu'il eſt de retour à ſon camp : ces détails ſont conſignés dans le numéro (620.)

843. Un convoi qui remonte ou qui deſcend une rivière, eſt infiniment plus aiſé à prendre ou à détruire, qu'un convoi qui voyage par terre. Les ſoldats qui ſont chargés de défendre ſes différentes parties, ne peuvent point ſe ſecourir mutuellement : l'ennemi, le croyant en ſûreté, lui a donné, ſelon les apparences, une garde moins forte que s'il eût voyagé par terre : on n'a pas d'ailleurs à craindre ici d'être attaqué ou pourſuivi par les défenſeurs du convoi.

Avant de ſe réſoudre à attaquer un convoi qui voyage par eau, on doit avoir acquis les mêmes connoiſſances que pour l'attaque de celui qui voyage par terre (824).

Suppoſons d'abord que le convoi deſcend une rivière, qu'on a appris l'heure à laquelle il doit partir, que l'on a calculé le chemin qu'il doit parcourir par heure ou par jour (calcul aiſé à faire d'après la connoiſſance de la rapidité du courant) : on part de manière à arriver à l'endroit où l'on veut faire ſon attaque, quelque temps avant le moment où le convoi doit y paſſer ; on choiſit autant qu'on le peut un point où la rivière a peu de largeur, & où le courant eſt cependant peu rapide. Si l'on pouvoit trouver un paſſage où il n'y eût qu'un

qu'un ſeul canal navigable, parce que le reſte de la rivière ſeroit parſemé d'îles, de bancs de ſable ou de rochers, & où ce canal fût proche de la rive qu'on occupe, ce ſeroit dans cet endroit que l'on devroit dreſſer ſon embuſcade. Il eſt avantageux que le bord de la rivière ſoit plat & d'un abord facile, mais ſurtout éloigné du camp ou des poſtes de l'ennemi : il eſt bon encore d'occuper les deux rives, & de pouvoir y cacher ſes ſoldats derrière une digue, une petite dune, une falaiſe ou un bois.

Auſſitôt qu'on eſt arrivé à l'endroit que l'on a choiſi, on place ſes ſentinelles de façon à ne pouvoir être ſurpris (853) : cela étant fait, on diſpoſe ſa troupe de la manière ſuivante. On place ſur la rive où on eſt le moins en force, & où on ne veut pas que le convoi aborde, un petit nombre d'hommes chargés de faire un feu très-vif; ils doivent ſe montrer quelque temps avant les autres, & faire beaucoup de mouvemens, afin de faire croire aux défenſeurs du convoi que cette rive eſt la ſeule garnie. L'ennemi ne voyant point de ſoldats ſur le bord oppoſé, manœuvre pour s'y rendre : auſſitôt qu'il eſt arrivé à quarante ou cinquante toiſes de l'embuſcade, elle ſe montre; le canon & la mouſqueterie font feu ſur le premier bateau; la mouſqueterie viſe aux hommes, & l'artillerie au corps du bateau : ce feu continue juſqu'au moment où les premiers bateliers amènent & abordent : on ſe conduit de même avec les bateaux qui ſuivent; on y entre à meſure qu'ils arrivent; on déſarme les ſoldats, & on jette

leurs armes dans la rivière ; on éloigne les priſonniers du bord de l'eau ; on s'empare de tout ce que l'on croit pouvoir emporter ſur les chevaux ou ſur les charrettes qu'on a conduits à cet effet ; on jette le reſte dans la rivière, & on fait ſa retraite avec diligence.

Quand on n'a pu garnir les deux rives, on agit ſur celle qu'on occupe comme nous l'avons dit à la fin de la première ſuppoſition.

Si l'ennemi a envoyé des partis pour côtoyer le bord de la rivière, auſſitôt qu'on les a diſperſés, on marche en diligence à l'endroit où le convoi s'eſt arrêté, & on l'attaque comme nous l'avons déjà dit.

Si l'on ne parvient pas à forcer de ſuite les bateliers à aborder, on ne doit point en déſeſpérer : en côtoyant la rivière, & faiſant un feu continuel, on peut atteindre les bateliers & faire éprouver aux ennemis de grandes pertes, puiſque les bateaux vont ſe briſer contre les rochers ou contre le rivage.

Quand vous aurez fait la principale attaque ſur le bord que l'ennemi occupe, vous déſarmerez les priſonniers, & vous paſſerez ſur la rive oppoſée ; là vous aurez le temps d'enlever tous les effets dont les bateaux peuvent être chargés, avant que l'on puiſſe venir vous inquiéter.

Si un convoi qui remonte une rivière, eſt pouſſé par le vent ou porté par la marée, vous partagerez votre troupe en deux parties égales ; vous les placerez de manière à ce que la totalité du convoi puiſſe être compriſe entre ces deux diviſions. Celle des deux diviſions

qui ſera placée vers l'embouchure de la rivière, ne ſe montrera que lorſque le dernier bateau ſera à ſa portée; alors elle fera feu : celle qui ſera placée vers la ſource lui répondra de la même manière. Le convoi ſe voyant ainſi attaqué, amènera néceſſairement, ſurtout ſi l'on a pu placer un petit peloton de tirailleurs ſur la rive oppoſée, & ſi ce peloton, par un feu vif, atteint le centre du convoi, pendant que ſes extrémités ſont aſſaillies.

Quand le convoi eſt tiré par des hommes ou par des chevaux, on diviſe ſa troupe en deux parties inégales; on place la plus foible dans la partie ſupérieure de la rivière, & aſſez loin de la ſeconde pour que le convoi puiſſe être au milieu d'elles. Auſſitôt que cette dernière diviſion a été dépaſſée par le convoi, elle tire quelques coups de fuſil : la première ſe montre; alors elle tombe ſur l'eſcorte des chevaux ou des hommes qui traînent les bateaux, & force les conducteurs à amener le convoi à terre. Si les conducteurs ſe diſperſent, les bateaux tombent ſur la première diviſion qui, par ſon feu, les coule bas ou les force d'aborder. On ſe conduit enſuite comme dans la ſuppoſition précédente.

CHAPITRE XXI.

DES Embuſcades, de la manière de les dreſſer & de les éviter.

844. UN officier particulier forme une embuſcade pour attaquer un convoi, pour arrêter un courrier, pour faire priſonnier un officier de marque, pour battre une troupe qui vient aſſaillir ſon poſte, enfin pour enlever des partis ou des fourrageurs.

845. Le ſecret, nous l'avons dit pluſieurs fois, eſt l'âme de toutes les entrepriſes militaires, mais ſurtout de celles qu'on veut faire réuſſir par le moyen d'une embuſcade : toute embuſcade éventée n'eſt plus dangereuſe pour celui contre lequel elle eſt dirigée, & peut même tourner contre celui qui l'a dreſſée. L'officier qui aura projeté de former une embuſcade, gardera donc le plus grand ſilence ſur l'objet de ſon entrepriſe; il arrivera au lieu de ſa deſtination, ſans avoir communiqué ſon projet qu'à un ou deux officiers; il choiſira avec ſoin les ſoldats qu'il mènera avec lui : ils doivent avoir une fidélité éprouvée, une grande bravoure, enfin toutes les qualités que nous avons exigées dans ceux que l'on doit mener à la ſurpriſe d'un poſte (555).

846. Quoiqu'une troupe qui en ſurprend une autre ait beaucoup d'avantage, la force d'une embuſcade ſera néanmoins preſque roujours égale à celle du détachement qu'elle voudra aſſaillir : ſi elle étoit moins

forte, les ſoldats qui la compoſeroient ne combattroient point avec cette confiance, garant aſſuré de la victoire, & la retraite pourroit devenir funeſte. Pour décider quelle doit être la force d'une embuſcade, on connoîtra donc exactement quelle eſt la force & la qualité de la troupe qu'on veut battre; & on acquerra toutes les autres connoiſſances dont nous avons parlé (803.)

847. La cavalerie eſt plus difficile à embuſquer que l'infanterie. Les embuſcades dreſſées près du chemin que doit tenir l'ennemi, ſeront donc compoſées, en grande partie, de bonne infanterie; celles que l'on formera à une certaine diſtance de ſa route, ſeront, en grande partie, tirées de la cavalerie, à cauſe de la rapidité des mouvemens de cette arme.

848. Auſſitôt que le détachement deſtiné à dreſſer une embuſcade eſt formé, le commandant en chef le diviſe en autant de parties qu'il le croit néceſſaire. S'il veut attaquer un convoi, il partage ſa troupe comme nous l'avons vu (805 *& ſuiv.*); & s'il veut arrêter un courrier ou un officier général, il la forme en deux diviſions; il multiplie le nombre de ſes diviſions, quand il doit attirer l'ennemi dans le piége par le moyen d'une eſcarmouche (855); il donne à chaque diviſion un commandant particulier; il les inſtruit tous de la conduite qu'ils doivent tenir pendant la marche; mais il ne leur donne les ordres relatifs à l'embuſcade qu'au moment où il les y place.

Après avoir diviſé ſa troupe, le commandant en chef lui fait ſubir l'inſpection générale dont nous avons parlé dans le chapitre XVII.

849. Si, en allant dreſſer une embuſcade à l'ennemi, vous négligiez de prendre les précautions qui peuvent vous empêcher de donner dans celle qu'il aura lui-même formée, vous commettriez une imprudence, qui pourroit être punie par la perte de l'honneur ou par celle de la vie. Quand vous irez dreſſer des embuſcades, vous prendrez donc toutes les précautions que la prudence militaire vous ſuggérera; les principales ſeront de faire précéder le corps de votre embuſcade par des éclaireurs & par une avant-garde; de le faire ſuivre par une arrière-garde & par des éclaireurs; d'ordonner à l'avant-garde & à ſes éclaireurs de faire halte à quelque diſtance de l'endroit où vous voudrez vous embuſquer; de diriger la marche de votre détachement depuis le camp juſqu'à l'endroit où vous devez faire la dernière halte, d'après les principes qui ſont détaillés dans les numéros (610 *& ſuiv.*), & dans le chapitre XVIII.

Quand vous ſerez arrivé à l'endroit où vous devez faire halte, vous aſſemblerez les chefs des différens détachemens qui doivent agir ſéparément; vous leur communiquerez votre plan, & vous leur donnerez les ordres que vous croirez néceſſaires au ſuccès de votre entrepriſe. Pendant que vous tiendrez conſeil, vous ferez fouiller avec ſoin tous les endroits où vous devez vous embuſquer: auſſitôt que les éclaireurs vous auront averti que l'endroit déſigné eſt libre, vous vous remettrez en marche, & vous diſpoſerez votre embuſcade ſelon l'objet que vous aurez en vue. S'ils vous aver-

tiſſent au contraire que les ennemis vous ont prévenu, ou qu'ils ont paru en force dans les environs, vous les ferez reconnoître par des officiers intrépides, mais ſages : ſi ces derniers confirment le rapport des éclaireurs, vous vous retirerez, à moins que vous n'ayez combiné une attaque mixte, c'eſt-à-dire à moins que vous n'ayez aſſez de monde pour battre l'ennemi, ſans avoir beſoin du ſecours de la ſurpriſe.

850. Si vous attendez un convoi, vous choiſirez pour vous embuſquer un des endroits que nous avons déſignés dans le numéro (834.)

Si vous voulez vous emparer d'un courrier, vous placerez l'embuſcade dans un lieu où le chemin ſoit difficile, ou même entièrement gâté ; vous choiſirez de préférence le penchant d'une colline ; en un mot, un terrain qui ne permette pas au courrier de vous échapper par la viteſſe de ſa marche. Il en ſera de même ſi vous attendez un officier général.

Les défilés entre des bois, des collines, des marais, ſont très-propres aux embuſcades : on les tend encore avec ſuccès dans des jardins, des parcs, des ravins ; derrière des haies épaiſſes, des maiſons, des villages ; proche des rivières dont les bords ſont eſcarpés, remplis de joncs ; & enfin dans les champs couverts de hautes moiſſons.

Parmi les problèmes que l'on peut propoſer relativement aux embuſcades, le plus difficile à réſoudre eſt celui-ci : quelle diſtance doit-il y avoir entre l'endroit où l'embuſcade eſt placée, & celui où elle doit com-

battre? Si ces deux points ſont trop voiſins, on eſt facilement découvert; s'ils ſont trop éloignés, l'ennemi a le temps, ou de s'évader, ou de ſe remettre de ſa frayeur, & de prendre l'ordre le plus favorable pour combattre.

On peut & on doit placer les embuſcades de cavalerie plus loin du champ de bataille que celles d'infanterie: on le doit, parce qu'il eſt plus difficile d'embuſquer la cavalerie que l'infanterie; on le peut, parce que la rapidité de la marche de la cavalerie lui permet de franchir aiſément l'eſpace qui la ſépare du champ de bataille (847.) On peut cependant dire, en général, que deux cents ou trois cents pas ſont la diſtance la plus ordinaire & la plus convenable.

851. Moins vous reſtez dans l'endroit où vous avez formé une embuſcade, & moins les partis de l'ennemi, ſes eſpions, les payſans du voiſinage, ou les hommes de votre détachement qui lui ſont vendus, ont le temps de l'avertir des embûches que vous lui avez dreſſées: vous combinerez donc votre marche de manière à n'arriver au lieu de l'embuſcade, que quelques inſtans avant le moment où vous devez attaquer; il vaut cependant mieux arriver plutôt que plus tard. Lorſque vous arrivez trop tôt, vous pouvez, en prenant beaucoup de précautions, éviter d'être découvert; & lorſque vous arrivez trop tard, l'opération eſt preſque toujours manquée; vos troupes, n'ayant pas le temps de ſe poſter & de ſe raſſeoir, ſont en déſordre au moment de l'attaque: en entrant dans votre embuſcade

pendant la nuit, vous pourrez vous dérober plus facilement aux payſans, aux eſpions. Les jours de brouillard ſont encore, par la même raiſon, très-favorables aux embuſcades.

852. Autant que vous le pourrez, vous entrerez dans l'embuſcade par ſes derrières, ou au moins par ſes flancs : ainſi vos traces ne vous déceleront point. Si vous êtes forcé par le terrain d'entrer dans l'embuſcade en paſſant par ſon front, vous ferez de grands détours, pluſieurs marches & pluſieurs contre-marches : ainſi vous pourrez réuſſir à tromper l'ennemi : vous pouvez encore lui faire perdre la trace de vos pas en la faiſant diſparoître. Pour cela, dans les terrains ſablonneux, vous ferez traîner après vous des branches d'arbres garnies de leurs feuilles ; elles égaliſeront le terrain : dans les terres fortes & humides, vous emploierez au même uſage un tronc d'arbre en forme de rouleau. Ces deux derniers moyens ne nous paroiſſent pas très-bons ; ainſi vous les remplacerez autant que vous le pourrez, par un des trois premiers dont nous avons parlé.

853. Auſſitôt que l'on eſt entré dans une embuſcade, on place des ſous-officiers ou des ſentinelles affidés ſur des arbres, ou ſur des endroits élevés ; de là ils peuvent, ſans être découverts, voir ce qui marche vers l'embuſcade & ce qui en ſort. On doit prendre avec ces ſentinelles les précautions détaillées (413), les choiſir parmi les perſonnes du détachement qui ont la vue très-bonne, & qui ſavent juger avec facilité &

juſteſſe de la véritable force d'une troupe : elles doivent, par leur poſition, découvrir tout ce qui marche vers le détachement, pour l'en avertir par quelques ſignaux de convention (*a*), & tout ce qui ſort de l'embuſcade pour en avertir les pelotons obſervateurs.

Après qu'on a placé l'embuſcade & poſé les ſentinelles, on poſe les deux pelotons obſervateurs ; ils doivent être placés vers les extrémités de l'embuſcade, en dehors des ſentinelles ; ils ſeront compoſés de cavaliers ; ils auront l'ordre d'arrêter les payſans, les voyageurs, de s'emparer des petits partis ennemis, & de prendre les déſerteurs : ils ne doivent jamais, après une courſe, ni diriger leur marche directement vers l'embuſcade, ni entrer par ſon front, mais regagner leur poſte, en rentrant par ſes flancs ou par ſes derrières ; s'ils ſont obligés de rentrer par le front de l'embuſcade, ils doivent, par leurs marches & leurs contre-marches, détourner l'attention des payſans & des eſpions ennemis. Ces pelotons ne ſortiront de leur poſte pour arrêter un payſan ou voyageur qui paſſera par haſard, proche de l'embuſcade, ou qui tiendra une route oppoſée à celle qui mène vers l'ennemi, que dans le cas où l'on pourra croire qu'il a aperçu l'embuſcade ; ils ne doivent de même courir ſur un petit parti ennemi, que dans le cas où ils remarqueront en

(*a*) Si les ſentinelles ſont poſtées ſur des arbres, on en place une autre au pied de l'arbre ; la première fait part, à voix baſſe, à la ſeconde de ce qu'elle voit, & celle-ci va en prévenir le commandant de l'embuſcade.

lui cette attention extraordinaire, & cet air troublé qui annonce qu'on a fait quelque découverte importante. Dans ce cas, ils l'attaqueront à l'arme blanche avec toute la rapidité & la vigueur poſſible, & ils ne l'abandonneront qu'après en avoir pris ou tué tous les ſoldats. Quant aux déſerteurs, ils ne leur feront aucun quartier; ils les pourſuivront ſans relâche juſqu'à ce qu'ils s'en ſoient emparés.

Le poſte des pelotons obſervateurs doit être inconnu à toute la troupe.

On ne doit jamais permettre aux troupes embuſquées d'allumer des feux, de quitter leurs armes, de s'éloigner de l'endroit où elles ſont, de parler, de fumer, &c. On leur fait cacher avec ſoin celles de leurs armes qui peuvent réfléchir les rayons du ſoleil.

Pendant le jour, la moitié des troupes embuſquées eſt en bataille, & l'autre moitié a la permiſſion de s'aſſeoir & de dormir; pendant la nuit, tout veille: on doit empêcher les hommes embuſqués de s'endormir pendant la nuit, la plupart des hommes qu'on éveille en ſurſaut ſont incapables, dans les premiers inſtans, d'entendre & d'exécuter les ordres qu'on leur donne, & peuvent par conſéquent porter le trouble dans une embuſcade.

Quand on a formé une embuſcade & qu'on a quelque grand projet en vue, on doit bien ſe garder de ſe montrer, afin de ſe rendre maître d'un petit détachement, d'un petit convoi; pour faire une priſe légère, on perdroit l'occaſion d'en faire une conſidérable: avant de

ſe déterminer à donner, on examinera donc avec attention ſi l'objet contre lequel on va marcher peut dédommager de celui qu'on attendoit ; encore faut-il, pour ſe permettre cette conduite, n'avoir reçu qu'un ordre vague d'aller en embuſcade ; car ſi le général avoit fixé l'objet de l'entrepriſe, la circonſtance, même la plus avantageuſe, ne devroit pas déterminer à faire le plus petit changement aux ordres qu'on auroit reçus. Les militaires doivent ſe ſouvenir ſans ceſſe de ce vers de Voltaire :

Qui fait plus qu'il ne doit ne ſait pas me ſervir.

Quand on aura paſſé la nuit dans une embuſcade, ou quand il aura plu pendant toute la journée, on prendra les précautions dont nous avons parlé (104.)

854. Une embuſcade placée dans un défilé, doit y laiſſer entrer autant d'ennemis qu'elle croit pouvoir en battre : ce calcul ne doit cependant pas être fait par une valeur préſomptueuſe. Auſſitôt que la tête de la colonne des ennemis eſt proche de la première partie de l'embuſcade, celle-ci ſe montre, & ferme la ſortie du défilé ; une ſeconde coupe la file, & ſépare ce qui eſt entré dans le défilé d'avec ce qui n'y eſt pas encore ; une troiſième tombe ſur le milieu de ce qui eſt compris entre ces diviſions : des troupes ainſi diviſées & entourées, ſont bientôt forcées de mettre bas les armes. Pour les forcer à ſe rendre plus vite, on leur donne le choix entre la mort & une capitulation honorable.

Quand le défilé eſt formé par des montagnes, on place l'embuſcade ou ſur le derrière de la hauteur, ou

ſur le penchant qui domine le défilé. Dans tous les cas, le détachement qui doit fermer la ſortie du défilé, doit être le plus voiſin de l'endroit où il doit combattre; les autres ne doivent ſe montrer que lorſque celui-ci a commencé l'attaque. C'eſt par ſon feu que le premier détachement avertit les autres parties de l'embuſcade qu'il eſt temps de donner.

855. Un bois qui borde un chemin eſt favorable pour l'établiſſement d'une embuſcade : on ſe gardera bien de placer les troupes trop proche de la liſière du bois, parce que les partis ennemis ne manqueroient pas de les découvrir : comme la crainte ou la pareſſe empêchent ordinairement les éclaireurs de pénétrer très-avant dans l'épaiſſeur des bois, l'embuſcade ſera en ſûreté quand elle ſera à la diſtance indiquée (852).

On doit, dans cette circonſtance, placer les ſentinelles & les pelotons obſervateurs comme nous l'avons dit (853).

On fera accommoder le chemin qui mènera de l'endroit où l'embuſcade ſera placée, juſqu'à celui où elle devra aſſaillir l'ennemi; s'il ſe rencontre dans cet intervalle de petits ravins ou des foſſés, on les comblera, ou bien on y conſtruira de petits ponts à la manière des habitans du pays.

Il vaut mieux, dans les bois, former pluſieurs petites embuſcades qu'une ſeule; pluſieurs colonnes qui ſe montrent en même temps, en impoſent davantage à l'ennemi qu'une ſeule colonne, quelque profonde qu'elle ſoit.

De toutes les eſpèces de bois, les taillis ſont les plus favorables aux embuſcades.

856. Les haies peuvent ſervir à embuſquer des troupes, lorſqu'elles ſont aſſez hautes & aſſez fournies pour que des ſoldats placés derrière, à genoux ou aſſis, ne puiſſent pas être découverts par les cavaliers ennemis qui paſſent dans les environs. On fait des trouées dans les haies qui cachent une embuſcade, afin que les ſoldats puiſſent ſe porter avec facilité ſur l'objet qu'ils doivent aſſaillir : il ne ſuffit pas que le front de la troupe embuſquée derrière une haie ſoit couvert, il faut que ſes flancs le ſoient auſſi.

On partage les embuſcades qui ſont dreſſées derrière une haie, ſuivant l'objet auquel elles ſont deſtinées ; on place les ſentinelles & les pelotons obſervateurs comme nous l'avons dit (853).

Un jardin, un verger & un parc ne ſont propres aux embuſcades qu'autant qu'ils offrent, par les murs ou les haies qui les enceignent, par les charmilles qui les entourent, ou par l'épaiſſeur des boſquets qui les compoſent, une cloiſon que l'œil ne peut percer. Ces embuſcades agiſſent comme celles qui ſont dreſſées dans les bois (855).

857. Un ravin qui eſt creuſé dans une plaine que l'ennemi doit traverſer, ou qui borde un chemin qu'il doit ſuivre, eſt favorable pour une embuſcade, quand il eſt aſſez profond pour que des ſoldats à genoux ou aſſis ne puiſſent pas être vus de loin. On diſpoſe les troupes dans le ravin, ſuivant l'objet auquel elles ſont

deſtinées, & on emploie, pour qu'elles ne ſoient pas ſurpriſes, les moyens que nous avons donnés (853). On doit encore pratiquer des rampes ſur les deux talus du ravin, afin que les troupes puiſſent en ſortir avec facilité, ſoit pour aſſaillir l'ennemi, ſoit pour faire retraite.

Si l'ennemi doit côtoyer le bord d'une rivière, on peut former une embuſcade au milieu des arbres ou des joncs qui en bordent la rive. Ces embuſcades ſe conduiſent comme nous l'avons dit dans le n°. (855).

Si les bords de la rivière ſont relevés, & ſi l'eau laiſſe découverte une plage un peu conſidérable, on peut encore former une embuſcade en cet endroit. On ſuit, dans cette circonſtance, les principes que nous venons de donner pour les ravins.

Quand l'ennemi eſt obligé d'envoyer chercher de l'eau, ou abreuver ſes chevaux à une rivière qui eſt à une certaine diſtance de ſon camp, on peut former une embuſcade ou ſur le bord de la rivière, ou derrière quelqu'autre objet favorable à une opération de cette nature. On doit, dans cette circonſtance, mener ſeulement de la cavalerie, tomber ſur l'eſcorte avec rapidité, & s'occuper plus à prendre des chevaux qu'à faire des priſonniers : il en eſt à-peu-près de même quand on attaque des fourrageurs.

Quand l'embuſcade eſt deſtinée contre un ennemi qui veut paſſer une rivière, on la diſpoſe comme nous venons de le dire, & elle ſe conduit comme nous l'avons indiqué (511).

Lorſque les chemins creux traverſent ou côtoyent la marche de l'ennemi, ils peuvent être conſidérés comme des ravins ; lorſqu'ils tiennent lieu d'un chemin ordinaire, ils doivent être regardés comme des défilés (854).

Quand un chemin ſur lequel on doit aſſaillir l'ennemi eſt bordé de foſſés, on conſtruit des ponts ſur ceux qui ſont du côté par lequel on doit arriver. Si on ne peut conſtruire des ponts, on comble ces foſſés, ou au moins on y pratique des rampes. Quant aux foſſés qui ſont creuſés ſur le côté oppoſé à l'attaque, au lieu de les combler, on les rend encore plus larges & plus profonds.

Une digue ou une chauſſée élevées au-deſſus du niveau de la campagne, un foſſé dont les terres ſont relevées en talus, peuvent encore favoriſer une embuſcade ; on met ſes troupes ventre à terre ſur les revers de ces objets, & là on attend en ſilence que l'ennemi approche. On emploie, pour ſa ſûreté perſonnelle, les moyens dont nous avons parlé précédemment.

858. On peut dreſſer une embuſcade dans une maiſon ou derrière une maiſon, dans un village ou derrière un village.

Sait-on que l'ennemi doit paſſer à portée d'une maiſon iſolée, on y fait entrer ſa troupe ; on place des ſentinelles ou ſur le toît de l'édifice, ou ſur des arbres du voiſinage ; on attend en ſilence que la moitié de la troupe ennemie ait dépaſſé la maiſon ; on en ſort alors avec

avec impétuosité, & on attaque avec vigueur. Dans cette circonstance, il faut craindre que l'ennemi, averti de votre projet, ne vous attaque dans la maison où vous vous êtes embusqué, & où il sera difficile de vous défendre. S'il n'ose vous assaillir, & qu'il poste un foible détachement vis-à-vis la porte par laquelle vous devez sortir, il vous met dans l'impossibilité de troubler sa marche. Le petit détachement qui a masqué la porte ne craint même pas d'être entamé en se retirant; vous ne pouvez sortir qu'en défilant, & il fait sa retraite sous la protection d'un corps de troupes que vous n'aviez espéré vaincre qu'en le surprenant. Il vaut donc mieux dresser une embuscade derrière une maison, que dans son intérieur.

L'embuscade qu'on dresse derrière une maison n'offre aucune difficulté nouvelle : le grand objet dans les entreprises de ce genre, c'est de s'assurer une retraite, & ici on le peut avec facilité.

Si l'ennemi doit traverser un village dont les habitans vous sont dévoués, vous pouvez embusquer votre détachement dans les maisons & dans les rues voisines de celles qu'il doit suivre. Comme les troupes qui traversent les lieux habités marchent ordinairement avec assez peu d'ordre, & sur un front très-peu étendu, vous parviendrez aisément à prendre ou à battre celles que vous aurez laissé entrer. En supposant qu'une embuscade placée dans un village peut être heureuse, nous calculons, il est vrai, sur une des plus grandes fautes que l'ennemi puisse commettre : c'est celle de marcher

ſans être précédé par des partis chargés de bien fouiller tous les lieux qu'il doit traverſer ; mais en guerre ſurtout, une grande partie des ſuccès eſt due aux fautes des adverſaires (*a*). On ne doit jamais compter, je le ſais, ſur des fautes ſi groſſières ; mais on peut haſarder une entrepriſe de ce genre contre un chef imprudent, ignorant ou négligent, ſurtout ſi l'on a aſſez bien médité ſon opération pour n'avoir rien à craindre dans ſa retraite.

Si l'ennemi doit tourner un village, ou paſſer dans les environs, on peut lui dreſſer une embuſcade couverte par les maiſons ou par les jardins de ce village. Ces embuſcades doivent avoir un ſuccès plus heureux que celles dont nous venons de parler ; elles ſont d'ailleurs ſoumiſes aux règles générales que nous avons établies plus haut.

859. Quand les bleds ſont aſſez grands pour couvrir un homme à genoux ou aſſis, ils peuvent ſervir à cacher une embuſcade ; celles que l'on forme dans les champs ſont preſque toujours les meilleures ; l'ennemi ne ſoupçonne guère qu'on ait pu en dreſſer dans ces endroits. Pour ne point faire naître la méfiance de ſon adverſaire, on entre toujours dans le champ par ſes derrières ; on reſte à cent cinquante ou deux cents pas du chemin ou du paſſage de l'ennemi ; on place les

(*a*) On félicitoit le célèbre duc *de Malbourough* ſur ſes victoires ; il répondit : *Eſt-ce que vous ne ſavez pas d'où viennent mes ſuccès ? J'ai fait cent fautes, mes ennemis en ont fait cent & une.*

hommes à quelque diſtance les uns des autres, & on leur recommande de ne point fouler le bled qui les ſépare; on prend du reſte, pour la ſûreté de l'embuſcade, toutes les précautions que nous avons détaillées précédemment: on ſent bien que ce genre d'embuſcade n'eſt propre qu'à l'infanterie.

860. En raſe campagne, vous pouvez dreſſer une embuſcade en cachant à l'ennemi la véritable force de vos troupes. Pour cela, vous pouvez, 1°. placer votre infanterie derrière votre cavalerie; 2°. mettre de l'infanterie ventre à terre derrière un petit corps d'infanterie en bataille; 3°. enfin marcher aſſez ſerré pour que l'ennemi croie n'avoir à faire qu'à une troupe peu conſidérable.

Dans la plupart des embuſcades, la cavalerie peut porter les fantaſſins en croupe juſqu'à ce que l'on ſoit arrivé à une petite diſtance de l'endroit où l'on veut ſe poſter; ils mettent pied à terre, ſe forment derrière la cavalerie, attendent l'approche de l'ennemi. Quand il eſt à une demi-portée de fuſil, la cavalerie fait un mouvement de converſion à droite & à gauche; l'infanterie fait une décharge bien ajuſtée, fond ſur les ſoldats ennemis avec impétuoſité; & s'ils prennent la fuite, la cavaletie achève leur défaite, en criant *victoire* (*a*)!

Dans la ſeconde eſpèce d'embuſcade, on doit ob-

(*a*) Plus d'une fois, ſur le champ de bataille, l'éloquence des mots: *tue! tue! victoire! victoire!* a produit autant d'effet que les bayonnettes.

ſerver de placer l'infanterie qui eſt en bataille ſur un terrain plus élevé que l'infanterie qui eſt ventre à terre.

861. Quand on veut dreſſer une embuſcade pour arrêter un courrier, on la place comme nous l'avons dit (850); on diviſe en deux parties le détachement qu'on deſtine à cette entrepriſe; on en met une diviſion ſur la crête de la hauteur, & l'autre plus bas. Si l'on a dreſſé l'embuſcade dans la plaine, on place les deux diviſions à deux cents pas l'une de l'autre: ſi, dans cet intervalle, il ſe rencontre un chemin que le courrier puiſſe enfiler, on a l'attention de couper ce chemin par des foſſés larges, profonds, & cependant aſſez éloignés de la route pour qu'on ne puiſſe pas apercevoir les coupures. Si on ne peut couper le chemin, on l'embarraſſe avec des troncs & des branches d'arbre; on détruit, autant qu'on le peut, les paſſages qui communiquent dans les champs voiſins. La première embuſcade ſe montre, auſſitôt que le courrier l'a dépaſſée de quelques pas; elle ſe porte avec rapidité ſur la route, & tire en même temps quelques coups de fuſil ſur le courrier & ſur l'eſcorte, tant pour diminuer le nombre des ennemis que pour avertir la ſeconde embuſcade: à ce ſignal celle-ci paroît, marche au-devant du courrier, combat l'eſcorte, & la force de ſe rendre. Dès que l'eſcorte a mis bas les armes, on s'empare du courrier; on le fouille avec beaucoup d'attention; on empêche qu'il ne jette ou qu'il ne déchire ſes dépêches; on fouille auſſi les hommes qui l'eſcortoient; on

les déſarme, & on reprend auſſitôt le chemin de l'armée dont on eſt détaché, amenant avec ſoi le courrier & ſes dépêches, & laiſſant ſon eſcorte derrière avec une garde capable de la contenir.

Tout en ayant des égards pour les priſonniers, on le ſurveillera avec ſoin.

Les cavaliers qu'un parti de cavalerie aura fait priſonniers, ſeront montés ſur les plus mauvais chevaux du détachement; on enlèvera la bride au cheval & les éperons au cavalier. Si un officier d'infanterie fait un parti de cavalerie priſonnier, il fera marcher les cavaliers à pied, & confiera les chevaux à ceux de ſes ſoldats qui ſeront bleſſés, malades, foibles, ou à ceux qui ſeront le plus exercés dans l'art de conduire un cheval. Pendant la marche on placera les priſonniers vers le centre du détachement, & on deſtinera deux petits partis pour marcher ſur leurs flancs. Si l'ennemi paroît vers le front de la marche, on fera paſſer les priſonniers vers les derrières. Pendant l'eſcarmouche, on obligera les priſonniers de s'aſſeoir; on les avertira que le premier qui ſe levera ſans en avoir reçu un ordre exprès, ſera fuſillé.

862. Une embuſcade deſtinée à s'emparer d'un officier général, ſe poſte, ſe diviſe & ſe conduit comme celle qui eſt deſtinée à prendre un courrier. Quant à la manière dont on doit en agir avec les perſonnes qu'on a priſes, nous renvoyons aux numéros (597 & 861.)

863. Êtes-vous averti que l'ennemi doit tenter

pendant la nuit de ſurprendre le poſte que vous occupez, vous pouvez eſpéret, en lui dreſſant une embuſcade, de le battre, ou au moins de lui ôter l'envie de pourſuivre ſon entrepriſe (422). Inſtruit du chemin qu'il doit tenir, de l'heure à laquelle il doit arriver, de la manière dont il a diſpoſé ſa marche, vous allez vous placer dans un endroit favorable à une embuſcade. Pour n'être ni découvert ni ſurpris, vous prenez toutes les précautions que nous avons détaillées précédemment; vous partagez vos troupes en cinq ou ſix diviſions; vous laiſſez à l'ennemi le chemin de la retraite ouvert, & vous vous ménagez le moyen de vous retirer vous-même en ſûreté, en cas que vous n'ayez pas tout le ſuccès dont vous vous êtes flatté; vous placez la plus conſidérable de vos diviſions en travers du chemin que l'ennemi doit tenir : cette diviſion eſt la plus rapprochée de votre poſte, toutes les autres ſont ſur le flanc de la marche & du côté de votre retraite; vous les mettez aſſez proche les unes des autres, pour qu'elles n'aient à faire qu'à une quantité de troupes qu'elles puiſſent battre. L'ennemi approche; il paſſe devant les quatre ou cinq premières diviſions, ſans que celles-ci ſe découvrent; il marche & donne enfin au milieu de celle qui eſt en travers du chemin : au premier coup de fuſil que celle-ci tire, les autres embuſcades ſe montrent, marchent à l'ennemi en faiſant feu & en pouſſant de grands cris : auſſitôt qu'elles l'ont joint, elles ne tirent plus, & font uſage de l'arme blanche. Quelle troupe attaquée en même temps par

ſa tête & par ſes flancs, au milieu d'une nuit obſcure, ſur le bord d'un bois épais, ignorant par qui elle eſt aſſaillie, occupée de projets de conquête, & marchant avec peu d'ordre, parce qu'elle ne croit avoir rien à redouter; quelle troupe, dis-je, ne ſera pas alors miſe en fuite? Dans cette circonſtance on doit ſe garder de pouſſer trop les fuyards; on doit avoir pourvu à ſa retraite, avoir poſté aſſez avantageuſement ſes troupes, & calculé aſſez bien leur marche pour qu'elles regagnent leur poſte avant que l'ennemi ait pu l'attaquer, quand bien même il auroit ſuivi un autre chemin.

864. Si deux chemins différens peuvent conduire l'ennemi à votre poſte, vous vous porterez ſur celui qu'il devra naturellement ſuivre, & vous placerez un détachement ſur l'autre, afin d'être averti à temps pour rentrer dans votre poſte avant qu'il ſoit attaqué.

865. Quand on a dreſſé une embuſcade auprès de laquelle l'ennemi ne doit pas paſſer, & vers laquelle il faut par conſéquent l'attirer, on envoie de petits détachemens ſur tous les chemins & vers tous les endroits où l'on eſpère le rencontrer; auſſitôt que ces détachemens voient qu'ils ont été aperçus, ils commencent à ſe retirer lentement & en ordre: pour animer l'ardeur de l'ennemi & pour lui ôter toute méfiance, ils ont le ſoin de faire halte de temps en temps; dès le premier inſtant ils ne ſe retirent pas vers la véritable embuſcade; ils prennent un chemin oppoſé, mais qui a l'air de les mener vers un endroit propre à une embuſcade; bientôt, cependant, ils changent de route;

cette incertitude ajoute à l'ardeur de l'assaillant; l'idée d'embuscade s'efface de son esprit; il s'abandonne à la poursuite de ceux qui se retirent; ceux-ci, à mesure qu'ils approchent davantage de l'embuscade, offrent plus de désordre; & quand ils sont à sa hauteur, ils prennent la fuite. L'ennemi, trompé par cette manœuvre, poursuit les fuyards le plus vîte qu'il le peut: quand le petit détachement a dépassé les premières troupes de l'embuscade, il se rassemble, & fait feu pour avertir les troupes embusquées; celles-ci se conduisent alors comme nous l'avons dit dans les numéros (854 *& suiv.*).

Pour attirer l'ennemi & l'engager à donner dans une embuscade, on peut faire courir le bruit que tel jour, à telle heure, on attend, ou qu'on fait partir un convoi précieux. On fait partir en effet ce jour-là quelques voitures; on leur donne une escorte ordinaire; celui qui la commande a l'ordre de se retirer vers l'embuscade, dès le moment où il sera découvert; mais de faire la retraite avec assez de lenteur pour exciter l'ardeur de l'ennemi: l'assaillant joint bientôt le convoi; l'escorte l'abandonne après avoir dételé les chevaux; le vainqueur s'occupe à piller les voitures, à les atteler de nouveau: dans ce moment, l'embuscade se montre, l'escorte reparoît, et l'ennemi surpris est battu ou fait prisonnier.

On peut remplacer un convoi par un troupeau de bœufs ou de moutons, qu'on envoie paître à portée d'un poste, ou d'une ville ennemie. L'escorte des troupeaux se conduit comme celle du convoi.

Les détachemens qui ſont envoyés pour attirer l'ennemi dans une embuſcade, doivent ſuivre, dès qu'ils ſortent du camp, un chemin différent de celui que doit tenir le corps qui va s'embuſquer,

866. Toutes les fois que l'ennemi aura été averti que vous lui avez dreſſé une embuſcade, vous pourrez renoncer à votre projet; votre adverſaire ne ſe mettra pas en marche, ou bien il prendra aſſez de troupes pour ne point craindre votre attaque, & il marchera avec aſſez de précaution pour n'être point ſurpris.

Vous vous retirerez encore toutes les fois que votre embuſcade aura été découverte par des payſans que vous aurez pourſuivis en vain, & ſurtout quand vous ſerez dans un pays dévoué à votre ennemi : en effet, vous attendriez vainement; le convoi, le courrier, &c., auront pris une autre route; peut-être même votre adverſaire vous aura-t-il dreſſé lui-même une embuſcade du genre de celles dont nous nous ſommes occupés (860).

Vous leverez auſſi votre embuſcade, quand quelque parti ennemi que vous aurez pourſuivi vainement, aura rôdé long-temps autour de votre poſte. Il en ſera de même, quand quelqu'un de vos ſoldats, brave & intelligent, aura déſerté, ſans que les pelotons obſervateurs s'en ſoient aperçus, ou ſans qu'ils aient pu l'arrêter.

Il ſera prudent de vous retirer encore, quand vos ſentinelles vous ayant averti de l'arrivée de l'ennemi, vous aurez reconnu, très-diſtinctement, qu'il eſt beau-

coup plus fort que vos eſpions ne vous l'avoient dit, & qu'il marche avec précaution ; vous leverez, en un mot, votre embuſcade, toutes les fois que le grand avantage que vous eût donné la ſurpriſe aura été rendu nul, ou par la force très-ſupérieure de l'ennemi, ou par la découverte qu'il aura faite de vos projets.

Quant à la manière de faire votre retraite dans les occaſions où vous leverez une embuſcade, nous croyons l'avoir ſuffiſamment expliquée (*719 & ſuiv.*). Nous dirons ſeulement ici qu'à l'inſtant où vous commencerez à marcher, vous dépêcherez, à la hâte, des ordonnances vers les poſtes de votre parti qui ſont les plus voiſins, afin qu'ils viennent au-devant de vous, pour arrêter la pourſuite de l'ennemi : cette dernière obſervation s'applique généralement à toutes les retraites.

Quoique vous ayez été découvert par un parti ennemi, par des payſans, ou trahi par des déſerteurs, vous pouvez cependant former encore une nouvelle embuſcade, & eſpérer qu'elle ſera heureuſe ; vous n'avez, pour cela, qu'à vous rapprocher du camp ennemi ; votre adverſaire, perſuadé que vous vous êtes retiré, ou que vous êtes toujours dans votre première poſition, marchera, ſans précaution, juſqu'à ce qu'il ſoit près de l'endroit où il vous croit tapi ; profitez de ce déſordre, & vous vaincrez. Dans cette circonſtance, comme dans toutes les autres, n'oubliez jamais ſurtout que vous avez une retraite à faire.

867. La manière la plus ſûre de ne point donner

dans les embuſcades, conſiſte à être perſuadé que l'ennemi a profité de tous les objets favorables, & à marcher avec toutes les précautions que la prudence peut ſuggérer : vous redoublerez d'attentions & de ſoins, quand vous marcherez la nuit, & pendant des brouillards épais ; ces deux circonſtances ſont, comme nous l'avons vu, très-favorables aux embuſcades : vous ne paſſerez jamais au pied d'une montagne ou d'une colline, ſans en avoir fait reconnoître les penchans et la hauteur ; auprès d'un bois, ſans l'avoir fait fouiller ; dans un chemin creux, ſans que vos éclaireurs en aient examiné les environs ; à portée d'une digue ou d'une chauſſée, ſans qu'ils en aient viſité les revers ; dans les environs d'une maiſon ou d'un village, ſans vous être aſſuré que l'ennemi ne l'occupe pas, &c. Pour que toutes ces reconnoiſſances ne ralentiſſent pas trop votre marche, vous aurez le ſoin de pouſſer vos éclaireurs en avant, & vous prendrez la précaution de les lier avec vous par le moyen de quelques poſtes intermédiaires.

868. Si vous êtes aſſez heureux pour découvrir, avant de quitter votre poſte, que l'ennemi vous a dreſſé une embuſcade, vous pouvez ou différer l'exécution de l'entrepriſe que vous aviez méditée, ou ſuivre un autre chemin que celui que vous aviez projeté de tenir, ou augmenter aſſez le nombre de vos troupes pour ne point craindre d'être attaqué ; ou, enfin, dreſſer vous-même des embuſcades à l'enne-

mi (*a*) : les trois premiers moyens n'ont beſoin que d'être indiqués. Entrons dans quelques détails relativement au quatrième.

Quand vous ſerez inſtruit de la force de l'embuſcade que l'ennemi a préparée, & de l'endroit où il l'a placée, vous pourrez employer un des moyens que nous avons détaillés (860), ou bien envoyer d'avance, & avec le plus grand ſecret, un fort détachement s'embuſquer dans le voiſinage de l'embuſcade de l'ennemi. Le convoi ou le courrier partiront à l'heure qui aura été précédemment preſcrite. Auſſitôt que l'embuſcade de vos adverſaires ſe montrera, la vôtre quittera ſa retraite, marchera avec la plus grande viteſſe, & tombera ſur les derrières des ennemis, au moment où ils ſeront aux mains avec l'eſcorte du convoi ou du courrier; celle-ci, ranimée par votre préſence, redoublera d'efforts; le combat changera néceſſairement de face, & vous ſerez, ſans doute, vainqueur.

On peut encore tenter avec ſuccès de ſurprendre un ennemi embuſqué, en ſe préſentant par les derrières de ſon embuſcade, en lui faiſant croire que l'on

(*a*) *Paulin*, général d'*Othon*, inſtruit par des déſerteurs de l'armée de *Cécinna*, que ce général lui a dreſſé une embuſcade, envoie une partie de ſes troupes s'embuſquer près de celle des ennemis, & il marche avec le reſte comme s'il n'avoit eu aucun avis. L'armée de *Cécinna* fut taillée en pièces, parce qu'elle perdit courage dès le moment où l'embuſcade du général d'*Othon* ſe montra. *Hiſt. Univ.*, *tom.* 2.

eſt un ſurcroît de forces que ſon général lui envoie; ou en employant, tant pendant le jour que pendant la nuit, quelques-uns des ſtratagêmes dont nous avons eu occaſion de parler dans le cours de cet ouvrage.

Si l'on eſt déjà en marche, quand on apprend que l'ennemi a dreſſé une embuſcade, on peut, ou faire retraite, ou changer de route, ou ſuivre la même, en prenant les précautions que la prudence exige, ou, ce qui eſt mieux encore, aller attaquer les troupes embuſquées juſque dans leur poſte. Dans cette circonſtance, on prend la précaution de mettre en lieu de ſûreté le convoi qu'on étoit chargé de conduire. L'embuſcade, frappée de votre intrépidité, ſera déjà vaincue par la crainte.

CHAPITRE XXII.

De la conduite que l'on doit tenir quand on eſt chargé de lever des contributions.

869. Une des opérations les plus délicates dont un officier particulier puiſſe être chargé, c'eſt la levée des contributions.

870. L'officier chargé de lever les contributions, doit, avant de quitter ſa garniſon, ſon poſte ou ſon camp, avoir une note exacte du nombre de villages qui doivent contribuer; de l'eſpèce & de la quantité de contributions que chacun d'eux doit fournir; de leur poſition, & de tous les autres objets dont nous

avons eu occaſion de parler (796) : il ſaura quel eſt l'endroit où il doit faire conduire les vivres, les fourrages, &c. ; il ſera inſtruit des chemins qui mènent du poſte qu'il occupe aux villages où il doit aller, & des villages aux magaſins ; il s'informera ſi l'ennemi eſt dans le voiſinage de la contrée qu'il doit faire contribuer, & quelle eſt la force des troupes qui y ſont raſſemblées : il aura appris quelles ſont les diſpoſitions & le caractère des habitans du pays : il doit avoir demandé ſur tous ces objets des détails circonſtanciés, & un ordre, par écrit, qui le mette à l'abri des reproches qu'on pourroit lui faire, s'il étoit forcé à des moyens extrêmes. A ces précautions, il joindra celle de tenir un journal fidèle des moindres marches, & d'autres opérations (499). Pour rendre ſon journal encore plus authentique, il fera ſigner l'état des contributions qu'il aura levées, par trois ou quatre des principaux habitans des endroits qu'il fera contribuer.

On doit, avant de partir pour lever des contributions, avoir inſpecté ſa troupe, comme nous l'avons dit dans le chapitre XVII, & lui avoir donné, relativement au butin, les inſtructions qui ſont détaillées dans le numéro (583).

871. Il en eſt des détachemens deſtinés à lever des contributions, comme de ceux qui ſont pour les reconnoiſſances militaires ; les plus forts ne ſont pas les meilleurs. Un gros détachement jette l'alarme dans tous pays, & les habitans cachent leurs beſtiaux, leurs grains, leurs fourrages, s'éloignent de leurs habitations,

& vont avertir & chercher l'ennemi. Les gros détachemens fatiguent beaucoup une armée; ils peuvent d'ailleurs être ſuivis, attaqués avec facilité. Les petits détachemens, au contraire, paſſent partout, arrivent au moment où l'on s'y attend le moins, ſe retirent avec facilité, s'embuſquent dans le plus petit bois, dans le ravin le moins profond, conſomment peu de vivres, &c. Ces raiſons ſont ſuffiſantes pour engager un officier, chargé de lever des contributions, à ne prendre avec lui qu'un détachement peu conſidérable.

Un détachement deſtiné à lever des contributions, ſera ordinairement mi-parti d'infanterie et de cavalerie; il menera avec lui des guides & des interprètes; il renouvellera ſes guides chaque jour, parce que les payſans ne connoiſſent bien, d'ordinaire, que les chemins qui avoiſinent leur village: il ſe conduira avec ces deux eſpèces d'hommes, ainſi que nous l'avons dit (557 & 566).

872. Un détachement qui eſt chargé de lever des contributions, doit prendre, quant à ſa ſûreté perſonnelle, toutes les précautions que nous avons détaillées en parlant des marches. (Voyez 698 & *ſuiv.*).

873. Le commandant du détachement deſtiné à lever des contributions, combinera ſa dernière marche de manière à arriver, vers le milieu de la nuit, proche du village qu'il eſt chargé de faire contribuer; il ſe placera avec ſa troupe dans une poſition avantageuſe (312); il enverra un de ſes interprètes, avec deux officiers d'infanterie, examiner ſi l'ennemi eſt

dans le village : ceux-ci en parcourront les rues, écouteront attentivement, & examineront avec ſoin tout ce qui méritera leur attention. Si l'ennemi eſt dans le village & les interroge, ils répondront au *qui vive* comme nous l'avons dit en parlant des ſurpriſes (613), & ils ſe retireront en ſilence : s'ils ne découvrent rien qui annonce la préſence de l'ennemi, ils iront rendre compte à leur chef du ſuccès de leur reconnoiſſance. Auſſitôt après le retour des éclaireurs, ſi l'ennemi occupe le village, le détachement fera ſa retraite : dans le cas contraire, le commandant y enverra deux ſous-officiers à cheval, accompagnés d'un interprète & d'un guide. Ces quatre perſonnes ſe rendront chez le principal officier public du lieu. (Il ſeroit à deſirer que le guide ou l'interprète connuſſent cet officier ; cette connoiſſance faciliteroit beaucoup le ſuccès de la négociation.) Pour lui inſpirer de la confiance, ils ſe feront paſſer pour un parti détaché de l'armée amie; ils diront qu'ils ont beſoin de guides, d'interprètes, &c. Si ce moyen ne réuſſit pas, ils annonceront qu'un corps ennemi, très-conſidérable, eſt à la portée du village ; qu'il demande des guides, &c.; que le chef veut parler à l'officier public du lieu. Employant avec art l'un ou l'autre de ces moyens, ils parviendront à ſe faire ouvrir la porte ; alors, ils s'empareront ſans bruit de cet officier public, & ils le conduiront au commandant.

Pendant le temps que le petit détachement exécutera ſa commiſſion, on enverra des partis, de ſept ou huit hommes, s'emparer de chacune des iſſues du village :

village : ainſi, on empêchera les habitans d'aller avertir les troupes ennemies qui ſeront dans le voiſinage.

874. Auſſitôt que les éclaireurs auront conduit l'officier public du lieu au commandant du détachement, celui-ci lui notifiera les ordres qu'il a reçus d'exiger de lui telle ou telle ſomme, telle quantité de vivres, de fourrages, de chariots ou de pionniers; il l'aſſurera que les ſoldats ne commettront aucun déſordre dans le village, pourvu qu'on lui fourniſſe promptement tous les objets demandés. On exigera de l'officier public qu'il faſſe remettre entre les mains du détachement cinq ou ſix otages choiſis parmi les notables du lieu, & les enfans des principaux citoyens. Quand ces otages auront été donnés, on renverra l'officier public préparer les contributions; on lui donnera un temps très-court pour les aſſembler; & auſſitôt qu'elles ſeront raſſemblées, on les fera filer vers l'armée. (877).

Si les habitans du village ne peuvent fournir, dans ce premier moment, ce qu'on exige d'eux, on emmènera avec ſoi les otages; & on annoncera que, ſi tel jour, à telle heure, l'armée n'a pas reçu la contribution exigée, on reviendra en force, & qu'on détruira le village.

Quand les magiſtrats du lieu ſe refuſeront à faire fournir les contributions, on cherchera à ſavoir s'il n'y a pas dans le voiſinage quelques fermes qui leur appartiennent, on les menacera d'y mettre le feu, & on ſe préparera à joindre les effets aux menaces, s'ils ne ſe montrent pas plus ſoumis.

Pour obliger les villages à payer leur contingent, on peut encore écrire aux principaux habitans, que ſi tel jour, à telle heure, ils n'ont pas fait conduire à tel endroit, telle quantité de vivres, ou de fourrages; s'ils n'y ont pas apporté telle ſomme, ou aſſemblé tant de chariots, ou de pionniers, on enverra des partis mettre le feu à leurs granges & à leurs maiſons : le jour fixé étant arrivé, les détachemens ſe rendront pendant la nuit devant les villages qui n'ont pas contribué; ils mettront le feu à une maiſon, & menaceront d'incendier le reſte du village, ſi on ne leur fournit pas tout de ſuite le montant des contributions.

Pour forcer un village à contribuer, on peut auſſi ſe préſenter dans ſes environs vers la pointe du jour, enlever les hommes, les femmes & les enfans qu'on trouve dans les rues & dans les champs; on fait dire enſuite aux citoyens qu'on ne rendra les priſonniers, qu'après que telle contribution aura été conduite en tel endroit.

Par un des différens moyens que nous venons d'indiquer, ou par quelqu'autre que les circonſtances ſuggéreront, on parviendra, ſans en venir à de plus grandes extrémités, à forcer les villages de payer les contributions qui leur auront été impoſées.

875. Comme le poids des contributions devient exceſſif, quand il n'eſt pas réparti également; & que les magiſtrats d'un pays occupé par les ennemis, ſe permettent preſque toujours de répartir les contributions qu'on leur demande, d'une manière injuſte;

l'officier, chargé de cette opération, s'inſtruira du mode adopté dans ce lieu pour la levée des impôts, & il veillera à ce que les contributions demandées ſoient perçues dans la proportion ordinaire.

Nous ne parlons ici, ni de l'égale répartition entre les différens villages, ni de l'attention à ne demander à chacun que ce qu'il eſt naturellement dans le cas de fournir, ni enfin du moment où l'on doit lever les contributions; tous ces objets, & une infinité d'autres du même genre, ſont du reſſort du général. (Voyez *notre article* CONTRIBUTION *dans l'Encyclopédie méthodique*).

876. Pendant que les officiers municipaux raſſemblent l'argent qu'on leur a demandé, les vivres ou les fourrages qu'ils doivent fournir, on éloigne de l'endroit où l'on a placé ſa troupe, toutes les perſonnes que l'intérêt ou la curioſité pourroient y amener : (on en agit ainſi, pour empêcher les eſpions de connoître la force du détachement) : on a le ſoin de poſter, comme nous l'avons dit plus haut, une garde de ſept ou huit hommes ſur chacune des avenues du village, d'envoyer de temps en temps des patrouilles dans l'intérieur du lieu, pour voir ce qui s'y paſſe, & pour hâter le paiement des contributions. Si les payſans s'ameutent & prennent les armes, on raſſemble tout ſon monde; on fait feu ſur les premiers qui ſe préſentent; on les charge enſuite à l'arme blanche : ſi l'on a le deſſus, on exige une contribution plus forte que la première fois : ſi le nombre des payſans

eſt aſſez grand pour craindre d'être aſſailli, on ſe retire, & l'on rend compte à ſon général de la réſiſtance qu'on a éprouvée.

877. Auſſitôt que les habitans d'un village ont fourni la contribution à laquelle ils ont été taxés, on met le convoi en marche; on l'eſcorte avec toute ſa troupe juſqu'à ce qu'il ſoit à portée de l'armée, & preſque hors de danger; on en confie alors la conduite à un petit parti, & on ſe rend aux autres endroits qu'on eſt chargé de faire contribuer. Nous renvoyons pour les détails de la conduite du convoi, à ce que nous en avons dit dans le chapitre XX.

878. Quand on a raſſemblé toutes les contributions qu'on étoit chargé de lever, on reprend le chemin de ſon camp ou de ſa garniſon, & l'on marche comme après une ſurpriſe, ou une embuſcade (866). Arrivé à peu de diſtance de ſon poſte, on ordonne une halte au détachement, & l'on fait la revue des havres-ſacs; s'il y a eu des objets de dérobés, on note les coupables; & l'on accorde aux honnêtes & braves ſoldats le tribut d'éloges & les récompenſes qu'ils méritent.

Fin des troiſième & quatrième Parties du ſecond & dernier Volume.

TABLE

TABLE
DES MATIÈRES.

Nota. Les Chiffres indiquent les Numéros des Paragraphes, & non les Pages.

Les Numéros, depuis 1 juſqu'à 512, ſont contenus dans le Tome I. Ce qui eſt contenu dans les Prolégomènes eſt indiqué ainſi : *Prolég.*

A.

ABATIS. 9, 86, 87, 91, 183, 184, 185, 239, 243, 251, 253, 325, 375, 440, 479, 655, 728.
Abbaye. 284, 481, 672, 729.
Air, ſalubrité d'un Poſte. 20, 737. Voyez *Bourg*, *Pays*, *Village*, *Ville*, &c.
Alerte. 482.
Alignemens. *Prolég. Lignes*, n°. 16.
Aliquotes (Parties). n°. 29°.
Angles d'un Ouvrage. 31, 79, 245, 331, 336, 339, 672. *Prolég.* à l'article *Angles*, n°. 45 & ſuiv.
Appartemens. 465.
Arbres. 10, 138, 184, 236, 730.
Arcs. *Prolég.* au mot *Cercle*, n°. 34.
Armée campée. 731.
Armement. 522.
Armes. 64, 67, 68, 164, 293, 294, 419, 431, 471, 563.
Arrière-Garde. 699, 700, 717, 805, 815. Voyez *Marches*, *Convoi*, *Embuſcade*, &c.
Arſenal. 601.
Artillerie. 65, 254, 341, 434, 474, 650, 671. Voyez *Canons*, *Bateries*, &c.
Attaques. 442, 443, 481, 515, 527, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 544, 545, 546, 646, & num. ſuiv. tout le Chapitre XVI. Voyez auſſi *Surpriſe*, *Blocus*, *Stratagèmes*.
Avant-Foſſé. 180, 659.
Avant-Garde. 699, 700, 701, 706, 707, 708, 805, 815, Voyez *Marches*, *Convois*, *Embuſcade*, *Reconnoiſſance*.
Avenues. 180, 275, 319.

B.

BACS. 731, & aux mots *Rivière*, *Paſſage*, &c.
Bagages. 676, 709. Voyez *Marche*, *Convoi*.
Baies. *Côtes*, *Mers*, &c.
Baïonnettes. 414. V. *Armes*.
Banquettes. 40, 50, 53, 54, 55.
Barbette. 120, 160, 735. Voyez *Artillerie*, *Baterie*.
Barrières. 86, 87, 91, 240.
Baſtions de Campagne. 331, 336, 338. Voyez *Parapet*.

Bataillons. 732.
Batardeau. 193, 733. Voyez *Digues, Inondation, Rivière.*
Bateaux. 401, 482. Voyez *les Notes pages* 293 & 294, Tome I, *Rivière, Paſſage, &c.*
Bateries. 120, 160, 651, 735. Voyez *Artillerie, Canon.*
Bâtimens particuliers, &c. 734.
Batoir. 148.
Bellier. 672. Voyez *Maiſon.*
Berme. 41, 56.
Bêtes de Somme. 568, 569. Voyez *Convoi, Surpriſes.*
Bivouac. Voyez *Camps, Poſition, &c.*
Blindage. 9, 272.
Blocs de Pierres. 260 & la Note page 348.
Blocus. 547, 684.
Bois. 10, 236, 322, 736, 855. Voyez *Eclaireurs.*
Bonté d'un Poſte. 2, 3, 19.
Bourg. 373, 504, 520, 631, 673, 737. Voyez *Village, Ville, &c.*
Brèche. 251, 376, 432, 475. 495, 650, 672. Voyez *Maiſon, Ouvrage en Terre, Village.*
Bruyères. 738.
Bûchers. 181, 440, 668. Voyez *Feux.*
Buiſſons. 179, 738. Voyez *Bruyères, Haies, &c.*

C.

CAISSONS. 739.
Camp. 71, 340, 741. Voyez *Poſitions.*
Canal de Navigation. 740.
Canaux. *Idem.*
Canon. 742. Voyez *Armes, Artillerie, Baterie, &c.*
Capitale. La *Note* p. 87.
Capitulation. 449, 497, 498, 670.
Caponnières caſematées. 189, 667, 743.
Caps. Voyez *Côtes, Mers, &c.*
Cartes Synoptiques, pour les reconnoiſſances militaires. La *Note* du n°. 802.
Cartes Topographiques. 528, 529, 727. Voyez *Mémoires.*
Caſernes. 600.
Cavalerie. 326, 482, 484, 490 & la Note page 251.
Cavaliers. 9, 348.
Cenſes. 285, 672, 734.
Cercle. *Prolég.* (*Cercle.*) n°. 25°.
Chariots. 320, 420.
Charmille. 270. Voyez *Haie.*
Charretiers. 568, 816.
Charrettes. 180. Voyez *Avenue.*
Châteaux. 282, 283, 318, 481, 633, 672, 742. Voyez *Citadelle.*
Chauſſée. 365, 391, 675, 743, 857. Voyez *Chemin.*
Chauſſes-Trapes. 176, 440, 660, 744.
Chaux vive. 260, 473.
Chemin. 180, 380, 388, 390, 518, 520, 536, 675, 709, 745, 857. Voy. *Chauſſée, Défilés.*
Chemin creux. 10, 236, 390.
Chemins couverts. 180. La *Note* page 31.
Chevaux. Voyez *Convoi.*
Chevaux de Friſe. 86, 91, 172, 440, 665, 746.
Cimetières. 281, 289, 672, 747.
Citadelle. 318, 590. Voyez *Châteaux.*

Claies. 135, 141, 150. Voyez *Revêtement.*
Climats. Voyez *Pays.*
Colonne. 709. Voyez *Marche.*
Cols ou Paſſages. 748.
Commandant. 481, 523, 597, 604, 809. Voyez *Surpriſe, Embuſcade, Convoi, Contributions, Attaques, &c.*
Commandement. 5, 6, 9, 10, 78, 227, 271, 298, 345, 351, 516, 647. Voyez *Abatis, Cavalier, Blindage, Epaulement, Eventail, Hauteur, Montagne, Traverſe.*
Communication. 320, 323, 324, 359.
Cônes. *Prolég.* (*Solides*), n°. 142°.
Confiance du Soldat. 410, 447, 524.
Conſeil. 500, 501, 502, 582.
Conſigne. 412, 686. Voyez *Sentinelles.*
Conſtruction. 146, 147, 148.
Contrebandiers. 534.
Contre-Eſcarpe. 57, 60.
Contre-Signe. 415.
Contrevents. 244. V. *Maiſon.*
Contributions. 869 à 878.
Convoi. 367, 803 à 843.
Corps de Bataille. 709. Voyez *Marche.*
Corps de Garde. 165, 595.
Côtes. 749. Voyez *Mers.*
Cour. 265. Voyez *Maiſon.*
Courage. 447, 497.
Courrier. 861.
Courtine. 337.
Couvent. 284.
Créneaux 238, 240, 242, 244, 246, 247, 249, 253, 258, 260, 324, 325, 375, 462, 672. Voyez *Machicoulis, Maiſon, Mur, Tambour, Ville, Village, Bourg.*
Créqui (de). 388
Cris de Guerre. La *Note* page 375, Tome II, Chapitre XXI.
Croix. 750.
Cunettes. 196.

D.

DÉBARQUEMENT. 401. Voyez *Mers, Rivières, &c.*
Défenſe (belle). Les *Notes* des p. 229, 318, 342, &c. Tom. I.
Défilés. 382, 383, 384, 385, 386, 387, 520, 632, 674, 751, 820, 854. Voyez *Abatis, Chemin, Convoi, Bois, Embuſcade, Marais, Montagnes, Rivières.*
Degrés du Cercle. *Prolég.* n°. 27° & ſuiv.
Demoiſelle 148 & la *Note.*
Déſerteurs. 418, 420, 430, & les *Notes.*
Deſſins. 727.
Détachement. Tout le Chapitre XVII.
Détroits. Voyez *Mers.*
Diamètre. *Prolég.* n°. 33°.
Digue. 194, 391, 694, 752. Voyez *Batardeau, Gué, Inondation, Rivière.*
Diſcipline. 316 & la *Note* du n°. 410.
Diſtances. Voyez au mot *Pays*, la note p. 280, Chap. XIX, Tom. II.
Donjon. 268. Voyez *Maiſon.*
Dunes. 775. Voyez *Mers, Côtes.*

E.

ECHAFAUDAGE. 243, 249.
Echelles. 225, 320, 566. Voyez *Eſcalade*, *Maiſon*, & *Ouvrage en Terre*.
Eclaireurs. 703, 704, 705, 805. Voyez *Marches*.
Ecluſes. 197, 753. Voyez *Gué*, *Inondation*, *Rivière*, &c.
Ecriture en Chiffres. *Seconde Note* du n°. 530.
Edifices. 734.
Egliſe. 281, 318, 633, 672. Voyez *Abbaye*.
Embraſure. 148, 158, 159, 161, 162. V. *Artillerie*, &c.
Embuſcade. 844 à 868.
Epaulement. 9, 349.
Eſcadrons. 754.
Eſcalade. 589, 672.
Eſcarpe. 57, 60.
Eſpion. 418, 457, 508, 630.
Etang. 755.
Eventail. 9, 273. Voyez *Commandement*.
Exercices. 482.

F.

FABRIQUES. 734. Voyez *Bâtimens*, *Monumens*, &c.
Faſcines. 16, 135, 136, 138, 148, 756.
Fauſſes Attaques. 648.
Fauſſes Braies. 375.
Fautes (en guerre). La *note* de la pag. 354.
Fermes. 285, 672, 734, 737.
Feu. 12, 424, 425, 426, 427, 428, 467, 468, 469, 470.
Figures de Géométrie. *Prolég.*
Figures planes. *Prolég.* n°. 75°. & ſuiv.
Flanc. 709.
Flanquer. 30.
Flèche. 70, 86, 89, 118, 119, 121, 148, 648, 649, 650, 757.
Forêts. 736.
Fortifications. 2, 21.
Fort, Fortin. 758.
Foſſé. 41, 57, 58, 59, 60, 61, 148, 191, 192, 238, 244, 256, 264, 325, 378, 439, 478, 589, 759. Voyez *Ouvrage en Terre*.
Fougaſſe. 198 à 222, 436, 657, 760.
Fourrage. 236, 322.
Fraiſes. 148, 171, 440, 666.

G.

GABIONS. 9, 16, 135, 142, 762.
Garde. 482, 598.
Gazon. 135, 139, 149.
Géométrie. (Elémens de) *Prolég.*
Gibets. 763.
Glacis. 43, 63, 148.
Golfes. Voyez *Mers*.
Graphomètres. *Prolég. Angles.* n°. 70°.
Grenade. 437, 476.
Gué. 397, 398, 399, 400, 520, 632, 676, 763, 820. Voyez *Rivière*.
Guide de l'Officier. La *Note* du n°. 695.
Guides. 558, 709, 871.

H.

HABITANS. 483, 495, 876.
Haies. 10, 179, 236, 270, 271, 765, 856.
Halte. 709, 818.
Hameau. 631. Voyez *Village*, *Bâtimens*, &c.

Harangues. 627, et les *Notes* des pag. 387 & 388, tom. I, & 355, tom. II.
Harts. 135, 141.
Hauteurs. 10, 11, 14. Voyez *Montagnes*, 773.
Hôpital. 328, 570, 766.
Hypoténuse. (carré de l') *Prolég.* n°. 129°.

I.

ILE. 403, 767.
Incendie. 315, 323, 483.
Infanterie. 552.
Inondations. 195, 656. Voyez *Rivières.*
Inſpection. 697.
Intelligence. 532.
Interprètes. 562.

J.

JALONS. 118, 694.
Jardins. 269, 672, 768. Voyez *Bâtimens.*
Joues d'une embraſure. 121.
Journal. 449, 727. Voyez *Reconnoiſſances, Mémoires*, &c.

L.

LACS. 769.
Ligne de Défenſe. 32, 336. Voyez *Camps, Poſitions.*
Lignes. *Prolég.* n°. 7°.
Logement des Soldats. 327.

M.

MACHICOULIS. 242, 244, 259, 464.
Magaſins. 368, 601, 770.
Maiſons. 224 à 294, 451 à 481, 520, 633, 672, 734, 858.
Malades. 328.
Marais. 365, 771, & *Note* de la page 274, tom. I.
Marches. 698 à 725, 780.
Matériaux. 135, 145, 188, 228, 274, 299, 354.
Mémoires Militaires. 528, 727, & tous les numéros du Chapitre XIX.
Mers. 772.
Méſintelligence. 410.
Moiſſon. 859.
Montagne. 382, 773. Voyez *Défilés, Hauteurs.*
Mot. 583. Voyez *Signaux.*
Moulins. 286, 287, 672, 774. Voyez *Bâtimens.*
Mouſquet. 61.
Munitions de guerre. 342, 473, 522, 568, 571.
Murs, Murailles. 232, 266, 276, 375, 566, 775.

N.

NÉGLIGENCE. 867.
Newton. *Note du* n°. 638. (*Le mot qu'on lui attribue doit être appliqué au phénomène de la peſanteur*).
Nivellement. 15.
Nord. 776.
Nuit. 134, 421, 444, 481, 482. Voyez *Marches, Retraites, Surpriſes*, &c.

O.

OBSTACLES (pour tracer une ligne au-delà). *Prolég.* n°. 23.
Officiers publics. 605. Voyez *Contributions, Villages*, &c.
Ordonnances. 583.

Ordres. 482, 583, 709.
Otages. 497.
Outils. 167, 223, 292, 565.
Ouvrages. 33 à 37.
Ouvrages en terre. Chapitre I, (*Principes généraux ſur leur conſtruction*). Chap. II. (*De leurs diverſes formes*). Chap. III. (*Manière de les tracer & de les conſtruire*). Chap. IV. (*Moyens d'augmenter leur force*). Chap. VIII. (*Manière de les défendre*). Et les numéros 520, 634, 676, 777. Voyez *Fleches, Redan, Redoute, Tête de Pont*) &c.
Ouvriers. 561.

P.

PALISSADES. 86, 87, 91, 170, 440, 667, 778.
Paralleles (lignes). *Prolég.* n°. 24°. & n°. 117. Chap. III.
Parapet. 39 à 52, 154, 280, 330, 338, 479, 672, 673.
Parcs. 288, 779, 856.
Parole. 413 (à la fin du N°.)
Parquer. 817, 821. Voyez *Convoi.*
Partis. 482.
Patrouilles. 406, 417, 419, 457, 482, 507.
Pays. 780.
Payſans. 482, 534.
Peines. 448.
Perpendiculaire. *Prolég.* n°s. 11°., 12°., 16°., 17°. & ſuiv.
Pétards. 238, 564.
Pierres. 473.
Pigeonniers. 268, 287, 672.
Pillage. 673.
Piquets 135, 137, 141, 148, 173, 174. Voyez *Jalons.*
Places d'une ville. 135, 137, 141, 148, 173, 174, 326, 440.
Plaines. Voyez *Pays.*
Plan. *Prolég.* n°. 74°. & 75°. n°. 310; 727, & tout le c. XIX.
Planches armées de clous, 176, 440, 661. Voyez *Paſſage de Rivières.*
Planches en madriers, 144, 151.
Planchette. *Prolég.* n°. 71°, & Chap. III, n°. 116.
Plate-forme, 162.
Plomb, 435, 472.
Plongée. 44, 49, 148.
Police. 315, 344, 816. Voyez *Diſcipline.*
Polygone. *Prolég.* n°. 90°., & le premier Chap.
Pont. 71, 166, 239, 256, 283, 320, 364, 393, 394, 395, 402, 632, 678, 679, 680, 785.
Pontoniers. *Note* du n°. 680, pag. 149.
Portée du fuſil. 36, 435.
Portée du boulet. 434.
Portes. 238, 239, 377, 460, 594, 672. Voyez *Maiſon.*
Portière, 161, 651.
Poſitions offenſives & défenſives, 781.
Poteaux. 783.
Poudre. 163.
Poutres. 250, 473.
Prairie. 784.
Prêtres. 534.
Priſonniers de Guerre. 530, 533, 861.
Proceſſions. 315.
Profils, manière de les tracer. 784.
Prolégomènes. Pag. j.
Promontoires ou Caps. Voy. *Côtes, Mers*, &c.

Propriétés de l'étendue. *Prol.* n°. 1°.
Puits. 173, 440, 664, 785.

Punitions. 878.
Pyramides. *Prolég.* numéros 3°, 141°.

Q.

QUARTIERS d'Hiver, 371, 786.

R.

RADEAUX. 320, 681. Voyez *Rivières.*
Rapporteur. *Prolég.* aux mots *Cercle, Angle*, &c. n°. 55°.
Ravins. 10, 236, 390, 632, 675, 787.
Récompenſes. 878.
Reconnoiſſances. 235, 307, 536, 678, 679, 680, & tout le chap. XIX.
Redan. 71, 118, 119, 649, 650.
Redoutes. 72 à 81, 85, 91 à 101, 122, 123, 124, 127, 128, 129, 130, 131, 156, 648, 649, 650, 652, 653. Voy. *Ouvrages en terre.*
Réduits. 164, 190, 433, 669.
Remblais. 15. V. *Nivellement.*
Remiſe. 253, 267.
Réſerve. 438, 477, 494, 807. 812.
Retirade. 252, 495.
Retraite. 450, 479, 481, 493, 620, 628, 629, 630, 720, 721, 723, 724, 840, 878.
Retranchemens. Voyez *Fortifications.*
Revêtement. De 148 à 160.
Rivières. 364, 393 à 407, 507 & numéros ſuiv., 511, 512, & de 676 à 682, 788. Voy. *Paſſages, Pays, Ruiſſeaux*, &c.
Ronces. 179, 440, 662.
Rondes. 416, 419, 457, 482.
Ruiſſeaux. 789.
Ruſes de guerre. 514, 635.

S.

SACS-A-TERRE & à Laine. 9, 135, 143, 790.
Saiſon. 550. Voyez *Pays.*
Saillans. 129.
Salle d'armes. 253, 261.
Sape. 650, 672.
Sapeurs. Seconde Note du n°. 709, pag. 196.
Secours. 314, 519.
Secret. 485, 549, 606, 845.
Sédition. 447.
Sentinelles. 319, 363, 411 à 415, 417 à 419, 453 à 457, 482, 853.
Service. 525, 526.
Signaux. 415, 508, 530; notes pag. 14, 840.
Signe. 415.
Sol d'un ouvrage. 2, 15, 16, 19, 20.
Solides. *Prolég.* numéros 2°., 133°. & ſuiv.
Solives. 473.
Sommations. 670.
Sorties. 441, 480, 485, 486, 487, 488, 489, 491, 492, 647.
Sphère. *Prolég.* n°. 144°.
Stratagèmes. 445, 481, 496, 497, 503, 509, 510, 539, 544, 637, 638, 640, 641, 643, 644, 645, 646, 682, 709, 865.

Surfaces. *Prolég.* numéros 3°., 72°. & ſuiv.
Surpriſes. 313, 409, 421, 458, 543, et tout le Chap. XIV; 548 à 634.

T.

TABLES pour la nouvelle diviſion du Cercle. *Prolég.* n°. 31°.
— Pour les proportions d'une *Fougaſſe*. 201.
Taillis. 736.
Talus. 45, 51, 52.
Tambours. 242, 277, 791.
Temps. 168, 550.
Terrain. 517, 726.
Terres. 16, 17, 148, 173, 792.
Tête de Pont. 105 à 114, 132, 133.
Toit. 263. Voyez *Maiſon*
Tonneaux. 151, 260.
Tours. 268, 375.
Trait principal. 116, 119.
Transfuges. 531.
Traverſes. 9, 86, 88, 148, 350.
Traveſtiſſement. 420.
Triangles. *Prolég.* numéros 105°. & ſuiv.
Trompettes. 420.
Troncs d'arbres. 184, 264, 290, 668.
Tuiles. 473.

V.

VALEUR. 408.
Verger. V. *Jardin.*
Victoire. 671.
Vigilance. 408, 409, 451.
Vignes militaires. 178, 440, 663.
Vignes. 793.
Village. Chap. VI, de 275 à 279 (*Moyens de mettre un village en état de défenſe*), Chap. X, de 482 à 505 (*Des moyens de le défendre*); & les numéros 520, 631, 673, 794, 858.
Ville 374, 504, 520, 673, 795.
Vivandiers. 534.
Vivres. 292, 342, 522, 567, 571, 709.

Z.

ZIG-ZAG. 90.

FIN.

607261

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE CLOUSIER,
RUE SAINT-JACQUES, N°. 30.

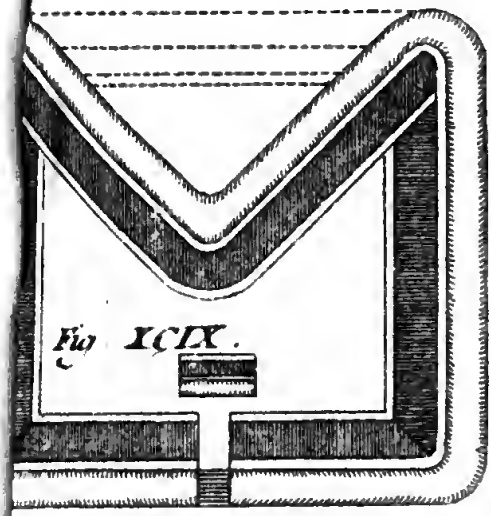

Fig XCIX.

Fig. CXVII

Fig. CXVIII.

de Regiment

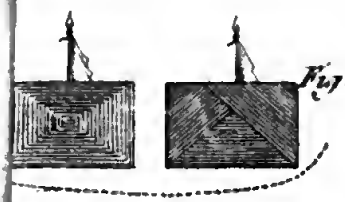

Fig. CXII.

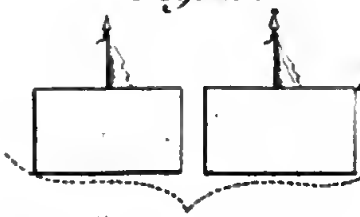

Fig. CXI.

Brigade de Infanterie

Fig. CXIII.

Premiere ligne Centre

Aisle Gauche

Seconde ligne Centre

Aisle Gauche

Corps de reserve

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE" NAPOLI

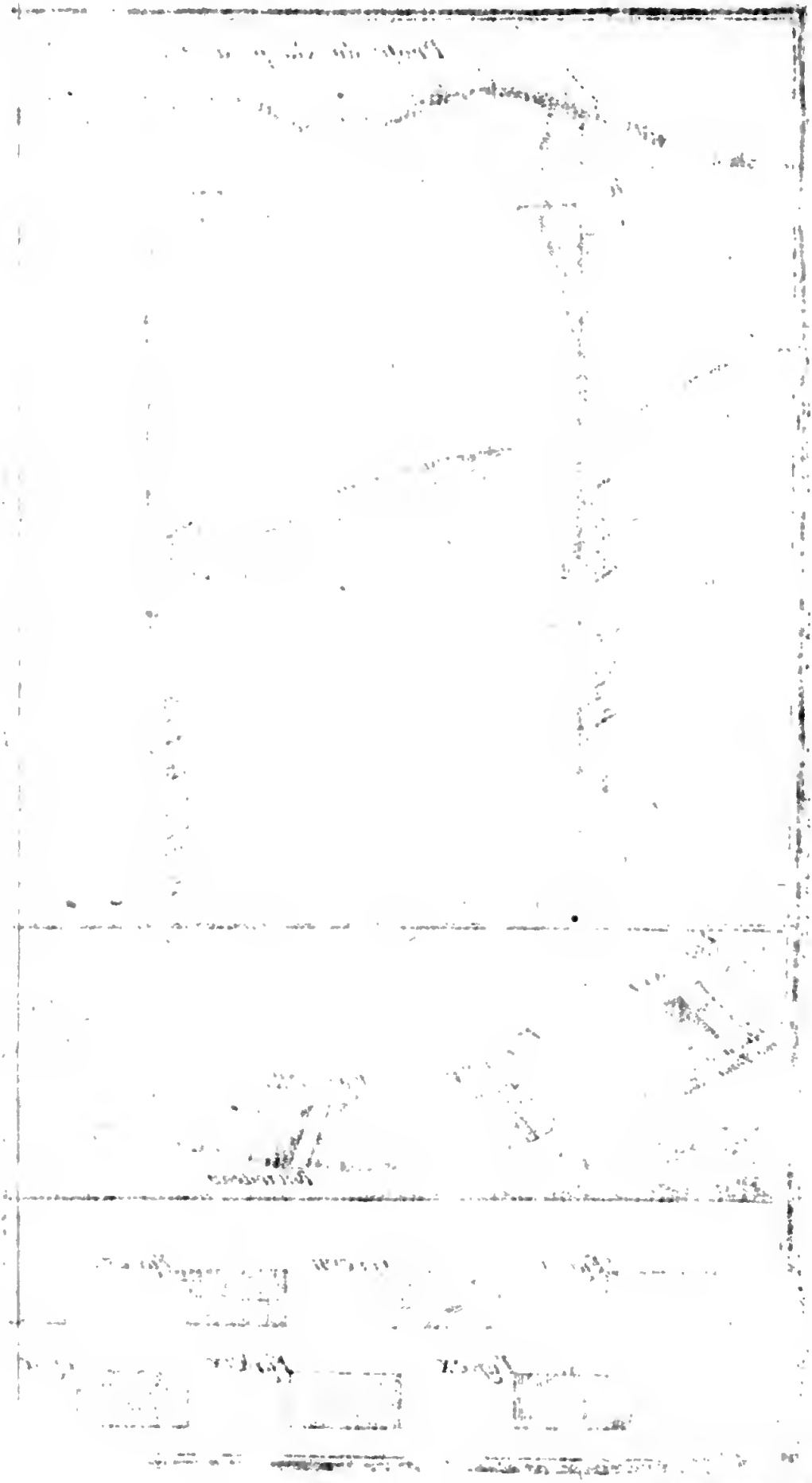

Fig . CXXIII.

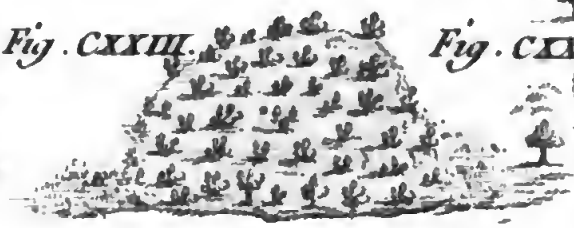

Fig . CXXIV.

Fig . CXXV.

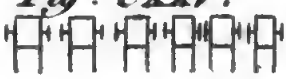

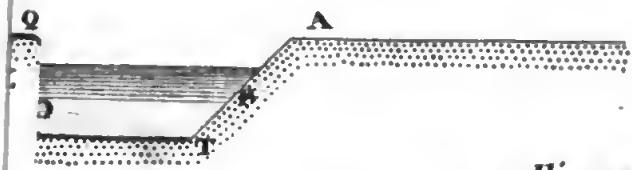

Fig . CXXXVIII.

Fig . CXL.

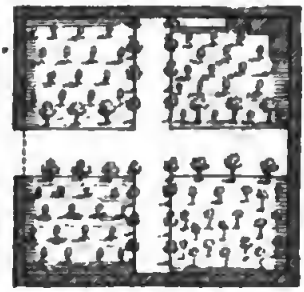

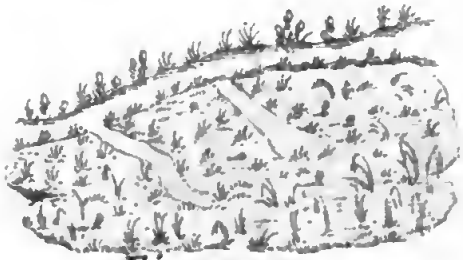

Fig . CXLII

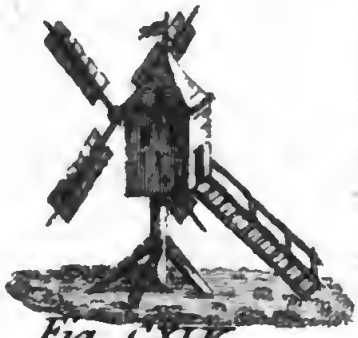

Fig . CXLV.

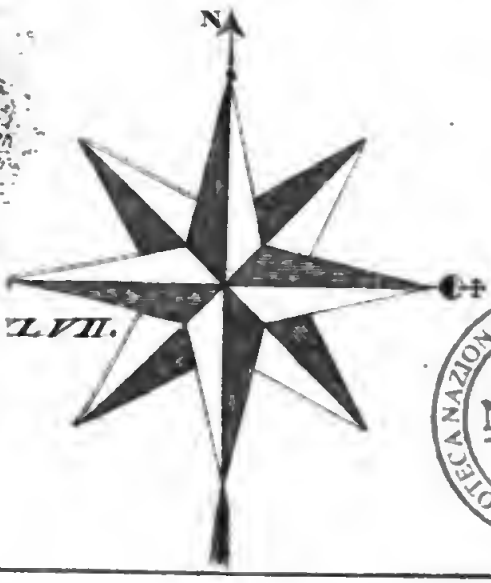

. XLVII.

Fig . CXLIV.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

Fig. CLV.

Fig. CLVII.

Fig. CLVI.

Fig. CXLVIII.

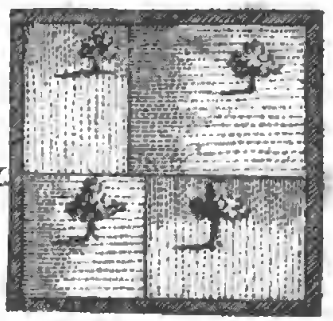

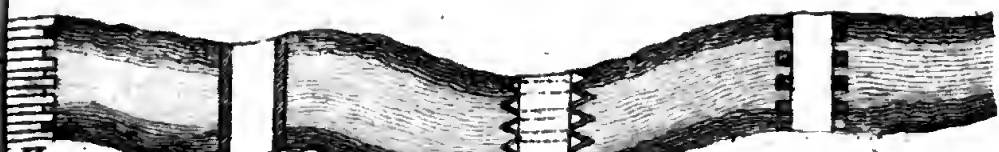

LII.

Fig. CLI.

Fig. CL.

Fig. CXLIX.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE" DI NAPOLI

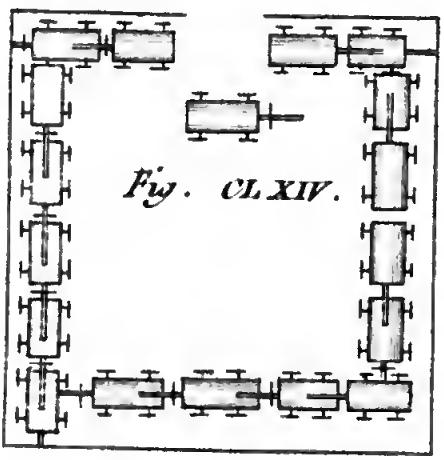

Fig. CLXIV.

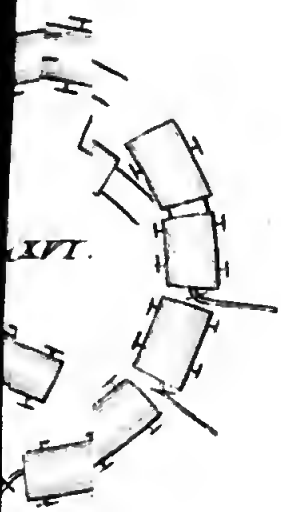

LXVI.

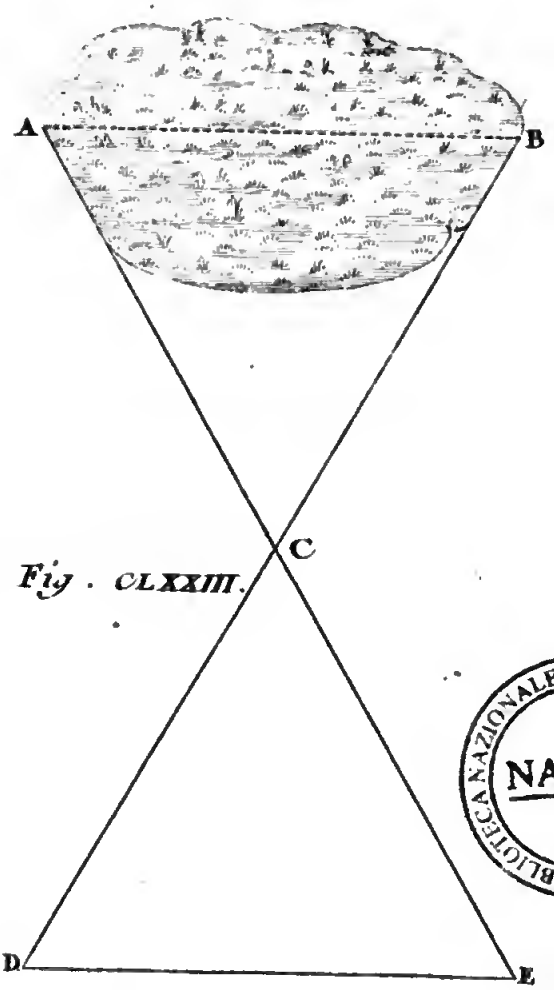

Fig. CLXXIII.

BIBLIOTECA NAZIONALE
NA

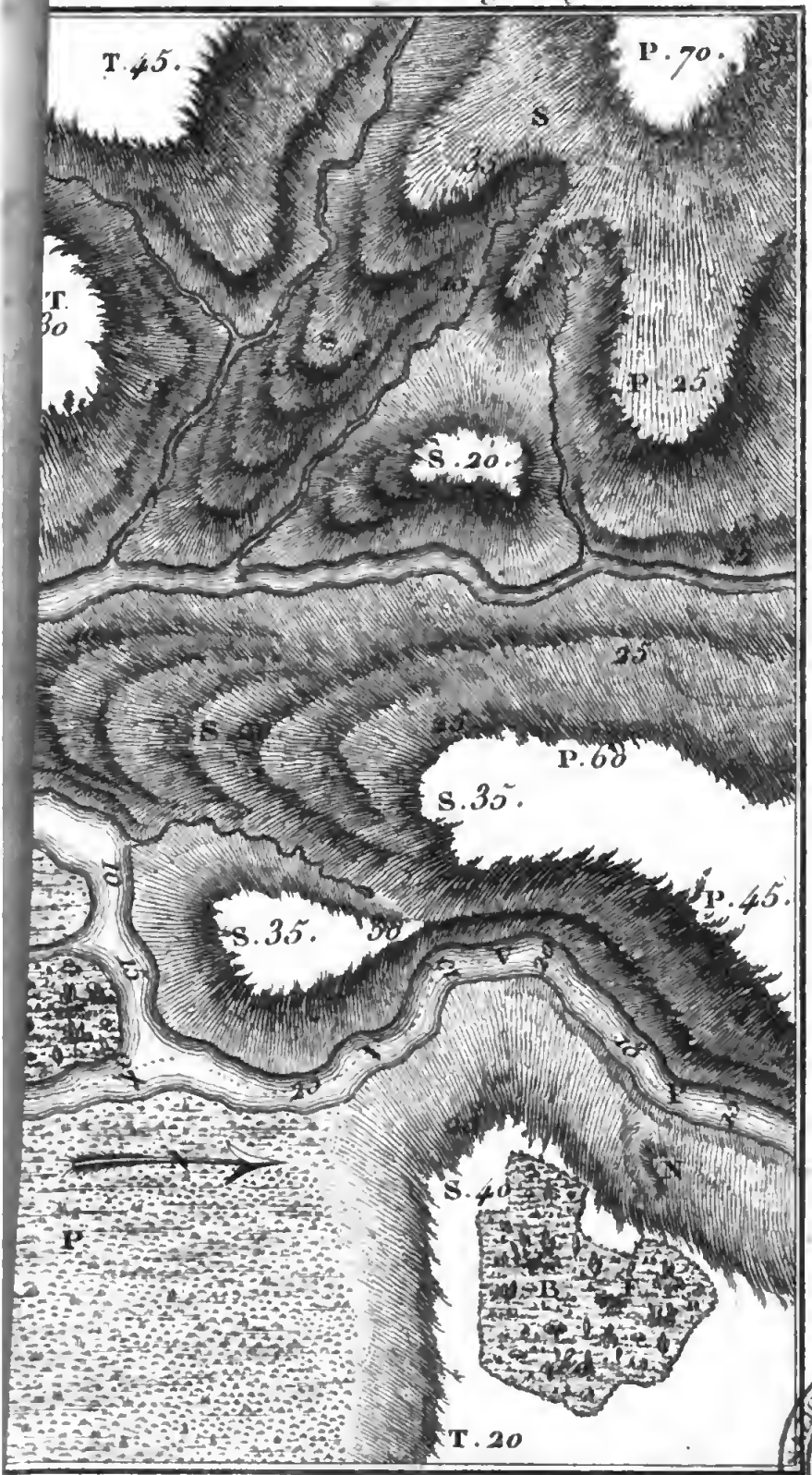

Gravé par Gaitte

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III"
NAPOLI

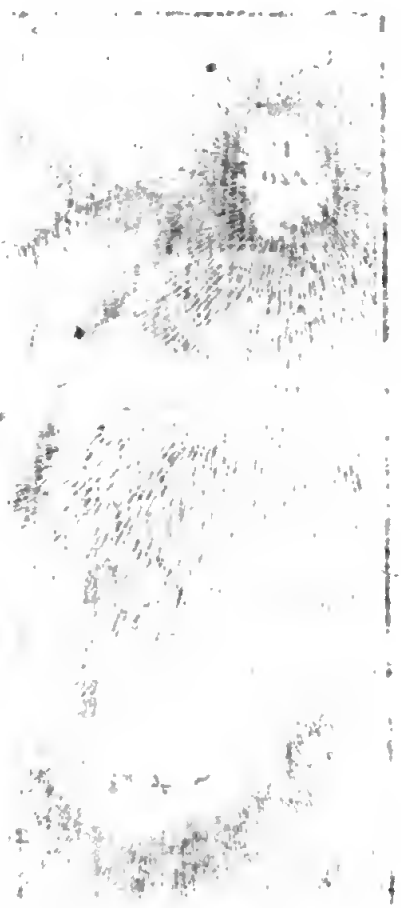

REALE OFFICIO TOPOGRAFICO

Armadio .

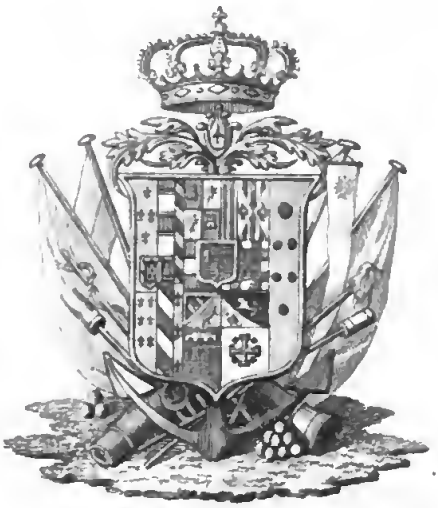

Scansia Lettº G
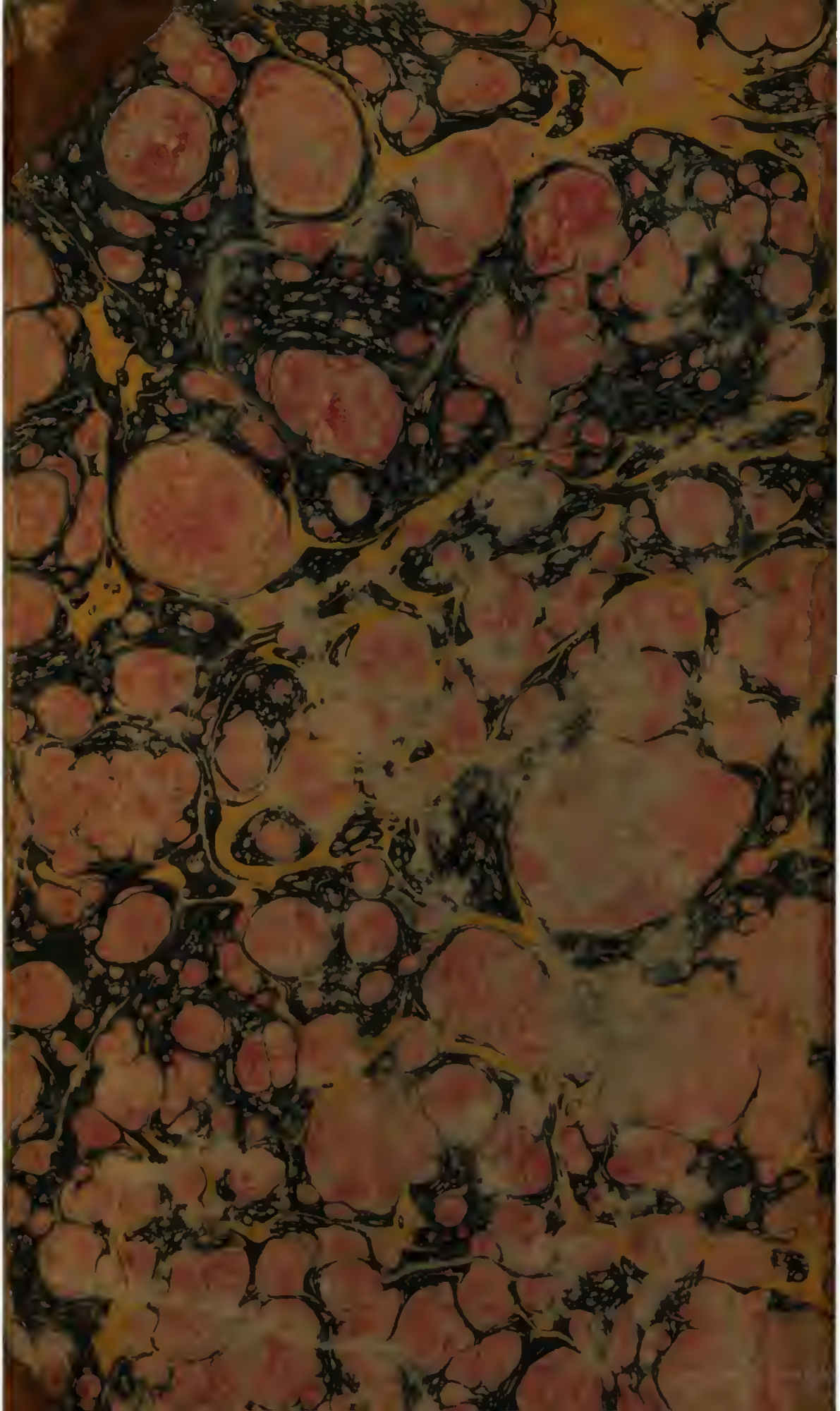
N.º